

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Histoire : Pouvoirs, Sociétés, Territoires
Master 2

2021/2022



**Le Périgord au temps des
mammouths : mise en histoire et en
patrimoine d'une nouvelle discipline
(1828-1905)**

Charlotte LEROY

Mémoire dirigé par

CLOTILDE DRUELLE-KORN

Maître de Conférence habilitée en histoire contemporaine, Université de Limoges



Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de nombreuses personnes à qui je veux témoigner toute ma gratitude.

Je veux remercier tout d'abord ma directrice de recherche pour sa patience, son implication, sa bienveillance et ses judicieux conseils. Merci pour l'attrait que vous avez porté à mon sujet et à ma recherche. Votre aide a été précieuse.

Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance envers l'équipe du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord et spécialement Véronique Merlin-Anglade, qui a pris le temps de m'écouter et de m'aider dans ma recherche.

Je tiens à témoigner ma sympathie auprès de la Société Historique et Archéologique du Périgord. Plus précisément, je souhaite honorer Dominique Audrerie pour sa générosité et Brigitte et Gilles Delluc, pour leur accompagnement dans mon adhésion à la SHAP, mais aussi pour leur investissement dans l'écriture de l'histoire du Périgord.

Merci à l'équipe des Archives départementales de la Dordogne qui m'ont apporté des précisions lors de mes visites dans leurs locaux.

Pour finir, j'adresse une profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux, qui m'ont apporté un appui intellectuel ou matériel, tout au long de cette année. Votre acharnement à m'encourager a été une source incontestablement nécessaire.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	9
Partie I. Des cabinets de curiosités à la naissance de l'institution muséale : des amateurs et leur appel à l'État pour sauvegarder le patrimoine singulier en Périgord (1828-1859)	23
I.1. Des collectionneurs « excentriques » : la « <i>celtomanie</i> » en Périgord et le désir de pérenniser les premières collections.....	24
I.1.1. La Celtomanie.....	24
I.1.2. Les collectionneurs périgourdiens.....	25
I.1.3. Les collections et les collectionneurs au XIX ^e siècle : pérenniser un patrimoine... ..	28
I.1.4. Les demandes de subventions pour la création d'un musée	30
I.2. La création du Musée départemental de la Dordogne : « <i>un petit cabinet qui offre de beaux échantillons</i> » (1834-1859).....	34
I.2.1. Le résultat d'une persévérance et d'une reconnaissance	34
I.2.2. Auguste Romieu : préfet philanthrope et fondateur de musée.....	36
I.2.3. De Mourcin à la tête du musée et l'investissement de l'État	39
I.2.4. Des dons pour enrichir les collections.....	41
I.2.5. Fonder un musée en province dans la première moitié du XIX ^e siècle.....	43
I.3. L'action de François Guizot et de la Commission des monuments historiques : le patrimoine comme fait national, administratif et scientifique (1830-1848).....	46
I.3.1. François Guizot : le politicien éclairé.....	46
I.3.2. Le rôle des commissions des monuments historiques et de ses inspecteurs	47
I.3.3. Le travail en Dordogne de l'abbé Audierné	52
I.3.4. ... face à une lente reconnaissance des patrimoines	54
Partie II. La Préhistoire au cœur de toutes les discussions : un long travail scientifique d'amateurs (1859-1874).....	57
II.1. Des travaux d'amateurs éclairés pour la reconnaissance de l'antiquité de l'Homme..	58
II.1.1. Les précurseurs (Jouannet, Tournal, Schmerling, Picard)	58
II.1.2. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes.....	63
II.1.3. La reconnaissance de l'antiquité de l'Homme	67
II.2. Le docteur et conservateur Jean-Baptiste Édouard Galy, un nouvel élan pour le musée (1856/59-1887)	70
II.2.1. « Esprit chercheur et laborieux ».....	70
II.2.2. Le médecin-conservateur du musée départemental de Périgueux : travail d'un passionné	71
II.2.3. ... confronté à des conditions de conservation déplorable.....	79
II.3. La découverte de l'abri Cro-Magnon, une incidence majeure sur la pérennisation du musée (1868-1869)	83
II.3.1. Contextualiser les Eyzies dans la seconde moitié du XIX ^e siècle	83
II.3.2. Une discorde autour de la découverte	90
II.3.3. Rapports de force avec l'État sur la réglementation des objets trouvés	92
II.3.4. Nouvelles décisions pour le musée du Périgord.....	97
Partie III. La fondation de la Société Historique et Archéologique du Périgord : une nouvelle direction scientifique périgourdine (1874).....	102
III.1. La création de la Société Historique et Archéologique du Périgord : une structure périgourdine singulière	104
III.1.1. Introduction et installation de la société : 27 mai 1874.....	104

III.1.2. Les membres de la société.....	106
III.1.2.1. Le Bureau.....	106
III.1.2.2. Les membres titulaires.....	109
III.1.2.3. Les membres correspondants.....	113
III.1.2.4. Les membres honoraires.....	113
III.1.3. Statuts et organisation.....	114
III.1.4. Un sceau riche de sens.....	117
III.2. Se créer une légitimité scientifique pour définir une Histoire périgourdine.....	118
Partie IV. Squelettes et pierres taillées : Le <i>Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord</i> , le patrimoine périgourdin local reconnu (1874-1905).....	123
IV.1. Le musée du Périgord, un « véritable palais » nécessitant une modernisation en son cœur (1880-1905).....	124
IV.1.1. Un mauvais état du musée malgré de nombreux dons.....	124
IV.1.2. Concours pour les nouveaux bâtiments.....	131
IV.2. Maurice Féaux, l'avènement de la professionnalisation d'un amateur préhistorien (1887-1905).....	139
IV.2.1. Un agent voyer de la Dordogne passionné par la Préhistoire.....	139
IV.2.2. Découverte de l'Homme de Chancelade.....	140
IV.2.3. L'écriture d'un catalogue : consécration de son travail de préhistorien.....	142
IV.3. Le premier Congrès de la Société Préhistorique de France à Périgueux : le couronnement du Périgord comme capitale de la Préhistoire (26 septembre – 1 ^{er} octobre 1905).....	147
IV.3.1. La création de la Société Préhistorique de France.....	147
IV.3.2. La première session du SPdF du mardi 26 septembre au dimanche 1 ^{er} octobre en Périgord.....	150
IV.3.1. Regard sur le musée et sur le Périgord.....	155
Conclusion.....	159
Références bibliographiques.....	162
Ressources digitales.....	173
Corpus de sources.....	174
Annexes.....	178

Table des illustrations

Figure 1 - Carte des sites de la Préhistoire en Dordogne	179
Figure 2 - Plan d'emplacement des collections du musée entre 1804 et 1895 à Périgueux	180
Figure 3 - Plan du musée du Périgord.....	181
Figure 4 - Histogramme représentant les différentes catégories socioprofessionnelles des cent-soixante-trois membres titulaires de la Société Historique et Archéologique du Périgord en 1874.....	187
Figure 5 - Graphique en secteurs représentant les différentes catégories socioprofessionnelles des cent-soixante-trois membres titulaires de la Société Historique et Archéologique du Périgord en 1874 (en %)	187
Figure 6 - Sceau de la Société Historique et Archéologique du Périgord.....	188
Figure 7 - Avant-projet de la façade par Charles Planckaert	189
Figure 8 – Avant-projet du musée en coupe longitudinale par Charles Planckaert	189
Figure 9 - Avant -projet du musée en coupe transversale par Charles Planckaert.....	190
Figure 10 - Avant-projet de la façade de la bibliothèque par Charles Planckaert	190
Figure 11 - Vue de l'ancienne prison (avant 1891).....	191
Figure 12 - Photographie du musée (vers 1888).....	191
Figure 13 - Photographie de la façade du musée (avant 1956).....	192
Figure 14 - Photographie du cloître du musée	192
Figure 15 - Photographie de la salle des Peintures (début XX ^e siècle)	193
Figure 16 - Photographie de la salle Préhistorique (début XX ^e siècle).....	193
Figure 17 - Photographie de l'escalier	194
Figure 18 - Photographie de groupe du Premier Congrès préhistorique de France à Périgueux (26 septembre 1905)	194

Table des tableaux

Tableau 1 - Tableau des membres titulaires de la SHAP en 1874.....	186
--	-----

Table des abréviations

Arch. Dép. Dordogne : Archives départementales de la Dordogne

Arch. Mun. Toulouse : Archives municipales de Toulouse

Biblio. SHAP : Bibliothèque de la Société Historique et Archéologique du Périgord

BSHAP : Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord

BSPdF : Bulletin de la Société Préhistorique de France

CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques

Doc. MAAP : Documentation du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord

ICOM : International Council of Museums (Conseil international des musées)

MAAP : Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord

SAF : Société Archéologique Française

SHAP : Société Historique et archéologique du Périgord

SPdF : Société Préhistorique de France

Introduction

« La terre Périgorde nous a pieusement conservé leurs dépouilles fossilisées, leurs armes, leurs objets mobiliers utilitaires ou décoratifs, afin que les enfants des Hommes pussent un jour connaître l'Histoire de la terre maternelle et magnifier les souverains ancestraux de l'Homme de la pierre taillée à notre grand-père des civilisations modernes ! »¹

Chef de Brigade des Postes de Bergerac² et préhistorien amateur, Lucien Lussus narre dans le court essai littéraire duquel est extraite cette citation, son rapport avec la science préhistorique. Il est question dans cet écrit de transmettre son attachement à sa terre périgourdine et son goût pour la Préhistoire, comme elle lui a été transmise par les anciens. Ces questions de transmission du savoir et de maintenir en vie un héritage millénaire sont d'une importance cruciale dans la mise au jour de la grande antiquité de l'Homme. L'attachement à cette recherche prend tout son sens, notamment en Périgord. Cette passion nourrit les amateurs périgourdins, dès le XIX^e siècle. Ce sont les découvertes de ces pierres taillées, ces ossements, ces cavités singulières dans un environnement commun qui provoquent l'intérêt de fouilles et de mise au jour d'un passé lointain. La « terre Périgorde », obtient ses lettres de noblesse de région mondiale de la Préhistoire au cours du XIX^e siècle. Recelant de sites préhistoriques nombreux³, elle est la terre de passionnés. La passion de la fouille, décrite par Lucien Lussus, repose dès le XVII^e siècle, sur celle des *Antiquaires* ; des voyageurs, des diplomates, ou des savants ; témoins de l'évolution des temps. Ils cherchent à sonder la terre ou simplement acheter et échanger des objets dits antiques. Ainsi, des étagères poussiéreuses, renfermant des richesses « gauloises », « romaines », « médiévales », et « contemporaines »⁴, commencent à magnifier une histoire. L'élargissement de ces collections conduit à l'élaboration d'une science de la recherche ; l'Archéologie ; et ses institutions, à l'aube du XIX^e siècle⁵.

Ainsi, face à l'accroissement des collections, des lieux spécifiques pour garder en mémoire sont privilégiés. Les musées deviennent ces lieux privilégiés pour regrouper des

¹ Arch. Dép. Dordogne : 2 J 1099 - Lucien Lussus, *Comme je vins à l'archéologie préhistorique*, 30 octobre 1934, p.3.

² CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Compte-rendu de la douzième session, Toulouse – Foix*, Paris, Bureau de la Société Préhistorique française, 1937, p.49. Ce sont les seules informations sur l'auteur. Il est mentionné comme membre titulaire de ce congrès.

³ Cartes des sites de la Préhistoire en Dordogne, LACHAISE Bernard (dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 2000, p. 22. (Cf. Annexe 1.1)

⁴ Je m'emploie à mettre entre guillemets ces adjectifs périodisant les objets, car ce sont des nominations à prendre avec précaution. La nouvelle périodisation de l'Histoire par la Préhistoire, une analyse plus scientifique des sujets, ou encore le trafic de faux, remettent en cause la véritable nature de ceux-ci.

⁵ GRAN-AYMERICH Ève, *Naissance de l'archéologie moderne 1798-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

histoires. Le XIX^e siècle est le siècle par excellence pour étudier la naissance des musées, mais également pour travailler autour la naissance des nouvelles sciences. Par conséquent, mon sujet pour ce mémoire, s'intitule « *Le Périgord au temps des mammouths : mise en histoire et en patrimoine d'une nouvelle discipline (1828-1905)* »⁶. Mon intitulé reprend volontairement en le détournant, le titre, faisant sourire l'historien aujourd'hui ; *La France au temps des mammouths*⁷ ; ouvrage collectif paru en 1969, et néanmoins scientifique avec la contribution par exemple d'André Leroi-Gourhan (1911-1986)⁸, ou encore Annette Laming-Empeire (1917-1977)⁹.

Ce titre soulève de nombreuses questions qu'il est nécessaire de définir. Le Périgord, est ; outre une aire géographique de recherche qu'il s'agit de préciser ; un symbole dans l'imaginaire collectif et une réalité. En effet, ce terme vient du peuple gaulois *Petrocorii*¹⁰, habitants de la région entre la Dordogne et la Vézère, avec comme capitale *Vésunna*, l'actuel Périgueux. Le Périgord n'est pas un ensemble homogène, il a une très grande diversité de paysages. Situé dans le sud-ouest de la France, il s'intègre dans le bassin aquitain, au voisinage de la Charente et de la Haute-Vienne au nord et nord-est, du Lot et de la Corrèze à l'est et au sud-est, de la Gironde et du Lot-et-Garonne pour l'ouest et le sud-ouest. L'éloignement avec les grandes métropoles l'a maintenu dans un certain isolement¹¹. Au XIX^e siècle, sa population est à 91 %¹² dite rurale, avec un apogée démographique en 1851, de 509 789 habitants¹³. L'emploi du mot « *mammouths* » associé au Périgord peut faire sourire,

⁶ Il s'agit du volume deux de mon premier mémoire, qui reprend le même titre. Je m'attache dans ce volume à mettre davantage en réalité la théorie, en incarnant mon sujet dans la SHAP et le MAAP. Aussi, pour ce présent volume, je bénéficie de nouvelles sources majeures de la SHAP et du MAAP.

⁷ COLLECTIF, *La France au temps des mammouths*, Paris, Hachette, 1969.

⁸ Éminent préhistorien du XX^e siècle, il participe au renouvellement de la science préhistorique avec de nouvelles méthodes de fouilles archéologiques. Il rédige de nombreuses publications à vocations programmatiques pour rénover les techniques ; *Les Fouilles préhistoriques. Techniques et méthodes*, Paris, Picard, 1950. La science lui doit de passionnants travaux, sur l'art pariétal, grâce à des approches novatrices.

GROENEN Marc, *Pour une histoire de la Préhistoire*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 1994, p. 453.

COYE Noël, « Une discipline en reconstruction : la préhistoire française de la première moitié du XX^e siècle », *Le Genre humain*, 2011, n° 50, p. 204.

⁹ Décédée à la suite d'un brutal accident au Brésil, elle laisse derrière elle, des travaux les plus ambitieux et féconds de la recherche préhistorique française et américaniste du XX^e siècle. Elle est parvenue à créer et animer la recherche préhistorique en Amérique du Sud. Parmi ses contributions, il est nécessaire de citer son catalogue des techniques adjointes à l'archéologie : la datation radiocarbone ou encore la prospection magnétique. Elle parvient à révolutionner sa discipline par des études historiques des origines de celle-ci ; *La Découverte du passé*, Paris, Picard, 1952.

¹⁰ En gaulois. Il veut dire « *le peuple des Quatre armées* ». Il peut être employé également le terme *Péthrocores*.

¹¹ AUDRERIE Dominique, *Connaître le Périgord*, Luçon, Éditions Sud-Ouest, 2001, p.3.

¹² LACHAISE Bernard (dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 2000, p.249.

¹³ *Ibid.*

il renvoie à un imaginaire collectif et non-détachable de la Préhistoire. C'est le symbole chimérique de cette période, ce géant chassé et craint par les Hommes préhistoriques¹⁴. La vision fantasmée de la traque du mammoth est le fil conducteur des mythes relatifs à la Préhistoire dans l'inconscient collectif : les âges sauvages de notre existence où des animaux gigantesques et effrayant règnent sur la Terre, sillonnée par des « *humains fragiles* »¹⁵. Mon choix d'employer ce terme réside à dessein dans l'imaginaire qu'il suscite et par son impact. De cette manière, le terme *Préhistoire*¹⁶ est sous-jacent. Connue de tous, la Préhistoire représente une immense période fossile et muette – « *aucun message ne sort de sa bouche de pierre* »¹⁷. La place assignée à la Préhistoire est la frontière entre l'inhumain et l'humain. Objet de curiosité et d'exotisme, la Préhistoire s'emploie à retracer la vie des premiers Hommes à partir d'outils, d'instruments, de dessins collectés et décrits grâce aux fouilles. Au XIX^e siècle, la définition touche aux cadres établis, rigoureux et définis par la pensée biblique : « *PREHISTORIQUE : temps qui ont précédé les documents historiques, c'est-à-dire les documents écrits. On s'est aussi servi du mot antéhistorique, mais le préfixe ante signifiant avant ou contre, antéhistorique peut s'interpréter antérieur ou s'opposer à une histoire. Le préfixe pré- ayant un sens plus déterminé, préhistorique ne signifie qu'avant l'histoire.* »¹⁸ Ses sources ne sont pas, certes écrites, mais elles n'en existent pas moins. C'est à travers le positionnement des abris sous roche, la nature des arts et leurs significations¹⁹, la fabrication

¹⁴ Il est admis depuis de longues années que le mammoth et l'Homme n'ont eu que très rarement des confrontations directes. Ses chasseurs ont privilégié des proies plus accessibles. Il a préféré l'observer, le figurer, et le peindre. Or, en Périgord, les mammoths n'ont pas été nombreux, plus de trois-cents mammoths pariétaux sont recensés dans la région.

<https://www.hominides.com/html/dossiers/chasse-prehistoire.php>

¹⁵PATOU-MATHIS Marylène, *Histoires de mammoth*, Paris, Fayard, 2015.

PAILLET Patrick, « Le mammoth de la Madelaine (Tursac, Dordogne) », *Paleo*, n°22, 2011, p. 223-270.
PLASSARD Jean, *Rouffignac. Le sanctuaire des mammoths*, Paris, Le Seuil, 1999.

¹⁶ Tout le long du mémoire, un dédoublement de sens peut se créer entre le terme « *préhistoire* » et « *Préhistoire* ». L'emploi du mot sans majuscule renvoie à la discipline, *a contrario*, la majuscule désigne la Période. BON François, *Préhistoire, la fabrique de l'homme*, Paris, Seuil, 2009, p.9.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ MORTILLET Gabriel (de), *Tableau Archéologique de la Gaule*, Paris, Ernest Leroux, 1875.

¹⁹ Nous pouvons nous demander si la notion d'art est applicable aux représentations graphiques de nos ancêtres. Aujourd'hui, nous ne savons toujours pas les raisons qui ont poussé ces Hommes à créer ses peintures ou à tailler des sculptures. Les hommes et les femmes préhistoriques se sont exprimés avec différents supports et de manières différentes. Il y a l'art pariétal, que nous retrouvons en profondeur, dans les grottes. C'est l'art des grottes ornées. Également, nous retrouvons l'art rupestre, qui quant à lui prend place dans les abris sous roche, à l'air libre. À cause des intempéries, ce sont principalement les gravures que nous pouvons observer encore. Enfin, l'art mobilier, les objets transportables et ornées : sculptures, gravures, armes, outils ... Ils se trouvent dans des gisements préhistoriques, et donc rarement dans des grottes.

FRITZ Carole (dir.), *L'art de la Préhistoire*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2017. Il s'agit de l'ouvrage majeur sur l'art préhistorique. Il réactualise de manière ambitieuse et à l'échelle mondiale les connaissances sur ces arts.

des outils que les préhistoriens parviennent à postuler sur des phénomènes et à établir des principes : ce sont leurs sources. Par conséquent, mon sujet a pour but de comprendre un moment précis de la mise en histoire et en patrimoine de la Préhistoire, à partir de l'étude de différentes institutions. Cette dernière notion est complexe à définir, et elle se doit d'être étudiée en prenant en compte sa définition dans la période étudiée.

La mise en histoire aboutit avec la création de musées. Ils constituent sa protection et sa conservation. Quant au patrimoine, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, il diffère du XIX^e siècle. Il faut noter l'élargissement considérable du terme, un « *tout patrimoine* »²⁰, qu'emploie l'avocat, essayiste et érudit périgourdin, Dominique Audrerie²¹. À la veille de la Révolution -les premières grandes mesures pour le patrimoine-, cette notion est balbutiante et est quasi sacrée, avec une unique transmission du père au fils, *patrimonium*²². L'extension au XIX^e siècle de l'idée de patrimoine est complexe à saisir, cependant, je vais m'attacher à contextualiser ses données dans ce mémoire. La mise en patrimoine et en histoire de la Préhistoire signifie pour la société périgourdine, une nouvelle forme d'identité dans l'espace régional. Cette préservation passe par la création de musées et de sociétés savantes, perçus d'une utilité fondamentale pour conserver en mémoire un nouveau mais très ancien passé mis au jour et en contribuant, conjointement, à la recherche scientifique. Ce travail de réflexion passe dans notre cas, par l'étude précise de deux institutions périgourdines : le Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, créé en 1835, et de la Société Historique et Archéologique du Périgord, fondée en 1874 ; situés tous deux à Périgueux. Leurs fondations sont caractérisées par le travail acharné d'amateurs, investissant leurs temps de repos à fouiller, inventorier, et participer aux avancées scientifiques nationales. Dès les premières découvertes, ils s'impliquent dans la nécessité de préserver une richesse historique et exploitable en Périgord. Ces deux institutions périgourdines sont liées, car elles sont intrinsèquement inséparables dès leurs créations. La SHAP est créée, dans un second temps, par les mêmes individus œuvrant pour le musée. Elle prend une place particulière dans les bâtiments du musée et dans l'esprit collectif²³. De plus, les musées se développent, au XIX^e siècle, grâce à une large politique patrimoniale et par « *une sensation accrue du public au passé et à la mémoire* »²⁴. Il faut également s'interroger sur l'enjeu des acquisitions. Elles deviennent nécessaires pour garder

²⁰ AUDRERIE Dominique, *Questions sur le patrimoine*, Bordeaux, Confluences, 2003, p. 13.

²¹ Dominique Audrerie est également l'actuel président de la Société Historique et Archéologique du Périgord, depuis 2018.

²² Qui signifie « *héritage du père* ».

²³ Aujourd'hui, la SHAP et le MAAP ne partagent plus les mêmes locaux.

²⁴ BADET Claude, COUTANCIER Benoît, MAY Roland (dirs.), *Musée et patrimoine*, Paris, Les Éditions du CNFPT, 2000, p. 11.

en mémoire une Histoire du Périgord. Notre sujet obéit à des contextes géographiques, politiques, culturels et sociaux différents, se cristallisant dans la période étudiée.

Le Périgord est ainsi le territoire au centre de ma recherche. L'historienne, Anne-Marie Cocula-Vaillières, précise dans son introduction à son *Histoire du Périgord*²⁵ l'ambivalence du couple Dordogne-Périgord et Périgord-Dordogne²⁶. Les deux territoires se confondent. La Révolution Française questionnant les rapports entre le pouvoir central et les autorités locales, va faire table rase des provinces de l'Ancien Régime et décréter de nouvelles régions²⁷. Le Périgord devient la Dordogne, toponyme légitimé par la rivière qui la traverse. Elle reprend, la presque totalité du Périgord, soit 9 225 km²²⁸. La déposition administrative du terme Périgord ne l'empêche pas d'exister auprès de la population et des textes. C'est un terme dominant. On peut parler également des quatre couleurs du Périgord : le Périgord Blanc (autour de Périgueux et de la vallée de l'Isle), le Périgord Noir (Sarlat, la vallée de la Vézère et la Dordogne, avec la principale concentration de sites préhistoriques), le Périgord Pourpre (Bergerac et ses vignobles) et le Périgord Vert (Nontron à Excideuil, le parc naturel régional Périgord). Ainsi dans cet écrit, les deux termes sont employés de façon indifférente et informelle. Cependant, il ne s'agit pas d'effectuer « *un aller-retour entre deux noms qui se confondent mais du cheminement d'un changement d'identité inachevé* »²⁹. Mon sujet se place dans une période de changement et d'acceptation du nouveau terme, Dordogne, alors que la désignation de Périgord reste très ancrée jusqu'à aujourd'hui. Le vocable Périgord, ne peut s'effacer après une existence de plusieurs centaines d'années. Il s'agit, également, du terme le plus employé par les acteurs rencontrés dans les sources ; le Musée et la Société reprennent la nomination Périgord et non Dordogne.

Les hommes du Périgord, les Périgourdins rencontrés dans ma recherche, tiennent une place singulière dans les premières interprétations de l'homme fossile et de sa place dans leurs collections en Dordogne. Les bornes chronologiques choisies permettent de travailler en amont de la discipline Préhistoire, instituée à la fin des années 1850, et au commencement des premières interprétations scientifiques de l'ancienneté de l'Homme. Pour ce faire, il est nécessaire d'effectuer un travail de contextualisation afin de cerner au mieux les enjeux et la

²⁵ COCULA-VAILLIÈRES Anne-Marie, *Histoire du Périgord*, Quintin, Gisserot, 2019, p.7-9.

²⁶ Aujourd'hui, ce phénomène est semblable dans d'autres régions de France, comme avec le Lot avec le *Quercy*.

²⁷ L'Assemblée constitution met en place le décret du 14 décembre 1789, fixant la création de 44 000 municipalités, sur le territoire des anciennes paroisses. La loi du 22 décembre 1789 crée les départements et les fixe au nombre de 83 le 26 février 1790.

<https://francearchives.fr/article/256318841>

²⁸ AUDRERIE Dominique, *op. cit.*, 2001, p.3.

²⁹ COCULA-VAILLIÈRES Anne-Marie, *op. cit.*, p.7.

place des autorités locales et nationales sur les questions d'archéologie, de musée et de patrimoine. L'année 1828 correspond aux premières lettres envoyées – et disponibles dans le fonds du musée des Archives départementales de la Dordogne³⁰ – de la part du Préfet de la Dordogne à différents ministères, pour demander des subventions afin de subvenir à la création d'un musée à Périgueux. Celle de 1905, quant à elle, symbolise le parachèvement de la première phase d'institutionnalisation de la Préhistoire en Périgord. Paris porte un regard neuf sur la Province. La capitale et ses alentours sont déjà un haut-lieu de la Préhistoire par leurs différentes sociétés historiques et musées qui se créent à la fin du XIX^e siècle, comme le *Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye* (1867) ou encore la *Société d'Anthropologie de Paris* (1859). Les principales hypothèses autour de la préhistoire sont mises au jour dans la capitale. Cependant, leurs auteurs ont besoin de la validation par les scientifiques ou amateurs provinciaux pour pérenniser leurs associations. C'est ainsi que la *Société Préhistorique de France* fondée en 1904, choisit Périgueux, capitale du Périgord pour confirmer la création de la société. Puis, en septembre 1905 se tient le Premier Congrès Préhistorique de France à Périgueux, consacrant l'importance du département dans la recherche scientifique préhistorique.

Le XIX^e siècle, dans lequel s'inscrit la naissance de la Préhistoire est une période si foisonnante. Les transformations politiques, sociales et culturelles, qu'il connaît nécessitent de s'y attarder. Politiquement, le XIX^e siècle est un siècle en mouvement. Se succèdent une monarchie, une monarchie constitutionnelle, une république, un empire et enfin une nouvelle république³¹. Progressivement, l'urbanisation progresse face au monde rural. Des millions de ruraux sont mal alphabétisés³², alors que des avancées scientifiques majeures transforment les sciences. La première moitié du XIX^e siècle est celle des *romantiques*, ceux qui privilégient l'expression du moi et de la sensibilité face à la tradition classique et au rationalisme des Lumières. Les romantiques apportent de nouveaux cadres de réflexion. La Révolution a posé les jalons d'une nouvelle rupture, dont la réflexion romantique s'empare. Elle se tourne vers l'Histoire qui devient le « *théâtre de l'imaginaire romantique celui dans lequel se déploient les rêveries nostalgiques d'une génération angoissée par la précipitation des événements depuis*

³⁰ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Musée de Périgueux

³¹ On rappelle pour mémoire les différents régimes politique qui se succèdent : la Restauration de 1815 à 1830 avec Louis XVIII (1815-1824) et Charles X (1824-1830), la Monarchie de Juillet de 1830 à 1838 par Louis-Philippe I^{er}, la Seconde République de 1848 à 1851 avec à sa tête Louis-Napoléon Bonaparte puis le Second Empire de 1852 à 1870 de Napoléon III, pour finir avec la Troisième République (1870-1940).

³² BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVÉ André, *La France au XIX^e siècle. 1814-1914*, Paris, Presses Universitaire de France, 2014, p.27.

l'époque révolutionnaire. »³³ Victor Hugo (1802-1885)³⁴ est l'une des figures de proue de cette Histoire. Dans *La Légende des siècles*³⁵, l'écrivain symbolise le poids du passé pesant sur le destin des Hommes. L'Histoire n'est pas seulement une idéalisation du passé, mais elle est aussi une hantise ou une nostalgie tragique. C'est alors une France cultivée se sensibilise par la littérature ou par des productions savantes à l'Histoire. Une nouvelle génération de savants et d'érudits favorise les sciences et leurs progrès par une dynamique neuve. Se dégagent alors une nouvelle élite, les notables³⁶. On peut parler d'une France des privilégiés, celle qui est proche du pouvoir, du monde économique, monopolisant les pouvoirs régionaux et locaux. Les notables sont au sommet de la pyramide sociale³⁷. Pour François Guizot (1787-1874) ; personnalité politique marquante du XIX^e siècle ; « *le pouvoir politique doit être exercé par des hommes qui ne se limitent pas à leurs intérêts matériels immédiats, qui ont une culture assez vaste pour embrasser les intérêts généraux des notables* »³⁸. Les protagonistes sont des érudits et/ou des fonctionnaires. Cette culture résulte du goût de la recherche et de la découverte. L'Archéologie est favorisée par cette nouvelle émulation de savoirs entremêlée aux décisions politiques. L'engouement national et la fascination donnée aux ruines permettent de créer de nouvelles méthodes spécifiques. La science archéologique dégage ses propres principes théoriques et invente un langage³⁹ propre. Napoléon III (1808-1873)³⁹, l'empereur des archéologues, constitue de nombreuses commissions, recherches, financements autour de l'archéologie nationale. Passionné par l'archéologie, il lance des campagnes de fouilles décisives : Alésia, Gergovie, le Palatin⁴⁰. Il fonde également le *Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye* en 1867 et écrit une *Histoire de Jules*

³³ DEMIER Francis, *La France du XIX^e siècle. 1814-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p.146.

³⁴ Poète, dramaturge écrivain français, c'est l'un des écrivains fondamentaux et prolifiques de la littérature. Son implication dans la préservation des monuments est primordiale. *Guerre aux démolisseurs !* (1825-1832) et *Notre-Dame de Paris* (1831) sont des cris de colère contre les destructions et des démonstrations d'amour pour l'architecture national et les monuments du Moyen Âge. Il va même réclamer une loi pour la protection des monuments.

LASTER Arnaud, *Victor Hugo*, Paris, Éditions Belfond, 1984.

³⁵ Il s'agit d'un recueil de poèmes écrits par intermittence entre 1855 et 1876.

³⁶ GARRIGUES Jean, LACOMBRADÉ Philippe, *La France au XIX^e siècle. 1814-1914. Chapitre 2 – Le temps des notables*, Paris, Armand Colin, 2019, p. 44-52.

³⁷ DEMIER Francis, *op. cit.*, p.172.

³⁸ DEMIER Francis, *op. cit.*, p.171.

³⁹ Charles Louis Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}, est le premier président de la République Française et le second et dernier empereur des Français. Entre Empire autoritaire et Empire Libéral, Louis Napoléon Bonaparte joue un rôle important dans la mise en œuvre d'une archéologie nationale.

⁴⁰ Son intérêt pour l'archéologie est à la fois personnel et politique. La recherche d'Alésia symbolise l'affirmation de sa vision d'une identité nationale autour de la figure des Gaulois et notamment autour de Vercingétorix.

BRUNAUX Jean-Louis, *Vercingétorix*, Gallimard, 2018.

CITRON Suzanne, *Le Mythe national. L'histoire de France en question*, Paris, Éditions ouvrières, 1991.

César⁴¹, un ouvrage se voulant scientifique et reprenant les dernières avancées archéologiques et historiques. C'est dans ce contexte propice que les Gaulois sont à la mode, que se dessine un nouveau champ autour de la transmission des nouvelles approches. Les savants et les érudits se retrouvent autour de sociétés scientifiques et savantes. Elles s'organisent pour la création d'importantes collections, ou bien même pour établir des mémoires communes, grâce à des fouilles collectives. Arcisse de Caumont (1801-1873)⁴² renouvelle la connaissance et le classement de l'architecture médiévale par ses travaux mais également par la création de différentes sociétés. Il crée en 1824, la *Société des Antiquaires de Normandie*⁴³, apportant un renouveau dans le paysage scientifique. Il fonde, également, la *Société française d'Archéologie*⁴⁴, en 1834. Elle a pour but de s'intéresser à l'existence d'un patrimoine jusque-là délaissé, ou maltraité au fil des épisodes révolutionnaires. Il participe à la création de congrès d'Archéologie en Province dès 1834, afin de lutter contre l'hégémonie parisienne de la recherche et la centralisation par les Académies et les Universités. Ainsi de la première moitié du XIX^e siècle jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, la Province et ses sociétés savantes parviennent à former des corps scientifiques conséquents, sans se conformer aux écrits de la Capitale. C'est dans ce contexte de dissonances, qui se dévoilent tout le long du siècle que la Préhistoire va éclore, auprès d'érudits qui scrutent leurs terres à la recherche de ses secrets. Le Périgord rejoint le contexte français du XIX^e siècle par cette profonde croyance en la science au détriment de l'esprit religieux. Cependant, la croissance démographique de ce territoire ne s'accompagne pas d'une modernisation en dépit d'un début de désenclavement. Dans cette volonté nationale de réfléchir sur l'Histoire des sociétés, les recherches archéologiques en Périgord commencent assez tôt. Les travaux de François Vatar Jouannet (1765-1845)⁴⁵, le *Grand-père de la Préhistoire* pour l'historiographie

⁴¹ Paru chez Plon entre 1865 et 1866, il en assure la direction. Alfred Maury ou encore Prosper Mérimée se joignent à lui.

⁴² Père de l'archéologie médiévale en France, il parvient à créer plusieurs sociétés fondamentales dans le paysage scientifique et archéologique.

JUHEL Vincent (dir.), *Arcisse de Caumont (1801-1873). Érudit normand et fondateur de l'archéologie française, Actes du colloque international organisé à Caen du 14 au 16 juin 2001 par la Société des antiquaires de Normandie*, Caen, Société des antiquaires de Normandie, Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, t. 60, 2004.

⁴³ Créée en 1824, elle reprend le modèle anglo-saxon. Elle devient peu à peu le modèle provinciale de référence des sociétés savantes, lesquels ont réussi à contribuer à l'histoire et à l'archéologie, aussi bien localement que nationalement.

<https://antiquaires-de-normandie.org/spip.php?rubrique1>

⁴⁴ Dès les débuts de sa fondation, la société a eu pour but de découvrir et conserver un patrimoine architectural, qui a évolué en ses termes aujourd'hui.

<http://www.sf-archeologie.net/>

⁴⁵ Statisticien et archéologue français, originaire de Rennes, il devient conservateur à la Bibliothèque de Bordeaux, puis professeur au collège de Périgueux, lui permettant d'observer le territoire périgourdin. CLEYET-MERLE Jean-Jacques, « François de Jouannet », *Paléo. Hors-série*, n° 1, 1990, p. 7-8.

contemporaine⁴⁶, se heurte une monopolisation parisienne de la recherche. En effet, c'est l'un des premiers à suggérer de nouvelles interprétations des fossiles. Il parvient à comparer des silex trouvés sur les plateaux du site de Badegoule⁴⁷ à des silex trouvés sur les versants de la vallée de la Vézère. Jouannet est très au fait des travaux ethnographiques de son époque, et se pose la question de la fonction des sites découverts. Il conclut à leur grande antiquité et émet l'hypothèse de l'antériorité de ses silex dans un article « Antiquités gauloises », paru dans la revue *Calendrier des corps administratifs, juridiques et militaires du département de la Dordogne* en 1818⁴⁸. Cette revue est peu diffusée et sa pensée novatrice reste alors dans des cercles très fermés d'érudits. La Préhistoire n'existe pas encore, mais il parvient à l'élaborer la notion. Or, mettre à jour un passé très ancien revient à bousculer la chronologie biblique établie depuis des siècles. Le XIX^e siècle apparaît comme la rupture de cet ordre établi. Comme le formule l'historienne Nathalie Richard, « *l'histoire la plus ancienne de l'humanité était un sujet de recherche dont s'empara aussi l'archéologie nationale* »⁴⁹. C'est un singulier directeur des Douanes d'Abbeville (Somme), Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes (1788-1868)⁵⁰, qui va bousculer la rigidité de la chronologie et parvenir à exposer la place de l'Homme sur des échelles de temps géologiques conséquentes à la fin des années 1850. « *Son existence ayant été reconnue, la préhistoire devait désormais être inventée* »⁵¹. Le champ disciplinaire de la Préhistoire repose sur l'ambition de reconstituer la vie passée à partir de fouilles archéologiques. En parallèle, le questionnement sur l'identité historique se concrétise par la création de musées et/ou d'une société savante.

Ainsi, ma recherche se place dans la période d'émergence et de début d'affirmation de la Préhistoire, mais également dans une période de fondation de musées. L'intérêt de ce sujet s'est construit autour d'un attrait personnel et d'une volonté d'aborder un sujet très peu traité, replaçant à l'échelle nationale l'importance du Musée du Périgord et la Société Historique et Archéologique du Périgord, au-delà des découvertes préhistoriques périgourdines, qui sont déjà renommées.

Ce travail s'appuie sur un cadre théorique et sur une bibliographie en renouvellement. Je m'insère dans un champ de recherche, constamment mise à jour par de nouveaux travaux,

⁴⁶ CHEYNIER André, *Jouannet grand-père de la préhistoire : Rennes, Paris, Périgueux, Bordeaux, Brive, Chastrusse Praudel et Cie*, 1936.

⁴⁷ Abri naturel sur la commune de Beauregard-de-Terrasson, en Dordogne.

⁴⁸ CLEYET-MERLE Jean-Jacques, « François de Jouannet », *Paléo*, 1990, p. 7-8.

⁴⁹ RICHARD Nathalie, *L'invention de la préhistoire, une anthologie*, Paris, Presses Pocket, 1992, p. 8.

⁵⁰ Fondateur de la Préhistoire, il devient directeur des douanes d'Abbeville en 1825. Il se forge l'idée de trouver des souvenirs des premiers hommes. La Préhistoire lui doit sa naissance. Il parvient à établir la première distinction entre la période antédiluvienne (paléolithique) et celtique (néolithique).

GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 417-418.

⁵¹ RICHARD Nathalie, *op. cit.*, p. 20.

l'historiographie de la préhistoire. Dès sa naissance, les préhistoriens ont pris à cœur de retracer le développement de leur discipline⁵². Après ce temps des précurseurs, des pionniers, on retrouve celui des fondateurs. L'histoire de la préhistoire se transforme en même temps que le renouvellement même de la discipline. Depuis plus de vingt ans, des chercheurs de toutes disciplines confondues, ont dépassé les simples narrations pour aborder la complexité et la construction de la Préhistoire. Il a un regain d'intérêt pour l'épistémologie de la Préhistoire. Aujourd'hui, l'Histoire de la préhistoire se situe entre une approche historiographique et une approche historique -historiciste- qui se met à l'écart des enjeux propres de la discipline pour en comprendre ses rouages⁵³. Les historiens de la préhistoire développent, désormais, une démarche dite réflexive où la pratique et l'histoire de la discipline s'interrogent mutuellement. Les nouveaux attendus prennent des problématiques différentes : le patrimoine préhistorique, les institutions scientifiques ou encore les politiques publiques de l'archéologie, les positions des élites et le processus d'émancipation de la nouvelle science. Les historiens principaux et auxquels je fais référence sont Arnaud Hurel⁵⁴, Noël Coye⁵⁵ ou encore Nathalie Richard⁵⁶. Pour ce qui est de la Préhistoire en Périgord, il y a beaucoup d'ouvrages -touristiques comme scientifiques-. Les auteurs les plus prolifiques et stimulants sont les préhistoriens Brigitte et Gilles Delluc⁵⁷. Pour ce qui est de l'étude des musées, je m'insère dans le jeune champ de la muséologie. « *Elle en étudie l'histoire et le rôle dans la société, les formes spécifiques de recherche et de conservation physique, de présentation, d'animation et de diffusion, d'organisation et de fonctionnement, d'architecture neuve ou muséalisée, les sites reçus ou*

⁵² CARTAILHAC Émile, « Georges Cuvier et l'ancienneté de l'Homme, histoire de l'anthropologie préhistorique », *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme*, 3e série, 1884, p.27-35. MORTILLET Gabriel (de), *Le Préhistorique, Antiquité de l'Homme*, Paris, Reinwald, 1883.

⁵³ COYE Noël, « Une discipline en reconstruction : la préhistoire française de la première moitié du XX^e siècle », *Le Genre humain*, n° 50, 2011/1, p. 199-220.

⁵⁴ HUREL Arnaud, « L'institutionnalisation de l'archéologie préhistorique en France métropolitaine (1852-1941) et l'Institut de paléontologie humaine Fondation Prince Albert I^{er} de Monaco », Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de Jean-Paul Bled, Paris 4, 2004.

HUREL Arnaud, *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

⁵⁵ COYE Noël, *La Préhistoire en parole et en acte. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

COYE Noël, « Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques (1850-1950) », dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n. 4, 2005, p. 701-707.

COYE Noël, « Une discipline en reconstruction : la préhistoire française de la première moitié du XX^e siècle », *Le Genre humain*, 2011, n° 50, p. 199-220.

⁵⁶ RICHARD Nathalie, « Nouvelles perspectives de l'histoire de la préhistoire », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n°1, 1993, p. 11-12.

RICHARD Nathalie, *L'invention de la préhistoire : Anthologie*, Paris, Presses Pocket, 1992.

RICHARD Nathalie, « L'institutionnalisation de la préhistoire », *Communications. Les débuts des sciences de l'homme*, n° 54, 1992, p. 189-207.

⁵⁷ DELLUC Brigitte, DELLUC Gilles, ROUSSOT Alain, ROUSSOT-LAROQUE Jacques, *Connaître la préhistoire en Périgord*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest, 2009.

DELLUC Brigitte, DELLUC Gilles (dirs.), *Le Périgord préhistorique*, Cognac, Reflets du Périgord, 1993.

choisis, la typologie, la déontologie. »⁵⁸ Cette définition, donnée par celui qui a renouvelé ce champ, Georges Henri Rivière (1897-1985)⁵⁹, offre à la recherche une nouvelle perspective. L'historiographie autour du musée s'est d'abord concentrée autour des problématiques liées à la conservation et à l'architecture. Le bouleversement des théories s'opère en même temps que le développement de la sémiologie et en raison de « *la crise des musées* »⁶⁰ des années 1960. Elle a montré l'élitisme du lieu (fréquenté exclusivement par les classes cultivées) et a pronostiqué sa mort. De ce constat, va naître une sensibilité nouvelle à la recherche du langage et des spécificités du musée. Toutefois, c'est au commencement des théories de Georges Henri Rivière, entre les années 1970-1980, que le renouvellement s'opère totalement. Ses textes ont des impacts profonds sur l'ensemble de l'Europe et des Amériques. Il contribue à la réorganisation de musées et coopère à la création de l'ICOM en 1946. Il s'agit de l'unique organisation des musées et de leurs professionnels à l'échelle internationale. Il en est le premier directeur de ICOM France de 1948 à 1966. Ses fonctions lui permettent alors d'entreprendre une modernisation dans la muséologie. Nous sommes ainsi à l'intersection de plusieurs disciplines. Par son questionnement autour de la place du musée dans la société et l'étude du public, la muséologie s'allie à la sociologie. L'histoire sert à la muséologie afin de comprendre la dimension patrimoniale de l'institution. Ou encore, pour sa mission didactique par les cours et conseils donnés, elle se veut pédagogique et communicante. Le musée devient un média par lequel il est possible d'analyser son environnement et ses cadres de fonctionnement. Les grands domaines d'étude de la jeune discipline, en effet, nous amènent à pouvoir comprendre la gestion, l'identité, la classification et l'utilisation des objets. Ainsi, pour traiter de cette manière le MAAP, je m'appuie principalement sur les ouvrages de Dominique Poulot⁶¹ ou encore l'ouvrage majeur de André Gob et Noémie Drouguet⁶². Concernant les musées préhistoriques, il n'y a pas d'ouvrage spécifique sur le sujet, seulement des passages dans certains ouvrages. Toutefois, la thèse d'Anne Nivart souligne l'élaboration de ces

⁵⁸ RIVIÈRE Georges Henri, *La Muséologie selon Georges Henri Rivière : cours de muséologie, texte et témoignages*, Paris, Dunod, 1989.

⁵⁹ Muséologue français et fondateur du *Musée national des arts et des traditions populaires* à Paris, il joue un rôle crucial dans le monde des musées par ses travaux et ses actions.

COLLECTIF, *Georges Henri Rivière, une muséologie humaniste*, Paris, Éditions Complicités, 2020.

⁶⁰ HERBIN Frédéric, « Introduction. « De la crise du musée à la critique institutionnelle : les circonstances de l'analyse de l'institution muséale au tournant des 1960-1970 » », *Journée d'étude : « Les artistes face à l'institution muséale (fin des années 1960 – années 1970) »*, InTRu, Université François Rabelais de Tours, Tours, 2010.

⁶¹ POULOT Dominique, « Le XIX^e siècle ou le triomphe du musée », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°6, 1993. p. 1648-1657.

POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France XVIII^e – XX^e siècle*, Paris, La Découverte, Paris, 2008.

POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2009.

⁶² GOB André, DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2021 [2007]. Il s'agit de la cinquième édition de l'ouvrage.

nouveaux espaces de culture, mais avec une approche archéologique des objets⁶³. Je ne me place pas dans son prisme de recherche, néanmoins, cette thèse est très utile et pertinente. Le MAAP a été étudié par un de ses anciens conservateur, Michel Soubeyran, mais il n'y a pas d'études spécifiques des collections ou d'une période précise de constitution des collections. Au-delà de l'institution, ce sont les conservateurs qui jouent un rôle clé dans le rayonnement d'un musée et de ses collections. Ici l'ouvrage majeur est celui de Frédéric Poulard et Jean-Michel Tobelem⁶⁴. Très centrée sur le métier actuel, une courte histoire de la profession est utile à notre propos. L'étude de Chantal Georgel portant sur les conservateurs des musées des départements au XIX^e siècle⁶⁵ est décisive pour comprendre les conservateurs du musée du Périgord et la place qu'ils occupent au sein du musée, du département et de la France. Également, l'article de Géraldine Masson⁶⁶, à cheval sur le XIX^e et le XX^e siècles pour la professionnalisation du conservateur, nous donne des pistes de réflexion sur l'avenir du métier en cette fin du XIX^e siècle. Il n'y a pas d'ouvrages ou d'articles centrés sur le métier de conservateur pour des collections préhistoriques. Par ailleurs, pour ce qui est de traiter des sociétés savantes, l'ouvrage de Jean-Pierre Chaline⁶⁷ est fondamental car c'est aujourd'hui l'unique livre complet sur le phénomène de sociabilité et de sociétés savantes. Il est question de retracer par une enquête nationale le phénomène des sociétés savantes. D'autres ouvrages sont parus sur cette activité mais ils se sont le plus souvent des monographies -écrite par les sociétés elles-mêmes- ou bien dans des zones géographiques précises⁶⁸. Enfin, pour définir le patrimoine et étudier l'évolution du terme, l'ouvrage majeur et reconnu est celui de Jean-Pierre Babelon et André Chastel⁶⁹. Il y a eu de nombreuses définitions successives du patrimoine afin de mieux l'appréhender, mais il n'en résulte que

⁶³ NIVART Anne, « De la fouille au musée : les musées de préhistoire : nouveaux lieux, nouvelles fonctions », Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Muséologie, sous la direction de Jacques Maigret, Paris, Muséum national d'Histoire Naturelle, École doctorale Sciences de la nature et de l'Homme – Évolution et écologie, 2004.

⁶⁴ POULARD Frédéric, TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Les conservateurs de musées : atouts et faiblesses d'une profession*, Paris, La Documentation française, 2014.

⁶⁵ GEORGEL Chantal, « Les conservateurs des musées des départements au XIX^e siècle : qui sont-ils ? Une enquête en cours », POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Édition La Documentation française, 2002, p.243-252.

⁶⁶ MASSON Géraldine « Le conservateur de musée de province de la III^e République : vers une professionnalisation ? », *In Situ*, n° 30, 2016.

⁶⁷ CHALINE Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CTHS, 1998.

⁶⁸ BARRERA Caroline, « Les sociétés savantes au XIX^e siècle, une sociabilité exceptionnelle », *Midi-Pyrénées patrimoine*, Éd. Midi-Pyrénéennes, 2004, p.35-40.

TEILLIER Olivier, « Les sociétés savantes en Limousin au XIX^e siècle (1795-1914) », Mémoire de Master, Limoges, Université de Limoges, 2009.

⁶⁹ BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La notion de patrimoine*, Paris, Éditions Liana Levi, 1994.

celle de Babelon et Chastel est la plus ouverte. C'est celle que je retiendrai dans mon développement, et sur laquelle je reviendrai en détail.

Ainsi, comme précisé précédemment, cette recherche s'attache à comprendre dans quelles mesures les bouleversements induits par les découvertes préhistoriques ont conduit à la nécessité de mise en patrimoine en Périgord et quelle place occupe ces amateurs préhistoriens dans la création de nouvelles institutions muséales et savantes.

À une bibliographie empruntant à plusieurs disciplines, s'ajoute un corpus de sources sélectionnées. Ces dernières sont autour des lieux et des acteurs : le MAAP, les conservateurs du musée, les amateurs préhistoriens, les découvertes, la SHAP. Par l'aire géographique de recherche, les sources se concentrent principalement aux Archives départementales de la Dordogne, à Périgueux. Je me suis orientée vers les séries qui se rapprochent le plus, par définition à la recherche : la série M⁷⁰, la série N⁷¹, la série T⁷², ainsi que les fonds privés de la série J⁷³. Les informations collectées se concentrent autour du collectionnisme des premiers protagonistes et pour la fin du siècle ceux que l'on appelle les amateurs préhistoriens. Il est, aussi, intéressant de comprendre la formation d'une discipline au travers d'un dilettantisme admis par les acteurs. Le fonds 1 M 110 « *Congrès Préhistorique de France à Périgueux (1905)* » est à cet égard intéressant, puisqu'il nous permet de situer l'implication des Périgourdins dans le Congrès. En ce qui concerne les lieux accueillant collections et acteurs, j'ai eu accès à la correspondance et aux plans du premier aménagement du MAAP au cours Tourny à Périgueux. Cependant, le fonds le plus important est le 1 T 331 « *Musée de Périgueux : création, personnel, acquisitions, divers (1828-1938)* ». Il rassemble plus de deux-cents lettres, devis, ordonnances, mémoire de travaux, autour du Musée. Il me permet de distinguer des différentes périodes de l'installation du musée, de comprendre des enjeux politiques à certaines périodes, ainsi que la mise en patrimoine de la Préhistoire qui se joue au sein des collections du Musée. Ces sources des Archives départementales sont complétées de celles disponibles à la Bibliothèque de la Société Historique et Archéologique du Périgord. Outre les catalogues du musée et différents livres écrits par ses membres autour de la Préhistoire, j'ai eu accès aux lettres de souscriptions, et à des documents privés, me permettant de situer et de contextualiser la fondation de la société. Enfin, pour le MAAP, j'ai pu consulter un assez grand nombre d'archives, centrées principalement sur la période 1892 à 1905, ce sont des rapports annuels, des devis liés à l'aménagement du musée, etc. Celles-ci me permettent de percevoir l'état du musée avant le tournant du XX^e siècle et de sa

⁷⁰ « Administrations générales et économie »

⁷¹ « Administration et comptabilité départementales »

⁷² « Enseignement général. Affaires culturelles. Sports »

⁷³ « Documents divers, entrés par voie extraordinaire »

réorganisation. J'ai, également, fais usage du travail fourni par la bibliothèque universitaire de Toulouse *Tolosana*, au travers du corpus d'archives des préhistoriens en Midi-Pyrénées⁷⁴. Ce travail collaboratif entre différentes institutions me permet d'avoir accès à certaines correspondances entre des préhistoriens toulousains et périgourdins. Seulement, une dizaine de lettres m'intéressent, mais la richesse de ce fonds peut être étudiée avec plus de profondeur. Par ailleurs, j'utilise des sources disponibles en ligne grâce au travail de la Bibliothèque nationale de France. Ce sont principalement les bulletins des différentes sociétés rencontrées dans le mémoire ou encore les catalogues du Musée et les rapports et les délibérations du Conseil général de la Dordogne (1842-1945).

Cette recherche m'amène donc à me questionner sur l'influence patrimoniale et historique de la discipline préhistoire au regard de différentes institutions culturelles périgourdines. Mon but n'est pas de réaliser une monographie du musée, ou de faire l'histoire de la préhistoire en Dordogne, mais davantage, de comprendre un moment donné du Musée et de la préhistoire en Périgord. La période est celle des balbutiements, des premières interrogations et mises en pratique.

Dans un premier temps, je vais m'attacher à étudier la transition entre les cabinets de curiosités et la naissance des institutions muséales au regard du travail des celtomanes périgourdins, des personnalités politiques. La création du Musée en 1834 et les mesures de François Guizot symbolisent le passage à une prise de conscience d'un patrimoine singulier. Par la suite, je vais observer à travers la naissance de la discipline préhistoire à l'échelle nationale et à l'échelle départementale, le rôle d'un conservateur de musée ; au lendemain du bouleversement scientifique ; et la nécessité de mettre en patrimoine les découvertes locales face à la Capitale. Dans une troisième partie, la Société Historique et Archéologique du Périgord est au cœur de ma réflexion. L'objectif est d'observer cette nouvelle démocratie scientifique localiste et sa place dans la mise en histoire de la Préhistoire et du Périgord. Enfin, dans une quatrième et dernière partie, il est question d'étudier le musée du Périgord, dans sa refonte architecturale et organisationnelle, dans le but de montrer les objets majeurs de ses fonds. Il s'agit d'un long travail des conservateurs préhistoriens, dans un contexte national scientifique révolutionné par une volonté de moderniser et de centraliser les connaissances préhistoriques.

⁷⁴ <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/corpus/archives-prehistoriens>

Partie I. Des cabinets de curiosités à la naissance de l'institution muséale : des amateurs et leur appel à l'État pour sauvegarder le patrimoine singulier en Périgord (1828-1859)

Gabinetto, studio, studiolo, museo, wunderkammer, kunstammern, kunstkabinett, ces vocables, de langues différentes, ont la même définition. Il s'agit du cabinet de curiosité, ce lieu où l'on rassemble des collections particulières et singulières, dès le milieu du XVI^e siècle. Ces cabinets sont des passions authentiques sous l'Ancien Régime. Ils sont des lieux d'étude, de méditation et privatif où sont rassemblés et classés des objets de nature différente : des minéraux (des pierres précieuses, des fossiles, etc.), des animaux (empaillés ou séchés, des coquillages, des carapaces, des dents, etc.), des végétaux, des objets créés par l'Homme (antiquités), des objets d'art, des instruments scientifique ou encore des objets ethnographiques. Apparus à la Renaissance, ils sont les prémises de petits musées scientifiques. Ces curieux partagent, en dépit de leurs disparités sociales et géographiques, l'envie de réunir tout ce que la Création offre comme raretés et merveilles. Ces microcosmes composent une image du monde, offrant l'occasion de réfléchir, de le comprendre et de l'admirer.⁷⁵ Ils jouent un rôle important dans l'essor des sciences archéologiques et dans la conservation. Progressivement, ils créent un champ de connaissances détaché du dogme religieux, et une grande passion pour l'Histoire et les sciences en général. Ils se muent en collections spécialisées dès le XVIII^e siècle, ouvrant la voie aux musées. Ces collectionneurs sont de véritables passionnés, des amateurs observateurs, perspicaces et consciencieux - pour certains. Ces curieux sont issus des mêmes milieux aisés : des membres de la noblesse ou de la grande bourgeoisie. En Périgord, au début du XIX^e siècle, certains érudits, reconnus localement, vont se détacher des collections privées, et s'intéresser à la construction d'un cadre plus rationnel, et ouvert à un public.

⁷⁵ Le site ***curiositas.org*** découle d'un projet de recherche, lancé en 2003, par des enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers et par l'Espace Mendès France, à Poitiers. Après avoir organisé des journées d'études autour du sujet de la curiosité et des Cabinets de curiosités, il a été voulu de créer un site permettant de « *croiser, de réunir et d'enrichir les documents, les informations et les recherches sur la question* ».

I.1. Des collectionneurs « excentriques » : la « celtomanie » en Périgord et le désir de pérenniser les premières collections.

I.1.1. La Celtomanie

Les Celtes, d'ores et déjà, décrits dans les sources écrites grecques et romaines, sont à nouveau étudiés à l'extrême fin du XV^e siècle dans des travaux de généalogies, afin de prouver son ancien lignage : être associé à un ancêtre celte témoigne de la pureté de son sang et de son droit de terre ; « *le sang et la terre : une nécessité d'être Celte* »⁷⁶. Cependant, il faut attendre le XVIII^e siècle pour voir naître une nouvelle appétence pour les Celtes. Le mouvement romantique du XIX^e siècle, soumis à la montée des nationalismes en Europe, sert l'intérêt croissant pour le folklore et l'Histoire. Ainsi, le 9 germinal de l'an XIII (30 mars 1805)⁷⁷, l'Académie celtique est fondée, autour de la personnalité de Jacques Cambry (1749-1807)⁷⁸. Préfet érudit, son ouvrage, *Voyage dans le Finistère*⁷⁹, marque le début de l'ethnologie moderne. La création de l'Académie témoigne « *du désir de rendre compte des réalités spatiales et culturelles du territoire national dans sa diversité, et constitue un premier pas dans la création des conditions de possibilité de l'émergence de l'ethnologie de la France.* »⁸⁰ Il est question de publier diverses notices sur les monuments celtiques, les druides, ou encore l'agriculture celtes et les Gaulois. Leurs travaux sont en majorité linguistiques, tout en privilégiant une pseudo-mythologie celtique. Dès 1811, l'Académie souhaite donner davantage d'importance à l'époque médiévale et devient en 1814, la Société des antiquaires de France, avec une reconnaissance internationale.

Ainsi, la celtomanie repose sur un enthousiasme vivace pour les Celtes. Pour l'historien Marc Décimo, la celtomanie peut se définir selon ces termes : « *l'obsession de voir une trace « celte » un peu partout et en particulier, dans les langues, des individus, les monuments ou les pierres* »⁸¹. Elle illustre l'engouement pour la redécouverte du passé gaulois. Des campagnes de fouilles sont ordonnées pour redécouvrir les vestiges archéologiques et linguistiques de l'ancienne Gaule. Un silex taillé découvert inopinément s'associe à ce mélange d'épopées, du

⁷⁶ LÉONARD Alexis, « « Nos ancêtres les Gaulois » : la celtomanie en France », BURLE-ERRECADE Élodie, NAUDET Valérie (dirs.), *Fantasmagories du Moyen Âge : entre médiéval et moyenâgeux*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2010, p. 183-190.

⁷⁷ HUREL Arnaud, *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p.36.

⁷⁸ DE MATHAN Anne (dir.), « Jacques Cambry. Un breton des Lumières au service de la construction nationale (1749-1807) », *Actes du colloque de Quimperlé, 11-12 octobre 2007*, Brest, Éditions CRBC, 2008.

⁷⁹ CAMBRY Jacques, *Voyages dans le Finistère ou État de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Imprimerie-Librairie du Cercle Social, 1799.

⁸⁰ DE MATHAN Anne (dir.), *op. cit.*

⁸¹ DÉCIMO Marc, « La celtomanie au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 93, 1998, p. 1-40

mythe de l'origine, magnifié dans le mouvement romantisme du XIX^e siècle. La recherche de l'histoire des Gaulois montre qu'il se forge en France comme en Angleterre et en Allemagne une identité nationale qui se matérialise par la découverte d'objets « *anciens* ». ⁸²

Les collections et les cabinets de curiosités sont une première manifestation d'un souci de conservation et d'étude, sous couvert du marché des antiques, en plein essor aux XVIII^e et XIX^e siècles. La celtomanie prend une part importante dans la première moitié du XIX^e siècle. Le patriotisme grandissant et la recherche d'une histoire commune demeurent les clés de la naissance et de la pérennisation de la science archéologique.

1.1.2. Les collectionneurs périgourdins

En effet, ce goût pour les objets et les fouilles s'intensifie, grâce aux différents réseaux érudits. Au-delà de l'image ironique donnée par Gustave Flaubert de *Bouvard et Pécuchet*⁸³ et leur passion pour l'archéologie celtique, la redécouverte de l'Histoire entraîne un essor de groupements savants. Des « *antiquaires* »⁸⁴ celtomanes et curieux sont les héritiers des mentalités de l'époque pré autant que post révolutionnaire. En Dordogne, Henry François Athanase Wlgrin de Taillefer (1761-1833)⁸⁵ est décrit comme le plus grand celtomane périgourdin. Grand collectionneur passionné par les antiquités, il est le pionnier de l'archéologie périgourdine à la charnière du XVIII^e et XIX^e siècles. Maréchal des camps et armées du roi Louis XVI, émigrant lors de la Révolution, il est membre de l'Académie Celtique, dès sa fondation. Il se place dans la lignée de Henri François Jourdain de la Fayardie (1699-1769)⁸⁶. Périgourdin d'origine, il se fascine pour les antiquités très jeune. Jourdain de la Fayardie est l'auteur de *Mémoires sur les antiquités du Périgord*, écrit entre 1759 et 1760, dans lesquelles il décrit les anciens monuments de la ville de Périgueux, par exemple, un dessin de l'amphithéâtre. Wlgrin de Taillefer se place ainsi dans la lignée de ses travaux. Dès son adolescence, il développe un goût pour les antiquités et pour l'élaboration d'un cabinet de

⁸² La celtomanie a été très vite discréditée pour ses publications ineptes et ses fraudes littéraires et historiques. Cependant, elle a permis de détacher l'archéologie classique de l'archéologie préhistorique.

⁸³ FLAUBERT Gustave, *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Alphonse Lemerre, 1881.

Roman inachevé de Flaubert, il raconte une rencontre et une liaison entre deux hommes, décidant de partir à la campagne, s'adonnant à un grand nombre de loisirs. Ces néophytes vont engendrer désastres sur désastres.

⁸⁴ Il faut comprendre ce terme dans son sens ancien. Le basculement s'opère dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec l'émergence de la science archéologique et ses méthodes singulières. Au XIX^e siècle, l'érudite se livre à une étude systématique d'objets en tout genre et des monuments, ou encore le collectionneur d'antiquités.

SCHNAPP Alain, « L'Europe des antiquaires », SCHNAPP Alain, *La conquête du passé. Aux origines de l'Archéologie*, Paris, Carré, 1993, p.121-177.

⁸⁵ Henry François Athanase Wlgrin de Taillefer.

LACOMBE Claude, « Wlgrin de Taillefer (1761-1833), architecte utopiste et pionnier de l'archéologie périgourdine », *Mémoire de la Dordogne*, n° 11, juin 1998, p. 8-19.

⁸⁶ <https://gw.geneanet.org/0419381?n=jourdain+de+la+fayardie&oc=&p=henry+francois>

curiosités. Son cabinet rassemble un certain nombre de médailles et d'objets antiques. Grâce à sa fortune familiale, il se constitue une collection de médailles en or, argent, et bronze, des pièces de monnaie gallo-romaines, des bronzes gaulois, des pierres sculptées gallo-romaines. En 1783, il estime sa collection à plus de 4 000 pièces⁸⁷, disposée dans son château de Villamblard, dans une pièce dédiée, faisant graver sur la porte « *Cabinet d'antiquités* ».⁸⁸ Wlgrin de Taillefer écrit deux ouvrages fondamentaux, intitulés tous deux, *Antiquités de Vésone, cité gauloise remplacée par la ville actuelle de Périgueux, description des monumen[t]s précédée d'un Essai sur les Gaulois* (1821-1826). Il s'agit de la somme de l'ensemble de ses recherches. Il cherche à démontrer l'ancienneté et l'importance du Périgord dans l'Histoire. Je ne peux évoquer Wlgrin de Taillefer, sans parler de son ami et compagnon de recherche, Joseph de Mourcin.

« *Homme curieux et curieux homme* », comme aime à l'appeler Suzanne Gendry dans le BSHAP de 1973⁸⁹, Joseph-Jean-Théophile de Mourcin de Meymy de la Nogarie (1784-1856), est une personnalité périgourdine riche en contrastes⁹⁰. Linguiste et archéologue, il est le fidèle second de Wlgrin de Taillefer. Poursuivant des études de droit à Paris, il y apprend le grec, la langue romane et l'hébreu. Il est un membre de la Société Royale des antiquaires de France⁹¹, dont il devient le vice-président en 1816, au sein duquel il élabore un projet « *pour la conservation des antiquités* »⁹². Il est également membre résidant de l'Académie Celtique, depuis le 10 avril 1815⁹³. C'est à Paris qu'il rencontre Taillefer, lui inculquant la passion pour l'archéologie. En 1808, Wlgrin de Taillefer, prenant demeure à Périgueux, installe ces pièces sous le vomitoire des arènes de Périgueux, nommant le lieu « *Musée vésunien* »⁹⁴. Taillefer

⁸⁷ « *Mon cabinet de médailles contenait 4 à 5 000 pièces presque toutes trouvées à la Cité ou dans quelques autres cantons du Périgord.* » LACOMBE Claude, *op. cit.*, p.11.

⁸⁸ Un catalogue de la collection de médailles de Wlgrin de Taillefer est accessible aux Archives départementales de la Dordogne : *Arch. Dép. Dordogne* : MS 37.

Sans le savoir, il fonde une collection considérable d'objets préhistoriques, et bien évidemment d'éléments médiévaux, antiques, provenant pour la plupart du site de Vésone.

La Révolution le contraint à s'exiler. À son retour, il vend son château en 1809, et s'installe à Périgueux où il achète le terrain autour des vestiges de Vésone, lui permettant d'entreprendre plus facilement des recherches archéologiques.

⁸⁹ GENDRY Suzanne, « Joseph de Mourcin. Homme curieux et curieux Homme. 1784-1856 », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1973, p. 81-122.

⁹⁰ SOUBEYRAN Michel, « Joseph-Jean-Théophile de Mourcin (1784-1856) », *Paléo. Hors-série*, n° 1, 1990, p. 9.

⁹¹ *Arch. Dép. Dordogne* : 2 J 628

⁹² SOUBEYRAN Michel, *op. cit.*, p. 9.

⁹³ *Arch. Dép. Dordogne* : 2 J 628

⁹⁴ GENDRY Suzanne, *op. cit.*, p. 90.

Il a d'abord placé ses collections gallo-romaines dans la Chapelle des Jésuites, place Hoche à Périgueux, en 1804. Le déménagement des collections est dû à la démolition de la chapelle du Collège.

laisse son interlocuteur sous le charme de ses savoirs. Nous pouvons mesurer l'enthousiasme et l'attachement de Mourcin, dans une lettre, écrite à Paris, le 24 décembre 1812 :

« Si je supportai toujours avec peine d'être éloigné de mon pays, je dois avouer que ma privation est plus grande encore depuis que j'ai eu le bonheur d'y jouir de votre aimable et savante société. Oh ! combien m'ont été agréables les trop rapides moments que j'ai passés près de vous ! Avec quel plaisir je me représente encore l'homme savant et laborieux qui sacrifie sa fortune et ses veilles à l'instruction de son pays ! Quelle serait ma joie, me dis-je souvent, si je pouvais un jour l'aider dans ses recherches ! Si je pouvais suivre ses traces ! Peut-être un temps assez heureux viendra ! Peut-être un jour habiterai-je encore l'antique Vésune ! C'est alors que mon esprit s'abandonnera tout entier à cette étude de l'antiquité, qui aurait pour moi tant de charmes !

Voilà, Monsieur, quelles sont souvent mes réflexions, et c'est toujours avec délices que je me représente ces temples antiques, ces vieux chapiteaux, ces frises et ces colonnes qui attestent notre gloire passée... Et comme sans le secours de vos lumières ces monumen[t]s précieux resteraient presque inconnus et seraient une richesse vaine, c'est pour vous que je fais des vœux et que tout Périgourdin doit en faire. Au moins croyez que si jamais je pouvais vous seconder dans vos doctes recherches, mon cœur éprouverait une bien douce satisfaction »⁹⁵

La lettre continue sur quelques pages supplémentaires, de considérations linguistiques. Ce document lettre est remarquable par la spontanéité et la bienveillance de Joseph de Mourcin pour son ami. Séduit par la personnalité de Taillefer et son travail, Mourcin commence à se tourner vers une nouvelle vocation, celle d'antiquaire et de linguiste. Il participe à l'élaboration des *Antiquités de Vésone*. Il effectue un voyage à travers l'ensemble du département de la Dordogne de 1824 à 1828. Ses *Notes de voyages en Périgord de 1824 à 1828* ; parues post-mortem dans les bulletins de la SHAP entre 1877 et 1881 ; montrent son assurance à entreprendre des excursions. Par exemple, il accompagne Jouannet, sur le plateau d'Écorneboeuf⁹⁶ et de Badegoule. Décrit comme un « *esprit malicieux jusqu'à la manie, observateur perspicace et méthodique* »⁹⁷, le disciple de Taillefer passe son temps-libre à la recherche et à fouiller. Il se place dans les pas communs à plusieurs des amateurs archéologues, à la recherche de l'inattendu. Son goût pour les « *antiquailles* »⁹⁸ grossissant, il bâtit à son tour un cabinet colossal.

De Mourcin et Taillefer sont fascinés par ce monde ancien helléniste, romain et gaulois. Selon eux, si une découverte n'est pas gauloise, elle ne peut être que romaine. La conclusion à la découverte d'un silex taillé -quand ils s'intéressent aux pierres- est pour eux la résultant d'une pénurie de métal ou encore une arme de fortune. Parmi leurs camarades, un s'interroge sur

⁹⁵ BSHAP, t. XIII, 1886, p. 329-333.

⁹⁶ Site recensé sur la commune de Coulounieix-Chamiers, voisine de Périgueux au le sud-ouest.

⁹⁷ SOUBEYRAN Michel, *op. cit.*, p.10.

⁹⁸ *Ibid.*, p.10.

une possible ancienneté de l'Homme, précurseur de son temps. Déjà abordé en amont, François Vatar de Jouannet représente pour Mourcin et Taillefer le mentor à suivre. Toutefois, ils préfèrent aussi s'en détacher face à ses suppositions sur l'antiquité de l'Homme, qu'ils pensent absurdes. Né à Rennes, il expose dès 1814 ses premières découvertes de silex taillés, où il les détaille minutieusement. Avant ses travaux, aucun amateur Périgourdin n'a remarqué et étudié ces instruments. Ils s'efforcent d'échanger avec d'autres antiquaires, formant un groupe de collaborateurs autour d'une même passion. Les différentes lectures conduisent à d'importants foisonnements de savoirs permettant de faire une séparation avec de simples antiquaires. Leurs intérêts deviennent davantage historiques et archéologiques⁹⁹. Il n'est plus question d'exhumer de simples objets, mais plutôt de rechercher pourquoi trouver tel élément à cet endroit précis et plus particulièrement le sens premier de cette découverte. La collection prend une place considérable dans la pensée et la recherche savante et scientifique.

I.1.3. Les collections et les collectionneurs au XIX^e siècle : pérenniser un patrimoine

De ce fait, ce que l'on peut appeler le collectionnisme -l'action de rassembler une collection- et la pratique antiquaire vont peu à peu s'effacer face à l'archéologie. Cette nouvelle science se distingue de ces pratiques pour se constituer en science historique, empruntant à la philologie ses méthodes critiques et entretenant des liens intimes et complexes avec l'histoire de l'art. Cependant, le collectionnisme, en règle générale, n'a pas de visée patrimoniale¹⁰⁰. Le marché de l'art formate les œuvres et les objets pour les adapter aux goûts des collectionneurs. Dans la première moitié du XIX^e siècle, s'observe une mutation des valeurs liées à la pratique et aux objectifs de la collection. Nous faisons face à un affrontement entre « *les valeurs aristocratiques traditionnelles de l'art (...), et les valeurs républicaines nouvelles du savoir et de l'effort* »¹⁰¹.

La Révolution participe à ce changement de statut des collections, qui de privée devient publique. Le traitement des collections bascule entre des épisodes de destruction et de conservation. La collection se mue en un fait social, car elle incarne la vocation pédagogique et didactique d'un discours culturel républicain¹⁰². C'est un moment important à mettre en relation avec la création des musées. Nous rappelons, l'article 17 de la *Déclaration des droits*

⁹⁹ Les fonds 2 J 628 et 2 J 778, consultables aux Archives départementale de la Dordogne donnent à voir une importante correspondance d'intérêt historique et archéologique entre de Mourcin et Wlgrin de Taillefer et d'autres personnes amateurs archéologues.

¹⁰⁰ GOB André, DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 24.

¹⁰¹ PETY Dominique, « Le personnage du collectionneur au XIX^e siècle : de l'excentrique à l'amateur distingué », *Romantisme*, n° 112, 2001, p. 71-81.

¹⁰² *Ibid.*

de l'Homme et du citoyen du 16 août 1789, déclare que « la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »¹⁰³ C'est la création du bien national¹⁰⁴. L'Assemblée constituante met les biens du clergé, puis ceux de la noblesse à la disposition de tous pour la vente ou simplement pour une occupation simple. Les bouleversements liés à ces mesures, comme les destructions et les détériorations, soulèvent des questions liées à la protection des monuments. Le 14 fructidor de l'an II (31 août 1794), l'abbé Henri-Baptiste Grégoire (1750-1831)¹⁰⁵, figure majeure de la Révolution française, va porter les premiers jalons de ce basculement de la nature des collections. Face à la multiplication des actes de vandalisme¹⁰⁶, l'abbé Grégoire donne lecture à la Convention d'un rapport sur « *Les destructions opérées par le vandalisme et sur le moyen de les réprimer* »¹⁰⁷. Il dénonce l'ignorance, l'insouciance et la friponnerie des hommes, tout en appelant à la préservation des biens nationaux. Il donne à voir, pour ce qui l'écoute, la vertu républicaine et cruciale que représentent les monuments et les collections¹⁰⁸, avec un intérêt focalisé sur les musées.

Ces amateurs périgourdins, précédemment présentés, sont dépositaires et héritiers de cette pensée. Ils perçoivent leurs cabinets et leurs collections comme leurs biens d'héritage, l'État se portant garant de la sauvegarde et de la transmission de leurs biens. L'objet devient une partie constitutive d'une collection, un sémiophore, c'est-à-dire, un objet porteur « de

¹⁰³ <https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

¹⁰⁴ La vente de ces biens a pour objectif de résoudre la crise financière qui a causé la Révolution.

¹⁰⁵ BOULAD-AYOUB Josiane, *L'abbé Grégoire et la naissance du patrimoine national suivi des trois rapports sur le vandalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

¹⁰⁶ Depuis 1792, les violences s'intensifient sur le territoire, contre tous les symboles de la royauté et de la féodalité. Un décret du 16 septembre 1792, appelle à se « livrer à la destruction les monuments propres à rappeler les souvenirs du despotisme » et de « préserver et de conserver honorablement les chefs d'œuvres des arts, si dignes d'occuper les loisirs et d'embellir le territoire d'un peuple libre ». SIRE Marie-Anne, *La France du Patrimoine. Les choix de la mémoire*, Paris, Gallimard, « Monum », 1996, p. 20.

¹⁰⁷ GRÉGOIRE Henri-Baptiste, *Rapports sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer*, Paris, Instruction publique de la Convention nationale, séance du 14 fructidor an II. Il produit trois rapports sur ce sujet.

¹⁰⁸ Le 3 brumaire de l'an II (24 octobre 1793), la Convention promulgue un nouveau décret pour rappeler les extrémistes à la raison : « Art. 1 – Il est défendu d'enlever, détruire, mutiler, ni altérer en aucune manière sous prétexte de faire disparaître les signes de la féodalité ou de la royauté, dans les bibliothèques ou les musées, les objets qui intéressent les arts, l'histoire et l'instruction. Art. 2 – Les monuments transportables, intéressant les arts et l'histoire, qui portent quelques-uns des signes proscrits, seront transférés dans le musée le plus voisin ». *Ibid.*, p. 21.

caractères visibles susceptibles de recevoir des significations »¹⁰⁹. Il entretient avec la société un rapport avec le temps. L'objet perd son utilité matérielle pour n'exister que par sa signification, selon la définition de l'historien Krzysztof Pomian. La collection acquiert un statut de repère spécifique du passé, où le musée est son écrin.

Par ailleurs, ceux qui se vouent au culte des « *antiquailles* »¹¹⁰ et à leurs interprétations, connaissent pareillement une mutation du sens à donner à leurs possessions voire à leur personne. Effectivement, comme le souligne Dominique Pety¹¹¹, l'image du personnage du collectionneur au XIX^e siècle chancèle entre l'excentrique monomaniacque reclus dans sa demeure, exhibant ses possessions, et l'amateur distingué. L'emploi du terme « *excentrique* » est révélateur de la mutation des valeurs associées à la collection. L'excentricité de ces personnes se mêle à des vertus aristocratiques traditionnelles et républicaines qui font naître une nouvelle science archéologique. L'imaginaire social, de la première moitié du XIX^e siècle, décrit le collectionneur non seulement comme un passionné, mais également comme un fou, « *un petit vieillard sec, ridé, râpé, retapé, enveloppé, d'une sorte de grande redingote brunâtre, [...], gras de la forme, gras du galon, gras de la coiffe, gras de partout [...]* »¹¹². Cette bizarrerie accordée aux antiquaires s'efface pour laisser place à des valeurs plus républicaines, telles que de l'art de vivre et des valeurs nouvelles, du savoir et des sciences. Leurs collections privées, autrefois sources de jouissance personnelle, participent peu à peu à un devoir de préservation, encore flou.

I.1.4. Les demandes de subventions pour la création d'un musée

Ainsi, la création muséale, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, résulte du passage de la collection au musée. Les collections sont rassemblées par des souverains ou des particuliers. La collection étant guidée par plusieurs motivations comme la curiosité, le goût du passé, une mysticité de l'objet ou encore une volonté de possession, Taillefer et de Mourcin se placent quant à eux dans une démarche scientifique de tri, d'analyse, de comparaison, de classement, de critique et de remise en cause. Ils s'insèrent dans un mouvement national de mise en commun des collections pour établir un musée. Grâce à l'amoncellement des objets, ils se sentent légitimes de s'engager dans la création du musée

¹⁰⁹ POMIAN Krzysztof, « Musée et patrimoine », JEUDY Henri Pierre (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 177-198.

L'historien, Krzysztof Pomian, est le premier à utiliser le terme de « sémiophore ». Il est repris par la suite dans de nombreux ouvrages de muséologie ou encore autour de la notion de patrimoine.

¹¹⁰ Il faut comprendre ce terme par l'accumulation d'antiquités, rendant leur valeur désuète.

¹¹¹ PETY Dominique « Le personnage du collectionneur au XIX^e siècle : de l'excentrique à l'amateur distingué », *Romantisme*, n° 112, 2001, p. 71-81.

¹¹² *Ibid.*, p. 72.

à Périgueux. Quant à Wlgrin de Taillefer, il est déjà saisi par la soif muséale¹¹³. Ainsi, ils sollicitent dès 1828, le département de la Dordogne et à différents ministères pour une subvention financière afin de créer un véritable musée.

« *Objet : Antiquités de Périgueux*

Monsieur le préfet, j'avais communiqué à l'académie royale des inscriptions et des Belles Lettres, la note relative au projet de Musée d'antiquités à former à Périgueux.

Je vais devoir vous envoyer copie de la réponse que j'ai reçue du secrétaire perpétuel.

Le sentiment tout à fait favorable exprimé au nom de l'institut doit confirmer l'administration dans ses desseins relatifs à un établissement qui ne peut avoir que des avantages.

C'est un objet qu'il ne faut pas perdre de vue afin de le reprendre et de le terminer quand il y aura des fonds disponibles et qui puissent y être appliqués. [...]

Pour le Ministre

Le Directeur des Sciences, Belles lettres et Beaux-arts »¹¹⁴

Cette lettre, datée du 2 juin 1828, rédigée par le Directeur des Sciences, Belles lettres et Beaux-arts pour le ministère de l'Intérieur montre qu'un projet de former un musée à Périgueux est soumis à réflexion depuis un certain temps. D'autres lettres, présentes dans le dossier d'archives du musée, témoignent de l'appel de Mourcin et Taillefer pour ce projet de subvention. Ce projet dépasse celui du « *musée vésunien* ». Toutefois, les ministères, concernés par la demande ne semblent pas se mobiliser pour aider. Le projet demande un investissement de dix à douze mille francs, une somme considérable¹¹⁵.

Cependant, il ne s'agit pas d'un refus total. Les lettres suggèrent une compréhension quant à la nature de la demande. Elle n'apparaît pas sans fondement ni sans résultat possible. À de nombreuses reprises, des reconnaissances de la richesse historique du Périgord sont données. Le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres parle de la nécessité de conserver « *une collection qui ne peut manquer d'avoir un intérêt réel pour*

¹¹³ Comme précisé précédemment, Wlgrin de Taillefer, installe, le 10 septembre 1804, sa collection gallo-romaine, « *Musée vésunien* » dans la chapelle du collège Jésuites de Périgueux -démolie en 1811- puis sous le vomitoire des arènes de Périgueux. En décembre 1804, sont recensés une soixante de chapiteaux, colonnes et bas-reliefs. Par ailleurs, il obtient du maire de Périgueux la constitution d'une commission « *chargée de visiter le 1^{er} vendémiaire de chaque année les restes de l'amphithéâtre bâti par les Romains, de la tour de la Vésone et de tous les monuments dont la commune s'est réservé la possession* » (Arch. Dep. Dordogne : 2 E 1835/73 – 1).

¹¹⁴ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 2 juin 1828

¹¹⁵ Pour être davantage plus représentatif, une équivalence peut s'établir avec l'euro. Au XIX^e siècle, le Franc germinal apporte une grande stabilité. En 1820, 1 franc équivaut à 4,5€, donc la demande de subvention avoisine les 45 000 et 54 000 €. Cependant, il faut mentionner que ce n'est pas une somme considérable même si elle occupe une place importante dans les budgets des ministères.

https://www.fabula.org/actualites/valeur-de-la-monnaie-de-l-ge-classique-au-xixe-siecle-par-eric-leborgne-fiche-pratique_93847.php, 2019.

l'histoire locale et pour les temps primitifs de l'histoire de France. »¹¹⁶. Le soutien local, du département et du préfet appuient les demandes de De Mourcin et Taillefer.

Se dessine également, un besoin de construire un musée afin de répondre à une nécessité de préservation et de conserver leurs collections de la destruction. La lettre du 8 mai 1828 souligne cette urgence :

« *Objet : Formation d'un musée à Périgueux*

La ville de Périgueux remonte à une très haute antiquité. Les innombrables débris d'anciens monumen[t]s, les médailles et autres objets antiques qu'on trouve dans ses environs, attestent son importance passée. Les fouilles qui ont été faites à divers époque, [...] de résultats tels qu'il est à croire qu'en procédant à de nouvelles recherches soigneuses et bien dirigées. [...]

M. De Mourcin et de Taillefer s'occupent depuis longtemps, avec un zèle infatigable et un généreux désintéressement à rechercher des antiquités : les efforts de ces deux antiquaires n'ont pas été sans succès. Ils ont formé une collection digne de remarques.

Je pense qu'on pourrait établir à Périgueux un musée précieux pour la science, mais malheureusement le Conseil général n'est pas disposé à faire les premiers frais de cette entreprise dont la dépense devrait trop considérable, en égard à la dotation financière du département de la Dordogne. »¹¹⁷

Cette missive est importante pour l'étude. Elle permet de dégager les différentes difficultés. Le département est bloqué financièrement, comme le ministère de l'Instruction publique. Certes, il s'agit d'une lettre de motivation du Préfet, accompagnée des gages de politesses, pour obtenir une aide financière, néanmoins, elle souligne l'engagement et la qualité des amateurs qui font la demande. Pour le ministère de l'Instruction publique, en raison de la nature des collections, les subventions doivent être données par la municipalité. Il n'y a pas d'autres lettres avant 1834. Néanmoins, nous pouvons supposer que les demandes du même genre ont continué à circuler, jusqu'à la fondation du musée. Si nous replaçons cette situation à l'échelle nationale, elle est commune au mouvement muséal de la première moitié du XIX^e siècle. Joëlle Le Marec, dans son étude *Publics et musées. La confiance éprouvée* démontre, la difficulté qu'a « *l'institution muséale a toujours plus ou moins géré de telles tensions par la mise en place de séparateurs politiques et administratifs.* »¹¹⁸ Il est ainsi douloureux pour ces antiquaires de se heurter aux décisions nationales. Par ailleurs, les musées de Province se méfient du regard de Paris, et de la récupération de leurs collections. C'est une dualité constante entre les initiatives locales et les décisions nationales.

¹¹⁶ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 24 mai 1828

¹¹⁷ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 8 mai 1828

¹¹⁸ LE MAREC Joëlle, *Publics et musées. La confiance éprouvée*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 166.

En dépit de l'échec de ces premières demandes de subvention, la mobilisation de Taillefer et de Mourcin pour former un musée perdure. Leur autorité intellectuelle est reconnue et incontestée. Cette décision de fonder un musée à Périgueux souligne l'intérêt mutuel autour de la mise en commun des collections, et de leur préservation, tout en faisant éclore une réflexion collective autour du patrimoine local. Ils souhaitent exposer des trouvailles périgourdines, le fruit de leurs fouilles, mais ils se heurtent à des autorités départementales et nationales. Ils ne se découragent aucunement et continuent à insister auprès des préfets successifs, dans l'attente d'une homologation.

I.2. La création du Musée départemental de la Dordogne : « un petit cabinet qui offre de beaux échantillons »¹¹⁹ (1834-1859)

I.2.1. Le résultat d'une persévérance et d'une reconnaissance

Ainsi, face à l'extension de leurs collections, les deux promoteurs Périgourdiens s'insèrent dans une dynamique institutionnelle, qui n'est pas le fruit des largesses de l'État, ni une préoccupation des pouvoirs publics, dans un premier temps. Même si ces derniers encouragent cette initiative privée. Taillefer meurt en 1833, laissant de Mourcin, seul. Sa volonté de fonder un musée persiste et elle aboutit à partir de 1834. En effet, l'année 1834, est marquée d'abord par la venue, en Périgord, du nouveau directeur de la *Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques*¹²⁰, créée cette même année, Arcisse de Caumont. L'archéologue publie plusieurs lettres de ses visites dans un « *bulletin monumental* » sous les auspices de cette nouvelle société où il décrit le caractère des visites mais également son ressenti¹²¹. Dans sa deuxième lettre, rédigée à Montauban le 26 septembre 1834, il s'adresse aux membres de la Société, laquelle a pour objet de « *rendre compte de l'état des travaux archéologiques et des établissements qui intéressent ce genre d'études, dans les départements de la Charente, des Deux-Sèvres, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et du Lot-et-Garonne* »¹²². Pour Périgueux, il tient ses mots :

« Depuis quelques années, Périgueux a perdu M. le comte Wolgrin de Taillefer, autour d'un ouvrage que vous connaissez. Deux hommes très-instruits, L.de Mourcin, conseiller de préfecture, et un jeune ecclésiastique, M. l'abbé Audierne, déjà grand vicaire du diocèse et membre de la Légion d'Honneur, s'occupent avec succès d'études archéologiques. M. Jouannet, de Bordeaux, qui vient, chaque année, passer une partie des vacances en Périgord, a fait, de son côté, dans ce département, une grande quantité d'observations importantes.

Périgueux est une des villes anciennes les plus intéressantes à explorer ; et j'ai examiné avec un vif intérêt les monumen[t]s et les débris précieux qu'elle renferme, accompagné de M. l'abbé Audierne, qui a bien voulu me faire part de ses observations.

¹¹⁹ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 16 août 1834

¹²⁰ Aujourd'hui, il s'agit de la Société française d'archéologie (SFA). Fondée à Caen, son objectif principal est d'étudier les monuments de France pour leur sauvegarde et contre tous actes de vandalisme. On peut constater l'impact du vocable instigué par l'abbé Grégoire. Il l'a défini pour mieux le combattre. L'archéologue Arcisse de Caumont cherche à promouvoir la recherche archéologique mais également la fondation des musées d'antiquités territoriales.

¹²¹ CAUMONT Arcisse (de), *Bulletin monumental sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques*, Paris, Lance, 1834.

¹²² *Ibid.*, p. 92.

[...] Musée. Deux cents morceaux antiques ont été réunis sous une des arcades des arènes, dont la largeur est de 18 pieds 1/2. Ce sont, pour la plupart, des inscriptions, des frises, des fûts de colonnes, des chapiteaux, des pierres funéraires, etc. Cette collection déjà intéressante, pourrait devenir bien autrement considérable, si elle était placée dans un local plus vaste et les habitants de Périgueux qui possèdent un si grand nombre de débris antiques dans leurs jardins se feraient un plaisir d'enrichir le Musée de ce qu'ils ont de plus curieux, s'il était dans un local plus spacieux, plus accessible et mieux éclairé.

Je désirais entretenir de cet objet M. Romieu préfet de la Dordogne qui a donné des preuves de son goût pour les arts mais il était en tournée de révision quand je me suis présenté chez lui. Je lui ai laissé une note détaillée, dans laquelle je l'engage, au nom de la société, à concéder, pour le Musée un local plus vaste. J'ai remis une pareille note à M. le maire de Périgueux, et j'espère que cet administrateur éclairé, auquel on doit plusieurs embellissements et des établissements utiles, prendra ma demande en considération. »¹²³

Nous pouvons nous demander si la visite de cet éminent archéologue a pu influencer et encouragé la demande. Ces considérations sont remarquables. S'adressant aux membres du bureau de la Société, il les avertit du potentiel historique et archéologique du Périgord. Selon lui, l'installation d'un musée à Périgueux ne peut être que profitable pour le public et les chercheurs. Il convient même d'adresser son avis circonstancié au préfet et au maire de Périgueux -les pouvoirs locaux. Cette reconnaissance pèse sur les décisions. Dès lors, l'évolution intellectuelle et financière autour de la demande est visible. Une missive du 1^{er} août 1834, rédigée par le préfet à destination du ministère de l'Instruction publique, semble confirmer une certaine prise de conscience quant à la conservation et la démonstration de ces collections :

« J'avais demandé au Conseil général des fonds pour l'établissement d'un musée à Périgueux. La dépense, dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le devis, n'était pas considérable, elle se montait à 8 000 francs. Le Conseil tout en reconnaissance de l'utilité d'un musée que nos importantes collections d'archéologie rendent désormais indispensables, a rejeté ma demande, sous le prétexte que les frais d'un pareil édifice étant communal, laissant toutefois à entendre que le département pourrait y contribuer d'une manière partielle.

Sur mon invitation, le Conseil municipal de Périgueux, par sa délibération du 27 juillet dernier dont je vous envoie copie, a posé deux ans pour commencer le musée. J'ose espérer, M le Ministre, que vous voudrez bien encourager une entreprise qui, avec votre concours, pourra atteindre un demi-achèvement cette année. Il est peu de département où de plus précieuses antiquités sont réunies : elles sont maintenant exposées aux injures de l'air dans un couloir

¹²³ *Ibid.*, p. 100-102.

presque détruit de l'ancien amphithéâtre romain, il est temps de les arracher à la destruction qui les menace »¹²⁴

S'unissent, enfin, des investissements publics et privés, autour d'une même fascination et d'une autorité intellectuelle. Le musée fait émerger un intérêt commun et une « *réflexion collective à propos du patrimoine, tant du point de vue de l'appartenance et de l'identité que du point de vue de l'expérience de l'altérité* »¹²⁵. En effet, ce n'est plus seulement, le fait de deux érudits, mais un projet s'insérant dans une dynamique plus large. Il fait coopérer les acteurs publics et privés, l'État et les personnes morales, responsables du musée. L'implication des services préfectoraux se comprend également par le souci de renseignement des collections. La demande de subvention est soulignée par un besoin crucial de protéger un héritage du département. Ainsi, le maire de Périgueux, Louis Léger Combret de Marcillac (1789-1865)¹²⁶, décide de transférer le musée, créé par Taillefer, dans les anciens bâtiments du chapitre Saint-Front, dans l'église des Pénitents Blancs, en 1835¹²⁷. L'endroit est plus sain que le précédent, mais néanmoins une importante humidité y règne. Commence alors à mûrir la réflexion autour de la détérioration des objets en raison d'insalubrité. Ce « *petit cabinet qui offre de beaux échantillons* »¹²⁸, où les « *richesses archéologiques et géologiques se sont considérablement augmentées* »¹²⁹ commence à prendre de l'importance dans les décisions politiques.

I.2.2. Auguste Romieu : préfet philanthrope et fondateur de musée

Bien que le musée résulte d'une initiative privée, les préoccupations des pouvoirs publics se sont entendre. Après le maire de Périgueux, c'est le Préfet de la Dordogne qui s'emploie à implanter le musée dans la sphère départementale. Personne riche en couleurs, François-Auguste Romieu (1800-1855)¹³⁰ est nommé le 15 juillet 1833 et installé le 6 août 1833 comme préfet de la Dordogne. Il vient remplacer Jean Scipion Anne Mourgue (1772-1860)¹³¹, appelé à la Préfecture de la Haute-Vienne. Élève à l'École Polytechnique -d'où il démissionne-, il

¹²⁴ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 1^{er} août 1834

¹²⁵ POULOT Dominique, *Musée et Muséologie*, Paris, La Découverte, 2005, p.4.

¹²⁶ Né en Corrèze, il a œuvré durant de longues années pour la Dordogne. Il est successivement maire de Périgueux de 1830 à 1843, conseiller général de la Dordogne durant ces mêmes périodes, député de la Dordogne de 1837 à 1843, et Préfet de la Dordogne de 1843 à 1848, révoqué pour être orléaniste. PENAUD Guy, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1999, p.261.

¹²⁷ Carte des emplacements des collections du musée entre 1804 et 1895 à Périgueux (Cf. Annexe 1.2)

¹²⁸ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 16 août 1834

¹²⁹ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 24 octobre 1834

¹³⁰ PENAUD Guy, *op. cit.*, p.808.

¹³¹ ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar, COUGNY Gaston (dirs.), *Dictionnaire des parlementaires français comprenant tous les Membres des Assemblées françaises et tous les Ministres français. Depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Paris, Bourloton, 1891, p.450.

devient peu à peu un homme politique et savant. Il débute dans la littérature théâtrale, puis s'essaye au métier de journaliste. Il est nommé conservateur des Antiquités du Morbihan en 1828. C'est l'un de ses amis qui parvient à le faire nommer sous-préfet de Quimperlé en août 1830, où il s'illustre contre la pratique de la langue bretonne. À la veille de sa nomination en Dordogne, il est sous-préfet de Louhans (Saône-et-Loire). Connu et reconnu pour être un personnage fantasque, il prend le nom de « *l'homme des hannetons* », pour donner suite à un bruit répandu à Paris. En effet, il est commun de raconter au début des années 1830, que Romieu, alors sous-préfet de Louhans a ordonné une circulaire pour mettre à pris la tête des hannetons qui ravagent son arrondissement. Les dessinateurs et sculpteurs¹³² ont pris part à cette moquerie, lui collant jusqu'à sa mort cette image. Le *Charivari* annonce le 20 juillet 1833, sa nouvelle nomination à la tête de la Dordogne, sous ces termes « *Les habitants de la Dordogne ayant appris qu'on allait leur envoyer M. Romieu comme préfet, ont déclaré qu'ils ne voulaient pas des restes des hannetons.* »¹³³. Au-delà de ces dépréciations, il est, en Dordogne, un personnage important pour la modernisation du département. Il est le principal émetteur, sous son statut de préfet, des lettres vers les ministères pour obtenir des subventions au musée. Dans la « *notice sur les Préfets qui ont administré le département de la Dordogne* », l'ampleur de son action est décrite.

« [...] En parlant des bienfaits de Mr. Romieu on ne doit pas omettre que la Ville de Périgueux lui est redevable de la création d'un musée pour lequel il vient d'obtenir d'abord du Ministre de l'Intérieur, une somme de quinze cents francs, puis du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, une collection de modèles en plâtre d'ossements fossiles et 106 échantillons des roches représentant toutes les formations du bassin parisien. »¹³⁴

En effet, ce personnage excentrique, permet de départementaliser le musée. Celui-ci devient *Musée du Périgord*, ou *Musée archéologique du département de la Dordogne*, inauguré le 5 août 1836¹³⁵. Cette création est impulsée également par un mouvement national amené par la période de la Restauration (1814-1830). De nouveaux enjeux pour cette génération d'amateurs archéologues sont visibles. La mise en place de musées archéologiques répond aux besoins patriotiques. L'étude des antiquités nationales est conçue « *comme le ciment du patriotisme français, comme l'instrument privilégié de la réunion du local et de la Nation* » selon

¹³² Une caricature parue dans le *Charivari* du 25 août 1833, le montre avec des hannetons sortant de sa tête. <https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article11891>

Jean-Pierre Dantan (1800-1869) réalise un sculpture en 1835 représentant Romieu, chargé en hanneton. <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/portrait-charge-d-auguste-romieu-1800-1855-prefet-et-homme-de-lettres#infos-principales>

¹³³ *Charivari*, n°232, 20 juillet 1833, p.7.

¹³⁴ *Arch. Dép. Dordogne* : 2 M 3 - Notice sur les Préfets qui ont administré le département de la Dordogne

¹³⁵ PENAUD Guy, *Petite histoire de Périgueux*, La Crèche, Geste éditions, 2013, p. 127.

Dominique Poulot¹³⁶. La conscience de vivre dans une temporalité commune, et d'appartenir à une contemporanéité éloignée permet la recherche de nouveaux signes. Romieu, en sa qualité de Préfet, se place au sommet de l'édifice admiratif, chargé du maintien de l'ordre et de l'exécution des lois et règlements. Ce sont les ciments du pouvoir central. Romieu se distingue aussi par sa connaissance en l'Antiquité. Il écrit en 1859, pour parachever ses connaissances acquises depuis ses études, *L'Ère des Césars*. Nous pouvons penser qu'il a dû être sensibilisé aux demandes de Taillefer puis à celles de Mourcin. Il est conscient de l'intérêt de passer des collections privées à un musée public. Nationalement, nous pouvons observer que les musées se multiplient, reflétant des volontés locales et une pluralité des situations. Auguste Romieu, dans sa lettre de fin de mandat, interpelle les Périgourdins face à ce qu'il a pu accomplir ici, et se dit marqué par l'Histoire du Périgord.

« Habitants de la Dordogne.

Il y a dix ans, presque à pareil jour, j'arrivais parmi vous. Je demandais votre confiance, et je promettais mon activité : j'espère avoir tenu parole.

Aujourd'hui, il s'agit d'adieux, et que je vais quitter, pour ne le revoir jamais peut-être, ce pays où se sont écoulées les plus douces, les meilleurs et les plus utiles journées de ma vie, je jette un coup d'œil en arrière, et je me sens fier, permettez-le, de me rendre bon témoignage du passé.

[...] Ma conscience me dit enfin, et tous les yeux le voient, que le département de la Dordogne a changé d'aspect depuis que j'y ai paru. Je pars donc avec le bon souvenir d'une tâche bien remplie, et l'espoir d'avoir répondu à la confiance du Roi.

Que tous mes collaborateurs trouvent ici la vice et sincère expression de ma gratitude après de si longues et si douces relations qui, pour moi, vont s'éteindre, ils comprendront, j'aime à le croire, toute l'amertume de mes regrets. Qu'ils disent à tous, je les en prie, que je me tiendrais pour le plus ingrat des hommes, si je cessais, n'importe où l'avenir m'appelle, d'appartenir, de cœur, au Périgord ! »¹³⁷

Il faut le souligner, il n'est pas question de la Dordogne, mais du Périgord, dans son texte, vocable également présent pour présenter le nouveau musée départemental. Il a également été sensible à d'autres nécessaires mises en conservation d'un « patrimoine ». En effet, alerté du mauvais traitement de l'abbaye de Cadouin (sud-est de Périgueux), il parvient à l'acquérir au nom du Département et de l'État en 1839. Nous pouvons signaler que nombreuses de ces actions témoignent de son engagement pour la protection des monuments.

¹³⁶ POULOT Dominique, « Quelques remarques sur la tradition et la rupture des entreprises savantes : antiquaires et historiens dans la France éclairée. XVIII^e – XIX^e siècles », *Anais do Museum Paulista, Sao Paulo*, v. 15, n°2, juillet – décembre 2007, p.59.

¹³⁷ *Arch. Dép. Dordogne* : 2 M 3

I.2.3. De Mourcin à la tête du musée et l'investissement de l'État

Le musée départemental étant fondé, un conservateur doit être nommé. Ce métier est ancré dans la littérature à travers un imaginaire excentrique. Néanmoins, il est celui qui fait apparaître le passé. Son rôle n'est à l'origine que très peu défini, il oscille entre gardien plus ou moins vigilant des collections et un restaurateur calamiteux¹³⁸. L'invention d'une conservation au musée date de la Révolution française, avec la nécessité de conserver les propriétés départementales et nationales afin de réaliser des inventaires. Dans les faits énoncés par les décrets de la Révolution, la discipline de la conservation muséale doit prendre le dessus des intérêts particuliers au nom d'un idéal¹³⁹. C'est ainsi, dans la continuité du projet muséale que Joseph de Mourcin est nommé conservateur du musée. Wlgrin de Taillefer meurt trois ans plus tôt, néanmoins son rêve est réalisé. Ce premier conservateur, comme tend à le souligner Michel Soubeyran, ancien conservateur du MAAP, de Mourcin n'est pas reconnu pour se dévouer pleinement à sa tâche : « *homme bizarre, devenu ridicule par l'excès auquel il a porté le goût exclusif de l'archéologie* »¹⁴⁰. Les appréciations sur son caractère et son travail ne l'empêchent pas d'entretenir une certaine complicité avec ses collaborateurs. Nous pouvons nous interroger sur le sens qu'il donne à sa mission. Il est noté qu'il préfère conserver ses objets dans son propre cabinet. Dès lors, il ne réalise en aucun point les dernières volontés de Wlgrin de Taillefer. En effet, ce dernier a décidé de lui léguer ses collections sous condition d'en faire profiter le futur musée d'archéologie de Périgueux¹⁴¹. Il ne consent pas à donner un moindre morceau de sa collection et de celle de son ami pour le musée, préférant réaliser un musée parallèle :

*« Toutes les antiquités qui se trouveront chez moi à mon décès, soit médailles, pierres gravées, antiquités gauloises, grecques, romaines ou du moyen âge, je les donne et lègue à mon ami M. de Mourcin, en le priant instamment que s'il ne peut pas établir ces antiquités et les plus importantes des siennes au Musée, qu'on finira par bâtir vis-à-vis la tour de Vésone, il les fasse parvenir lui-même avec précaution et sûreté au musée de Paris en son nom et au mien, au moins celles qui sont gravées dans les planches de mon ouvrage sur nos Antiquités de Vésone. Je le prie, cependant, d'en extraire une pierre gravée qu'il fera monter en or et qu'il choisira parmi les meilleures, mais qui n'auront pas d'importance historique pour nous, et de la remettre de ma part à Alduin, mon fils. »*¹⁴²

¹³⁸ Nous travaillons cette notion de professionnalisation du métier de conservateur dans le II.2.

¹³⁹ POULOT Dominique, « Les origines du conservateur », *Musées & collections publiques en France*, n°221/222, décembre 1998/ mars 1999, p. 35.

¹⁴⁰ SOUBEYRAN Michel, *op. cit.*, p.10.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 11.

¹⁴² GALY Édouard, *Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne*, Périgueux, Imprimerie Dupont et cie, 1862, p. VIII.

Les dispositions de Taillefer ne sont pas complètement remplies. Dominique Poulot, définit, les amateurs archéologues comme des « *patrimonialisateurs* » avec un « *esprit de sauvetage* »¹⁴³. En dépit de l'attitude de Mourcin, le musée prend peu à peu de l'importance, grâce au travail de ses collaborateurs, l'abbé Audiern (1798-1891), inspecteur des monuments historiques, le jeune Docteur Galy (1814-1887), secrétaire du musée¹⁴⁴, Charles Brard (1786-1838), ingénieur civil des mines et minéralogiste¹⁴⁵ et par Jouannet.

Ainsi, le ministère de l'Instruction publique investit dans l'entreprise locale tout en demandant des informations, pour être sûr du projet. Le dessein muséal est de réussir à faire coopérer les acteurs publics et privés, c'est-à-dire l'État et les personnes morales responsables du musée. Le musée doit répondre à cinq fonctions, dès le début du XIX^e siècle, que Dominique Poulot rappelle « *collectionner, conserver, étudier, interpréter, exposer* »¹⁴⁶. Toutefois, le musée est assujéti à l'État pour ses ressources. Dans la lettre du 22 juillet 1836, le préfet insiste pour que le ministère de l'Instruction publique donne les 1 500 francs promis :

*« Vous m'avez annoncé qu'il vous serait momentanément impossible d'accorder les 1500 f restant de la subvention de 3000 f promise pour l'établissement du musée de Périgueux [...]. Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous faire observer que sur la foi de cette promesse que les travaux ont été entrepris et qu'étant achevé aujourd'hui, il est impossible de pourvoir à leur paiement. La ville a payé les 2000 f qu'elle avait votée pour l'établissement du Musée. Je vous prie, Monsieur le Ministre de faire mettre à ma disposition dans le plus court délai possible les 1500 f dont il s'agit afin que je puisse faire payer les ouvriers qui ont terminé les travaux dont il s'agit. »*¹⁴⁷

La lettre est assez équivoque. Au travers de cet écrit, nous comprenons que l'aide n'est plus de 10 000 francs, mais de 3 000 francs. Il est reconnu que les bâtiments abritant le musée sont humides et obscurs. Des travaux sont engagés pour rendre l'établissement aux normes, comme nous l'apprend la lettre, coûtant la moitié du financement. Nous pouvons supposer qu'il ne reste que peu de fonds pour l'achat d'armoires ou pour indemniser le conservateur. La ville est la première investisseuse dans le projet et donc dans les décisions, mais elle est bloquée par l'État. Elle a besoin de son aval dans la création. C'est une garantie pour sa

¹⁴³ *Ibid.*, p.47.

¹⁴⁴ Dans sa nécrologie, il est mentionné qu'il rejoint l'équipe du musée pour aider à la rédaction d'un catalogue. *BSHAP*, t. XIV, 1887, p.356.

¹⁴⁵ COLLECTIF, *Guide du musée du Périgord. Musée d'archéologie, des beaux-arts et des arts premiers de la ville de Périgueux (1835-2004)*, Périgueux, Musée du Périgord, 2004, p. 11.

¹⁴⁶ POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2005, p.4.

¹⁴⁷ *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 311 - Lettre du 22 juillet 1836

pérennité¹⁴⁸. Le Département et la ville de Périgueux ne peuvent pas se permettre de donner une grande partie de leurs budgets au musée.

I.2.4. Des dons pour enrichir les collections

L'accroissement des collections débute par les donations des membres du musée. Dans une lettre, du 10 septembre 1836, l'abbé Audierne s'étonne des faibles donations faites au musée : « *Notre musée est ouvert : nous sommes pauvres, j'y ai déposé ce que je possédais. Mon exemple est sans imitateurs : si vous avez quelques doubles, envoyez, envoyez, nous recevrons avec reconnaissance* »¹⁴⁹. Cette citation est quelque peu exagérée. Il est reconnu que Brard a donné des objets minéralogiques et Jouannet des fossiles, et que Audierne a donné des pièces celtiques¹⁵⁰, gallo-romaines et médiévales. Maïté Etchechoury, directrice des Archives départementales de la Dordogne, mentionne que des « *mauvaises langues* » ont pu affirmer le contraire concernant les dons de l'abbé Audierne : « *Il donna quelques objets peu de valeur et [qu'il] vendit [au Musée] une partie de ce qu'il possédait.* »¹⁵¹.

Néanmoins, nous pouvons affirmer que les collections du musée s'étoffent au cours des premières années. À travers différentes lettres, entre les années 1837 et 1840¹⁵², nous lisons que des campagnes de dons et de fouilles sont lancées par la Préfecture de la Dordogne et le musée. De nombreuses lettres, écrites par différentes maires de Dordogne (Saint-Cyprien, Beynac-Carennac, Fleurat, etc.), informent qu'après avoir reçu la missive leur indiquant de transmettre des objets, représentant l'histoire de leurs villages, ils font dons de pierres, d'armoirie, etc. :

« *précieux morceau historique dans le local où nous les recueillons tous. (...) Il est composé de citoyens auxquels la gloire du Périgord doit être chère, et quand ils apprendront que l'Echevin à qui nous devons la conservation d'un trophée conquis par les Périgourdin sur le seigneur d'Aubeterre, n'avoir d'autre intention que de conserver en souvenir parlant de ce triomphe, ils ne voudront pas convertir en marchandise ce legs pieux et patriotique d'un de leurs devanciers.* »¹⁵³

¹⁴⁸ Le terme de « pérennité » est à débattre pour les musées du XIX^e siècle. Durant ce siècle, le nombre des musées augmente mais très peu se sont maintenus au XX^e siècle.

¹⁴⁹ Arch. Dép. Dordogne : 111 J

¹⁵⁰ Elles sont pour la plupart reconnues préhistoriques, par la suite.

¹⁵¹ ETCHECHOURY Maïté, « Portraits d'archéologues périgourdin au XIX^e siècle », ETCHECHOURY Maïté (dir.), *Dessiner le patrimoine. Archéologues en Périgord du XVIII^e siècle à nos jours*, Périgueux, Conseil départemental de la Dordogne, 2017, p. 52.

¹⁵² Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331

¹⁵³ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 21 mai 1838

« Ce sera pour notre musée un objet précieux que cette pierre représentant les armes et armoiries »¹⁵⁴

« J'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que le casque antique que vous avez vu à Sarlat, lors du conseil de révision, et que je ne pu accorder alors à vos désirs contrairement à ma volonté, vu des promesses antérieures, est aujourd'hui à votre disposition. J'en fait don au Musée de Périgueux. Heureux si je puis par la-vous être agréable et de quelque utilité au Département qui m'a vu naître et que j'aime. »¹⁵⁵

La dernière lettre citée ci-dessus, datant du 12 octobre 1839 est singulière en raison du caractère personnel et historique de l'objet et de son propriétaire Justin Landès¹⁵⁶. C'est un objet qui devait rester dans sa famille comme héritage, mais il a préféré le donner au musée, pensant qu'il s'agit de la meilleure place pour un tel objet. La conservation est pour lui plus utile dans un musée que dans son cabinet. Nous pouvons voir que la notion de la propriété des biens évolue chez certaines personnes. Une grande partie de la population est sensible à l'intérêt à transmettre un héritage. Par ailleurs, les descriptions faites des objets qui sont donnés au Musée, démontrent la démarche d'authentification. Il est question de stipuler précisément le nom du donateur et de dater la donation, ainsi que le lieu de découverte (quand il est connu). Pour l'objet archéologique, afin de valider son exposition, il est indispensable de prendre connaissance des conditions de la fouille : les conditions de découvertes, types de fouilles, statut des fouilleurs, propriétaires des terrains¹⁵⁷.

Par ailleurs, le *Muséum national d'Histoire naturelle*¹⁵⁸ participe à l'envoi d'objets fossiles au musée :

« Nous avons l'honneur de vous informer que nous vous avons fait remettre au roulage du sieur Dussault, rue des Fossés St Bernard, n°24 deux caisses à votre adresse, contenant l'une une

¹⁵⁴ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 31 juillet 1838

¹⁵⁵ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 12 octobre 1839

¹⁵⁶ Les seules informations que nous pouvons avoir sont présentes dans les archives. Dans sa lettre du 18 octobre 1839, un en-tête officiel est inscrit : « Institution royale des Sourds-Muets de Bordeaux ». Nous pouvons supposer que c'est soit un étudiant de l'établissement, soit qu'il y travaille comme administrateur ou professeur.

¹⁵⁷ Même si ces amateurs archéologues tendent à être rigoureux dans leurs fouilles, souvent les objets minéralogiques ou autres ne sont qu'approximativement détaillés.

BADET Claude, COUTANCIER Benoît, MAY Roland (dirs.), *Musées et patrimoine*, Paris, CNFPT, 1999, p. 95.

¹⁵⁸ Fondé en 1793, dans la continuité du Jardin Royal des plantes médicinales, l'établissement permet à de nouvelles sciences de se développer comme avec la chimie ou encore la préhistoire, l'archéologie, la géologie, l'anthropologie ou encore la paléontologie. La collection regroupe une multitude de curiosités comme les ouvrages anciens, des vertébrés, des mollusques, des minéraux, etc. C'est une institution fondamentale pour la recherche scientifique dès sa création.

<https://www.mnhn.fr/fr>

collection de modèles en plâtre d'ossement fossiles composée de 14 échantillons, l'autre une collection de roches des environs de Paris, composée de 106 échantillons représentant toutes les formations du bassin Parisien. Ces deux collections sont destinées au Musée de la ville de Périgueux et chacune d'elle est accompagnée d'un catalogue détaillé. »¹⁵⁹

Cette acquisition nous permet d'observer une communication entre les musées. La création du musée du Périgord a reçu un intérêt en dehors du territoire périgourdin. Il est indiqué, également, sur cette lettre, par le Préfet, que des efforts vont être mis en place pour envoyer des échantillons de fossiles du département. Ses acquisitions sont des manifestations individuelles et collectives. Elles manifestent le souci de notoriété du donateur et l'envie de participer à l'enrichissement du patrimoine local. Le musée se doit d'indiquer les généreux bienfaiteurs.

I.2.5. Fonder un musée en province dans la première moitié du XIX^e siècle

Quoi qu'il en soit, créer un musée revient dans le principe à affirmer une identité, palpable par autrui. L'institutionnalisation des collections requiert une énergie considérable de la part de ses responsables, dans un contexte souvent marqué par l'absence de moyens. Il faut alors le « concevoir » dans sa forme et dans son intérieur. Pour André Gob et Noémie Drouguet, le terme concevoir un musée renvoie à de nombreuses questions, qui émergent dès le XIX^e siècle : « *C'est un musée de quoi ? Qui s'adresse à qui ? Pour quoi créer un musée ? Avec quelle finalité ? Que veut-on dire à travers lui* »¹⁶⁰ Il faut qu'un projet muséal émerge pour former ses activités et participer à son évolution. La dénomination du musée est le premier élément fondateur, ici *Musée du Périgord*. L'ancrage local est primordial et immédiatement visible.

Pour Philippe de Chennevières (1820-1899)¹⁶¹, inspecteur des musées de province puis directeur des Beaux-Arts, « *toute ville qui se respecte* »¹⁶² se doit d'avoir un musée. Il va même jusqu'à placer l'importance d'un musée à la hauteur d'un clocher et des célébrations locales. Autrement dit, il pense que le savoir scientifique doit se placer à la même hauteur que le savoir religieux. Le Musée du Périgord se crée dans une période d'effervescence de la culture et de l'histoire, dans un moment donné où les « *petites illustrations de la petite patrie renvoient à la gloire de la grande* »¹⁶³. Dans la première moitié du XIX^e siècle, en France, les musées revendiquent leurs gloires locales par leurs architectures, leurs décors et leurs collections, le

¹⁵⁹ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 24 février 1837

¹⁶⁰ GOB André, DROUGUET Noémie, *op. cit.*, p. 76.

¹⁶¹ https://data.bnf.fr/fr/11896535/charles-philippe_de_chennevieres-pointel/

¹⁶² POULOT Dominique, *Patrimoine et musée. L'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2002, p. 103.

¹⁶³ *Ibid.*

but est de « *faire connaître toutes les richesses [du] pays, afin de le faire aimer davantage, et d'y fixer, plus intimement, son excellente population* »¹⁶⁴. En d'autres termes, le musée est créé également pour éviter les dispersions. Les facteurs essentiels conduisant à la création de musées sont la prise en compte du patrimoine archéologique et de l'histoire locale ; que le Musée du Périgord tend à mettre en exergue par ses collections et son nom. Ainsi, de nombreux musées, dans le courant du XIX^e siècle, sont créés pour éviter un éparpillement des connaissances et pour un rassemblement de l'érudition régionale.

Le choix de la localisation, du bâtiment, de la superficie et la qualité du bâtiment constituent les facteurs de pérennité pour un musée. L'emplacement du Musée du Périgord est un choix mesuré. Il se situe, alors près de la Bibliothèque. Toutefois, il s'agit également d'une décision prise en fonction des moyens disponibles. Par ailleurs, il faut souligner que le musée est installé dans un établissement religieux. C'est un réinvestissement, une requalification de l'espace. Selon les chiffres de Claude Badet, Benoît Coutancier et Roland May¹⁶⁵, au-delà des musées installés dans des édifices historiques confisqués ou des musées à l'architecture spécifique, cinquante-sept bâtiments sont construits pour abriter des collections, au XIX^e siècle. Pour rapporter au nombre total de musées en France, ils indiquent qu'au début du XIX^e siècle, quinze musées sont recensés, contre six cents au début du XX^e siècle¹⁶⁶. Présenté ainsi, le nombre de nouveaux bâtiments construits pour accueillir un musée, paraît dérisoire. Il s'agit d'une donnée importante pour comprendre l'engouement et l'essor des musées au XIX^e siècle et le réinvestissement de bâtiments anciens, notamment religieux. Les musées nouvellement construits ou investissant d'anciens bâtiments modifient la physionomie des villes, en y installant un lieu de culture. Nous pouvons ainsi, placer le Musée de Périgueux dans cette cadence nationale.¹⁶⁷

En outre, le musée du Périgord renvoie à une dimension locale. D'ailleurs, le choix d'employer l'ancien terme pour désigner le territoire peut questionner. Nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une volonté de conserver son ancienne étymologie afin de l'ancrer dans les références

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ BADET Claude, COUTANCIER Benoît, MAY Roland (dirs.), *op. cit.*, p. 28.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ L'enquête sur les Musées de France, dont un rapport est visible dans le fonds *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 331, pour l'année 1894, indique que parmi les 150 musées, 87 sont installés dans la ville chef-lieu, 11 sont des musées liés au département, 2 musées sont gérés par l'État et 5 administrés par des sociétés savantes. Nous voyons que seulement les Ardennes n'ont pas de musées. L'établissement des musées est un fait commun dans la France entière quel que soit son propriétaire. Le musée d'Algérie appartient à l'État comme le musée de la Haute-Vienne. Le musée de Cahors Henri-Martin, créé en 1833, est propriété du département du Lot.

collectives¹⁶⁸. Avec cette nouvelle appellation, le musée reste un musée d'archéologie pure. C'est un phénomène fréquent pour le XIX^e siècle. Le musée du Louvre a ainsi changé d'appellation en fonction des différents pouvoirs à la tête de la France, d'abord *Muséum central des arts de la République* sous la Révolution, *Musée Napoléon*, *Musée royal du Louvre* pour enfin être le Musée du Louvre. *A contrario*, le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, créé en 1867, s'adonne pleinement à l'archéologie française et ne change pas de nom depuis sa fondation. Le Musée illustre un projet savant. Jacques Boucher de Perthes de Crèvecœur (1788-1868), père de la préhistoire, avait une formule que Dominique Poulot : « *Ce n'est pas la nature même d'un dépôt et sa valeur qui compte mais les conséquences à en déduire, un cadre pour l'avenir.* »¹⁶⁹.

Avec la ferveur romantique des premières décennies du XIX^e siècle, se dégage cette quête des manifestations de la diversité de la civilisation, et particulièrement de la culture locale. Périgord, renvoie à la terre première pour ces hommes qui se décrivent comme des ancêtres des pétrocoriens¹⁷⁰. Le musée du Périgord devient un lieu « *encyclopédique* »¹⁷¹. La primauté est donnée à l'esthétisme et au Périgord, avec comme conséquence des campagnes de dons pour récupérer les marqueurs de son histoire. Il faut néanmoins prendre en compte une volonté particulière, celle de se distinguer de la capitale. Les musées de la capitale française s'organisent avec des thématiques précises, là où comme Périgueux, des musées de province se forment pour rassembler une histoire complète en un seul lieu.

Ainsi, la création d'un musée scelle l'aboutissement de la tradition de la curiosité, en quête d'objets savants. Le musée ouvre ses portes tous les jours, sauf les dimanches de 11 heures à 15 heures, jusqu'en 1891¹⁷². Les nouveaux administrateurs du Musée ont une volonté de développer l'histoire du Périgord, en accord avec un mouvement national donné par différentes politiques et mesures. Cependant, la tâche devient la plus complexe devient celle de la conservation, qui se définit par l'exclusion des intérêts personnels. Cet idéal de préservation se renforce avec les mesures de François Guizot.

¹⁶⁸ Nous le voyons avec les archives, le terme de « *Périgord* » se subsiste continuellement à celui de « *Dordogne* ».

¹⁶⁹ POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2005, p. 27.

¹⁷⁰ Nom donné aux gaulois qui ont occupé la Dordogne actuelle.

¹⁷¹ Terme employé dans un certain nombre d'ouvrage portant sur l'historiographie des musées, pour parler des musées polythématique.

¹⁷² COLLECTIF, *Guide du musée du Périgord. Musée d'archéologie, des beaux-arts et des arts premiers de la ville de Périgueux (1835-2004)*, Périgueux, Musée du Périgord, 2004, p. 24.

I.3. L'action de François Guizot et de la Commission des monuments historiques : le patrimoine comme fait national, administratif et scientifique (1830-1848)

« Le souci de la protection et de la continuité ne suffit pas à établir l'existence d'une science du patrimoine mais il atteste d'une conscience du passé qui est un pas nécessaire à l'émergence d'une pratique de défense dudit patrimoine. »¹⁷³ Comme l'affirme l'historien et archéologue français, Alain Schnapp, la perspective patrimoniale est une notion complexe dans cette première moitié du XIX^e siècle. Ce sont les bouillonnements intellectuels du début des années 1830 qui participent à l'évolution. Les milieux savants, les salons parisiens ou encore les érudits de province « *communient dans une même mystique, où se mêlent nature primitive, découverte des paysages, rêveries poétiques et excursions champêtres.* »¹⁷⁴ Charles de Montalembert (1810-1870)¹⁷⁵, publiciste, historien et philosophe, déclare dans la XX^e session du Congrès archéologique de France : « *On a reconnu que la France était une mine inépuisable de monuments et de chefs-d'œuvre qui n'avaient rien à envier ni à l'antiquité, ni aux pays-étrangers.* »¹⁷⁶ À leur tour, les pouvoirs publics finissent par céder à cette pensée et à comprendre la nécessité de défendre le patrimoine national. François Guizot marque profondément cette nouvelle période.

I.3.1. François Guizot : le politicien éclairé

Né à la veille de la Révolution, François Guizot (1787-1874)¹⁷⁷, homme politique et historien, joue un rôle important dans la définition et la mise en œuvre d'une politique des monuments historiques. Il incarne la préoccupation nouvelle de manifester « *l'admirable enchaînement de nos antiquités nationales qui font de notre sol un si précieux objet de recherches et d'études.* »¹⁷⁸ Au préalable, François Guizot acquiert un certain goût pour l'histoire. Laurent Theis le tient pour « *l'historien le plus considérable du premier XIX^e siècle* »¹⁷⁹ et le plus original, par son attrait pour l'Histoire de l'Angleterre, replacée dans celle de l'Europe et comparée à celle de la France. Il entame des études de droit à Paris, dès 1805, après avoir émigré durant la Révolution française. Après une carrière de journaliste, de critique

¹⁷³ SCHNAPP Alain, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris, La Découverte, 1993, p.73-81.

¹⁷⁴ HUREL Arnaud, *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p.32.

¹⁷⁵ <https://www.academie-francaise.fr/les-immortels/charles-de-montalembert>

¹⁷⁶ MONTALEMBERT Charles (de), *Congrès archéologique de France. XX^e session. Séances générales tenues à Troyes*, Paris, Derache, 1854, p. 218.

¹⁷⁷ THEIS Laurent, *François Guizot*, Paris, Fayard, 2008.

¹⁷⁸ GUIZOT François, *Rapport au Roi du Ministre, Secrétaire d'État au Département de l'Intérieur*, 25 octobre 1830.

<https://chmcc.hypotheses.org/8546>

¹⁷⁹ THEIS Laurent, *op. cit.*, p. 297.

littéraire, et une chaire d'histoire moderne à la Sorbonne en 1812, il acquiert une position considérable, lui facilitant une carrière en politique. Il parvient, en août 1830 à être nommé ministre de l'Intérieur, pour une courte période de trois mois. Il devient à partir de 1832, jusqu'en 1837, ministre de l'Instruction publique¹⁸⁰, sous le gouvernement de Louis-Philippe 1^{er}.

La Monarchie de Juillet (1830-1848) se fonde sur la volonté de mettre au jour le passé national. Guizot trouve le moyen de mettre en exécution, ses idées et ses représentations. Ainsi, il administre son ministère entre ses choix libéraux et ses opinions d'historien : l'historien n'est jamais très loin de l'homme politique. Ses centres d'intérêts se mêlent. Son rapport à la Révolution française tend à justifier son traitement opiniâtre des questions historiques et d'éducation. Comme évoquée précédemment, la Révolution a posé les bases de la question de l'héritage historique par des mesures conservatoires mais ponctuelles. Durant les événements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle, le patrimoine est devenu un fait national¹⁸¹. Les destructions aveugles ont conduit, avec l'accroissement d'une curiosité passionnée pour les antiquités et d'une nouvelle science archéologique, à fixer le sentiment patrimonial. Le patrimoine monumental est mis en lumière d'abord par les écrits scientifiques et littéraires. La France connaît un soubresaut autour de sa considération pour les monuments historiques. Après une période de destruction, s'instaure un climat de contemplation pour son histoire. Il faut un demi-siècle pour le traduire sous forme institutionnelle et officielle.

I.3.2. Le rôle des commissions des monuments historiques et de ses inspecteurs

Dans un premier temps, en 1830, sur l'initiative de François Guizot, les Chambres votent un crédit de 80 000 francs pour la conservation des monuments historiques¹⁸² et elles décident de la fonction d'Inspecteur général des monuments historiques :

« La création d'une place d'Inspecteur Général des Monuments Historiques de la France m'a paru devoir répondre à ce besoin. La personne à qui ces fonctions seront confiées devra avant tout, s'occuper des moyens de donner aux intentions du gouvernement un caractère d'ensemble et de régularité. À cet effet, elle devra parcourir successivement tous les départements de la France, s'assurer sur les lieux de l'importance historique ou du mérite d'art des monuments, recueillir tous les renseignements qui se rapportent à la dispersion des titres ou des objets

¹⁸⁰ Il devient ministre des Affaires étrangères de 1840 à 1848, puis en intermittence de 1847 à 1848 Président du Conseil des ministres français, jusqu'à la chute de la monarchie constitutionnelle.

¹⁸¹ Nous reprenons les différents termes établis par Jean-Pierre Babelon et André Chastel afin de montrer l'évolution que prend la notion de patrimoine : fait religieux, fait monarchique, fait familial, fait national, fait administratif, fait scientifique.

BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La notion de patrimoine*, Paris, Éditions Liana Levi, 1994.

¹⁸² HUREL Arnaud, *op. cit.*, p. 33.

accessoires qui peuvent éclairer sur l'origine, les progrès ou la destruction de chaque édifice, en constater l'existence dans tous les dépôts, archives, musées, bibliothèques ou collections particulières, se mettre en rapport direct avec les autorités et les personnes qui s'occupent de recherches relatives à l'histoire de chaque localité, éclairer les propriétaires et les détenteurs sur l'intérêt des édifices dont la conservation dépend de leurs soins et stimuler enfin, en le dirigeant, le zèle de tous les conseils de département et de municipalité, de manière à ce qu'aucun monument d'un mérite incontestable, ne périsse pour cause d'ignorance et de précipitation et sans que les autorités compétentes aient tenté tous les efforts convenables pour assurer leur préservation et de manière aussi à ce que la bonne volonté des autorités ou des particuliers ne s'épuise pas sur des objets indignes de leurs soins. »¹⁸³

Durant son court et premier mandat de ministre de l'Intérieur, Guizot parvient à faire entendre l'expression de « *monument historique* ». Il signifie l'édifice, le tombeau, la statue, le vitrail, en somme tout ce qui peut constituer, préciser l'histoire nationale¹⁸⁴. C'est Aubin-Louis Millin (1759-1818)¹⁸⁵, naturaliste et bibliothécaire, dans son recueil *Antiquités nationales*¹⁸⁶ qui fixe cette définition. Ce rapport confirme la volonté de Guizot d'enraciner le nouveau régime dans la continuité de l'Histoire nationale, renforçant sa légitimité. La gestion de la mémoire devient une affaire de gouvernement par la nomination d'Inspecteurs. Le premier nommé est Ludovic Vitet (1802-1873)¹⁸⁷, le 23 octobre 1830. Homme de lettres, historien de l'art, archéologue et politicien, il est, par son parcours, hautement qualifié par la longue tâche définie par Guizot. Auparavant, il a voyagé en France, en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie ou encore en Suisse. De plus, par ses fréquentations et par ses études archéologiques, il a acquis d'importantes connaissances. Il faut connaître pour pouvoir préserver. Sa jeunesse souligne l'aspect pionnier de son aventure : « *M. Vitet, déjà prêt par ses voyages antérieurs [...] homme de verve et de science, donnait à ce genre d'études une impulsion nouvelle, en l'éclairant d'une vue plus générale et en traçant le premier avec vérité et largeur le cadre des époques : il a eu l'initiative.* »¹⁸⁸ Sa première tournée d'inspection se passe dans les départements du Nord, où

¹⁸³ GUIZOT François, *Rapport au Roi du Ministre, Secrétaire d'État au Département de l'Intérieur*, 25 octobre 1830.

Retranscription disponible en ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/8546>

¹⁸⁴ BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *op. cit.*, p. 71.

¹⁸⁵ <http://cths.fr/an/savant.php?id=1087>

¹⁸⁶ MILLIN Aubin-Louis, *Antiquités nationales ou Recueil de monumen[t]s pour servir à l'Histoire générale et particulièrement de l'Empire françois, tels que Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques, etc. tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux, et autres lieux, devenus domaines nationaux*, Paris, 1790.

¹⁸⁷ <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/vitet-ludovic.html>

¹⁸⁸ SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Nouveaux Lundis*, Paris, Michel Lévy, 1872, t. VII, p. 158-159.

Sainte-Beuve joue également un rôle important dans le « système Guizot ». Il est chargé d'un rapport général sur l'histoire littéraire de la France, dès 1834.

il sauve l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (Pas-de-Calais). Par sa fonction d'inspecteur, il doit rédiger un inventaire des monuments et leur conservation effective. Dans son premier rapport, il prend en charge la responsabilité de :

« Constaté l'existence et faire la description de tous les édifices du royaume qui, soit par leur date, soit par le caractère de leur architecture, soit par les événements dont ils furent témoins, méritent l'attention de l'archéologue, de l'artiste ou de l'historien, tel est le premier but des fonctions qui me sont confiées ; en second lieu, je dois veiller à la conservation de ces édifices, en indiquant au gouvernement et aux autorités locales les moyens soit de prévenir, soit d'arrêter leur dégradation. De ces deux missions, la première est toute scientifique, et les résultats, ce me semble, n'en peuvent être consignés que dans le catalogue raisonné des monuments de France, que je suis chargé de dresser ; quant à la seconde, elle est, à vrai dire, administrative ; aussi c'est spécialement à son sujet que je vais avoir l'honneur de vous entretenir »¹⁸⁹

L'ensemble du catalogue mérite, alors, une attention sérieuse de la part du gouvernement. Vitet, face à ce travail solitaire et pénible, réclame, dès 1833, l'élaboration d'une loi pouvant donner à son service des moyens juridiques pour agir face à des propriétaires réticents. Dans un second temps, François Guizot, le 21 décembre 1833, fonde la Société de l'Histoire de France¹⁹⁰, s'inscrivant pleinement dans sa démarche de renouveau des études historiques. Le but de la société est de : *« populariser l'étude et le goût de notre histoire nationale dans une voie de saine critique et [par] l'emploi de documents originaux. »*¹⁹¹ En appui de cette création, Guizot souligne dans un rapport au roi daté du 31 décembre 1833, qu'il revient au gouvernement *« d'accomplir le grand travail d'une publication générale de tous les matériaux importants et encore inédits sur l'histoire de notre patrie. »*¹⁹²

Ludovic Vitet, élu député de Bolbec, puis secrétaire général du Commerce, en 1834, démissionne de ses fonctions d'Inspecteur. Adolphe Thiers (1797-1877)¹⁹³, alors ministre de l'Intérieur, nomme, le 27 mai 1834, Prosper Mérimée (1803-1870)¹⁹⁴. Écrivain, historien, archéologue français, il partage sa vie entre son activité de maître des requêtes au Conseil d'État et ses premiers essais littéraires. Pour lui, le rôle d'Inspecteur combine l'ensemble de

¹⁸⁹ VITET Ludovic, *Rapport à M. le ministre de l'Intérieur sur les monuments, les bibliothèques, les archives et les musées des départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, du Nord et du Pas-de-Calais*, Paris, Imprimerie royale, 1831, p. 2-3.

¹⁹⁰ <http://www.shfrance.org/>

¹⁹¹ MAZAURIC Simone, « François Guizot et la création du CTHS : les sociétés savantes, la politique et l'histoire », HUREL Arnaud, *La France savante*, Paris, CTHS, p. 90.

¹⁹² GUIZOT François, *Rapport au roi et pièces*, Paris, 31 décembre 1833, p. 5.

¹⁹³ Figure politique du XIX^e siècle, il joue un rôle décisif dans la mise en place de la Monarchie de Juillet mais également sous la Troisième République, comme président de la République.

GUIRAL Pierre, *Adolphe Thiers ou De la nécessité en politique*, Paris, Fayard, 1986.

¹⁹⁴ PELLISSIER Pierre (dir.), *Prosper Mérimée*, Paris, Tallandier, 2009.

ses passions : l'histoire, le voyage et la recherche. Il occupe cette place jusqu'en 1860. Il parcourt à de nombreuses reprises la France. C'est lui qui confie à l'architecte, Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)¹⁹⁵, la restauration de la Cathédrale de Paris en 1843. Les mesures prises par Mérimée conduisent à de multiples prises de conscience d'un héritage. Il joue un rôle déterminant dans la sauvegarde du patrimoine monumental français. En 1838, du 20 juin au 12 septembre, sa tournée se concentre dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest de la France, passant de fait à Bergerac et à Périgueux. Il revient également en 1845, du 5 août au 16 septembre en Dordogne, Languedoc et la Provence, et en septembre de l'année 1849¹⁹⁶. Nous pouvons supposer qu'il a pu se rendre au musée. L'institution muséale est située dans la Cathédrale Saint-Front, un édifice soumis à une décision de restauration, Mérimée a, immanquablement, rencontré les acteurs du lieu. Par conséquent, son unique tâche de conserver et d'inventorier l'héritage collectif, est un long processus : « *M. Mérimée, [...], précis, attentif et positif comme pas un, allait continuer pendant des années cette suite de services d'un détail infini, et qui exigeait des déplacements continuels, une sagacité infatigable* »¹⁹⁷ Roland Rech, historien de l'art et académicien, indique que le système fondé par Guizot prend naissance réellement naissance autour de la personne de Prosper Mérimée¹⁹⁸. Il rappelle qu'un projet du même ordre avait été proposé par le comte Jean-Pierre de Montalivet (1766-1823)¹⁹⁹, homme politique et Pair de France, en 1810, alors ministre de l'Intérieur. Il demande aux préfets de réunir « *des renseignements sur les vieux châteaux, les abbayes, les inscriptions et en général sur les monuments du Moyen Âge.* »²⁰⁰

Ainsi, ces mesures s'accompagnent, le 18 juillet 1834 d'un arrêté ministériel, créant un Comité de l'histoire de France²⁰¹ chargé de « *diriger les recherches et la publication de documents inédits relatifs à l'histoire de France* »²⁰². Ce comité est une réponse aux travaux engagés par

¹⁹⁵ Architecte français de renom. Il est reconnu pour ses restaurations d'édifices religieux et de châteaux comme Notre-Dame-de-Paris, Carcassonne, le Mont Saint-Michel, la Basilique Saint-Sernin de Toulouse, etc.

¹⁹⁶ La liste des voyages de Prosper Mérimée est détaillée dans l'ouvrage : PELLISSIER Pierre (dir.), Prosper Mérimée, Paris, Tallandier, 2009, p. 551-560.

¹⁹⁷ SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *op. cit.*, p. 158-159.

¹⁹⁸ RECHT Roland, « Hommage à Prosper Mérimée. L'invention du monument historique », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147^e année, n° 4, 2003. p. 1573-1585.

¹⁹⁹ MONTALIVET Camille Bachasson (de), *Notice sur le Comte Jean-Pierre Bachasson de Montalivet*, Paris, 1867.

²⁰⁰ RECHT Roland, *op. cit.*, p. 1574.

Cette mesure a connu peu d'empressement en région, soulignant le détachement des autorités locales, et la velléité de l'État. Cet inventaire est développé à nouveau, en 1978 avec la création de la « base Mérimée » : le dénombrement de l'ensemble des monuments historiques.

²⁰¹ Il devient en 1884 le Comité des travaux historiques et scientifiques, toujours aujourd'hui actif : CTHS.

²⁰² MAZAURIC Simone, *op. cit.*, p. 95.

Prosper Mérimée. Il s'agit d'un organisme uniquement dédié à l'inventaire du patrimoine de la France et à la publication du patrimoine archivistique. Il est composé de dix membres²⁰³, tous sociétaires actifs de l'entreprise de Guizot. François Guizot mobilise les préfets, pour effectuer des recherches dans les bibliothèques, les dépôts d'archives. Le 10 janvier 1835, le Comité se dédouble par la création d'un second, « *chargé de concourir à la recherche et à la publication des monuments inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts considérés dans leurs rapports avec l'histoire générale.* »²⁰⁴ Lui-même se dédouble à la fin de l'année en détachant l'histoire des sciences et des lettres de celle de l'art et des monuments²⁰⁵. Guizot décide également de faire appel aux sociétés savantes, se multipliant dans le pays et en reconnaissance du travail accompli régionalement. Il a le souci de montrer leur importance et de leur donner une place dans un projet d'intérêt national. Il leur propose des relations régulières, ainsi des publications des mémoires les plus importants. Les sociétés savantes sont alors en pleine effervescence dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie.

La première moitié du XIX^e siècle voit ainsi s'affirmer un besoin de mettre en valeur l'histoire nationale. Une fièvre historique est favorisée par la Monarchie de Juillet²⁰⁶. L'histoire est alors omniprésente dans les pensées du monde savant. Toutefois, c'est la création de la Commission des monuments historiques²⁰⁷, le 29 septembre 1837, en charge de répartir les subventions de l'État entre les différents départements. Il est question d'examiner le patrimoine monumental, d'étudier le classement des ouvrages remarquables, d'attribuer des aides financières et de solliciter des architectes pour des restaurations. Elle se substitue au Comité créé en 1835, d'un point de vue administratif et technique. C'est pour la première fois, une structure administrative pérenne, dotée de moyens financiers et juridiques. Dès lors, la notion d'archéologie se précise, au sein de l'État où les différentes administrations l'intègrent à leur

²⁰³ Les dix premiers membres sont : Abel François Villemain (1790-1870, universitaire et homme politique), Pierre Daunou (1761-1840, homme politique, archiviste, historien), Joseph Naudet (178—1878, érudit et historien), François Auguste Mignet (1796-1884, historien, conseiller d'État), Claude Fauriel (1772-1844, historien et linguiste), Ludovic Vitet, Gustave Fallot (1807-1836, archiviste paléographe), Benjamin Guérard (1797-1854, Historien), Jacques-Joseph Champollion (1778-1867, archéologue), et Louis Desnoyers (1802-1868, journaliste et écrivain).

<http://cths.fr/hi/historique.php>

²⁰⁴ <http://cths.fr/hi/historique.php>

²⁰⁵ Jules Michelet (1798-1874) entreprend une enquête sur les archives et les bibliothèques des départements du Sud-Ouest. Augustin Thierry (1795-1856) a mis en route le recueil des monuments du tiers état. Beaucoup de grands noms de la discipline histoire ont participé aux comités. À la fin de l'année 1835, 135 correspondants sont en Province, contre 12 dans la bibliothèque royale.

²⁰⁶ MAZAURIC Simone, *op. cit.*, p. 88.

²⁰⁷ En 1837, Narcisse de Salvandy (1795-1856), alors nommé ministre de l'Instruction publique, reprend le travail de Guizot en reliant le Comité à l'Institut. Il crée cinq sections reliées à celles de l'Institut : le Comité de la langue et de la littérature, le Comité de l'histoire positive et des chroniques, chartes et inscriptions, le Comité des sciences, le Comité des arts et monuments, le Comité des sciences morales et politiques.

politique. Une circulaire du 13 mars 1838, du ministre de l'Intérieur, Montalivet, tente d'encadrer la pratique des fouilles, en proposant aux préfets d'effectuer un inventaire des sites susceptibles d'être fouillés. Est retenu alors le terme de « science archéologique ». La fouille relève alors de la direction des bâtiments et des monuments publics et des anciens monuments.

I.3.3. Le travail en Dordogne de l'abbé Audierne ...

En Dordogne, nous ne pouvons savoir si le musée a bénéficié de cette politique, par manque d'archives. Cependant, il est nécessaire de préciser que l'abbé Audierne, membre du musée devient, Inspecteur des monuments historiques de la Dordogne, en 1838. Élève au collège de Sarlat, Jouannet devient son professeur, lui inculquant une passion pour la science archéologique. Il l'accompagne dans ses premières fouilles et dans celle de Taillefer. Membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne²⁰⁸. Il est perçu par certains de ses pairs et par l'historiographie comme un « *archéologue de salon plutôt que de terrain, aux connaissances somme toute limitées [...] homme de terrain médiocre, théoricien contestable* »²⁰⁹. Jugement sévère, sans doute lié au fait qu'il a identifié des ossements de moutons, de bœufs et de cochons dans les niveaux anciens de grotte, constatations quelque peu anachroniques. Il s'est davantage satisfait d'extrapoler et de théoriser, qu'à rendre compte. Au-delà de ses fantaisies, l'abbé Audierne est l'un des premiers à mettre l'accent sur l'importance des sites en surface. Il montre que la présence des déchets de taille sur place prouve que la fabrication des outils n'a pas été importée. Par ailleurs, il stigmatise ceux qui cherchent à faire du profit de leurs découvertes (de Mourcin), moyennant des espèces. Comme indiqué précédemment, son désintéressement monétaire a cependant des limites.

En outre, par son action d'Inspecteur, il collabore étroitement avec de Mourcin. Une grande partie des objets archéologiques trouvés sous son mandat sont transférés au musée. Le musée devient « *l'instrument indispensable au maintien de ce maillage savant* »²¹⁰. L'intérêt de l'État pour le patrimoine monumental national s'accompagne avec le développement des institutions muséales. Sa mission est semblable à l'Inspecteur général des monuments historiques. Ils répondent aux mêmes objectifs. Leur rôle sur les monuments historiques est une forme de réappropriation du patrimoine. Dans les lettres consacrées à sa fonction

²⁰⁸ Fondée en 1820, elle a pour objectif de diffuser les nouvelles méthodes d'agriculture. En 1823, elle prend le nom de Société d'agriculture, sciences et arts. Cependant leurs préoccupations scientifiques et artistiques sont faibles.

²⁰⁹ CLEYET-MERLE Jean-Jacques, « L'abbé Audierne », Paléo, hors-série, 1990, p. 12.

²¹⁰ MAZAURIC Simone, *op. cit.*, p.96.

d'Inspecteur²¹¹, plus de la moitié font état d'églises de village, de clochers à réhabiliter²¹². Dans une lettre datée du 24 février 1839²¹³, écrite par le maire de Montpont²¹⁴, il est informé que des ruines celtiques/romaines ont été trouvées. Le maire lui propose de venir les consulter et de les confier au musée. C'est une lettre très intéressante. Elle montre l'implication de l'élu local dans cette démarche. Certainement érudit, il décrit la découverte dans les moindres détails, avec des hypothèses, basées sur les travaux de celtomanie. Le musée du Périgord représente une institution de confiance à laquelle confier les trouvailles.

En somme, Audierne participe à la classification d'une vingtaine de monuments comme la restauration de l'église abbatiale de Brantôme. Il obtient d'importants fonds financiers.²¹⁵ L'amphithéâtre et la tour de Vésone sont conservés lors de la construction d'une ligne de chemin de fer proche d'une centaine de mètres²¹⁶. Les monuments non-classés ont aussi bénéficié de son action. Son importante bibliographie témoigne de l'éclectisme de ses intérêts, notamment de l'époque gallo-romaine. Nous lui devons le *Périgord illustré, Guide monumental, statistique, pittoresque et historique de la Dordogne*²¹⁷, écrit pour « le voyageur savant, amateur d'antiquités ou simple curieux »²¹⁸. Nous pouvons y voir une description des différentes personnalités gravitant autour du musée. Il faut remettre son travail en lumière, malgré les déboires que l'historiographie retient du savant piètre paléontologue. Les lettres nous montrent qu'il semble réellement investi par son travail, et différentes personnalités n'hésitent pas à lui demander conseil. En 1843, une mention honorable lui est donnée pour ses fonctions, par le ministre de l'Intérieur. Il est nommé, le 6 mai 1846, chevalier de la Légion d'honneur²¹⁹.

²¹¹ Arch. Dép. Dordogne : 2 J 15 - « Correspondances Audierne ». Le fonds regroupe une quinzaine de lettres, toutes ayant un lien avec sa fonction d'Inspecteur.

²¹² Arch. Dép. Dordogne : 2 J 15 – Lettre du 7 janvier 1847. Une église est sur le point de s'écrouler. Il se demande si des travaux de consolidation sont une meilleure option face à la démolition. Nous voyons se dégager cette idée de conserver la trace ancienne d'un passé : ne pas le détruire, malgré un bâtiment qui tombe en ruine, pour garder l'image d'un lieu indemne.

²¹³ Arch. Dép. Dordogne : 2 J 15 - Lettre du 24 février 1839

²¹⁴ Village de Dordogne, situé à environ 60 km de Périgueux, à l'ouest.

²¹⁵ Plusieurs rapports de la Commission des monuments historiques rapportent une somme importante versées pour consolider l'abbaye de Brantôme. Cependant, nous ne connaissons pas le chiffre exact. <http://elec.enc.sorbonne.fr/monumentshistoriques/Annees/1853.html>

²¹⁶ La première démarche passe par la mise en place d'une signalétique minimale sur le site reconnaissance de son travail (et certainement grâce à l'appui d'amis parisiens).

²¹⁷ AUDIERNE François-Georges, *Périgord illustré, Guide monumental, statistique, pittoresque et historique de la Dordogne*, Périgueux, Dupont, 1851.

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/10979>

I.3.4. ... face à une lente reconnaissance des patrimoines

Au-delà de ces règles énoncées par le gouvernement Guizot, et les possibles « rendez-vous manqués »²²⁰ en région, les recherches autour des monuments historiques se multiplient. Comme demandé, les inspecteurs doivent rédiger des catalogues de leurs recensements. Il en est de même pour les musées. Le résultat permet de quantifier un patrimoine. C'est une preuve tangible de la richesse des fonds, se traduisant financièrement par des subventions. Or, depuis la création du Musée du Périgord, aucun inventaire n'a été rédigé²²¹, comme en témoigne une lettre du préfet de la Dordogne datée du 1^{er} octobre 1849, qui indique que le Conseil général a besoin d'un inventaire pour pouvoir concéder les subventions de l'année 1850 :

« En allouant comme les années précédentes, la somme de deux cents francs pour l'entretien du musée départemental, le Conseil Général a exprimé le vœu qu'il fut dressé un inventaire complet des objets que renferme cet établissement. J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint une copie de la délibération qui a été prise à ce sujet, et je vous serai très reconnaissant si vous voulez bien me mettre à même de m'y informer, en faisant dresser en m'envoyant aussitôt que vous le saurez l'inventaire réclamé »²²²

La délibération indique qu'il est nécessaire de montrer un inventaire du musée pour qu'ils puissent se faire une idée de son importance historique. Or, il n'y a plus de dons et de legs depuis quelques années :

« Notre musée départemental n'a fait depuis l'an dernier aucune acquisition nouvelle. Néanmoins comme il ne faut pas que, faute de ressources, l'autorité puisse se trouver empêchée d'acheter des objets antiques quel hasard ou d'autres circonstance pourraient faire découvrir et qui lui seraient présentés. Je vous propose de construire au budget (...) de 300 francs pour le musée à diviser comme il suit à savoir : 100 f pour le gardien et 200 f pour entretien. »²²³

Pourquoi y a-t-il une absence de dons durant cette période ? Nous sommes pourtant dans une période d'étude des différents monuments et du patrimoine français avec les différentes commissions. Des réponses sont envisageables : l'inaction de De Mourcin, privilégiant sa

²²⁰ C'est une expression employée à de nombreuses reprises dans les travaux d'Alain Schnapp. Il fait référence à l'absence de positions plus franches pour ce qui est des fouilles ou même de l'archéologie en règle générale, par le gouvernement français.

²²¹ Nous pourrions alors nous accorder avec les différents historiens spécialistes du Périgord, qui souligne la personnalité pareuse des différents collaborateurs du Musée. De Mourcin ne se dévoue pas pleinement à la tâche de conservateur, préférant conserver pour lui, la collection de Taillefer. Cet héritage devait être profitable pour le Musée, mais il préfère en faire un musée personnelle.

²²² Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 1^{er} octobre 1849

²²³ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331

collection privée, ou simplement un moment de creux dans la recherche archéologique. Néanmoins, l'inventaire, qui va être dressé en quelques semaines, convainc le Conseil général qui accorde la somme de 300 francs pour l'année 1851 :

« Sur ces 300 f, 100 f. sont accordés au gardien à titre d'indemnité, et les 200 f. restant sont destinés à l'entretien. L'an dernier, vous avez décidé que ces 200 f. ne pourraient être employés que sur la représentation d'un inventaire complet des objets réunis au Musée depuis sa fondation. Cet inventaire a été dressé, et j'ai l'honneur de le placer sous vos yeux. C'est un état sommaire de nos richesses antiques. Sans doute elles sont peu nombreuses, et nous devons regretter qu'une multitude d'objets précieux qui se trouvent épars dans des cabinets particuliers, où ils sont destinés à se perdre, ne viennent pas les augmenter. Néanmoins, le peu que nous possédons est digne d'attention et mérite d'être conservé. (...) C'est sous la direction de M. de Mourcin qu'est placé depuis 15 ans notre Musée ; c'est aux soins éclairés de ce savant que nous devons la conservation de ce dépôt précieux, et c'est à lui que je dois aussi d'avoir pu vous en présenter l'inventaire complet. Je ne saurais donc terminer ce rapport sans vous demander pour un zèle aussi désintéressé le tribut d'éloges et de remerciements qu'il mérite. »²²⁴

Ainsi, cette délibération nous permet de pouvoir de saisir la matérialité du musée. Un gardien est délégué. Nous observons que la prise de conscience du risque de vol est comprise. Il est rare de pouvoir se permettre d'avoir un gardien dans les musées de province du XIX^e siècle²²⁵. Par cette reconnaissance, nous pouvons affirmer qu'il s'agit du début de la lente reconnaissance du patrimoine archéologique, débutée avec la création du musée. Ce cheminement de pensée autour du patrimoine s'articule au projet muséal. Guizot nomme des commissaires en région, mais c'est le musée qui est l'acteur premier du patrimoine. Il réunit l'ensemble des actions nécessaires à la préservation des collections : acquérir, inventorier, entretenir, conserver et assurer une pérennité. Immanquablement, l'État ou les administrations locales sont garantes de cette pérennité et de l'accessibilité pour le public. Il faut alors les conserver dans les meilleures conditions pour la jouissance des générations futures. Les politiciens commencent à être convaincus de l'utilité de la poursuite des efforts de sensibilisation auprès d'un public croissant. Cependant, la conservation doit mettre en valeur le prestige du patrimoine, nécessairement des modèles remarquables.

²²⁴ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 – Copie de la délibération du Conseil général de la Dordogne. Session de 1850, présente dans la lettre du 1er octobre 1850 (extrait du rapport de M. le Préfet).

²²⁵ Il précise jusqu'au XX^e siècle, les gardiens sont plus ou moins vigilants des collections et s'il n'y a pas de surveillant, le conservateur est calamiteux dans son travail de protection.

MONNIER Gérard, « Du garde-conservateur à la conservation-profession », POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Édition La Documentation française, 2002, p.205.

La procédure des classements et d'inventaire des monuments aboutit à la constitution des collections. Aidée par les avancées scientifiques archéologiques, la gestion du patrimoine amène à des innovations dans le traitement des fouilles, s'appuyant sur des enquêtes et des financements sont alloués aux départements. Il s'agit là d'un « patrimoine », non-défini mais que certains pensent légitime à être sauvegardé comme étant un témoin du passé. En ce point, le musée représente le lieu idéal pour préserver ce dit-patrimoine. « *La préservation du patrimoine immobilier trouve son origine dans [...] la prise de conscience de la valeur patrimoniale des monuments qui transcende leur ancien usage et leur ancien propriétaire.* »²²⁶

Le bouillonnement des institutions muséales entraîne une conservation importante de tout ce qui peut représenter le prestige de la nation ou du territoire régional. Cependant, comme l'indique Arnaud Hurel, malgré la mise en place d'inspections et de la commission des monuments historiques, « *les monuments préhistoriques nommés « celtiques » ont beaucoup de mal à trouver leur place dans cette organisation et demeurent exclus des premières fouilles subventionnées* ».

De ce fait, le musée du Périgord est créé par une volonté de mise en commun de collections mais aussi de connaissances. C'est le résultat d'un travail acharné d'amateurs éclairés, emprunt à la celtomanie. Le Périgord est une terre riche d'histoire, et ces amateurs ont compris la nécessité de la conserver à leur manière. Ses objets sont identifiés comme appartenant à la période gauloise et romaine. Wlgrin de Taillefer et Joseph de Mourcin, aidés par le travail des institutions locales et préfectorales sont parvenus à mettre en place une nouvelle vitrine pour l'histoire du Périgord. L'Etat, également, prend peu à peu conscience de l'importance de la notion du patrimoine. Guizot, penseur de son temps, parvient à politisé le « *monument historique* » devenant le symbole d'un patrimoine administratif. Toutes les commissions ou mesures restent vaguement appliquées en région, néanmoins, elles sont primordiales pour faire progresser le principe de patrimoine. La fin de la décennie 1850 est marqué par un combat idéologique dans les sciences. S'impose une science conservatrice, celle qui rejette des premières hypothèse autour d'un ancêtre plus ancien encore. Quant au musée du Périgord, son conservateur semble peu enclin à s'investir. Avant l'entrée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le musée semble s'affaiblir, autant par manque de dons que par une dégradation des locaux. Il est nécessaire de provoquer une nouvelle impulsion ; autant décisionnelle que scientifique.

²²⁶ DROUGUET Noémie, GOB André, op. cit., p.61.

Partie II. La Préhistoire au cœur de toutes les discussions : un long travail scientifique d'amateurs (1859-1874)

Précurseur de la Préhistoire, le Périgourdin d'adoption, Jouannet meurt en 1845, à la veille des grandes découvertes. Le début de la seconde moitié du XIX^e siècle est marqué par de nouvelles hypothèses sur l'ancienneté de l'Homme. Pour la première fois, comme le souligne Marc Groenen, « *la naissance de l'humanité va devoir être envisagée non pas à la lumière des mythes mais au départ des principes scientifiques* »²²⁷. Le passé ne se pose pas comme un problème à résoudre avant l'année charnière de 1859. Le système culturel draine un ensemble de mythes nécessaire pour assurer un point de départ à la création et une justification sur les manières d'être et d'agir. L'Histoire de l'Humanité selon la Bible est divisée en deux : avant et après le déluge. Après le déluge, il reste uniquement Noé et les siens. Pour le monde chrétien, par l'action de Dieu, les hommes ont été condamnés à travailler par eux-mêmes, en cultivant, élevant différentes bêtes. Ce sont les « *premiers hommes* » pour les chroniqueurs médiévaux et les érudits de la Renaissance. Ce tableau est satisfaisant tant qu'il permet d'organiser des connaissances historiques dans un cadre précis et de donner une image cohérente du monde²²⁸. Progressivement, ce foyer originel justifié par l'existence d'une puissance surhumaine, devient insoutenable à mesure que de nouvelles connaissances sont établies. La préhistoire ne peut se bâtir sur ce modèle. Pour ce faire reconnaître comme discipline scientifique, elle doit se détacher de ce passé mythique qui engluie le problème de l'origine. La possibilité de connaître un passé dépassant les limites de l'histoire passionne certains amateurs. Cette remise en question radicale du temps du passé humain provoque des remous en Périgord comme ailleurs en France et ailleurs dans le monde²²⁹.

²²⁷ GROENEN Marc, *Pour une histoire de la préhistoire*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 1994, p. 9.

²²⁸ LAMING-EMPERAIRE Annette, « Chapitre 7. Dans la poussière des millénaires », COLLECTIF, *La France au temps des mammoths*, Paris, Hachette, 1967, p. 239.

²²⁹ COYE Noël, « Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques (1850-1950) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n. 4, 2005, p. 701-707.

II.1. Des travaux d'amateurs éclairés pour la reconnaissance de l'antiquité de l'Homme

La création de la préhistoire est l'aboutissement de la recherche scientifique du XIX^e siècle et des différentes théories et travaux des siècles précédents. Cependant, ces amateurs éclairés se sont très vite questionnés sur la manière d'approcher les données. Ils ont cherché à voir un sens à l'évolution de l'homme et des sociétés humaines²³⁰. Les données échappent aux sources écrites puisque le cours de la tradition a été brutalement interrompu par un cataclysme qui n'a rien épargné. La Préhistoire s'est bâtie au travers d'un cadre qui décrète ce qui est à interroger et détermine ce qui doit être retenu²³¹. C'est le long travail de ce que l'historiographie appelle les « *précurseurs* » et l'application des différentes théories du XIX^e siècle qui permet la naissance de la Préhistoire.

II.1.1. Les précurseurs (Jouannet, Tournal, Schmerling, Picard)

Nombreuses des discussions des sociétés savantes nationales et régionales se sont portées sur l'ancienneté de l'Homme. Les comptes-rendus détaillés, autour de cette question, publiés dans les revues et les bulletins de ces sociétés permettent de suivre les idées et les conceptions sur les divers problèmes soulevés. La presse, également, se fait l'écho des découvertes ponctuelles, des incertitudes et des prises de position. Le XIX^e siècle est comme le terreau fertile de la création de la Préhistoire. Or, le fait scientifique ne se construit pas de façon linéaire. Il s'élabore en se ramifiant : les retours en arrière sont nombreux et chaque fait peut entraîner une réorganisation partielle ou totale du système. Le savoir dépend du hasard des découvertes mais aussi de ce que l'homme de science cherche et des moyens dont il dispose pour le trouver. Il repose sur des supposées idéologiques et philosophiques propres à l'époque et au chercheur. La création de la Préhistoire coïncide avec la reconnaissance de l'évolution biologique des êtres vivants.

Parmi ceux qui permettent l'avancée de cette science, nous retrouvons, à nouveau, les « *antiquaires* », qui grâce à leur cabinet de curiosités ont mis en valeur des vestiges matériels. Leur méthode d'étude de ces vestiges est une ébauche des premiers jalons de la Préhistoire. Les naturalistes, de leur côté, ont permis l'élaboration de séries de recherches sur les fossiles et sur la superposition des couches terrestres : s'impose l'idée que des couches de la terre se sont superposées dans un ordre lié à l'histoire. En 1822, Georges Cuvier (1769-1832)²³², imminent anatomiste et paléontologue français, dans son *Discours sur les révolutions de la*

²³⁰ BON François, *Préhistoire. La fabrique de l'homme*, Paris, Seuil, 2009, p. 26.

²³¹ GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 10.

²³² BUFFETAUT Éric, *Cuvier. Le découvreur de mondes disparus*, Paris, Belin, 2005.

surface du Globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal²³³, montre que chaque couche est caractérisée par des espèces différentes, « les différences qui existent entre les animaux fossiles et les animaux vivants augmentent en raison de l'âge des couches qui les recèlent. »²³⁴. Cette idée imprègne toute la recherche scientifique, en aboutissant à la notion d'évolution, exposée par Charles Darwin (1809-1882)²³⁵, naturaliste et paléontologue anglais. Darwin présente dans *On the Origin of Species by Means of Natural Selection, or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life* publié en 1859²³⁶, la théorie scientifique de l'évolution de l'espèce vivantes et éteintes, au moyen de la sélection naturelle²³⁷.

Rendre à l'espèce la profondeur d'un temps géologique dépasse le cadre de la tradition. Des amateurs éclairés vont tendre vers la recherche des hommes qui n'ont pas laissé de traces : identifier leur existence tout en assurant un cadre méthodologique et formel, d'abord compris dans le mystère des origines de la Bible. La première moitié du XIX^e siècle voit défiler, en France, des amateurs éclairés qui passent leurs week-ends à se transformer en terrassier à la recherche de l'inattendu. Fouiller devient une passion réalisée dans un désordre fiévreux. Le « grand-père de la Préhistoire », Jouannet, fait partie de ces précurseurs. Venu tardivement à l'archéologie de terrain, il parcourt depuis 1810, la campagne périgourdine à la recherche d'antiquités gauloises et romaines. Il découvre en 1816, deux sites d'une importance capitale : les grottes de Combe-Grenal²³⁸ et du Pech-de-l'Azé²³⁹. Il est le premier à se tourner vers la recherche des vestiges dans les abris et les grottes²⁴⁰, jusque-là réservée aux naturalistes. Il est attiré par la quantité de vestiges sur place et en fait part à Wlgrin de Taillefer. Dans la grotte du Pech-de-l'Azé, il note une abondance d'ossements d'oiseaux et de quadrupèdes dans le sol²⁴¹ :

²³³ CUVIER Georges, *Discours sur les révolutions de la surface du Globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal*, Paris, E. d'Ocagne, 1830.

²³⁴ LAMING-EMPERAIRE Annette, *op. cit.*, p. 240.

²³⁵ BUICAN Denis, *Darwin et le darwinisme*, Paris, PUF, 1987.

²³⁶ *De l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle ou la préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie*, traduit en français en 1862.

²³⁷ Son propos tend à démontrer, par un système d'évolution des espèces, que l'Homme est le cousin du singe.

En France, Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829), naturaliste français, est le premier à proposer une théorie naturaliste de l'origine des êtres vivants, avec la théorie de l'évolution naturelle. Père d'une théorie transformiste, il en appelle à un perfectionnement des espèces et à une complexification croissante des organismes vivants.

BON François, *op. cit.*, p. 29.

²³⁸ Abri préhistorique situé sur la commune de Domme, au sud-est de Périgueux.

²³⁹ Grotte préhistorique située sur la commune de Carsac-Aillac, au sud-est de Périgueux.

²⁴⁰ CLEYET-MERLE Jean-Jacques, « François de Jouannet », *Paléo. Hors-série*, n° 1, 1990, p. 7.

²⁴¹ GROENEN Marc, *op. cit.*, p.41.

« [cette caverne] est toute farcie d'ossemen[t]s et de dents d'animaux du pays, mais d'une taille extraordinaire. »²⁴²

« on trouve des os dans toute la capacité de la grotte, mais principalement à l'entrée, où ils ont été amoncelés, de manière à former un banc assez épais. En les observant attentivement, on voit qu'ils ont éprouvé un commencement de carbonisation et qu'ils ont été brisés à dessein. Avec eux sont mêlés, presque en même quantité, des silex noirs divisés comme eux en petits fragments, circonstance qui repousse toute idée de dépôt naturel ou de sépulture dans les temps d'épizootie [...] partout ici on reconnaît la maison de l'homme, mais quel but se proposa-t-on ? À quelle époque remonte ce travail barbare et ce dépôt singulier ? Nous ne voyons point de réponse, et si nous parlons de cette grotte à l'article des antiquités gauloises, c'est seulement parce que ce que nous y avons vu porte le caractère de la plus haute antiquité. »²⁴³

Ces questionnements et remarques nous permettent de comprendre le cheminement de pensées de Jouannet. L'auteur examine les espèces sans les reconnaître, et démontre une action humaine. Il ne reconnaît pas dans ces vestiges un projet structuré mais l'indice de la présence humaine, qu'il comprend être très ancienne. C'est ce qui l'importe le plus. Auparavant, sur le site d'Écorneboeuf, en 1812, il saisit la portée importante du lieu. Ses trouvailles sont des haches en silex.

« un Gaulois voulait-il se fabriquer une hache, il choisissait d'abord quelque silex le plus approchant possible de la forme désirée, puis s'armant d'un marteau [je dis marteau, mais peut-être l'instrument en pierre destinée à pareil usage avait une tout autre forme], il en frappait son silex, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, enlevant par écailles d'abord assez grandes, toute la pierre inutile. »²⁴⁴

Jouannet pense que les silex rencontrés ne sont que des ébauches de haches polies. Ces chanceuses découvertes l'amènent à formuler de nouvelles hypothèses. Il partage ses opinions avec ses camarades, Mourcin, Taillefer ou encore Audierne, qui l'accompagnent régulièrement. Dans la grotte de Badegoule, il développe une approche technologique de l'objet. En effet, il compare les matériaux rencontrés sur les plateaux et les silex taillés découverts sur les terrains les plus anciens de la vallée de la Vézère. Il en arrive à la conclusion que certains ont exigé moins d'intelligence et d'adresse, et donc il distingue deux périodes pour le travail de la pierre, avec une analyse uniquement technologique²⁴⁵. En somme,

²⁴² « Lettre de Jouannet au comte Wlgrin de Taillefer, datée du 19 décembre 1816 », d'après CHEYNIER André, *Jouannet, grand-père de la préhistoire*, Brive, Imprimerie Chastrusse Praudel et Cie, 1936, p. 39.

²⁴³ JOUANNET François (de), « Antiquités gauloises », *Calendrier des corps administratifs, juridiques et militaires du département de la Dordogne*, 1818, p.182.

²⁴⁴ JOUANNET François (de), « Antiquités gauloises », *Calendrier des corps administratifs, juridiques et militaires du département de la Dordogne*, rapportée dans CHEYNIER André, *op. cit.*, p. 43.

²⁴⁵ GROENEN Marc, *op. cit.*, p.43.

Jouannet ne s'avance pas sur l'aspect temporel réel, tous les sites sont qualifiés de gaulois et leurs différents traitements résultent de fonctions différentes :

*« est-il même bien certain que nous ne prenions pas pour différence d'époques ce qui ne serait qu'une différence de destination d'instruments ? Je ne sais. »*²⁴⁶

*« s'il faut admettre ici deux époques distinctes, la ressemblance des formes nous porte du moins à regarder les deux époques comme très voisines l'une de l'autre. »*²⁴⁷

Les travaux de Jouannet sont pionniers, il est le premier à suggérer une nouvelle interprétation des fossiles, à conclure sur une possible grande antiquité. Cependant, ses travaux sont publiés dans une revue peu diffusée à grande échelle. Il ne se fait pas entendre. Nous retrouvons ce même type d'amateurs érudits, reconnus seulement localement. Le pharmacien de Narbonne, féru de géologie, Paul Tournal (1805-1872)²⁴⁸, fouille deux grottes situées à Bize²⁴⁹. Il parvient à démontrer la contemporanéité de l'homme et des animaux disparus. Il pose les bases d'une histoire géologique de l'homme. Il se place dans une analyse physique et chimique et non dans une dimension temporelle, comme Jouannet. En conséquence, leurs raisonnements ne parviennent pas à quitter le cadre mythique, qui apparaît comme la seule grille interprétative pour lire le passé lointain.

Plus au nord, un médecin belge et professeur à l'Université de Liège, du nom de Philippe-Charles Schmerling (1790-1836)²⁵⁰ parvient lors de fouilles d'une quarantaine de grottes des provinces de Liège et du Luxembourg à démontrer que l'homme a été contemporain de l'ours des cavernes et du mammoth. Il retrouve des ossements humains, près d'outils en silex ainsi que des vestiges animaux. *A contrario* de Tournal, Schmerling ne néglige pas l'étude des ossements. Il n'assimile pas la mort à un possible déluge mais à une tout autre inondation²⁵¹.

« Comme j'ose garantir qu'aucune de ces pièces n'a été introduite après coup, j'attache un grand prix à leur présence dans les cavernes ; car, si même nous n'avions pas trouvé d'ossements humains, dans des conditions tout-à-fait favorables pour considérer comme appartenant à

²⁴⁶ JOUANNET François (de), « Notes sur quelques antiquités du département de la Dordogne, Grotte de Badegol », *Calendrier des corps administratifs, juridiques et militaires du département de la Dordogne*, 1834, p. 237

²⁴⁷ JOUANNET François (de), « Sur des armes et autres instruments en pierre et en bronze découverts en Aquitaine », *Musée d'Aquitaine*, tome II, 1824, d'après dans CHEYNIER André, *op. cit.*, p. 55.

²⁴⁸ HUREL Arnaud, « Paul Tournal, les grottes de Bize et la question de la haute antiquité de l'homme », COYE Noël, HUREL Arnaud (dirs.), *Dans l'épaisseur du temps : Archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2011, p. 150-221.

²⁴⁹ Ou Bize-Minervois, commune de l'Aude, dans l'arrondissement de Narbonne.

²⁵⁰ HENDRICKX Liliane, « Philippe Charles Schmerling (1790-1836) révèle l'antiquité de l'homme grâce aux dépôts antédiluviens des grottes liégeoises », *Revue d'archéologie et de paléontologie*, n° 10, Centre d'archéologie et de paléontologie de Plainevaux, 1991, p. 24-66.

²⁵¹ GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 46.

l'époque antédiluvienne, ces preuves nous auraient été fournies par les os taillés et les silex façonnés. »²⁵²

Il reconnaît donc la contemporanéité des ossements humains et des espèces disparus mais il ne parvient pas à lui donner une réalité temporelle. Ainsi aucun des travaux de ces trois personnes ne suscite un écho favorable, mais ils constituent le signe que l'ancienneté de l'homme est questionnée, une question qui a un sens. Celui qui parvient à poser les premiers jalons d'un cadre théorique à l'archéologie préhistorique est un jeune médecin passionné d'histoire naturelle, de la Somme, Casimir Picard (1805-1841)²⁵³. À partir de 1830, il apporte une approche technique de l'outillage lithique ainsi qu'un essai d'interprétation stratigraphique du terrain²⁵⁴. Ces interprétations sont proposées dans deux mémoires consacrés aux *Instruments celtiques*²⁵⁵. Entre 1835 et 1840, Casimir Picard effectue à Abbeville des recherches sur les outils emmanchés en bois de cerf ainsi que sur les techniques de pierre taillées. Il parvient à attester que les outils de pierre taillée ne sont pas des ébauches des haches polies, comme le souligne Jouannet²⁵⁶. Il cherche à attribuer des dates aux différentes couches de terrain. Son attitude est novatrice pour l'époque, et particulièrement auprès des précurseurs. Il ne se place pas dans une démarche d'antiquaires, à la recherche de la pièce exemplaire, pour alimenter son cabinet de curiosités, bien au contraire :

« des recherches et des travaux qui n'aboutiraient qu'à amasser pêle-mêle les objets d'antiquités les plus curieux, n'auraient point de but à proprement parler, ce pourrait être un amusement agréable, mais quelle différence y aurait-il entre un cabinet de médailles ou d'armures et une collection d'œillets ou de tulipes ? »²⁵⁷

²⁵² SCHMERLING Philippe-Charles, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, Liège, t. II, 1834, p. 179.

²⁵³ GRAN-AYMERICH Ève, *Les chercheurs du passé*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 1057-1058.

²⁵⁴ « *Stratigraphie : Méthode de travail consistant à différencier, sur un site, les couches superposées d'occupation humaine, afin d'établir entre elles une chronologie d'abord relative puis, après l'étude du matériel recueilli [...]* » <https://www.cnrtl.fr/definition/stratigraphie>

Pour Marc Groenen, sans cette approche stratigraphique de Picard, il n'y a pas d'approche archéologique possible aujourd'hui. Casimir Picard a révolutionné la recherche archéologique. GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 47.

²⁵⁵ PICARD Casimir, « Notice sur quelques instruments celtiques », *Mémoire de la Société royale d'Émulation d'Abbeville*, 1836-1837, p.221-275.

²⁵⁶ Le préhistorien Léon Aufrère (1889-1977), en 1935, souligne cette controverse autour des « *haches ébauchées* ». Il indique que Casimir Picard avait connaissance des travaux de Jouannet grâce à l'une des publications d'Arcisse de Caumont. Dans une notice, Picard décrit point par point son désaccord avec Jouannet. Nous voyons ainsi que les informations dépassent les frontières des départements.

AUFRÈRE Léon « Une controverse entre François Jouannet et Casimir Picard sur les « *haches ébauchées* » », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. 32, n°5, 1935, p. 300-302.

AUFRÈRE Marie-Françoise, « Histoire de l'archéologie préhistorique comme patrimoine : Léon Aufrère et Jacques Boucher de Perthes », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°129, 2012, p. 20-29.

²⁵⁷ PICARD Casimir, « Notice sur quelques instruments celtiques », *Mémoire de la Société royale d'Émulation d'Abbeville*, 1836-1837, p. 223.

Tous ces contemporains français²⁵⁸ se servent des nouvelles théories et de leurs propres recherches pour explorer le passé de l'homme. La simple constatation de la contemporanéité des hommes avec des animaux disparus ne suffit pas à prouver la grande ancienneté de l'homme, pour amener le débat sur le plan scientifique. « *Inventer la préhistoire appelait avant tout une reconnaissance de la haute antiquité de l'homme* »²⁵⁹ qui ne peut se faire sans la dislocation du cadre rigide de la chronologie des temps bibliques²⁶⁰. Les restes humains sont découverts, mais rien ne permet de confirmer un caractère antédiluvien. Un nouveau cadre théorique est nécessaire pour parvenir à replacer l'homme antédiluvien sur le plan de l'histoire, Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes parvient à en exposer les fondements.

II.1.2. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes

Venu tard à l'archéologie, ce directeur des douanes d'Abbeville, Jacques Boucher de Perthes (1788-1868) se place comme « *l'héritier spirituel* »²⁶¹ de Casimir Picard. En effet, l'étude du matériel laissée par Picard et ses instruments théoriques élaborés ont donné matière à réflexion à Boucher de Perthes. « *Mauvais élève de bonne famille* »²⁶², il fait carrière dans l'administration des douanes, finissant par succéder à son père, comme directeur des douanes d'Abbeville en 1825. Son père Jules Armand Guillaume Boucher de Crèvecœur (1757-1844)²⁶³, acteur du monde de l'érudition, reçoit à sa table des personnalités comme Cuvier ou encore Jean-Baptiste de Lamarck²⁶⁴. Également, il est membre de nombreuses sociétés d'érudition françaises et européennes, comme l'Académie des Sciences. Il est l'un des fondateurs de la Société d'émulation d'Abbeville, qu'il préside en 1799²⁶⁵. Boucher de

²⁵⁸ Nous avons brossé le portrait de quatre des précurseurs de la Préhistoire en France. Il est évident que d'autres amateurs préhistoriens, d'horizons différents, sont arrivés à des conclusions similaires.

À l'étranger, des cas similaires sont connus. Le Danemark, la Suède et la Norvège sont très en avance. L'archéologue danois Christian Jürgensen Thomsen (1788-1865) met en place trois époques antéhistoriques (âge de pierre, âge bronze, âge de fer), en 1836. L'édition anglaise est produite en 1849, et en 1859 pour la France. Son isolement ne permet pas de faire reconnaître les recherches nordiques comme fondatrices de la Préhistoire.

RICHARD Nathalie, *L'invention de la préhistoire, une anthologie*, Paris, Presses Pocket, 1992, p.10-11.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 12.

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ COHEN Claudine, HUBLIN Jean-Jacques, *Boucher de Perthes. Les origines romantiques de la préhistoire*, Paris, Belin, 2017 [1989].

²⁶² AUFRÈRE Marie-Françoise, « Histoire de l'archéologie préhistorique comme patrimoine : Léon Aufrère et Jacques Boucher de Perthes », *Les nouvelles de l'archéologie*, n °129, 2012, p.20-29.

²⁶³ <https://cths.fr/an/savant.php?id=116324>

²⁶⁴ Il écrit en 1779, la troisième édition de la *Flore française*, dont le but est de porter à connaissance des plantes nouvelles et à fournir des explications sur les plantes. Le père de Boucher de Perthes produit en 1803, la *Flore d'Abbeville*, en hommage à Lamarck où il théorise 25 000 plantes.

²⁶⁵ Fondée en octobre 1797, elle se veut être l'héritière des cabinets de curiosités et de lecture du siècle des Lumières. Elle est toujours active aujourd'hui.

<https://www.societe-emulation-abbeville.com/>

Perthes grandit, ainsi dans un environnement tourné vers l'érudition. Le cabinet d'histoire naturelle de son père est pour lui un sanctuaire de la science et de l'art, abritant une somme extraordinaire de fossiles, un herbier remarquable, des gravures ou encore des peintures. Il reprend la direction de la société d'Émulation d'Abbeville en 1830, où il rencontre régulièrement, Casimir Picard, archiviste pour la Société. Il est souvent noté, qu'une relation de sympathie s'est nouée entre les deux hommes. Au moment où Boucher de Perthes s'engage dans l'archéologie, son mentor décède, en 1841. La mort de Casimir Picard joue pour beaucoup dans sa recherche :

« le travail que je tentois, celui que je vous soumetts en ce moment, je ne le faisois que parce que le jeune homme que nous regrettons n'était plus là pour le faire, que c'était en quelque sorte un souvenir de lui que je vous offrois »²⁶⁶.

Sa vocation tardive et inattendue l'amène à étudier les découvertes de Picard à La Portelette, à Abbeville, en 1837. Inquiet que personne ne surveille les ouvriers creusant, Boucher de Perthes demande une commission de surveillance à la Société d'Émulation. Ainsi, il en assure la surveillance. Le succès de ses découvertes l'amène à étudier et surveiller l'exploitation de sable dans la carrière de Menchecourt-les-Abbeville. Il trouve des ossements d'animaux, et des haches polies, mais ces découvertes hors contexte sèment le doute. S'ensuivent d'autres où les ouvriers et Perthes ne peuvent réellement dire à quelles couches elles ont été découvertes. Léon Aufrère, voix discordante dans la représentation historique de Boucher de Perthes, ayant étudié l'intégralité du travail de ce fondateur de la préhistoire, confirme que ses premières trouvailles sont le résultat de falsification²⁶⁷.

Cependant, c'est à l'âge de 54 ans, en 1842, qu'il entre en possession de son premier biface véritable, dans une couche d'ossements de mastodonte, avec un contexte de découverte, cette fois-ci, exact. Il émet des hypothèses sur l'ancienneté de l'homme. Conscient de « *contribuer à définir un champ de recherche nouveau* »²⁶⁸, sa recherche est en adéquation

²⁶⁶ AUFRÈRE Léon, « Figures de préhistoriens. I. Boucher de Perthes », *Préhistoire*, t. VII, 1940, p. 59.

²⁶⁷ AUFRÈRE Léon, *Essai sur les premières découvertes de Boucher de Perthes et les origines de l'archéologie primitive (1811-1844)*, Paris, Staude, 1936.

Léon Aufrère s'est attaché à défaire le concert de louanges autour de la personnalité de Boucher de Perthes. Il a mis en lumière les grandes discordances dans ses récits et est parvenu à mettre en avant son intérêt changeant pour la question de l'ancienneté de l'Homme.

L'historiographie de la Préhistoire s'accorde à dire que la personnalité de Jacques Boucher de Perthes est complexe et pleine d'étrangeté. Le XIX^e siècle le dépeint comme un « *fringant jeune homme romantique* ». Noël Coye et Arnaud Hurel le décrivent davantage comme « *jeune homme préoccupé de succès mondains, de littérature et surtout de théâtre, toutes choses occultées par la légende du fondateur de la préhistoire* ».

COYE Noël, HUREL Arnaud, « Introduction. 1859-2009 : Aller au-delà d'une célébration », COYE Noël, HUREL Arnaud (dirs.), *Dans l'épaisseur du temps : Archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2011, p. 7-37.

²⁶⁸ *Ibid.*

avec celle de Casimir Picard, appliquant à l'archéologie la méthode de la paléontologie²⁶⁹, celle de la stratigraphie. Il reprend les idées formulées également par Paul Tournal, dont les travaux sont familiers de la Société d'Émulation d'Abbeville. La pensée de Boucher de Perthes s'oriente vers une démarche naturaliste, incluant une dimension historique : « *le document archéologique ne prouve pas seulement l'existence ancienne de l'homme, il permet également d'atteindre son essence en restituant sa civilisation et son histoire.* »²⁷⁰ Il concentre son étude sur l'outil, où il cherche la preuve de la validité de ses thèses. Ses découvertes, de gisements en gisements lui permettent de rédiger, d'abord à partir de 1840, une petite étude intitulée *De l'industrie primitive*²⁷¹, s'articulant en trois parties autour de poteries, d'instruments celtiques puis une présentation des fouilles à La Portelette²⁷². Cet essai a très vite pris une ampleur conséquente de deux-cent-cinquante pages. Boucher de Perthes s'oblige à remanier son texte, l'intitulant : *De l'industrie primitive et des arts originels. Notice sur quelques instruments très anciens découverts dans les environs d'Abbeville de 1837 à 1844*. Dix-huit chapitres détaillent ses découvertes²⁷³, où il subordonne la notion de période et de stratigraphie. Nous pouvons constater qu'il dépasse les travaux des précurseurs, sur ce point. Pour le préhistorien, Marc Groenen, « *cette modification est capitale et sera paradigmatique pour les recherches futures puisqu'elle invite à considérer le témoin archéologique comme marqueur chronologique au lieu de l'envisager comme marqueur culturel.* »²⁷⁴ Pour faire connaître ses théories au monde savant, Boucher de Perthes fait parvenir un exemplaire à l'Académie des Sciences, en 1846, s'engageant de le publier uniquement après leur accord. L'ouvrage devient *Antiquités celtiques et antédiluviennes. Mémoire sur l'industrie primitive et les arts à leur origine*²⁷⁵. Il décrit un homme antédiluvien, un individu qui n'a pas été une victime du Déluge Biblique, mais d'une tout autre catastrophe. La Commission nommée ne répond pas et les choses traînent. L'Institut et l'Académie sont assez sceptiques de ses hypothèses. Boucher de Perthes les invite à remanier des paragraphes s'il le faut. En janvier 1853, il est mis en retraite de son poste de directeur de douane, consacrant alors tout son temps libre aux fouilles et à l'étude.

Toutefois, Boucher de Perthes réédite son ouvrage, dans un second volume, en 1857. C'est le point de rupture avec la tradition : la haute antiquité de l'homme est confirmée, où la théorie

²⁶⁹ Fondée par Cuvier, la paléontologie parvient à reconstituer la vie passée au travers de l'étude des espèces et des faunes éteintes. C'est sur les bases de la paléontologie et de la géologie que la préhistoire a pu prouver l'ancienneté de l'homme.

²⁷⁰ COYE Noël, HUREL Arnaud, *op. cit.*, p. 7-37.

²⁷¹ GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 60.

²⁷² *Ibid.*, p. 60-61.

²⁷³ *Ibid.*, p.61.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ Trois tomes sont produits successivement en 1847, 1857 et 1864.

du déluge est abandonnée au profit de la théorie de la glaciation²⁷⁶. L'homme antédiluvien devient l'homme tertiaire. Son œuvre reste, à nouveau ignorée du monde scientifique. Son statut d'amateur arrivé tardivement à l'archéologie discrédite son travail, mais également son catastrophisme inquiète²⁷⁷. Parallèlement, à la fin des années 1850, la *Geological Society of London*²⁷⁸ engage des fouilles dans la caverne de Brixham²⁷⁹. Après des fouilles méthodiques par un décapage stratigraphique attentif, sous la surveillance des scientifiques mandatés par la société britannique. Une fois de plus des vestiges d'espèces disparus sont mis au jour avec des silex taillés. Ils parviennent à la même conclusion, celle de la contemporanéité des hommes avec des espèces disparues. Cette découverte permet de redonner une actualité à l'homme fossile. Aidés des travaux des géologues Charles Lyell (1797-1875)²⁸⁰ et Hugh Falconer (1808-1865)²⁸¹, une équipe anglaise menée par Joseph Prestwich (1812-1896)²⁸² est ainsi envoyée auprès de Boucher de Perthes pour prendre la mesure de ses hypothèses, en avril 1859. La visite des géologues britanniques sur les terrains de la vallée de la Somme apporte une confirmation des analyses de Brixham et offre à Boucher de Perthes une confirmation de ses travaux et ceux de ses prédécesseurs. En effet, l'examen des travaux d'Abbeville, des gisements de Moulin-Quignon, de Saint-Gilles et de Menchecourt les convainc de la coexistence de l'homme et d'animaux fossiles :

« 1. les instruments en silex sont de facture humaine ; 2. ils ont été trouvés dans un terrain remanié ; 3. ils sont associés à des restes de mammifères éteints ; 4. [et remontent à] une des dernières périodes géologiques. »²⁸³

De cette manière, à l'automne 1859, Charles Lyell et ses collègues rentrent en Angleterre afin d'exposer leurs convictions : c'est l'acte de naissance de la préhistoire.

²⁷⁶ RICHARD Nathalie, *op.cit.*, p. 16.

²⁷⁷ Remettre en cause la chronologie biblique revient à reconsidérer l'histoire établie. C'est pourquoi la réalité est rejetée par des membres des différents instituts scientifiques, prenant ses amateurs pour des « fous ».

²⁷⁸ Société géologique de Londres, fondée en 1807.

<https://www.geolsoc.org.uk/history>

²⁷⁹ Ou grotte de Windmill Hill. Elle se situe dans la ville de Brixham, dans le Devon, au sud-ouest de l'Angleterre.

²⁸⁰ COHEN Claudine, "Charles Lyell and the evidences of the antiquity of man", BLUNDELL Derek, SCOTT Andrew (dirs.), *Lyell: the Past is the Key to the Present*, Londres, Geological Society, n°143, 1998, p. 83-93.

²⁸¹ O'CONNOR Anne, "Hugh Falconer, Joseph Prestwich and the Gower caves", *Studies in Speleology*, vol. 14, 2006, p. 75-79.

²⁸² https://www.geosoc.fr/energie/pour-en-savoir-plus/doc_details/102-139-special-dom-tom-ocean-atlantique.html?tmpl=component

²⁸³ PRESTWICH Joseph, "On the Occurrence of Flint Implements Associated with the Remains of Extinct Mammalia, in the Undisturbed Beds of a late Geological Period", *Proceedings of the Royal Society of London*, 26 mai 1859, t. X, p. 50-59.

D'après la traduction de GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 65.

II.1.3. La reconnaissance de l'antiquité de l'Homme

Ainsi, de retour à Londres, Chris Lyell prononce devant la *British Association for the Advancement of Science*²⁸⁴, un discours d'introduction, considéré par l'historiographie comme étant l'acte de naissance de la préhistoire :

« Peu de sujets ont suscité, récemment, parmi les géologues et le public, autant de curiosité et un intérêt aussi général, que la question de l'antiquité de la race humaine. Disposons-nous, oui ou non, dans des grottes ou dans les couches sédimentaires superficielles communément appelées alluvions ou diluvium, de témoignages nous permettant de démontrer la coexistence, dans le passé, de l'homme avec certaines espèces de mammifères maintenant disparues ? la découverte, durant le dernier quart de siècle, de la présence occasionnelle d'ossements humains ou de vestiges de son activité, associés à des restes d'espèces disparues, d'hyènes, d'ours, d'éléphants, ou de rhinocéros, dans les brèches des cavernes et des stalactites, a conduit à soupçonner que l'ancienneté de l'homme remontait à bien plus loin que nous ne l'imaginions jusqu'ici. D'un autre côté, les hommes de science ont fait preuve d'une très grande réticence vis-à-vis de la validité de telles preuves : un si grand nombre de grottes, habitées par de nombreux locataires, ont servi aux hommes, non seulement de domiciles mais aussi de lieux de sépultures, tandis que certaines faisaient office de conduits d'écoulement pour les rivières en crue. [...] Toutefois, les faits récemment mis en lumière lors des recherches méthodiques de la caverne de Brixham, tels qu'ils ont été rapportés par Falconer, devraient vous avoir préparés, me semble-t-il, à admettre que le scepticisme, en ce qui concerne les preuves de l'antiquité de l'homme dans les grottes, avait été, auparavant, poussé à un degré extrême. [...] Or, ces changements à eux seuls impliqueraient une haute antiquité des vestiges humains fossiles, et rendent probable le fait que l'homme soit suffisamment ancien pour avoir vécu en même temps, au moins, que le mammoth de Sibérie. Mais au cours des quinze dernières années, une autre série de preuves de l'antiquité de l'homme a été avancée en France. [...] Enfin, la disparition de l'éléphant, du rhinocéros, et d'autres genres de quadrupèdes maintenant étrangers à l'Europe, implique, de la même manière, un grand laps de temps entre la période où les outils fossiles furent taillés et celle où les Romains envahirent la Gaule. »²⁸⁵

Dans ce discours, Lyell admet pleinement la très haute antiquité de l'Homme²⁸⁶. La cause est admise chez les Britanniques, mais la victoire n'est pas évidente pour autant. Il parvient à

²⁸⁴ L'Association britannique pour l'avancement des sciences est créée en 1831.

<https://www.britishecienceassociation.org/Pages/Category/about>

²⁸⁵ LYELL Chris, « De la présence d'objets fabriqués par l'homme dans des dépôts post-pliocène. Discours inaugural du Président », *Report to the Nineteenth Meeting for the British Association for the Advancement of Science, held at Aberdeen in September 1859*, Londres, J. Murray, 1860, p. 93-97. Discours retranscrit dans RICHARD Nathalie, *op. cit.*, p. 85-94. (Traduction de Benoît Massin.)

²⁸⁶ En remerciement de leurs actions, Boucher de Perthes nomme Prestwich membre correspondant de sa société le 5 mai 1859.

COYE Noël, HUREL Arnaud, *op. cit.*, p. 7-37.

rallier une partie du monde savant. L'annonce de sa conversion à la haute antiquité de l'homme, provoque dans la foulée, de nombreuses visites aux carrières d'Abbeville. La ville devient un passage obligé à étudier. Dans le milieu savant français, la visite des collections de Boucher de Perthes, ainsi que les terrains ont progressivement fait entendre raison à un noyau dur de l'Académie des Sciences. Parmi eux, Albert Gaudry (1827-1908)²⁸⁷, géologue et paléontologue français et Édouard Lartet (1801-1871)²⁸⁸ prennent personnellement la défense de l'homme quaternaire à l'Académie. Parmi toutes ces visites, celle de Gaudry permet « *d'ouvrir le volet français de la reconnaissance de l'ancienneté géologique de l'homme* »²⁸⁹. En août 1859, il suit scrupuleusement les travaux et surveille de près les ouvriers à Abbeville :

*« le point capital était de ne pas quitter les ouvriers un seul moment et de s'assurer par ses propres yeux si on trouvait les haches en place. »*²⁹⁰

Il parvient à la conclusion que :

*« la détermination précise du gisement des haches prouve définitivement que l'Homme a été contemporain de plusieurs des grands animaux fossiles détruits de nos jours »*²⁹¹.

Nous pouvons, cependant noter que la méfiance est constante. Les scientifiques de la seconde moitié du XIX^e siècle prennent conscience peu à peu de l'impact de cette nouvelle science. Ils adoptent une attitude prudente et mesurée avant de bousculer toutes les théories et les mythes précédents. Le basculement majeur s'opère au cours de l'année 1859. C'est le résultat des objections scientifiques faisant jours depuis de nombreuses années. La preuve archéologique n'est qu'un des éléments qui a permis ce retournement²⁹². L'enjeu acquiert une telle importance que certains s'en donnent la paternité. Boucher de Perthes réclame à de nombreuses reprises la filiation de cette idée qu'il défend depuis plus de dix ans. En France, l'historiographie classique tend à discerner deux traits qui ont retardé l'émergence de ce savoir : la « *soumission à un centralisme scientifique peu enclin au changement, le pouvoir*

²⁸⁷ TASSY Pascal, « Albert Gaudry et l'émergence de la paléontologie darwinienne au XIX^e siècle », *Annales de Paléontologie*, vol. 92, n° 1, mars 2006, p. 41-70.

²⁸⁸ GOULVEN Laurent, « Édouard Lartet (1801-1871) et la paléontologie humaine », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n° 1, 1993, p. 22-30.

C'est un personnage clé dans les découvertes des différents sites préhistoriques en Dordogne. Il est convenu de parler en détail de son travail dans une partie ultérieure.

²⁸⁹ COYE Noël, HUREL Arnaud, *op. cit.*, p. 7-37.

²⁹⁰ GAUDRY Albert, « Sur les résultats de fouilles géologiques entreprises aux environs d'Amiens », *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. XLIX, 1859, p. 466.

²⁹¹ GAUDRY Albert, « Os de cheval et de bœuf appartenant à des espèces perdues, trouvés dans la même couche de diluvium d'où l'on a tiré des haches en pierre », *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, t. 49, 1859, p. 453-454.

²⁹² COYE Noël, HUREL Arnaud, *op. cit.*, p. 7-37.

académique parisien faisant preuve d'une évidente mauvaise volonté dans la validation des nouvelles découvertes et des analyses par trop hardies, d'autre part le caractère par essence empirique de ces nouvelles voies qui tentent d'ouvrir tel ou tel et qui ne sont exemptes d'ambiguïtés »²⁹³. L'importance des amateurs de province dans la naissance et la construction de la préhistoire est certaine. La Préhistoire bouscule les esprits mais elle finit par être admise, permettant d'organiser des connaissances dans un cadre cohérent de réflexion. Elle s'impose peu à peu dans les milieux savants²⁹⁴, administratifs et au sein du public, par le biais de la presse²⁹⁵.

Comme le formule l'historienne Nathalie Richard « *son existence ayant été reconnue, la préhistoire devait désormais être inventée* »²⁹⁶. Dans les années qui suivent la reconnaissance de la haute antiquité de l'homme, la préhistoire prend le nom d'abord de paléoethnologie ou d'anthropologie préhistorique, avant celui de préhistoire²⁹⁷. Cependant, pour explorer la complexité des origines²⁹⁸, le musée est le lieu idéal pour transmettre à un plus large public ce nouveau savoir.

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ Plus exactement, l'épisode qui décide la majorité a lieu quelques années plus tard, avec la découverte de la mâchoire de Moulin-Quignon. En 1863, loin de croire à une supercherie, les savants français et anglais sont conviés à étudier la nouvelle découverte. Les Français sont convaincus de son authenticité. *A contrario*, les Anglais sont dubitatifs et déclarent une tromperie. L'Académie des sciences met en place une commission bilatérale pour reconnaître, ou non, l'authenticité de la mâchoire. Ainsi, elle est reconnue véritable, mettant à mal le récit biblique.

Richard Nathalie, *op. cit.*, p. 19.

²⁹⁵ GROENEN Marc, « Note 113 », *op. cit.*, p. 67.

²⁹⁶ RICHARD Nathalie, *op. cit.*, p. 20.

²⁹⁷ Si nous voulons être plus précis sur la création du terme « préhistoire », il faut se pencher sur l'article pertinent de Norman Clermont et de Philip Smith : Clermont Norman, Smith Philip, "Prehistoric, prehistory, prehistorian ... who invented the terms?", *Antiquity*, n° 63, 1990, p. 97-102.

Selon eux, la première utilisation connue du mot « préhistorique » dans toute langue est de Gustave d'Eichthal en 1843 et 1845. Il est introduit avec le trait d'union au début des années 1860, mais c'est la forme sans tiret qui devient la plus populaire. Dans cette période de création de la discipline, l'idée de préhistoire émerge mais elle met du temps à établir un mot. C'est réellement entre 1863 et 1865, avec par exemple les travaux de John Lubbock (1834-1913, préhistorien et naturaliste britannique), que le terme « préhistorique » est privilégié.

En 1867, le dictionnaire Larousse introduit le terme « préhistorien ». Gabriel de Mortillet (1821-1898) dans sa revue *Les Matériaux* emploie d'abord le terme antéhistorique, puis préhistorique, dès 1867. Le tiraillement entre le terme antéhistorique et préhistorique est profond. Dans son *Tableau Archéologique de la Gaule* (1875), Mortillet donne son explication « *Préhistorique : temps qui ont précédé les documents historiques, c'est-à-dire les documents écrits. On s'est aussi servi du mot antéhistorique, mais le préfixe ante signifiant avant ou contre, antéhistorique peut s'interpréter antérieur ou s'opposer à une histoire. Le pré fixe pré- ayant un sens plus déterminer, préhistorique ne signifie qu'avant l'histoire, aussi a-t'il été adopté* ». C'est un terme simple sans ambiguïté, et étymologiquement c'est ce qui précède l'histoire. Le choix de « préhistoire » résonne dans cette prise en considération de voir l'histoire des sociétés humaines d'une autre manière : il y a eu autre chose avant le récit biblique.

²⁹⁸ Coye Noël, Hurel Arnaud, *op. cit.*, p. 7-37.

II.2. Le docteur et conservateur Jean-Baptiste Édouard Galy, un nouvel élan pour le musée (1856/59-1887)

Selon Douglas Allan, géologue et conservateur écossais, « *le rayonnement spirituel et le dynamisme d'un musée dépendent toujours de son conservateur.* »²⁹⁹. En effet, cette phrase met en lumière le long et pénible problème des conservateurs. La discipline de la conservation muséale se définit, pour Dominique Poulot par l'exclusion des intérêts particuliers³⁰⁰. Sur ce point, la figure du conservateur, Édouard Galy, correspond à cette définition. L'homme est alors incontournable, il participe pleinement au dynamisme de recherche alimenté par la naissance de la discipline préhistoire.

II.2.1. « Esprit chercheur et laborieux »³⁰¹

Édouard Galy est né à Périgueux le 18 juin 1814 d'un père docteur³⁰². Après des études au collège de Périgueux³⁰³, fidèle aux traditions familiales, Galy part étudier la médecine, à Montpellier. Son diplôme lui est accordé le 27 juillet 1838³⁰⁴. Selon sa nécrologie parue dans le *BSHAP* de mars-avril 1887³⁰⁵, Galy s'insère assez jeune, sans avoir obtenu encore son diplôme, dans la recherche et la sociabilité érudite en devenant membre titulaire de la Société de médecine et de chirurgie de Montpellier. Revenu à Périgueux, il est « *absorbé par une nombreuse clientèle, sembla devoir faire de l'art de guérir le but constant de son application* »³⁰⁶. Dans l'ensemble des billets retraçant sa vie dans les *BSHAP*, tous sont unanimes pour décrire un homme bourreau de travail, acharné à la tâche : « *Dans ces diverses fonctions, sa pratique médicale, sa bienveillance, l'affabilité de son caractère lui acquièrent bientôt la sympathie générale de ses concitoyens.* »³⁰⁷

²⁹⁹ ALLAN Douglas, « Le personnel », *L'Organisation des musées : conseils pratiques*, Paris, UNESCO, 1959, p. 55.

³⁰⁰ POULOT Dominique « *Les origines du conservateur* » *Musées & collections publiques en France*, n°221/222, décembre 1998/ mars 1999, p. 35.

³⁰¹ *BSHAP*, t. XIV, 1887, p. 355

³⁰² *Ibid.*, p. 354.

³⁰³ MERLIN-ANGLADE Véronique « Dessiner le patrimoine au XVIII^e et au XIX^e siècle dans les collections du Musée d'art et d'archéologie du Périgord », ETCHECHOURY Maïté (dir.), *Dessiner le patrimoine. Archéologues en Périgord du XVIII^e siècle à nos jours*, Périgueux, Conseil départemental de la Dordogne, 2017, p. 94.

Elle indique que Mourcin et Galy ont fréquenté les mêmes établissements scolaires à Périgueux.

³⁰⁴ Son diplôme est conservé aux Archives départementales de la Dordogne : *Arch. Dép. Dordogne* : 2 J 402. Sa thèse de doctorat s'intitule « *Considérations sur le cancer en général, suivies de recherches sur le cancer des os* » (59 pages).

ROUMÉJOUX Anatole (de), *Bibliographie générale du Périgord*, t.2, Périgueux, Dupont et Cie, 1897-1901, p. 5.

³⁰⁵ *BSHAP*, t. XIV, 1887, p. 357-358.

³⁰⁶ *BSHAP*, t. XVII, 1890, p. 377.

³⁰⁷ *BSHAP*, t. XIV, 1887, p. 355.

Cependant, derrière le praticien, se dévoile un adorateur d'histoire, un érudit et un lettré. En effet, lors de quelques séjours à Paris, ses goûts artistiques se sont développés. Son désir des études de l'antiquité, s'était développé au contact de quelques savants antiquaires. Il se livre dès lors à une grande ardeur et une véritable passion aux recherches, aux monuments antiques et à l'étude de l'archéologie. Anatole de Rouméjoux (1832-1902)³⁰⁸, archéologue généraliste³⁰⁹ et proche de Galy célèbre en ces termes, la venue de son ami à l'archéologie, et plus précisément, sa rencontre avec le milieu savant périgourdin :

« Revenu jeune à Périgueux, il se livra non sans succès à la pratique de la médecine, mais cette occupation ne suffisant pas à son activité, il voulut étudier le Périgord qu'il aimait avec passion ; il se mêla aux travaux de MM. de Mourcin et Jouannet, ces infatigables chercheurs. L'élève fut bientôt l'égal de ses maîtres, et dès lors, sans repos, il ne cessa de se livrer à la recherche des monuments anciens de ce sol devenu sien, on peut le dire. Personne mieux que lui ne le connaissait et doué d'une mémoire prodigieuse, il n'oubliait rien. »³¹⁰

En effet, Galy s'insère très vite auprès des érudits et bibliophiles périgourdins. À leur école, il devient rapidement un antiquaire sous les conseils de Mourcin. Il s'adonne particulièrement à la numismatique³¹¹. C'est un passionné d'objets antiques, s'employant à être archéologue durant ses temps libres. Le médecin de la rue du *Clos Chassaing* à Périgueux³¹² devient l'homme de providence, pour reprendre le travail amorcé par Taillefer et Mourcin.

II.2.2. Le médecin-conservateur du musée départemental de Périgueux : travail d'un passionné ...

En effet, en raison du décès de Mourcin le 6 juin 1856³¹³, le poste de conservateur du musée est vacant. L'arrêté préfectoral du 30 juin 1856 nomme Jean-Baptiste Édouard Galy³¹⁴ :

« arrêté :

M. Galy Jean-Baptiste Édouard

Docteur médecin est nommé conservateur du musée départemental établi à Périgueux en remplacement de M. de Mourcin décédé.

Fait à Périgueux 30 juin 1856 (...)

³⁰⁸ PENAUD Guy, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1999, p.

³⁰⁹ ETCHECHOURY Maïté, « Portraits d'archéologues périgourdins au XIX^e siècle », ETCHECHOURY Maïté (dir.), *Dessiner le patrimoine. Archéologues en Périgord du XVIII^e siècle à nos jours*, Périgueux, Conseil départemental de la Dordogne, 2017, p. 58.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 356.

³¹¹ *BSHAP*, t. XVII, 1890, p. 378.

³¹² *Ibid.*, p. 379.

³¹³ Acte de décès : *Arch. Dép. Dordogne* : 5 E 3177/162, vue 62.

³¹⁴ « *Le conservateur et les conservateurs adjoints sont nommés par le préfet sur une liste portant présentation de trois noms, dressée par le conseil général, si le musée est départemental, par le maire, s'il est communal.* » Décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation administrative

J'ai l'honneur de vous donner un exemplaire de l'arrêté par lequel je vous ai nommé conservateur du musée départemental de Périgueux. J'ai pensé que vous accepteriez avec plaisir ces fonctions pour lesquelles vos connaissances précises et votre amour de la science vous désignent naturellement. »³¹⁵

Galy est choisi pour ses connaissances, mais également par son implication au sein de l'institution muséale périgourdine. Nous pouvons penser que la formation donnée par de Mourcin lui a permis d'acquérir un savoir conséquent. Un mot a été raturé sur la lettre : « *directeur* ». C'est un indice pour certifier la complexité de ce poste au milieu du XIX^e siècle. En effet, souvent perçu comme un poste de second plan, le conservateur est un métier flou, où l'on tente de placer un large panel de fonctions. Maurice Block dans son *Dictionnaire de l'Administration française*³¹⁶ définit la profession de conservateur ainsi : « *des fonctionnaires préposés la surveillance des musées, des bibliothèques et autres édifices publics ceux à qui l'administration des domaines confie la garde et la transcription des hypothèques et privilèges destinés à garantir la vente et la transmission des immeubles.* »³¹⁷ Ce sont les héritiers des « *gardes* ». Pour l'historien Gérard Monnier, l'évolution du métier amorcée au XIX^e siècle (jusqu'au XXI^e siècle) permet le passage du « *garde-conservateur à la conservation-profession.* »³¹⁸ La société du XVIII^e et du XIX^e siècles malmène l'image du conservateur, particulièrement dans les musées des départements : « *ce personnage âgé, volontiers tourné en dérision dans ses fonctions, et dont le statut, loin d'atteindre d'emblée le niveau du spécialiste et l'érudit, satisfait d'abord la demande d'une administration municipale obtuse.* »³¹⁹ Dominique Poulot affirme que l'impossible naissance d'une spécialisation du conservateur est liée à une possible crainte de voir « *une étroite élite de spécialistes gouverner le patrimoine de la République.* »³²⁰ Cette hantise renvoie à un problème politique plus large, débutée à la Révolution³²¹. Dès le XIX^e siècle, la fonction tourne autour de la collection, en assumant sa gestion quotidienne. Il personnifie le mieux le métier lié à l'organisation du musée³²².

³¹⁵ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Arrêté préfectoral du 30 juin 1856

³¹⁶ BLOCK Maurice, *Dictionnaire de l'Administration française*, Paris, t. 1, 1877-1885.

³¹⁷ *Ibid.* p. 621.

³¹⁸ MONNIER Gérard, « Du garde-conservateur à la conservation-profession », POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e siècle – XX^e siècles*, Paris, Édition la Documentation française, 2002, p. 205-209.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 205.

³²⁰ POULOT Dominique, « La naissance du conservateur dans la France de la fin des lumières », POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e siècle – XX^e siècles*, Paris, Édition la Documentation française, 2002, p. 228.

³²¹ JULIA Dominique, « La naissance du corps professoral », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 39, 1981, p. 71-86

³²² DESVALLÉES André, MAIRESSE François (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 581.

Chantal Georgel, historienne, anthropologue de formation et ancienne conservatrice du patrimoine au musée d'Orsay, a débuté une enquête -dans les années qui ont suivi son ouvrage majeur sur *La Jeunesse des musées. Les musées de France au XIXe siècle*, publié en 1994. L'historienne s'intéresse désormais aux conservateurs de musée des départements au XIX^e siècle³²³. Enquête difficile à conduire dans la pratique, les archives utilisées sont disséminées à travers tout le territoire et dans des multiples lieux. Elle cherche à saisir qui sont les conservateurs de musées, à travers une étude prenant en compte l'appartenance sociale, du niveau de culture, la profession, l'âge, les distinctions qu'ils ont reçues, ou encore les liens avec la ville où se trouve le musée. Elle veut saisir qui ils sont. Pour ce faire, elle travaille sur 529 cas de conservateurs de 220 musées de province. Par conséquent, sa recherche est indispensable pour confirmer ou non si le conservateur du musée, au XIX^e siècle est un « *vieillard, principalement issu des classes privilégiées, bénévole (ceci expliquant cela !), plutôt réactionnaire, peu enclin à « bien » acheter ... et de toute façon enfermé dans une tour d'ivoire.* »³²⁴ D'après l'enquête en cours³²⁵, pour l'entrée dans la « profession », sur les 216 cas où le calcul peut se faire³²⁶, il apparaît que « *14 conservateurs entre 20 et 30 ans lors de leur entrée en fonctions, 57 entre 31 et 40 ans, 66 entre 41 et 50 ans, 24 entre 61 et 70 et 8 plus de 60 ans lorsqu'ils le devinrent, et 70 % plus de 40 ans !* »³²⁷ Galy a pris ses fonctions à 42 ans, il fait donc partie de la grande majorité ; d'où le terme vieillard. En effet, au vue des chiffres, il est assez compréhensible de voir que les conservateurs sont perçus comme vieillard, car l'entrée en profession se fait tard, mais d'autant plus que tous ou presque restent conservateurs jusqu'à leur mort ou un âge très avancé³²⁸. Il apparaît que l'âge d'entrée n'est pas aléatoire, les jeunes hommes sont principalement engagés dans les petites villes, là où les plus âgés (plus de 60 ans), des érudits ou des propriétaires, travaillent dans les plus grandes. « *Si la « jeunesse des musées » rimait avec celle des hommes qui la portèrent à maturité, cette dernière aurait-elle souhaité ensuite s'entourer de davantage d'expérience, ou davantage de nobilité ?* »³²⁹ Ici, l'élection de Galy est liée à son savoir-faire et à sa position dans la société périgourdine. Ainsi, il peut sembler étonnant de voir un médecin être également conservateur de musée. Avec un emploi du temps chargé, par sa première fonction, il n'en

³²³ GEORGEL Chantal, « Les conservateurs des musées des départements au XIX^e siècle : qui sont-ils ? Une enquête en cours », POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Edition La Documentation française, 2002, p. 243-252.

³²⁴ *Ibid.*, p. 243

³²⁵ Depuis l'article paru en 2002, nous n'avons pas trouvé de nouvelles actualités sur cette enquête.

³²⁶ Pour connaître l'entrée dans la profession, elle doit avoir la date de naissance du conservateur, ce qui n'est pas souvent le cas.

³²⁷ GEORGEL Chantal, *op. cit.*, p. 245.

³²⁸ Mourcin décède en étant à la tête du musée, comme Galy en 1887.

³²⁹ GEORGEL Chantal, *op. cit.*, p. 246.

reste pas moins qu'il est rémunéré également pour son second métier³³⁰. L'absence de statut pour la profession de conservateur pendant de longues années et l'état d'ébauche du musée en tant qu'institution culturelle ; encore à la recherche de ses significations et de son rôle à jouer dans la société ; sont les deux facteurs qui aboutissent à la nomination des conservateurs dans les catégories sociales élevées. Les métiers le plus répandus sont directeurs des Écoles des beaux-arts, professeurs de dessin, archivistes, bibliothécaires, architectes, ingénieurs. On ne peut pas parler de bénévolat, ils touchent un premier salaire en rémunération de leur fonction principale, plus une indemnité pour la seconde. Pour Chantal Georgel, ce n'est pas un fait surprenant qu'ils puissent avoir un autre métier. Elle est parvenue à identifier avec certitude la profession première de 469 conservateurs, avant 1914.³³¹ Une grande majorité exerce des métiers liés à l'art. Dans cette sélection, 12 médecins sont conservateurs. Cela n'est donc pas une singularité.

Qu'attendent le corps préfectoral, municipal et le Conseil général de Édouard Galy ? Être le gardien, rendre des services au département ou à la municipalité ? Au musée de Rodez, un conservateur est nommé le 1^{er} février 1896. Il est chargé par le maire de « *la garde, de l'entretien, des collections. Il assurera et dirigera, en outre, la surveillance pendant les heures d'ouverture dudit musée.* »³³² Nous voyons, que même à la fin du XIX^e siècle, les caractéristiques de l'emploi sont encore très floues. L'une de ses missions de Galy est de rédiger un catalogue du musée. Il s'agit d'une première réalisation, connue, pour le musée. Les précédents ouvrages rédigés par les collaborateurs du Musée du Périgord étaient des inventaires, réalisés pour des demandes de subventions. La lettre du 3 mars 1859 est assez équivoque quant à la commande :

« La rédaction du catalogue du musée départemental est très avancée, mais pour le compléter le concours de Monsieur l'Ingénieur des mines nous est indispensable. S'il voulait avoir la bonté de le charger de la description des minéraux et les fossiles de nos terrains, et de nous fournir une notice sur les richesses minéralogiques de la Dordogne, ce travail imprimé sous son cours aurait

³³⁰ Ce n'est pas toujours le cas. Chantal Georgel note que ce sont les conservateurs des grandes villes qui ne sont pas payés, pour la majorité des cas. Les conservateurs du Louvre travaillent comme bénévoles.

Ibid., p. 246.

³³¹ La répartition est la suivante :

1: antiquaire, 3: archéologues, 17: architectes (de la Ville), 21: archivistes, 1: artisan, 34: bibliothécaires, 2: commissaires-priseurs, 6: critiques d'art, 12: fonctionnaires municipaux, 1: historiens, 2: industriels, 8: ingénieurs (de la Ville), 2: journalistes, 7: graveurs, 17: juristes, 12: médecins, 6: métiers d'art, 8: militaires (en retraite), 5: négociants, 1: notaire, 133 peintres, 16: politiques, 5: pharmaciens, 2: prêtres, 79: professeurs de dessin, 34: professeurs et instituteurs, 17: propriétaires rentiers, 20: sculpteurs.

Ibid., p. 247.

³³² *Ibid.*, p. 248.

une très grande importance. Veuillez bien, Monsieur le Préfet, réclamer ce nouveau service de Mr l'Ingénieur dont le Conseil général a loué si justement le savoir et le zèle. »³³³

Le catalogue est un outil incontournable pour valoriser les collections. C'est une obligation pour le conservateur de tenir à jour cet inventaire³³⁴. Simple recensement administratif des collections, il permet de vérifier l'état des collections et d'assurer une stabilité. Il donne à voir. Pour ce qui est des objets minéralogiques, Galy sollicite donc l'aide d'un ingénieur des mines³³⁵. Nous le savons, Galy a davantage une formation en numismatique, et non en géologie. L'ingénieur des mines, mandaté est Henri Harlé (1810-1887)³³⁶. Il répond alors, à la demande de Galy, dans une lettre, datée du 1^{er} juillet 1859 :

« Le 3 mars dernier, vous m'avez fait l'honneur de me donner communication d'une lettre par laquelle M. Galy Directeur du Musée départemental réclamait auprès de vous mon concours pour la rédaction de la partie du catalogue du Musée de Périgueux se rapportant à la description des minéraux et des fossiles de nos terrains, description à laquelle il aurait désiré me voir ajouter une notice sur les richesses minéralogiques de la Dordogne.

Les instructions relatives au service des Mines recommandant aux Ingénieurs de recueillir des suites géologiques, c'est ce que je me suis appliqué à faire dans mes tournées et c'est ainsi, Monsieur le Préfet, que j'ai pu réunir un assez grand nombre de fossiles qui – rangés dans des casiers qui ne se trouvaient pas occupés au Musée départemental, y forment maintenant un commencement de collections géologique du Périgord et de ses environs pouvant déjà offrir quel qu'intérêts.

Chaque année, mes nouvelles courses m'ont mis à même d'augmenter cette Collection et bientôt j'aurai à réclamer de nouveaux casiers pour l'étendre davantage. En même temps pour qu'elle puisse être de quelque utilité au public, je m'occupe à l'étiqueter principalement dans le but de faire connaître les différents étages géologiques auxquels appartiennent les fossiles et les localités où ils ont été recueillis mais tout ce travail est encore bien trop peu avancé pour qu'il puisse y avoir à songer à procéder à la rédaction d'un catalogue destiné à être livré à l'impression. Il faut auparavant que la collection se complète ce qui exigera encore beaucoup de temps et pour

³³³ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 3 mars 1859

³³⁴ « Le catalogue est un inventaire, une liste « méthodique accompagnée de détails, d'explications ». Mais on distingue souvent l'inventaire proprement dit, autrefois sur fiches [...], du catalogue qui en est la forme imprimée. »

GOB André, DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 276.

³³⁵ L'école des mines, créée en 1783, est un établissement proposant une formation sur l'exploitation des mines et des technologies associées. <https://www.minesparis.psl.eu/Ecole/Histoire/>

³³⁶ Il entre à Polytechnique en 1827 et est nommé ingénieur en 1833.

<https://www.annales.org/archives/elevés.html>

http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/fonds/edi/sm/sm_pdf/F14%20IngenieursMines.pdf

le moment, je me bornerai à exprimer le désir que le nombre des casiers du Musée soit augmenté pour en avoir davantage à ma disposition.

Autant j'en aurai et autant je finirai par en remplir avec du temps

D'un autre côté, vous remarquerez, Monsieur le Préfet, que ce ne serait pas au moment où Mr. l'Inspecteur général Marrot se prépare à faire publier sa carte géologique de la Dordogne que je pourrais songer à faire de mon côté une publication analogue sur le même sujet.

La seule réponse que je puisse faire à M Galy serait donc d'exprimer le désir de voir augmenter le nombre des casiers du Musée pour pouvoir étendre ma collection de fossiles à mesure que j'en recueillerai de nouveaux et pouvoir en même temps écarter davantage les échantillons de manière à avoir de la place pour des étiquettes.

Ce en serait que plus tard lorsque la collection sera très complète qu'on pourra songer à en dresser un catalogue [...] »³³⁷

Cette lettre est très riche en informations. Harlé demande du temps et plus de substance pour produire un catalogue minéralogique complet et profitable pour la recherche. Il recueille ces pièces de collection lors de ses déplacements professionnels. Nous pouvons voir comment la passion ardente pour la fouille est ancrée, dans une partie de la société, qui peut se permettre des temps-libres pour explorer et découvrir. « *Pierre après pierre* »³³⁸, cet amateur archéologue construit une collection détaillée. Il a conscience du long travail de cataloguer³³⁹ chaque objet, pour garder une trace du lieu de découverte et de la profondeur. C'est un travail minutieux et méticuleux, dont certains amateurs archéologues du XIX^e siècle se passent. Plus loin dans sa lettre, il fait référence à Jean Charles Louis Marrot (1800-1876)³⁴⁰. Dès 1832, alors chargé du sous-arrondissement des Mines de Périgueux, il commence à travailler sur une carte géologique du département de la Dordogne. Il retarde son départ du département en se justifiant par la réalisation de son projet, et est nommé Inspecteur général des mines de la Dordogne en avril 1851. La carte est terminée six ans après sa mort, en 1882³⁴¹. Nous comprenons alors l'effervescence qu'il commence à gagner le Périgord et la France avec ses différentes publications scientifiques.

³³⁷ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 1^{er} juillet 1859

³³⁸ DELLUC Gilles, DELLUC Brigitte, *La vie des hommes de la Préhistoire*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2003, p. 15.

³³⁹ Il est préférable d'employer « cataloguer » que « inventorier » pour parler de « l'action d'incorporer un objet dans l'inventaire d'un musée ».

GOB André, DROUGUET Noémie, *op. cit.*, p. 276.

³⁴⁰ BONNICHON Jean-Emmanuel, « Périgueux au milieu du XIX^e siècle : L'irruption des ingénieurs dans la ville », *Mémoire de la Dordogne*, n°5, décembre 1994, p. 5.

³⁴¹ MARROT Jean Charles Louis, *Carte géologique du département de la Dordogne*, Paris, gravée chez L. Wuher, Imprimerie Becquet, 1882. Échelle 1 :200.000, 78x70 cm.

C'est donc après un long travail de recensement des collections que le catalogue est publié en 1862 : *Catalogue du Musée archéologie du département de la Dordogne*³⁴². Dans son introduction, Galy rédige un bref historique de l'histoire du Périgord, et de Périgueux, et un éloge aux travaux de Wlgrin de Taillefer :

*« À Périgueux, ce fut un gentilhomme, rejeton d'une des plus illustres familles du pays, les Taillefer, qui entreprirent l'histoire du Périgord, et particulièrement de Périgueux, par les monuments. M. le comte Wlgrin de Taillefer, en colligeant les matériaux nécessaires à son grand travail, jeta les bases du musée de la Dordogne. »*³⁴³

Il est très important pour Galy de remercier les précurseurs, les initiateurs de l'archéologie périgourdine et du musée. Il revient ensuite en détail sur l'histoire du musée : le premier musée sous le grand vomitoire de l'amphithéâtre, l'administration de Romieu, etc. Son attrait pour les époques hellénistiques et romaines est palpable, par ces citations des différents grands auteurs de ces périodes. C'est une ode à la Rome antique. Pour clôturer son introduction, Galy s'inscrit dans la lignée des fondateurs, appuyant sur sa légitimité dans son rôle de directeur conservateur. En exposant l'historique du musée, Galy souhaite placer son travail dans une tradition. :

*« Ces savants et modestes précurseurs, Taillefer, Mourcin, Jouannet, nous ont montré le but, fourni le moyen de l'atteindre en aplanissant la route ; et quoique nous ayons pu parcourir la carrière sans être précipité du char, aurige heureux, nous n'avons pas la prétention d'avoir toujours évité la borne »*³⁴⁴.

S'ensuit donc un inventaire des différents objets du musées, classés par espaces géographiques, par période et par collection (numismatique, armes, statuettes, etc.) Ce catalogue nous permet de voir la grande connaissance de Galy pour l'Histoire. Il n'y a pas de rubrique nommée « *Préhistoire* »³⁴⁵. Toutefois, le dernier chapitre du catalogue « *Paléontologie, minéralogie et histoire naturelle* » présente les découvertes liées à cette nouvelle science archéologique³⁴⁶. Il y a vingt recensements pour cette partie. Nous avons très peu d'informations sur les provenances exactes, la date de donation ou même encore le nom

³⁴² GALY Édouard, *Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne*, Périgueux, Imprimerie Dupont et cie, 1862.

Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6467500q.texteImage>

³⁴³ *Ibid.*, p. V.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. XVI.

³⁴⁵ Comme expliqué précédemment, le terme n'existe pas encore mais sa science commence à être assimilée.

³⁴⁶ GALY Édouard, *op. cit.*, p. 125-126.

du donateur. Par exemple, le n°599 est des dents fossilisées de mastodonte du département du Gers, données par M. Romieu.

Par ailleurs, Édouard Galy est l'instigateur d'un nouveau musée, un musée municipal de peinture et de sculpture. En décembre 1857, une section municipale de peintures et de sculptures est créée. Il est alors nommé officiellement, le 31 octobre 1859, directeur du Musée municipal de peinture et de sculpture de Périgueux³⁴⁷, par le maire de Périgueux et docteur, Alfred Bardy Delisle (1820-1878)³⁴⁸. Le Musée est installé dans la salle de Justice de paix, dans la Cathédrale Saint-Front³⁴⁹. Les deux musées sont donc au même endroit, rendant un accès plus complet par des collections, s'étendant de l'Antiquité jusqu'aux temps contemporains avec des tableaux du XIX^e siècle³⁵⁰. Toutefois, les deux musées ne sont pas à fusionner.

Au-delà de la personnalité qui se dégage du docteur Galy, sa nomination est marquée par des actions décisives pour le musée, qui se comprennent avec l'évolution archéologique, laquelle touche le projet muséal. Ainsi, pour le 25^e Congrès archéologique de France³⁵¹, de 1858, les séances générales sont tenues à Périgueux et à Cambrai. Édouard Galy participe à la composition du bulletin. Il donne, en détail, une description du musée :

« Le musée de Périgueux est situé au-dessous de la bibliothèque publique et dans le même bâtiment. On a utilisé pour lui une ancienne chapelle humide, mal éclairée et d'un accès difficile. Nous espérons que l'Administration départementale pensera, un jour, à lui fournir un asile plus convenable. »

³⁴⁷ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Nomination de Galy du 31 octobre 1859

Galy rédige également un catalogue pour ce musée : *Catalogue des tableaux, dessins, statues, gravures et œuvres d'art du musée de la ville de Périgueux*, Périgueux, Dupont et Cie, 1875
Il n'y a pas d'introduction. 298 œuvres sont recensées.

Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62349908/f13.item>

³⁴⁸ Maire provisoire de Périgueux le 14 janvier 1855, il est titularisé le 14 juin 1855 jusqu'en 1870, mais revient entre 1874-1875. La ville de Périgueux a été profondément modifiée sous son mandat. Il inaugure la ligne de chemin de fer en 1857, et crée la Société médicale de la Dordogne en 1860.

PENAUD Guy, *op. cit.*, p. 74.

³⁴⁹ BSHAP, t. XVII, 1890, p. 382.

Michel Hardy, conservateur du Musée à la mort de Galy, indique que ce musée a souffert « *aux faibles subventions mises à sa disposition par la municipalité* ».

³⁵⁰ Plusieurs lettres, comme celle contenue dans le fonds Archives départementales de la Dordogne (fonds 1 T 331), nous indique que le Ministère d'État, section des Beaux-Arts envoie plusieurs tableaux au musée pour augmenter la collection. C'est un phénomène récurrent nationalement. Paris conserve les œuvres les plus importantes, déléguant aux musées de province, des tableaux de prestige moins important.

³⁵¹ Il s'agit du congrès phare de la SFA, originellement appelé la *Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques*.

Il réunit des collections diverses. Né d'hier, il sent un peu son bric-à-brac, comme tous les établissements de ce genre, à leur origine. Chaque Périgourdin a été jaloux de concourir à sa formation par une humble offrande, et l'intention vaut ordinairement mieux que le don. Mais, quand on est pauvre, on se contente de peu. Nous ne parlerons donc pas des objets d'histoire naturelle : oiseux, coquilles, minéraux, etc ; des fossiles, ces médailles du monde. Nous laissons au catalogue qui se prépare, le soin d'énumérer et de décrire les armes gauloises et romaines, les armures du moyen-âge et toutes les curiosités que renferment les vitrines. »³⁵²

C'est une description clé du musée pour le tournant de la fin de la décennie 1850. Beaucoup de musées sont situés à proximité de bibliothèques. Elles peuvent être mises en commun et servir aux chercheurs, pour une mutualisation des connaissances. Le tout nouveau conservateur en chef, dépeint son musée comme misérable, en espérant obtenir l'aide du Conseil général pour réhabiliter l'établissement. « *Pauvre* » de ressources financières et d'objets, le musée ne semble pas avoir des fonds suffisants, pour le projet de Galy. Sans financement, le musée ne peut pas concourir à une évolution en son sein. Le musée n'a pas de but lucratif. Son rôle de conservateur est souligné par ses paroles. Il prend en compte la mauvaise exposition de ses objets, qui souffrent de l'humidité³⁵³ et de l'éclairage nuisible³⁵⁴. L'objet du musée étant soustrait de son milieu « naturel », incorporé dans un nouvel environnement, souffre et sa mauvaise conservation peut être fatale.

II.2.3. ... confronté à des conditions de conservation déplorable

Néanmoins, avec cette nouvelle fonction, Édouard Galy ne perd pas l'objectif de conserver dans les meilleures conditions les collections. Il rédige une lettre au préfet, un véritable réquisitoire sur la nécessité absolue de sauvegarde :

« Le musée départemental compte à peine quelques années d'existence mais grâce à la dote sollicitée du Conseil général, aux soins d'un préfet M. Romieu, à la générosité de quelques Périgourdins, il possède déjà des collections dignes d'intérêts.

La minéralogie locale, les fossiles découverts dans les terrains de la Dordogne, y occupent la première place. [...]

Après l'éloge réservons nos regrets et nos espérances ; le Musée est situé dans un local sombre et humide qui altérerait tout ce qu'on lui a confié. À cette cause incessante de destruction, il faut joindre l'abandon auquel il a été livré par suite de la maladie M de Mourcin. Les fonds alloués par

³⁵² GALY Édouard, « Visites au Musée d'antiquités de Périgueux », SFA, *Congrès archéologique de France : séances générales tenues à Périgueux et à Chambrai*, Paris, Derache, n° 25, 1859, p.259.

Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k35627g/f311.item>

³⁵³ C'est le danger le plus grave pour les objets muséographiques : l'oxydation pour les pièces et médailles, gonflements des matières fibreuses, la moisissure sur les objets organiques.

GOB André, DROUGUET Noémie, *op. cit.*, p. 247-250.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 241-246.

le Conseil général n'ont pas été utilisés depuis longtemps. Enfin, le gouvernement dont on ne sollicite plus les faveurs ne nous a plus gratifié de ses dons. Après tant d'ironie et des causes d'anéantissement, ne soyons étonnés que d'une seule chose, c'est que les vitrines du musée contiennent mieux que des débris.

Je pense, Monsieur le Préfet, que le moment est venu de donner à cet établissement une vie nouvelle. Je vous prie de nous seconder votre concours, si éclairé peut seul nous garantir le succès. Un musée étant l'expression la plus vraie, la plus sensible des progrès intellectuels d'une ville, d'un pays, vous voudrez que cette expression soit grande et complète.

Pour atteindre ce résultat ne pouvait-on pas ?

- 1. Approprier une salle dans un autre édifice, dans la nouvelle préfecture, par exemple, pour y recevoir le musée.*
- 2. Classer et inventorier tout ce que nous possédons et rédiger ensuite un catalogue qui serait imprimé pour faire connaître nos richesses et servirait de guide aux visiteurs.*
- 3. Demander au Conseil général de continuer sa bienveillance à une création (...) et d'élever à mille francs l'allocation annuelle affecté à l'entretien et à l'accroissement des collections.*
- 4. Prier M le Ministre d'État de nous admettre, désormais, à prendre part aux distributions d'objets d'arts faites tous les ans aux musées de province.*
- 5. Faire un appel aux habitants du Périgord qui conservent des monuments intéressant l'histoire de notre province.*

Je laisse à votre appréciations, Monsieur le Préfet, le soin de donner l'opportunité de ces propositions, si vous daignez les approuver, je désire qu'elles créent le musée départemental des renouveaux suffisants pour augmenter son importance et assurer sa prospérité. »³⁵⁵

Nous comprenons que la situation peut être dramatique pour les objets exposés. Galy s'attache à détailler tous les éléments qui sont pour lui importants à accomplir, afin d'assurer une stabilité au projet muséal. Il est question de relancer l'État dans une possible aide par rapport à des transferts d'œuvres et de faire appel à nouveau à la générosité des Périgourdins, lesquels se doivent de déléguer au musée leurs pièces historiques. Cette lettre est un avertissement pour prévenir d'une fin éventuelle du musée, en rappelant l'état déplorable du lieu³⁵⁶. Le catalogue est rédigé à la suite. L'important développement des musées de province montre une richesse du fait de leurs foisonnement et la diversité de leurs collections. Toutefois, sur le long terme, le résultat est mitigé. : oscille entre une certaine tenue et d'autres plus miséreux. C'est le reflet de la pluralité des situations et des volontés locales et

³⁵⁵ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331. Nous n'avons pas de date pour cette lettre. Elle est rangé par les archivistes dans le dossier de l'année 1859.

³⁵⁶ De nombreux musées de province ont dû être abandonnés dès du XIX^e siècle, à cause du mauvais état du bâtiment, de fonds inexistantes pour les faire vivre et de personnes non-dévouées pleinement à la tâche.

BADET Claude, COUTANCIER Benoît, MAY Roland (dirs.), *Musées et patrimoine*, Paris, CNFPT, 1999, p. 28.

départementales. Ce sont ces initiatives locales qui conditionnent le développement des musées en province, sous la II^e République et sous le second Empire. Ces deux régimes, conduit par Louis-Napoléon Bonaparte créent des réseaux de musées départementaux sous le contrôle de musées plus importants avec la naissance d'une inspection des musée³⁵⁷. Auparavant, une lettre datée du 9 août 1851, lorsque Mourcin est à la tête du musée, fait mention du défaut et tente d'alerter l'administration quant à l'état de détérioration du bâtiment recevant les collections. C'est une réponse à une demande du ministère de l'Intérieur pour la direction des Beaux-Arts sur des renseignements propre à faire connaître le musée dans les moindres détails. À la question « *Dans quels bâtiments sont-ils installés ? et dans quel état se trouvent ces bâtiments ?* »³⁵⁸ La réponse est sans équivoque :

« *Dans un bâtiment appartenant à la ville de Périgueux. Ce bâtiment est en bon état. Seulement la partie où est placé le musée à le défaut d'être un peu trop humide.* »³⁵⁹

Galy est dans l'établissement en permanence, il voit la détérioration plus que le Préfet ou le Conseil général. Dans son étude, Chantal Georgel montre que pour la plupart des commissions, les conservateurs ne sont que des rouages secondaires de la machine administrative, devant se plier aux décisions³⁶⁰. Or, Galy semble ici être libre d'exposer sa pensée. Il tente d'inquiéter, par ses propos, le préfet et le Conseil général afin d'obtenir un résultat concret. Nous le voyons au travers des lettres, Galy a un champ d'action large même s'il doit en référer au préfet. En soit, cette façon qu'à Galy et les administrateurs de la ville de Périgueux et du département de la Dordogne de fonctionner détonnent de la formule fréquente des conservateurs « *mis en tutelle* »³⁶¹. François Mairesse dans son étude « *Conservateur*

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 28.

³⁵⁸ *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 331 - Lettre du 4 août 1851 :

« Les questions :

- Quels sont les musées qui existent ou qui se préparent dans les diverses localités de votre département ?
- Quelle est la date de leur origine et quelle a pu en être l'occasion ?
- Dans quels bâtiments sont-ils installés ? et dans quel état se trouvent ces bâtiments ?
- Quelles sont les ressources affectées à leur conservation ?
- Quels sont, enfin, les objets d'art de toute nature qu'ils possèdent ? Dans quel état sont les inventaires et catalogues, qu'il faudra autant que possible m'envoyer ? »

³⁵⁹ *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 331 - Lettre du 4 août 1851

³⁶⁰ GEORGEL Chantal, *op. cit.*, p. 250-251.

À Agen, les archives du musée montrent qu'en 1878, « *la commission ayant la charge d'organiser et d'administrer le musée, le conservateur titulaire sera naturellement placé sous sa direction et son active surveillance* » Ou encore, à Châteauroux, en 1847, c'est une commission de vingt membre qui décide des acquisitions et réalise le bulletin. Ce type de situation correspond à une formule fréquente, qu'elle a également rencontrée à Nantes ou encore à Châteauroux, où en 1847, c'est une commission de 20 membres qui décide des acquisitions et réalise le bulletin.

³⁶¹ *Ibid.*

et/ou directeur »³⁶² reprend les termes de Philippe de Chennevières. En effet, cet inspecteur des musées de provinces dénonce leur mauvais fonctionnement dû à un délaissement par l'État, à une incompétence des responsables locaux et à l'assouvissement des conservateurs. : « *il importerait [...] de bien convaincre les conservateurs des musées de province de la noblesse et de la gravité du rôle qui leur est confié.* »³⁶³ Quant à Louis Réau (1881-1861)³⁶⁴, historien de l'art, le premier à avoir fait une synthèse française sur l'organisation des musées au XIX^e siècle, déplore la situation française face à la qualité du modèle allemand, insistant sur les recrutements adéquats, des directeurs, bons savants et bonnes administrations. Pour lui, « *l'initiative des conservateurs est trop souvent paralysée par des commissions omnipotentes où les incompétences sont presque toujours en majorité.* »³⁶⁵ Selon lui, le recrutement des directeurs de musées doit être pris autant au sérieux que celui de directeur des Universités. Dans le cas périgourdin, Galy semble être paralysé dans ses démarches aux différentes échelles de pouvoirs. Il comprend que la situation commence à les dépasser et qu'il convient d'agir avant un dénouement tragique. L'indéfinition de la profession au XIX^e siècle est due à une autonomie quasi-totale des conservateurs et des collections municipales face à un pouvoir absent ou à un pouvoir trop présent.

Par conséquent, son enthousiasme autour de la conservation est à souligner. La Préhistoire se montre discrètement en Périgord dans une période où le musée tente d'échapper à de mauvaises conditions de conservation. En dépit de ses occupations, Galy parvient à faire la promotion de son musée. Les musées et l'archéologie sont des voies de promotion culturelle et sociale, pour ces élites locales. La recherche archéologique est une discipline où tout amateur autodidacte à sa place pour rivaliser avec des élites savantes et espérer une reconnaissance officielle en rapport à ses qualités. C'est ainsi qu'il est fait Chevalier de la Légion d'honneur, le 11 août 1859³⁶⁶. Il jouit ainsi d'une reconnaissance officielle laquelle va l'aider à renforcer ses projets. Le patrimoine commence à prendre une place plus importante. Avec le foisonnement des découvertes des années 1860, le poids du musée se renforce.

³⁶² MAIRESSE François, « Chapitre 1. *Conservateur et/ou directeur* », POULARD Frédéric, TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Les conservateurs de musées : atouts et faiblesses d'une profession*, Paris, La Documentation française, 2014, p. 23-37.

³⁶³ CHENNEVIÈRES Philippe (de), *Essais sur l'organisation des arts en province*, Paris, Dumoulin, 1852, p.19-20.

³⁶⁴ <https://agorha.inha.fr/ark:/54721/1/7610883-cb60-48ca-a459-d757c5960512>

³⁶⁵ RÉAU Louis, « L'organisation des musées » *Revue de synthèse historique*, t. 17, 1908, p. 158.

³⁶⁶ *Arch. Dép. Dordogne* : 2 J 402 - Diplôme de Chevalier de la Légion d'honneur, 11 août 1859 Sa nomination est appuyée par plusieurs de ses amis à Paris, proches du Ministère de l'Instruction publique. Différentes lettres dans son dossier aux Archives départementales de la Dordogne nous en informent : *Arch. Dép. Dordogne* : 2 J 402

II.3. La découverte de l'abri Cro-Magnon³⁶⁷, une incidence majeure sur la pérennisation du musée (1868-1869)

« *Dire et faire vivre la préhistoire après 1859* »³⁶⁸ n'est pas chose aisée. L'année 1859 marque à la fois l'aboutissement d'un processus cumulatif et un point de départ. Cette date constitue un point de rupture avec les savoirs. La première archéologie préhistorique, des années 1860 « *n'est pas animée par un esprit de système, mais d'une volonté d'établissement de preuve.* »³⁶⁹ Elle se développe et trouve peu à peu une place dans les vitrines des musées, ainsi que dans le monde académique³⁷⁰. L'établissement de la preuve est un long processus, entrepris, principalement, en Périgord.

II.3.1. Contextualiser les Eyzies dans la seconde moitié du XIX^e siècle

« *Science d'amateurs à ses origines, la préhistoire le resta par conséquent jusqu'au début du XX^e siècle* » écrit Nathalie Richard³⁷¹. En effet, la preuve archéologique est amenée par des néophytes en Préhistoire. Chacun d'entre eux a une implication cruciale dans l'histoire de l'archéologie préhistorique. Après la fondation et ses précurseurs ayant marqué « *l'aboutissement du processus cumulatif de construction de la discipline* »³⁷², viennent les pionniers et les fondateurs.

Parmi les premiers acteurs de la première archéologie préhistorique, le paléontologue autodidacte avec une « *insatiable curiosité* »³⁷³, Édouard Lartet (1801-1871), devient le plus productif. Après des études de droit à Toulouse, il est envoyé à Paris. C'est à Paris qu'il s'intéresse aux sciences naturelles, suivant les leçons de Cuvier ou encore de Lamarck. Il

³⁶⁷ Étymologiquement, *Cro* ou *Cros* provient du patois périgourdin signifiant « *trou* », ou « *creux* » et *Magnon* est un patronyme fréquent dans la région. Ce qui fait « *le trou appartenant à Magnon* ». Le véritable abri Cro-Magnon d'où n'ont pas été trouvés les ossements est situé juste au-dessus. <https://www.hominides.com/html/lieux/cro-magnon-abri.php>

³⁶⁸ COYE Noël, HUREL Arnaud, « Conclusion : dire et faire vivre la préhistoire après 1859 », COYE Noël, HUREL Arnaud (dirs.), *Dans l'épaisseur du temps : Archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2011, p. 404-420.

³⁶⁹ *Ibid.*

³⁷⁰ La préhistoire au sein de l'universitaire ne peut pas être traitée dans ce mémoire. Pour plus d'informations :

COYE Noël, « Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques (1850-1950) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 4, 2005, p. 701-707.

HUREL Arnaud, « L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 15, 2006.

³⁷¹ RICHARD Nathalie, *L'invention de la préhistoire, une anthologie*, Paris, Presses Pocket, 1992, p. 21.

³⁷² COYE Noël, « Une discipline en reconstruction : la préhistoire française de la première moitié du XX^e siècle », *Le Genre humain*, 2011, n° 50, p. 199-220.

³⁷³ COYE Noël, « Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques (1850-1950) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n. 4, 2005, p. 702

prend contact avec le milieu savant, et notamment auprès du Muséum d'Histoire Naturelle. De retour à Auch, il exerce le métier d'avocat, jusqu'au milieu des années 1830³⁷⁴. En effet, durant cette décennie, la découverte d'un gisement paléontologique à Sansan, le détourne du droit. Il évolue dans un contexte scientifique toulousain très ouvert aux recherches et à la démonstration d'un homme fossile. Abandonnant définitivement sa profession pour réaliser des fouilles systématiques, sa passion pour la paléontologie et la géologie, un simple loisir, devient assez vite une distraction quotidienne. L'importance de ses découvertes convainc François Guizot, alors ministre de l'Instruction publique de financer ses recherches. Guizot décide d'assurer la pérennité de la collection, par le vote d'une loi en 1847, en vue d'enrichir les collections du Muséum national d'histoire naturelle³⁷⁵. En 1836, il découvre la mâchoire du premier grand singe fossile, le *Pliopithecus antiquus*³⁷⁶. Par ailleurs, il tisse une grande amitié avec Boucher de Perthes. Décrite par le préhistorien Sébastien Dubois³⁷⁷, leur relation, principalement épistolaire, commence au lendemain de la reconnaissance de la Préhistoire, où chacun a pu saisir l'importance de leurs recherches respectives et le poids de la mise en commun celles-ci. Selon eux, leurs recherches « *viennent se joindre bout à bout. Si j'ai eu le premier la chance d'annoncer l'existence des singes fossiles, vous avez aussi le premier démontré celle de l'homme des temps géologiques.* »³⁷⁸ Ils se soutiennent et s'échangent leurs points de vue, laissant entrevoir une complexité à saisir un « *nouveau* » passé. Lartet entame une campagne de promotion des thèses de Boucher de Perthes, son succès, participant alors, à son tour aux débats de l'homme fossile.

En mai 1861, Édouard Lartet rédige un mémoire intitulé « *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'Homme, et des animaux réputés caractéristiques de la dernière période géologique* ». Cet essai résulte d'une fouille à Aurignac, en Haute-Garonne, où il trouve dans une strate noire de cendres de charbon des outils en silex taillés et en bois de renne, les restes d'un foyer, des fragments d'ours, de mammoths, etc. Il pense qu'un repas funéraire suivait chaque inhumation. Cette découverte majeure lui permet de prouver une ancienneté

³⁷⁴ CLEYET-MERLE Jean-Jacques, MARINO-THIAULT Marie-Hélène, « Les premières fouilles de Lartet et Christy et la reconnaissance de l'homme antédiluvien en Périgord », *Paléo. Hors-série*, n° 1, 1990, p. 19.

³⁷⁵ Cette loi permet l'acquisition par l'État de quatre hectares du gisement paléontologique de Lartet à Sansan au profit du Muséum national d'histoire naturelle. En échange, une partie de sa collection est envoyé au Muséum.

COYE Noël, HUREL Arnaud, « Conclusion : dire et faire vivre la préhistoire après 1859 », COYE Noël, HUREL Arnaud (dirs.), *op. cit.*, p. 404-420.

³⁷⁶ <https://www.hominides.com/html/dossiers/hominoide.php>

³⁷⁷ DUBOIS Sébastien, « Regards croisés sur deux fondateurs de la préhistoire française : Édouard Lartet & Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes », COYE Noël, HUREL Arnaud (dirs.), *op. cit.*, p. 244-265.

³⁷⁸ Il s'agit d'une lettre du 18 février 1859, écrite par Édouard Lartet pour Boucher de Perthes.

AUFRÈRE Léon, « Figures de préhistoriens. I. Boucher de Perthes », *Préhistoire*, t. VII, 1940, p. 113.

géologique de l'homme mais aussi de contribuer au développement de la Préhistoire³⁷⁹. Son travail est reconnu et intéresse des mécènes, à la recherche d'assistant pour des explorations.

Gersois d'origine, rien ne présage la venue de Lartet en Dordogne. En effet, le cheminement qui le pousse à venir fouiller les alentours de la Vézère est dû en partie à Boucher de Perthes. Il lui fait connaître le travail d'Alexis de Gourgues (1801-1885)³⁸⁰. Archéologue amateur, membre de la Société française d'archéologie, Alexis de Gourgue est passionné par l'histoire du Périgord et détient l'une des plus importantes collections de silex taillés de l'époque³⁸¹. Laisant de côté sa carrière politique, à cause de ses convictions royalistes -maître des requêtes au Conseil d'État- ses temps libres sont consacrés à l'archéologie et à interpréter ses découvertes. Comme la plupart des archéologues de l'époque, il s'intéresse à toutes les périodes et sa correspondance est volumineuse. Considéré comme un précurseur modeste, il est animé par une soif de découvertes, commune à ces amateurs. Édouard Lartet entrevoit un échantillon de sa collection en octobre 1861, à l'issue d'un congrès scientifique à Bordeaux. Par un échange épistolaire³⁸², ils en arrivent à brocanter des pièces. C'est une pratique courante du XIX^e siècle, de s'échanger volontiers des collections. Il s'agit là d'une dispersion des documents. L'intérêt est grandissant de venir fouiller les bords de la Vézère. Il témoigne son attachement à venir fouiller la Dordogne en compagnie d'Henry Christy (1810-1865)³⁸³, son mécène et ami. Homme d'affaires anglais ayant fait fortune dans les chapeaux, il s'est très rapidement intéressé à la collecte de spécimens archéologiques. Après un voyage dans la Somme, en 1860, fasciné par ces découvertes, il s'associe à Édouard Lartet, en finançant ses fouilles. C'est ainsi, qu'en août 1863, Édouard Lartet, accompagné d'Henry Christy se rendent en Périgord, pour rencontrer de Gourgues.

Dans une lettre du 21 août 1863, retranscrite dans la revue *Paléo*³⁸⁴, tous deux annoncent leur prochaine venue et réfléchissent à leurs possibles excursions, dans le village des Eyzies-de-Tayac-Sireuil. Ils veulent, également pouvoir jeter un coup d'œil sur les richesses archéologiques du vicomte de Gourgues. C'est au cours de l'année 1862, que le choix de venir fouiller les Eyzies est pris. Effectivement Lartet découvre, fortuitement, chez un antiquaire parisien, J. Charvet, un bloc de brèche, où se retrouvent des silex et des os de rennes,

³⁷⁹ ROUQUEROL Nathalie, LAJOUX Jacques, *L'origine de l'Homme. Edouard Lartet (1801-1871) de la révolution du singe à Cro-Magnon*, Carbonne, Éditions Loubatières, 2021.

³⁸⁰ MÉMOIRE Nathalie, « Alexis de Gourgue (1801-1885) », *Paléo, hors-série*, n° 1, 1990, p. 15-18.

³⁸¹ Il est très connu en Périgord pour son *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, paru en 1873.

³⁸² Les lettres sont datées du 31 mars, 12 avril, 19 avril, 28 avril 1862 et 21 août 1863.

CLEYET-MERLE Jean-Jacques, MARINO-THIAULT Marie-Hélène, *op. cit.*, p. 23.

³⁸³ GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 428-429

³⁸⁴ « Une histoire de la préhistoire en Aquitaine », *Paléo, hors-série*, n°1, 1999, p. 134. La lettre retranscrite provient des archives du Musée National des Eyzies-de-Tayac-Sireuil.

provenant d'une grotte de ce même-village, adressé par un habitant, un certain Abel Laganne³⁸⁵. En effet, il s'est établi depuis plusieurs années un commerce de ces silex taillés, dont Abel Laganne, en a adressé « *tout un lot à Paris à J. Charvet en l'avisant qu'au besoin il lui en ramasserait bien davantage.* »³⁸⁶ Attiré par la possible profusion du lieu en objets archéologiques, le duo décide de fouiller la vallée de la Vézère, d'autant plus que leur ami Alexis de Gourgues se trouve en Périgord. Ils concluent que la moitié de leurs futures découvertes doit rester en France, ainsi que les pièces les plus exceptionnelles. Le reste est destiné au *British Muséum*. Christy souhaite également publier un ouvrage sur les fouilles, à ses frais. Leur arrivée au mois d'août en Dordogne³⁸⁷, est facilitée par la ligne de chemin de fer Périgueux-Agen, *via* les Eyzies, tout juste inaugurée le 3 août 1863. Leur exploration n'est pas due au hasard : ne trouve que celui qui cherche³⁸⁸.

Peu de temps après, la préfecture de la Dordogne reçoit une première lettre, indiquant que des fragments très anciens ont été retrouvés dans une grotte de la commune de Tayac, une caisse a été adressée au musée :

*« J'ai l'honneur de vous informer qu'il vient d'être adressé au Musée du Périgueux une caisse contenant des fragments d'ossements, très anciens trouvés dans une grotte de la commune de Tayac. Des fouilles qui ont amené cette découverte ont été pratiquées sous la direction de Monsieur Henri Christy, membre de la société géologique de Londres et de Monsieur Édouard Lartet membre de la société géologique de France. Je désire vivement que les objets ci-dessus indiqués aient réellement l'importance qui paraît tout attacher Monsieur Christy et Lartet. Ce qu'il y a de certains c'est que les animaux d'où proviennent les ossements ont dû vivre à une époque bien ancienne. »*³⁸⁹

Cette lettre, datée du 6 septembre 1863 et signée du maire de Tayac, François Édouard Mercier Pageyral (1816-1913)³⁹⁰, capte la surprise et l'étonnement que procurent ces découvertes. Il précise que les « *ossements ont dû vivre à une époque bien ancienne* ». Nous voyons que la question de l'Ancienneté et du bouleversement des cadres chronologiques établis est complexe à saisir pour n'importe quel individu, spécialiste ou non. Les titres accordés, dans la lettre, à Christy et Lartet, montrent combien le maire les porte en estime et leur accorde une confiance totale. Ce sont des hommes de savoir. Lartet et Christy continuent

³⁸⁵ CLEYET-MERLE Jean-Jacques, MARINO-THIAULT Marie-Hélène, *op. cit.*, p. 23.

³⁸⁶ SAINT-MARTIN Joseph, « Les premières découvertes », *BSHAP*, « Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964), t. XCI, 1964, p. 128.

³⁸⁷ Coïncidence établie : août, mois où les deux amis arrivent en Périgord est celui où Boucher de Perthes est fait Chevalier de la Légion d'Honneur, le 14 août 1863.

³⁸⁸ GAUCHER Gilles, *op. cit.*, p. 5.

³⁸⁹ *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 331 - Lettre du 6 septembre 1863

³⁹⁰ <https://pageyral.com/les-maires-de-tayac-au-19eme-siecle/>

leurs explorations des territoires adjacents aux Eyzies, les succès devenant de plus en plus patents. Grâce à de nombreux informateurs et soutiens locaux³⁹¹, ils procèdent à un grand nombre de fouilles : la grotte Richard, le vallon de Gorge d'Enfer, les gisements de Laugerie-Haute, de Laugerie-Basse, du Moustier et de la Madeleine, et même le Pech-de-l'Azé³⁹². Six mois après leur arrivée, une communication de leur découverte est donnée à l'Académie des Sciences. Un article est alors publié pour la *Geological Society Journal*³⁹³ et traduit pour la *Revue Archéologique* : « Cavernes du Périgord. Objets gravés et sculptés des temps pré-historiques dans l'Europe occidentale. Sur des figures d'animaux gravées ou sculptées et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine »³⁹⁴. Sur les trente-sept pages de l'essai, Lartet et Christy s'attardent à décrire toutes les grottes fouillées :

« *L'étude des cavernes à ossements réclame une attention réfléchie et aussi un peu de cette expérience que la pratique des explorations peut seule procurer. L'observateur s'y trouve souvent en présence de faits si complexes qu'il est bien difficile, même avec un esprit dégagé de toute préconception, de ne pas tomber dans quelques erreurs d'appréciation quant aux circonstances qui ont déterminé ou accompagné l'introduction des ossements. Il faut aussi tenir compte des événements consécutifs qui ont pu modifier la répartition des matériaux constituant les dépôts ossifères, et quelquefois même intervertir l'ordre de leur superposition originelle* »³⁹⁵.

³⁹¹ Leurs informateurs sont M. Dessales, archiviste du département, M. de Beaureyre, M. Mercier-Papeyral, le maire de Tayac, Abel Laganne, des Eyzies, qui a surveillé les travaux de recherche. LARTET Édouard, CHRISTY Henry, « Cavernes du Périgord. Objets gravés et sculptés des temps pré-historiques dans l'Europe occidentale. Sur des figures d'animaux gravées ou sculptées et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine », *Revue archéologique*, Paris, Didier et Cie, 1864, p. 13.

³⁹² La renommée nationale et internationale de ces sites est dès leurs découvertes au plus haut. Les découvertes de la Madeleine ont apporté une preuve décisive de l'existence d'un art préhistorique et une confirmation de la contemporanéité des espèces disparues avec des hommes du paléolithique supérieur (environ 45 000 et 12 000 ans avant notre ère).

En effet, les objets d'art mobilier exhumés sont d'une très grande finesse. Par exemple, ils trouvent la sépulture d'un jeune « *magdalénien* », contenant une imposante parure funéraire. Cependant, l'une des découvertes majeures est le mammoth gravé sur ivoire de mammoth. Face à cette preuve, personne ne peut d'opposer à l'évidence démontrée : l'homme fossile a connu des animaux disparus.

PAILLET Patrick, « Le mammoth de la Madeleine (Tursac, Dordogne) », *Paléo*, n° 22, 2011, 223-270.

³⁹³ LARTET Édouard, CHRISTY Henry, « On the Périgord Cavern and on the Carved Objects of Prehistoric Date found in Western Europe », *The Quarterly Journal*, London, Longman, t. XX, 1864, p. 19-23.

³⁹⁴ LARTET Édouard, CHRISTY Henry, « Cavernes du Périgord. Objets gravés et sculptés des temps pré-historiques dans l'Europe occidentale. Sur des figures d'animaux gravées ou sculptées et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine », *Revue archéologique*, Paris, Didier et Cie, 1864.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 3.

« Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que, dans cette contrée, les vestiges de l'homme des temps préhistoriques se montrent presque partout. »³⁹⁶

« Notre premier soin, après l'extraction d'un certain nombre de carrés ou plaques dans la brèche des Eyzies, a été de faire déposer l'un des meilleurs spécimens au musée de Périgueux, chef-lieu du département, en y adjoignant, comme accessoires, des dents et des ossements de toute sorte et des silex taillés de différents types. Deux autres spécimens de premier choix ont été adressés au Muséum d'histoire naturelle à Paris, et un quatrième, plus spécialement intéressant au point de vue archéologique, est mis en réserve pour être offert au musée de Saint-Germain. Après cela, les autres plaques ont été, sans distinction, attribuées à divers musées de France, d'Angleterre et d'autres contrées de l'Europe ou en dehors, avec simple recommandation aux destinataires de se bien assurer, par un lavage, fait avec précaution, si ces blocs de brèche ne renfermeraient pas des pièces de quelques intérêt restées inaperçues [...]. »³⁹⁷

Ces hommes font connaître les « *cavernes du Périgord* ». Même si Combe-Grenal ou encore Pech-de-l'Azé sont connus par les travaux de Jouannet, Lartet et Christy apportent une modernité de méthode scientifique dans la recherche. Ils renseignent sur des stations, jusqu'à lors jamais signalées. Il s'agit véritablement d'un apprivoisement de temps³⁹⁸. Le travail est complexe et se doit d'être minutieux. D'autres caisses de vestiges archéologiques sont envoyées au musée du Périgord pour agrandir ses collections. La Préhistoire s'installe ainsi peu à peu sur les étagères poussiéreuses des vitrines du musée. L'auteur fait une référence au musée de Saint-Germain-en-Laye-, encore en construction, en 1863, -ouvert en 1867³⁹⁹. Lartet et Christy ne sont pas les premiers à fouiller les alentours des Eyzies⁴⁰⁰, mais c'est leur séjour qui marque ce tournant décisif pour le village⁴⁰¹ et pour la Dordogne. Ils font connaître le Périgord à une échelle nationale et internationale. Dès lors une partie de la population locale

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 13.

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 14-15.

³⁹⁸ GUILLOMET-MALMASSARI Virginie, « Le développement de la Préhistoire au XIX^e siècle : un apprivoisement du temps », *BSPF*, t. 102, n° 4, 2005, p. 709-714.

³⁹⁹ Créé par impulsion de l'empereur Napoléon III, ce projet scientifique marque une mutation car le pouvoir central va, dès lors, prendre des initiatives en faveur du patrimoine archéologique.

⁴⁰⁰ En effet, le marquis Paul de Vibraye (1809-1878) n'est pas à oublier dans la période des premières fouilles aux Eyzies. Pionnier mal connu, il arrive en 1863, peu de temps après Lartet et Christy. Il joue un rôle à l'ombre des deux premiers. La série préhistorique la plus importante de sa collection provient de la Laugerie-basse, dont il est certainement le premier fouilleur officiel où il met au jour la première représentation sculpturale d'une femme datant du paléolithique : la *vénus impudique*, taillée dans de l'ivoire de mammoth, sans tête, sans bras et sans pieds. Lartet et Christy ne le mentionne pas dans leurs écrits.

<https://www.pole-prehistoire.com/fr/actualites-fr/chez-nos-partenaires/489-conference-au-mnp-l-oeuvre-prehistorique-du-marquis-paul-de-vibraye-par-patrick-paillet-samedi-1er-juillet-2017-a-17h>

⁴⁰¹ Il va très vite prendre le titre de « Capitale de la Préhistoire ».

CLEYET-MERLE Jean-Jacques, *La province préhistorique des Eyzies : 400 000 ans d'implantation humaine*, Paris, CNRS Éditions, 1995, p. 85.

commence à vendre des objets travaillés de pierre et d'os. Cela provoque une affluence d'archéologues venus fouiller eux aussi, à la recherche de trésors. C'est une révolution pour ce petit village du sud du Périgord. Il est assez fantasque de lire les descriptions faites sur ce lieu. À nouveau, la revue *Paléo* parle en détails de l'émergence des Eyzies. L'auteur de l'article dresse une description portée sur le village des Eyzies en ce début des années 1860. Il apparaît comme un lieu coupé de toute civilisation :

« Les Eyzies c'est presque une jungle où l'on s'enfonce en tenue de campagne coiffé d'un casque colonial et muni d'une pioche, où l'on négocie avec les « indigènes » - qui ont tout de même le droit de vote depuis la Révolution – les précieux silex proposés dans des paniers au seuil des habitations troglodytiques »⁴⁰².

Cette exagération fait sourire, mais elle souligne au fond un réel dépaysement. Néanmoins, ce que nous devons retenir est la banalité que semble représenter ces silex pour ces habitants, eux qui peuvent les rencontrent journallement. Ce qui est une banalité pour ces habitants est une jubilation pour ces amateurs. Il est nécessaire de constater comment l'archéologie, sortant du cercle étroit de l'érudition, acquiert progressivement un « *droit de cité* »⁴⁰³ dans la vie de la population. Les découvertes séduisent le plus grand nombre et la ferveur locale est là pour confirmer.

Reconnu comme étant une terre de richesses préhistoriques, le Périgord se dote d'une nouvelle caractéristique. Après avoir été une terre abondante de biens gaulois, romains et médiévaux, elle devient un territoire propice à l'archéologie préhistorique. Ces objets se doivent de se retrouver dans un lieu où tout un chacun peut l'étudier, l'observer et imaginer. Si à l'origine le Musée du Périgord recevait des collections gallo-romaines, médiévales, les collections préhistoriques en transforment la vocation. Ils commencent peu à peu à reconnaître la valeur des vestiges préhistoriques comme des témoins du passé national.⁴⁰⁴ Le musée devient une vitrine sur le passé, là où les pièces les plus impressionnantes sont exposées.

Après les investigations de 1863-1864, Lartet et Christy compilent leurs hypothèses et conclusions, tirées du séjour aux Eyzies. Christy meurt avant de voir le succès de son ouvrage. *Reliquiae aquitanicae, being contribution to the Archaeology and Paleontology of Perigord and the adjoining provinces of Southern France*, est publié en anglais de 1865 à 1875⁴⁰⁵. Ce sont

⁴⁰² « Émergence des Eyzies », *Paléo*, hors-série, n°1, 1990, p. 44.

⁴⁰³ Laronde André, « Avant-propos », GRAN-AYMERICH Ève, *Naissance de l'archéologie moderne 1798-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1998, p. 9.

⁴⁰⁴ RICHARD Nathalie, « L'institutionnalisation de la préhistoire », *Communications*, n° 54, 1992, p. 192.

⁴⁰⁵ Dix années d'éditions ont été nécessaires, l'ouvrage est produit *post mortem* : Christy meurt en 1865 et Lartet en 1871.

des arguments scientifiques incontestables en rapport à l'ancienneté de l'Homme. En dépit du décès de Christy en 1865, Lartet garde un pied en Dordogne : tout n'a pas pu être trouvé.

II.3.2. Une discorde autour de la découverte

Par décret impérial du 25 août 1861⁴⁰⁶, plus de cinq millions de francs sont utilisés pour l'achèvement des chemins vicinaux, des cours d'eau navigables, ou encore des voies ferrées, etc⁴⁰⁷. Cette mesure permet d'aménager la vie des femmes et des hommes des campagnes. Les travaux sont délégués à des entrepreneurs par les différents conseils généraux du départements. Véronique Merlin-Anglade, directrice du MAAP, a traité des différentes problématiques, survenue en amont de la découverte. Dans son article « « Vous avez dit Cro-Magnon ? » Hommage à Édouard Galy, directeur du musée archéologique départemental de Périgueux »⁴⁰⁸, elle rappelle que « pour le chemin vicinal de grandes communication n°31 menant à Sarlat aux Eyzies, le marché est attribué depuis le 14 septembre 1866 aux entrepreneurs Berthoumeyrou et Delmarès »⁴⁰⁹. Un nouvel empiérement est nécessaire : il est question d'extraire de la castine pour aménager la nouvelle route. Durant l'année 1868, les Eyzies connaissent d'importants orages qui ont abîmé la chaussée. Le 19 mars 1868, un deuxième prélèvement de sédiments est effectué, à environ cent-trente mètres au-dessus de la gare, sous la direction de l'agent voyer en chef du Département de la Dordogne, Auguste Sinsou (1819-1903)⁴¹⁰. C'est à ce moment-là, que la découverte est faite.

Comme pour les premières découvertes de Boucher de Perthes effectuées dans les creusets d'aménagement de la voirie, des travaux routiers aux Eyzies sont stoppés par la découverte d'ossements humains et de silex. En effet, quelques jours après le début des travaux, les ouvriers de l'entreprise Berthoumeyrou et Delmarès, en extrayant de la castine, mettent au jour une sépulture contenant des ossements humains, de l'outillage lithique, des silex, etc. Un auvent se forme, découvrant un abri sous roche, *a priori* peu remarquable. Les travaux sont immédiatement arrêtés, de façon à geler la découverte.⁴¹¹. Abel Laganne, propriétaire de

⁴⁰⁶ *Bulletin des lois*, XI^e séries, t. 18, n° 9521, p. 479-482.

⁴⁰⁷ La gare de Périgueux est opérationnelle en juillet 1837, et celle des Eyzies en août 1863.

⁴⁰⁸ MERLIN-ANGLADE Véronique, « « Vous avez dit Cro-Magnon ? » Hommage à Édouard Galy, directeur du musée archéologique départemental de Périgueux », *Mémoire de la Dordogne*, n° 30, 2015, p. 4-17.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 7.

Il s'agit de François Berthoumeyrou et de son demi-frère L. Delmarès

⁴¹⁰ DUJARRIC-DESCOMBES Albert, « Nécrologie - Auguste Sinsou, ancien agent-voyer en chef du département de la Dordogne (1819-1903) », *BSHAP*, t. XXX, 1903, p. 310-316.

⁴¹¹ Encore aujourd'hui, il n'y a pas assez d'informations sur les positions exactes des différents ossements au moment de leur découverte. Ce sont plus de 120 ossements humains qui ont été découverts. Cinq sujets ont été recueillis : un squelette masculin presque complet (CM1 ou dit le « *vieillard* »), un crâne de féminin (CM2, portant une large brèche osseuse, longtemps assimilée, par

l'hôtel de la gare est le premier averti et informe Édouard Lartet. Face à cette découverte de première importance, les membres du Conseil général et le conservateur Galy sont tenus au courant par Auguste Sinsou. Tous deux se rendent sur place dès le 23 mars. Lartet constate les ossements le 24 mars. Son fils, Louis Lartet (1840-1899)⁴¹² reçoit l'autorisation du ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy (1811-1894)⁴¹³, de poursuivre les recherches, en le finançant. Cette découverte entraîne la saisine du Gouvernement en raison de sa portée. Pour favoriser la pérennité des biens, l'administration a un droit de regard et elle dispose d'actions variées (primes, location ou acquisition).

Dans un objectif de d'exposition du patrimoine périgourdin, les pièces sont envoyées à Paris par le musée, lequel se place comme le propriétaire après les découvertes de ces ossements, ce en vertu du droit naturel⁴¹⁴. Cependant le *jus utendi fruendi* et *abutendi* n'est pas compris de la même façon. Nous pouvons observer une discordance sur les ossements autour de leur propriétaire sur lieu où ils doivent être exposés, grâce aux copies des courriers du 5 mars au 30 octobre 1869, consultables au Archives départementales de la Dordogne entre le Département et le ministère de l'Instruction publique en témoignent⁴¹⁵. Édouard Galy, mandaté par le Conseil général, réclame le retour au musée départemental des ossements, puisqu'ils ont été découverts en Dordogne, mais ce n'est pas de l'avis du ministère de l'Instruction publique. La lettre du 12 mars 1869, rédigée par le préfet de la Dordogne à l'intention du Ministre de l'Instruction publique, nous informe que les objets, propriétés du musée départemental, ne sont toujours pas revenus en Périgord, le lieu naturel pour leur exposition :

erreur, à un crime au paléolithique), une calotte crânienne (CM3), des fragments d'un crâne (CM4), des ossements d'un nouveau-né (CM4).

Le podcast de France Culture célébrant les 150 ans de la découverte, en 2018, vulgarise les problèmes et les interrogations encore actuels liés à l'Abri : <https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/cro-magnons-nous>

⁴¹² <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/corpus/archives-prehistoriens/lartet>

⁴¹³ Ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869. Historien à ses heures perdues, il rédige de nombreux manuels de géographie et d'histoire. Il œuvre aux travaux de différentes sociétés savantes, comme la Société archéologique de Bordeaux ou la Société des antiquaires de Normandie.

GESLOT Jean-Charles, *Henry Duruy : historien et ministre (1811-1894)*, Paris, Presses Universitaires de Septentrion, 2009.

⁴¹⁴ Article 17 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* du 16 août 1789 : « Art. 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. » Il faut y voir la référence au droit de propriété et à la donation par les découvreurs au musée.

<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

⁴¹⁵ *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 331

« Les ossements fossiles trouvés en 1868 dans les grottes des Eyzies ont été exposés à votre excellence par les soins de M. Sinsou, agrégé voyer et de M le Docteur Galy directeur du musée départemental.

Ces ossements supposent leur place naturelle dans le musée fondé à Périgueux par le Conseil général. J'ai l'honneur de prier votre excellence de vouloir bien donner des ordres pour qu'ils nous soient renvoyés. Le Conseil général a montré plus vifs intérêts à ce que les richesses archéologiques trouvées sur le territoire du département soient conservées dans le musée qu'il a fondé et qu'il entretient. »⁴¹⁶

Nous comprenons que la situation se complexifie peu à peu. Le préfet appelle à un retour des ossements en pressant la demande. Arnaud Hurel⁴¹⁷ signale que tout au long du XIX^e siècle, l'État n'a que peu porté attention à l'archéologie préhistorique, laissant la place aux sociétés savantes et aux amateurs spécialistes. En comparaison, certains pays européens sont en face, par rapport à la France sur la production de législations protectrices.⁴¹⁸ Or cet événement, nous montre qu'il est nécessaire d'en produire, face à des cas exceptionnels en Province.

II.3.3. Rapports de force avec l'État sur la réglementation des objets trouvés

L'État, dans cette situation, se donne un droit, supérieur au milieu scientifique. La réponse du ministre ne se fait pas attendre, renvoyant l'affaire à la conception de la propriété du sol⁴¹⁹ et au mauvais encadrement de la fouille.

« [...] vous m'avez fait connaître votre désir d'obtenir le renvoie au Musée de Périgueux les ossements provenant des grottes des Eyzies et qui m'auraient été adressées par M.M. Sinsou et Galy.

J'aurai l'honneur de vous rappeler Monsieur le Préfet que le terrain d'où les objets ont été extraits, n'appartient ni à l'état, ni au département, ni à la commune des Eyzies. Le propriétaire du sol n'avait pas non plus vendu aux entrepreneurs de la route le droit d'enlever des terres pour remblai ; il les leurs laissait prendre à titre gracieux. Au contraire, demandé à titre onéreux que la personne chargée par moi d'aller étudier la Sépulture des Eyzies a obtenu l'autorisation de pratiquer des fouilles et c'est sur les fonds fournis par mon Département qu'ont été prélevées toutes les dépenses de cette opération, le département de la Dordogne et la ville n'y contribuaient en rien. Enfin j'ajouterai que les ossements qui me sont parvenus ne m'ont pas été expédiés par les soins de M. M Sinsou et Galy.

⁴¹⁶ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 12 mars 1869

⁴¹⁷ HUREL Arnaud, « Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique », *Histoire, économie & société*, vol. 29, 2010, p. 65-79.

⁴¹⁸ *Ibid.* p. 70.

⁴¹⁹ DEMOULE Jean-Paul, LANDES Christian (dirs.), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La découverte, 2009, p.72.

Les pratiques du terrain se font sans cadres contraignants grâce à la propriété du sol.

Quant au désir de la ville de Périgueux de voir figurer dans son Musée les principaux spécimens de paléontologie ou d'archéologie découverts sur le territoire du département, je croyais y avoir satisfait en ce qui me concerne. J'ai, en effet, alloué au Muséum d'histoire naturelle de Paris un crédit spécial pour le moulage des pièces les plus intéressantes qui m'avaient été adressées et j'ai eu soin de comprendre le Musée de Périgueux dans la répartition de ces reproductions préparées et peintes par notre artiste le plus habile. En outre de cette collection complète de moulages, le Musée de Périgueux a reçu par le même envoi une série d'objets originaux, armes et accessoires divers empruntés aux fouilles des Eyzies.

En présence de ces faits, je m'explique difficilement la réclamation qui vous a été adressée. Il me serait en tout cas, impossible aujourd'hui d'y répondre, les pièces d'anthropologie et d'archéologie dont il s'agit ayant été distribuées à divers établissements français ou étrangers. »⁴²⁰

C'est un refus total du retour des ossements. L'État se porte garant de ces objets car ce sont ses archéologues attirés qui ont fouillé. L'archéologie préhistorique de cette fin des années 1860 est encadrée par aucune législation. Seules les dispositions du Code civil, en vigueur depuis 1804, permettent de résoudre les conflits : « *La propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous. (...) Il peut faire au-dessous toutes les constructions et fouilles qu'il jugera à propos, et tirer de ces fouilles tous les produits qu'elles peuvent fournir, sauf les modifications résultant des lois et règlements relatifs aux mines, et des lois et règlements de police.* »⁴²¹ En somme chacun est libre de mener ses fouilles sur sa propre propriété, si des découvertes sont mises au jour, il en est le propriétaire à double titre : le propriétaire du terrain et celui de l'objet. S'il y a un tiers, les résultats des fouilles sont partagés. « *La fouille est une initiative privée et un divertissement à la mode.* »⁴²² Les travaux de fouilles sont, tout au long du XIX^e siècle, une démarche individuelle, celle d'une personne privée. Les gisements ne bénéficient d'aucun régime juridique de protection. Et même sur le terrain, les mesures conservatoires sont faibles : une simple pancarte -interdisant aux curieux de s'aventurer au-delà-, ou même une clôture. En somme, ce n'est pas tant une question de protéger le gisement mais davantage un traitement spécial réservé aux belles pièces. Par ailleurs, il convient d'un envoi d'autres objets préhistoriques, en compensation. Galy et l'agent voyer Sinsou sont également discrédités par le Ministère. Il n'y a peu de chances pour le musée de réacquiescer son dû, son patrimoine, les pièces sont déjà éparpillées à l'international.

⁴²⁰ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 28 avril 1869

⁴²¹ Article 552 du Code civil en vigueur depuis le 6 février 1804 :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006428953/

⁴²² HUREL Arnaud, *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 122.

En ce point, Galy est consterné par la situation. Il cherche à éclaircir au mieux la situation. Dans une lettre adressée au préfet, lequel la transmet au ministre, datée du 10 juin 1869. Galy prend le soin de détailler toute la découverte, et d'impliquer sa fonction et son droit :

« La bonne foi et la justice de M le Ministre ont été surprises car sa réponse qui est une fin de non-recevoir ne s'appuie que sur des faits manquant d'exactitude et alléguer, évidemment par des personnes intéressées à retenir ce qui nous appartient un procès-verbal, rédigé sur le lieu de la découverte, va nous servir à rétablir la vérité.

Ce sont des agents et les ouvriers du département qui en travaillant sous les ordres de l'administration de la petite voirie dans un terrain concédé à l'amiable par le propriétaire pour charger la route qui conduit de la gare des Eyzies ont recueilli à l'endroit (ou grotte) appelé Cro Magnon les fossiles humains.

M. Sinsou agent voyer en chef prévenu immédiatement se rendit aux Eyzies et prit toutes les mesures pour que rien ne fut distrait ou caché et donna l'ordre que toute la trouvaille fut déposée au musée départemental.

M. Laganne, Maitre d'hôtel aux Eyzies, ami de M Lartet chargé autrefois de surveiller les fouilles de M Christy était absent, à son retour il crut devoir informer M Lartet de la découverte nous ne fumes que l'approuver à son tour, M. Lartet prévint M le Ministre de l'Instruction publique qui demande par dépêche télégraphique communication des objets découverts.

Heureux de l'intérêt qu'excitait cet évènement le Directeur du musée départemental ne vit aucun danger à confier à M le Ministre des richesses que des maitres beaucoup plus autorisé que nous tous allaient examiner après signature du procès-verbal de provenance et d'envoi après les réserves faites de propriété et de retour, nous expédiâmes à Paris la caisse qui contenait les précieux fossiles. M. Sinsou, M Laganne et moi lui avons servi d'escorte jusqu'à la gare.

Quelques jours plus tard, M le Ministre envoyait en mission aux Eyzies M Lartet fils, les nouvelles recherches de jeune savant (qui ont de la difficulté à obtenir du propriétaire la continuation des fouilles, car en pareille occasion le public croit à des trésors réels et non à la science) n'amenèrent aucun résultat matériel. Je ne parle pas des importantes déductions, des observations si remarquables consignées par M Lartet fils dans le mémoire que tout le monde connaît.

Le département de la Dordogne est donc seul légitime propriétaire des fossiles trouvées à Cro Magnon avant l'arrivée de M Lartet fils. Il les réclame avec instance, il ne peut être victime, ni d'une erreur, nu d'une surprise qui ne fut jamais dans les intentions de M le Ministre. Pour avoir confié à l'autorité supérieure ces puissants moyens d'étude M. M. Sinsou, Laganne et Galy ne doivent encourir un blâme, car ils ont toujours pensé qu'ils seraient légalement rendus. C'est au muséum de Paris à se contenter de moulages et des dessins.

Telle est l'opinion, non seulement du directeur du musée, mais du Président du Conseil général de la Dordogne, son excellence M le Ministre Magne et de nombreux membres du Conseil général qui ont été consultés. »⁴²³

⁴²³ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 10 juin 1869

Cette revendication de propriété par l'appui de preuves concrètes est très explicite sur le déroulé des événements et veut prouver la bonne foi de Galy. Il stipule qu'il a pris précaution d'établir un procès-verbal afin que cette découverte, avant l'arrivée de Louis Lartet, revînt au musée. La lettre est davantage revendicative et détaillée que celle du Ministre. Nous voyons une implication plus concrète dans la quête de restitution. Le directeur du musée doit se justifier pour obtenir réparation, alors qu'il est dans son droit. « *C'est au muséum de Paris à se contenter des moulages et des dessins* » : cette raillerie envers l'institution conclut la demande de replacer les objets dans le musée d'où ils proviennent. Découverts en territoire périgourdin, ils ne peuvent être exposés qu'en Dordogne, si nous suivons la logique de Galy. Pour lui, le droit de propriété a été respecté.

Lartet prend position face à cette discorde. Il exprime son opinion dans les marges des courriers qu'il adresse au géologue anglais Thomas Rupert Jones (1819-1911)⁴²⁴, avec qui il reprend l'édition de *Reliquiae Aquitanicae* :

« *Le musée de Périgueux sera indemnisé par des moulages et d'autres beaux cadeaux qui lui seront faits par ordre du Ministre.* »⁴²⁵

« *Entre nous il paraît que le musée de Périgueux n'a pas renoncé à réclamer la propriété de ses crânes. Mais on espère leur faire abandonner cette prétention en leur offrant des compensations.* »⁴²⁶

Pour Galy, la légitimité est au Périgord et donc par affiliation à son musée, et non par prétention. Toutefois, les Périgourdins doivent se contenter de répliques. Nous voyons se dessiner les oppositions et une certaine condescendance en la Province et Paris. Nathalie Richard souligne que les rapports entre Paris et la Province ne sont pas simples dans la centralisation institutionnelle.⁴²⁷ La Province a un rôle crucial dans l'élaboration et la diffusion de la préhistoire, sans avoir besoin de faire appel à l'État, mais pas dans ce cas précis. En dépit des démarches et des implications plus que personnelles des édiles et représentants périgourdins, le Ministre est catégorique, preuve en est dans cette lettre du 30 octobre 1869 :

« [...] *J'ai déjà eu l'honneur de répondre le 28 avril dernier à vos premières observations et je ne pourrais que les reproduire. Les ossements des Eyzies ont été découverts dans une propriété*

Dans cette lettre « *Laganne* » est devenu « *Lazanne* ». Cette faute doit être dû à la difficulté de déchiffrer l'écriture de Galy, une « *écriture de médecin* ».

⁴²⁴ MERLIN-ANGLADE Véronique, *op. cit.*, p. 10.

⁴²⁵ Extrait du courrier du 23 avril 1869, coll. British Museum, fonds Lartet et Christy. Retranscrit dans MERLIN-ANGLADE Véronique, *op. cit.*, p. 10.

⁴²⁶ Extrait du courrier du 12 mai 1869, coll. British Museum, fonds Lartet et Christy. Retranscrit dans MERLIN-ANGLADE Véronique, *op. cit.*, p. 10.

⁴²⁷ RICHARD Nathalie, « L'institutionnalisation de la préhistoire », *Communications*, n° 54, 1992, p. 196.

privée. Les matériaux manquaient à l'entrepreneur chargé de faire remblayer la route, cet agent obtint du propriétaire du terrain voisin l'autorisation de faire enlever les terres dont il avait besoin. Cet acte de complaisance ne pouvait conférer soit au représentant de l'Administration départementale, soit à l'entrepreneur, aucun droit sur les objets qui sont aujourd'hui réclamés. Il ne serait pas exact d'ailleurs comme le prétend M le Directeur du Musée de Périgueux, que M Sinsou agent voyer en chef, ait été prévenu immédiatement de cette découverte, ni qu'il ait pris des mesures pour que rien n'en fut distrahit ou caché, puisque c'est au moment où, d'après le vœu exprimé par M. le Curé de Tayac, les restes humains allaient être transportés au cimetière de la paroisse que M Laganne eut la pensée de les recueillir et de les mettre en sûreté. Je fus informé de la découverte avant l'intervention de M. l'agent voyer en chef et de M le Directeur du Musée de Périgueux, c'est-à-dire le 22 mars 1868, et ce n'est que le lendemain, 23, que ces messieurs arrivaient sur les lieux au moment où M Laganne recevait la dépêche télégraphique qui l'invitait à expédier les crânes à Paris, ce qu'il fit le soir même. J'ajoute que l'indemnité réclamée par le propriétaire du sol et les frais résultant des travaux des recherches ont été payés sur les fonds alloués à cet effet par mon administration. »⁴²⁸

À nouveau, il évoque les mêmes faits, une discordance existe cependant avec les propos engagés par Galy. Pour ces Périgourdin, c'est une injustice de voir partir un trésor qu'ils ne peuvent exposer. Le musée du Périgord est l'outil idéal pour une mise en patrimoine de leur histoire, or un pan important des découvertes issues du territoire ne sont pas présentées. Les habitants sont désarmés.

En somme, le devenir de la préhistoire peut être lié à la réalisation de travaux publics, à des fouilles spontanées mais également grâce au développement de l'institution muséale. Il s'agit du sujet de curiosité à la mode⁴²⁹ dans cette seconde partie du XIX^e siècle. Des amateurs à la recherche d'un nouveau passe-temps sont animés par la collecte de belles pièces, lesquelles peuvent être données à des musées dans le but de conserver mais également pour d'avoir leur nom inscrit dans les collections. Le flou de la réglementation opposé par l'État à son bénéfice dans l'affaire Cro-Magnon est un indice de la prise de conscience et des oppositions d'intérêts entre acteurs locaux et nationaux, publics et privés⁴³⁰. Le préhistorien et

⁴²⁸ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 - Lettre du 30 octobre 1869

⁴²⁹ DEMOULE Jean-Paul, LANDES Christian (dirs.), *op. cit.*, p. 70.

⁴³⁰ Il faut attendre 1887 pour obtenir une loi de protection pour les biens mobiliers présentant un intérêt pour l'art ou l'histoire.

« La loi du 30 mars 1887 établit la possibilité de classer les biens immobiliers des personnes publiques et privées. Les personnes privées doivent être consentantes. S'agissant des biens mobiliers, seuls ceux appartenant aux personnes publiques peuvent être classés »

https://www.senat.fr/histoire/loi_sur_les_monuments_historiques.html#:~:text=La%20loi%20du%2030%20mars,personnes%20publiques%20peuvent%20%C3%AAtre%20class%C3%A9s.

HUREL Arnaud, *op. cit.*, p. 96-108.

conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye· section préhistoire, Gabriel de Mortillet (1821-1898)⁴³¹ est conscient de ces enjeux :

« Il faut laisser l'initiative privée agir comme bon lui semble ; il faut respecter le droit de propriété de chacun. C'est le seul moyen de stimuler les recherches, de sauver bien des trésors, de répandre le goût des sciences et des études. [...] Les collections particulières finissent toujours par aller en partie compléter les collections publiques. Si une portion passe à l'étranger, est-ce un grand mal ? Pas du tout ! ... C'est plutôt un bien. [...] La liberté de commerce stimule l'industrie, la liberté de collectionner stimule également la science. Rien n'est bon, rien n'est fertile, rien n'est stimulant comme la liberté. »⁴³²

Les fouilles des Eyzies ont incontestablement donné une nouvelle impulsion de connaissances à la Préhistoire à l'échelle nationale et internationale. Elles sont aussi décisives pour le musée et pour la mise en place de nouvelles structures autonomes en Périgord.

II.3.4. Nouvelles décisions pour le musée du Périgord

Le conservateur Galy est fort désappointé de la situation. Il ne peut pas cacher son désaccord. C'est un érudit local, travaillant pour l'histoire du Périgord. Il a conscience des conséquences de cette affaire. Il est monté au créneau et il n'a pas hésité à être vindicatif. La conservatrice actuelle du MAAP, Véronique Merlin-Anglade évoque, comme facteur possible au refus de rendre les ossements, le mauvais état du musée. À l'époque, il ne peut laisser entrevoir une bonne disposition de conservation pour ces objets⁴³³. En effet, Galy va alors se servir de ce refus pour informer de nouveau le préfet des mauvaises conditions de conservations des collections des deux musées et de la Bibliothèque. En amont de l'affaire, dans une lettre du 4 août 1866, le maire, Bardy-Delisle accompagne Galy dans sa démarche auprès du préfet :

« Les locaux actuellement occupés par la bibliothèque publique, le musée de tableaux et le musée archéologique départemental sont insuffisants. La partie affectée au musée archéologique se trouve même dans de telles conditions que les collections s'y détériorent, et que les vrais amateurs seuls osent braver l'insalubrité des lieux.

Dans cet état de choses, l'administration municipale a pensé, pour y transporter ces établissements, aux anciennes prisons, appartenant au département. J'aurais l'intention de

⁴³¹ Groenen Marc, *op. cit.*, p. 459.

⁴³² MORTILLET Gabriel (de), *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, vol. 7, 8^e année, 2^e série, t. 3, 1872. C'est dans ce même numéro qu'il élabore la première classification archéologique du Paléolithique, synthétisant les données stratigraphiques, paléontologiques et typologiques en 14 périodes, avec des toponymes périgourdins pour certaines ères (Moustérien, Magdalénien).

⁴³³ MERLIN-ANGALDE Véronique, *op. cit.*, p. 12.

proposer au Conseil municipal l'acquisition de ces bâtiments, pour la destination indiquée, si le Conseil général voulait les vendre et si le prix n'en était pas trop élevé. [...]

Dans la fixation du prix, le Conseil général, je n'en doute pas, prendra en considération que l'immeuble dont il s'agit serait difficilement vendu, avec avantage, à des particuliers ; que la ville, pour l'approprier, aurait de grandes dépenses à faire, et qu'enfin elle y donnerait une large hospitalité au musée départemental, pour la création duquel le département a fait des sacrifices, et dont la conservation serait ainsi assurée. »⁴³⁴

Nous comprenons que l'objectif final est d'acheter l'ancien couvent des Augustins, datant du XVII^e siècle, devenu maison carcérale sous la Révolution, en 1804. Ces bâtiments sont désaffectés depuis un long moment. Il n'est plus possible pour le conservateur de laisser les collections des musées et les livres s'altérer dans des salles-basses humides et froides. Il est noté régulièrement que les « *objets privés d'air et attaqués par la rouille, se détérioraient à vue d'œil* »⁴³⁵. En effet, dans la séance du Conseil général de la Dordogne, du 27 août 1868, une des lettres de Galy est lue. Il fait état, à nouveau de la détérioration des collections :

« Son Exc. M. Duruy, ministre de l'instruction publique, me disait, il y a peu de jours encore, qu'il ne comprenait pas pourquoi il n'avait pas été fait droit aux réclamations du Conseil général, et que si les fossiles trouvés aux Eyzies et envoyés à Paris n'avaient pas été rendus au musée de la Dordogne, c'est qu'il savait que ces précieux débris n'y seraient pas en sûreté. Il est regrettable, par notre ignorance, nous signale comme indifférents à ce qui peut concourir au développement de l'instruction publique. Nous abandonnons à une destruction certaine, dans un coin obscur et inaccessible de notre ville, des collections que les savants les plus autorisés consultent tous les jours, des archives municipales que Augustin Thierry a citées à l'appui de ses travaux, une bibliothèque qui compte vingt-cinq-mille volumes dont les plus grandes villes s'enorgueilliraient en les utilisant, un musée de tableaux et d'œuvres d'art du presque tout entier à la munificence de l'Empereur.

Votre sollicitude, monsieur le préfet, pour tout ce qui touche aux choses de l'intelligence, me fait espérer que vous seconderez les vœux du Conseil général et que notre musée vous devra être d'être sauvegardé et retenu à l'étude de notre population. »⁴³⁶

En effet, le Conseil général a approuvé l'engagement de Galy depuis septembre 1866⁴³⁷, cependant, le préfet émet des doutes sur la « *régularité de l'aliénation contentive* »⁴³⁸. Pour ce

⁴³⁴ Arch. Dép. Dordogne : 4 N 31 – Lettre du 4 août 1866

La cote 4 N 30 regroupe les plans de la prison avant l'achat de Galy.

⁴³⁵ BSHAP, t. XVII, 1890, p. 382.

⁴³⁶ *Rapports des délibérations du Conseil général du département de la Dordogne. Session de 1868*, Périgueux, Dupont et Cie, 1868, p. 244.

⁴³⁷ Arch. Dép. Dordogne : 4 N 31

Plusieurs notes indiquent que le Conseil général légitime la vente à Galy.

⁴³⁸ Arch. Dép. Dordogne : 4 N 31 – Lettre du 21 janvier 1867

qui est du refus de rendre les pièces de l'abri Cro-Magnon à cause de l'état du musée, nous pourrions nous rallier à cette idée, cependant, et nous le voyons à travers les lettres du dossier de l'affaire de l'abri Cro-Magnon qu'il est patent que les ministres et Édouard Lartet ont plus d'avantage à garder les vestiges à Paris, en raison de la présence des plus grands scientifiques, mais aussi pour pouvoir enrichir les collections nationales. Ainsi, M. le préfet et le Conseil général décident de se rendre au musée pour voir constater l'exactitude des renseignements. Après une tournée d'inspection, le projet abouti :

« Entre les soussignés Léon de Saint-Sulgent, Préfet de la Dordogne, agissant en cette qualité, en vertu d'une délibération du Conseil général de la Dordogne, en date du premier septembre mil huit cent soixante-six, demeurant à Périgueux, hôtel de la Préfecture, d'une part.

Et Jean-Baptiste-Édouard Galy, docteur médecin, demeurant aussi à Périgueux, d'autre part.

Ont été faites et arrêtées les Conventions suivantes :

M. de Saint-Sulgent, au nom qu'il agit, vend à M. Galy, qui accepte, dans l'état où ils se trouvaient le premier mars mil huit cent soixante-sept, sans en rien excepter, ni réserver avec toutes leurs servitude actives et passives, apparentes ou cachées, les bâtiments des anciennes prisons de Périgueux et leurs dépendances, le tout situé à Périgueux, entre la place Tourny, la rue Judaïque, la rue Fénelon et la rue des Augustins.

La présente vente est consentie moyennant la somme de soixante-cinq mille francs, productive d'intérêts à dater du premier mars mil huit cent soixante-sept et payable, savoir :

[...] Il est déclaré que M. Galy est et demeure en possession des immeubles qui font l'objet de la présente vente, et qu'ils restent à ses risques et périls.

[...] Le département déclare que les immeubles qu'il vend sont sa propriété depuis plus de trente ans, comme lui ayant été concédés en vertu du décret du neuf avril mil huit cent onze ; qu'il en a joui sans interruption depuis cette époque, et qu'ils sont livrés de toutes hypothèque.

Fait double à Périgueux, le deux novembre mil huit cent soixante-huit. »⁴³⁹

Par conséquent, Édouard Galy parvient à acheter l'ancien couvent des Augustins sur les Allées de Tourny, à quelques pas de la préfecture, à ses frais, pour 65 000 Francs. C'est une situation assez remarquable. Pour assurer le transférer des collections, un devis est réalisé :

« Par suite du transfert du musée départemental dans les salles affermées à M. le docteur Galy dans les anciennes prisons, il a fallu transporter non-seulement les objets d'art et de curiosité que renfermait l'ancien musée, mais encore les installer d'une manière convenable.

Cette dépense s'est élevée à 2 305 Fr. 77.

[...] La commission a manifesté son étonnement et ses regrets que le Conseil n'eût pas été consulté préalablement à ces dépenses, dont le chiffre important appelait un sérieux examen sur leur indispensable nécessité ; mais, prenant en considération le zèle qu'apporte M. Galy dans

⁴³⁹ Arch Dép. Dordogne : 4 N 31

ses fonctions et son dévouement à la science, la commission propose de décider le paiement des divers mémoires [...] »⁴⁴⁰

À nouveau, la personnalité de Galy intrigue. Il a fallu plus de dix ans, depuis sa nomination, pour parvenir à trouver un local plus adapté aux collections, qui ne cessent de s'étoffer en raison des succès de l'archéologie préhistorique. Laissés à l'abandon, les bâtiments de l'ancienne prison sont vastes mais sombres. Il faut dès lors les moderniser⁴⁴¹. Les collections d'archéologie et des beaux-arts sont au fur à mesure transférées entre 1869 et 1874⁴⁴². L'achat du docteur Galy redonne un nouvel élan à l'institution. Nous pouvons cibler l'importance des décisions qu'il prend, il fait recourt à ses économies personnelles. Cette action est assez rare au XIX^e siècle. Ce sont souvent les villes ou les départements qui s'occupent de l'achat du bâtiment pouvant accueillir les collections. Les musées issus de sociétés savantes ont perçu des fonds venant de mécénats. Dans ce cas précis, Galy a de lui-même acheté le groupement de bâtiments. Dans sa nécrologie, nombreux de ses amis témoignent de « *ses modestes économies, fruit peut-être de dures privations* »⁴⁴³. Il n'a pas attendu des actions de la ville ou du Conseil général.

En définitive, l'année 1859 est cruciale pour la science française et internationale. La reconnaissance de la préhistoire l'a emportée sur ses adversaires et a convaincu les sceptiques. Ces précurseurs ont permis de jeter les bases des grandes questions : celle de l'origine de l'homme et de sa très grande antiquité. Localement, en Périgord, 1859 marque les premières mesures prises par le tout nouveau directeur, conservateur du musée départemental, le docteur Édouard Galy. En prenant en compte pleinement son rôle de conservateur d'un nouveau patrimoine, il impulse un dynamisme moderne. Les fouilles de 1863-1864 aux Eyzies sont fondamentales à la fabrication de la discipline préhistoire mais aussi dans son institutionnalisation. La mise au jour de Cro-Magnon est un exemple concret de la volonté du musée de conserver son patrimoine. Le ministère préférant garder pour Paris les éléments retrouvés dans l'abri-sous-roche, les acteurs locaux se retrouvent seulement en capacité, d'exposer des moulages de cette découverte majeure. Nous voyons là une manifestation centraliste de la Capitale face à des objets jugés majeurs. La découverte est exposée dans les grands musées nationaux plutôt que les musées de province. Localement, cette affaire conduit à une prise de conscience majeure. Le musée change de localisation,

⁴⁴⁰ *Rapports des délibérations du Conseil général du département de la Dordogne. Séance du 26 août 1869*, Périgueux, Dupont et Cie, 1869, p. 189-190.

⁴⁴¹ Photographies de l'ancienne prison (Cf. *Annexe 4.1*)

⁴⁴² Plan d'emplacement des collections de 1804 à 1895. (Cf. *Annexe 1.2*)

⁴⁴³ *BSHAP*, t. XIV, 1887, p. 358.

grâce au travail et à la générosité de Galy, il est désormais situé sur « *la plus belle promenade de Périgueux* »⁴⁴⁴. Le musée prend une nouvelle place dans le paysage périgourdin. Enfin, les découvertes préhistoriques ont touché différentes institutions, avec une communauté de préhistoriens qui se structurent en communauté, dans des sociétés savantes locales.

⁴⁴⁴ *BSHAP*, t. XVII, 1890, p. 382.

Partie III. La fondation de la Société Historique et Archéologique du Périgord : une nouvelle direction scientifique périgourdine (1874)

Héritière des Académies et des Sociétés de pensées du XVIII^e siècle⁴⁴⁵, la société savante est une appellation, qui n'a cessé de faire problème. Pour Simone Mazauric, « *si la dénomination de « société » est admise sans difficulté, s'il est hors de doute que les sociétés savantes constituent bien depuis l'origine des structures de sociabilité, leur qualité de « savantes » est plus problématique.* »⁴⁴⁶. Les premières sociétés ne se sont pas imposées de quelconques objectifs de production de savoir. Cependant, certaines se sont entendues pour participer à cette production, où leurs qualités « *savantes* » ont longtemps été discutées. Il y a eu un fort discrédit sur les organisations regroupant, non pas des « *vrais chercheurs* », mais des « *érudits locaux* ». Dès le XIX^e siècle, le terme se double d'une connotation péjorative, l'érudition se distinguant d'une « *vraie science* », et « *le localisme privant ces travaux d'érudition de tout intérêt général* »⁴⁴⁷. Certains y voient une absence de dynamisme, une tendance à s'assoupir, en raison souvent de leur composition sociale, penchant davantage dans le milieu de la notabilité locale qu'auprès de savants. Ce sont les principaux reproches produits par les Académies, envers les sociétés savantes. Comme nous avons pu le voir avec la reconnaissance de la Préhistoire, ce sont les Académies qui après en avoir longuement débattu l'ont reconnue. La préhistoire doit sa formation aux amateurs érudits. Au XIX^e siècle, ce sont les sociétés savantes qui organisent la recherche archéologique, s'affirmant comme des acteurs prépondérants par leurs actions conservatoires⁴⁴⁸. L'archéologie préhistorique s'est développée en France dans la période de l'âge d'or pour les sociétés savantes. Cette avancée de dans les sciences de ces organisations se font en partie grâce aux travaux de François Guizot. En effet, par sa lettre du 23 juillet 1834, Guizot a l'intention de relancer leur activité intellectuelle⁴⁴⁹ : « *Il faut que les sociétés savantes reçoivent du gouvernement, protecteur naturel de l'activité intellectuelle aussi bien que de l'activité matérielle du pays, un encouragement soutenu, que leurs travaux soient effectivement portés*

⁴⁴⁵Les Académies sont supprimées durant la Révolution, par la loi du 8 août 1793 « *portant suppression de toutes les Académies et Sociétés littéraires patentées ou dotées par la Nation* » est une mesure décisive.

Lois et Actes du Gouvernement (avril 1793 à vendémiaire an II), t. VII, Paris, Imprimerie Impériale, 1807.

⁴⁴⁶ MAZURIC Simone, « François Guizot et la création du CTHS : les sociétés savantes, la politique et l'histoire », HUREL Arnaud, *La France savante*, Paris, CTHS, 2017, p. 92.

⁴⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁴⁸ NIVART Anne, « De la fouille au musée : les musées de préhistoire : nouveaux lieux, nouvelles fonctions », Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Muséologie, sous la direction de Jacques Maigret, Paris, Muséum national d'Histoire Naturelle, École doctorale Sciences de la nature et de l'Homme – Évolution et écologie, 2004, p. 28.

⁴⁴⁹ *Ibid.*

<http://cths.fr/hi/historique.php>

à la connaissance du public. » Il leur demande de concourir à son projet, en désignant des correspondants du comité, leur assignant des tâches précises d'identification et d'inventaire des documents. Il porte un grand intérêt à leur montrer l'importance de leur place dans ce projet national. Les sociétés savantes deviennent ainsi un élément essentiel à la politique patrimoniale. L'autre cause de la valorisation des sociétés savantes et de leur reconnaissance dans le monde savant est l'implication d'Arcisse de Caumont, portant un nouveau et véritable dynamisme. Il est à l'initiative d'un premier réseau d'inspection culturelle par la création de différentes sociétés⁴⁵⁰. Il s'agit de la première ébauche des futurs services administratifs de l'archéologie⁴⁵¹. Les sociétés s'imposent face à la volonté centralisatrice des Académies et de l'État, lesquels cherchent à canaliser leurs velléités⁴⁵². Il est important de retenir que leur création et leur expansion ne sont pas une imitation d'un modèle parisien mais « *le fruit de la vie culturelle locale [...] de microcosmes culturels [...] et non pas de pâles reflets des prodiges de la capitale.* »⁴⁵³ Par conséquent, l'État portant peu d'importance à cette archéologie antéhistorique, les sociétés savantes vont occuper la place vacante. Le travail reconnu de Jean-Pierre Chaline⁴⁵⁴, le plus ambitieux et complet à ce jour, est notre référence pour traiter de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

⁴⁵⁰ La Société des antiquaires de Normandie créée en 1824 et la Société française d'archéologie en 1834.

⁴⁵¹ HUREL Arnaud, « Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique », *Histoire, économie & société*, vol. 29, 2010, p. 70.

⁴⁵² BADET Claude, COUTANCIER Benoît, MAY Roland (dirs.), *Musées et patrimoine*, Paris, CNFPT, 1999, p. 237.

⁴⁵³ TEILLIER Olivier, « Les sociétés savantes en Limousin au XIX^e siècle (1795-1914) », Mémoire de Master, Limoges, Université de Limoges, 2009, p. 26-27.

⁴⁵⁴ CHALINE Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CTHS, 1998.

III.1. La création de la Société Historique et Archéologique du Périgord : une structure périgourdine singulière

III.1.1. Introduction et installation de la société : 27 mai 1874

« La Fondation d'une Société historique et archéologique dans le département de la Dordogne était vivement sollicitée depuis de longues années. Bien des fois nos concitoyens avaient manifesté le désir de voir établir à Périgueux une association ayant pour but de vulgarisation de l'histoire locale et la conservation de nos antiques monuments. [...] On a résolu de créer immédiatement un grand foyer d'études, appelant à lui toutes les forces intellectuelles du Périgord ; on a jeté les bases de l'association projetée par l'adoption d'une série de dispositions réglementaires auxquelles ont aussitôt adhéré cent cinquante-cinq personnes, qui ont ainsi constitué le noyau des fondateurs de la Société Historique et Archéologique du Périgord. [...] À partir de ce jour, le département de la Dordogne compte une institution utile de plus. Tout permet d'espérer qu'elle sera féconde en heureux résultats. »⁴⁵⁵

Après une première réunion préparatoire d'une vingtaine de personnes, le 1^{er} mars 1874, au domicile de Édouard Galy, la Société Historique et Archéologique du Périgord est installée le 27 mai 1874. Dans cette introduction, d'Eugène Massoubre (1823-1875)⁴⁵⁶ portant sur la création de la SHAP, nous comprenons qu'il s'agit d'un projet longuement murie. Dans sa thèse, Anne Nivart, reprend les chiffres exposés par Jean-Pierre Chaline. Elle indique qu'en 1810, 83 sociétés sont référencées dans 57 départements, avec un réseau dispersé, et une concentration plus importante dans le Nord de la France. En 1846, le phénomène se généralise et s'implante sur le territoire : 251 sociétés sont listées, dont 55 pour Paris⁴⁵⁷.

Globalement, la SHAP est fondée dans une période de profusion des sociétés. L'explication donnée par Chaline à l'expansion du réseau s'inscrit dans des pratiques de l'Ancien Régime. Les sociétés d'agriculture⁴⁵⁸ s'occupent de larges espaces d'études là où les sociétés d'histoire et d'archéologie viennent combler un vide⁴⁵⁹. Elles ne sont pas principalement le phénomène d'une élite, la sociabilité érudite peut prospérer dans un milieu social plus varié mais favorable à l'activité culturelle. Le phénomène des sociétés savantes s'articule entre

⁴⁵⁵ BSHAP, t. I, 1874, p. 5-6.

⁴⁵⁶ Il est rédacteur en chef de l'*Écho de la Dordogne* ou *Écho de Vésone* -journal périgourdin-, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie, et Inspecteur des monuments historiques de la Dordogne. PENAUD Guy, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1999, p. 655.

⁴⁵⁷ NIVARD Anne, *op. cit.*, p. 34-35. Au début du XX^e siècle, en 1902, il y a 630 sociétés pour 203 villes. Cependant 1/6 de ses sociétés connus en 1902 vont disparaître dès 1914, à cause de la Grande Guerre et des difficiles années du retour à la paix.

⁴⁵⁸ En Dordogne, la Société d'agriculture, sciences et arts est créée en 1820, et dont l'abbé Audierne est membre.

⁴⁵⁹ CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 35.

l'ancienneté d'une tradition culturelle locale (dans des villes d'anciens sièges académiques), dans une structure sociale urbaine favorable et dans une mentalité régionale propice à la diffusion et au savoir⁴⁶⁰. Le rédacteur en chef de l'*Écho de Vésone*, Eugène Massoubre, par une déclaration solennelle et enthousiaste indique que la création résulte à la fois de ce foisonnement de savoirs produits par une nouvelle élite d'érudits, mais également par un état d'esprit bousculé par les dernières découvertes.

Nous pouvons nous demander si la création de la SHAP peut résulter de l'affaire Cro-Magnon. En effet, afin de se mettre à l'écart de Paris et de protéger leurs prochaines découvertes, les instigateurs du projet veulent fonder un nouvel intermédiaire reconnu par l'État, sur le territoire de la Dordogne. En matière d'archéologie, il s'agit par cette création de « *l'amorce d'une lente conquête par l'État pour contrôler cette activité par des directives et des subventions ponctuelles.* »⁴⁶¹ À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle que les sociétés savantes deviennent en effet les principales interlocutrices de l'État, en matière de protection et de conservation des monuments et de la recherche archéologique. Comme traité précédemment, les mesures de Guizot, visant à encourager des sociétés savantes à se constituer pour, par exemple, établir des cartes archéologiques de la France, montrent qu'elles sont les seules structures les plus développées et les plus aptes pour mener les tâches liées à l'archéologie.

La SHAP est fondée sur l'initiative de quatre hommes : le docteur Galy, Eugène Massoubre, M. Dujarric-Descombes (1848-1926)⁴⁶², notaire périgourdin et de M. Villepelet (1839-1923)⁴⁶³, archiviste du département. De plus, le musée semble être, également, un facteur essentiel à la création de la Société :

« *C'est pour répondre à ces vœux constants et généralement exprimés d'un groupe d'hommes studieux, résidant au chef-lieu du département, s'est réuni le 1^{er} mars 1874, au domicile de M. le docteur Galy, directeur du Musée départemental.* »⁴⁶⁴

Édouard Galy réunit les premiers membres, chez lui, au sein de son foyer, le 1^{er} mars 1874. Nous comprenons alors le cheminement de pensée entre la société et le musée. Ces deux institutions ont pour but de rendre accessible l'histoire locale. L'alliance des deux institutions va faciliter la recherche mais également la réunion des collections. Les deux institutions sont, bien évidemment à distinguer comme deux organes distincts. Néanmoins, les « *vœux constants* » des « *concitoyens* » relèvent un projet commun. Il est question d'élever la société

⁴⁶⁰ *Ibid.*, « Chapitre II – L'envol d'une sociabilité érudite », p. 28-66.

⁴⁶¹ RIGAMBERT Catherine, *Le droit de l'archéologie française*, Paris, Picard, 1996, p.18-19.

⁴⁶² https://data.bnf.fr/fr/12185760/albert_dujarric-descombes/

⁴⁶³ Archiviste de la Dordogne d'avril 1867 à décembre 1906, il est également correspondant du ministère de l'Instruction publique.

PENAUD Guy, *op. cit.*, p. 935-936.

⁴⁶⁴ *BSHAP*, t. I, 1874, p. 5.

en un foyer d'études. Pierre Marot (1900-1992)⁴⁶⁵, a réalisé une étude sur les musées des sociétés savantes, observations réalisées lors de ses missions d'inspecteur⁴⁶⁶. À la fin de la Monarchie de Juillet, une trentaine de musées d'archéologie, d'histoire et de sciences naturelles sont créées par les sociétés savantes, dans les chefs-lieux des départements. De 1848 à 1870, plus d'une vingtaine sont créées, de 1871 à 1898 trente-sept, et de 1903 à 1912, 18⁴⁶⁷. Pour Périgueux, ce n'est pas le cas, ce n'est pas le musée qui a fondé la société, mais la société qui est instituée par le musée.

III.1.2. Les membres de la société

Les statuts et l'organisation des membres des sociétés du XIX^e siècle reposent sur le modèle de la *Société des Antiquaires de Normandie*, fondée par Arcisse de Caumont⁴⁶⁸. Cette organisation s'appuie sur une classification ternaire des membres : membres titulaires (ou résidents), correspondants et honoraires.

III.1.2.1. Le Bureau

« Il a été procédé ensuite par la voie du scrutin à la nomination du bureau définitif. Aux termes de l'article 7 des Statuts, le bureau devait être composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général, de deux secrétaires adjoints et d'un trésorier-archiviste. Mais la Société ayant pris, dès le début, une extension imprévue, l'assemblée a estimé qu'il y avait lieu de porter de deux à cinq (un par arrondissement) le nombre des vice-présidents, afin de créer dans chacun des cinq arrondissements, s'il est possible, un centre d'étude et d'informations. Elle a décidé en outre que les fonctions de trésorier-archiviste seraient dédoublées et qu'il y aurait à la fois un archiviste et un trésorier.

Ont été élus

Président.

M. le docteur Galy, par 64 voix.

Vice-présidents.

M. Alfred de Froidefond de Boulazac (arrondissement de Périgueux), par 57 voix ;

⁴⁶⁵ Archiviste paléographe de formation, après avoir été professeur à l'école des Chartres en 1941, titulaire de la chaire de bibliographie et d'archives de l'histoire de France, il est nommé directeur de 1954 à 1970.

SCHNEIDER Jean, « Pierre Marot (1900-1992) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 151, 1993, p. 481-496.

⁴⁶⁶ MAROT Pierre, « Les musées des Sociétés savantes », *Actes du 100ème congrès national des sociétés savantes, Paris, 1975. Section d'histoire moderne et contemporaine et Commission d'histoire des sciences et techniques. Les sociétés savantes et leur histoire*. Paris, Bibliothèque Nationale, 1976, p. 145-154.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p.147.

⁴⁶⁸ BERCÉ Françoise, « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes », NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoires. La Nation*, t. II, vol. 2 « Le territoire, l'État, la patrimoine », Paris, Gallimard, 1984, p. 533-568.

M. le vicomte de Gourgues (arrondissement de Bergerac), par 64 voix ;
M. le baron Jules de Verneilh (arrondissement de Nontron), par 67 voix ;
M. Bardi de Fourtou, juge de paix (arrondissement de Ribérac), par 61 voix ;
M. Philippe de Bosredon, ancien conseiller d'état (arrondissement de Sarlat), par 54 voix.

Secrétaire Général

M. Eugène Massoubre, par 59 voix.

Secrétaires adjoints

M. l'abbé Riboulet, vicaire de la cathédrale, par 58 voix ;
M. le vicomte de Lestrade de Conti, par 52 voix.

Archiviste

M. Villepelet, par 66 voix.

Trésorier

M. Alexis Lapeyre, par 64 voix.

[...] *Après ce discours, l'assemblée a décerné par acclamation le titre de présidents d'honneur à quatre de ses membres titulaires dont les noms suivent :*

M. Magne, ministre des finances

M. de Fourtou, ministre de l'intérieur

M. Lorois, préfet de la Dordogne

Mgr Dabert, évêque de Périgueux. »⁴⁶⁹

Chaque société a un groupe de personnes en charge de l'organisation interne. Le Bureau regroupe les principaux acteurs du monde politique et scientifique périgourdins. Le directeur du musée est nommé président. C'est à lui que reviennent les premières tâches de la société : la direction des séances et le maintien de leur bonne tenue⁴⁷⁰. Il représente également la société auprès des grandes instances municipales, préfectorales, ou nationales. Son secrétaire, Eugène Massoubre est dépositaire des registres, des délibérations, de l'enregistrement des mémoires ou ouvrages lus en séance. Il lui revient la tâche de la correspondance avec les membres. C'est une fonction de prestige, mais elle est contraignante. La nécessité d'avoir deux secrétaires adjoints permet de suppléer le secrétaire, et de l'assister dans ses tâches. L'un des secrétaires adjoint est le petit-fils de Wlgrin de Taillefer, M. le vicomte de Lestrade de Conti (1845-1935), avocat à Périgueux⁴⁷¹. C'est la même chose pour les vice-présidents. Nous retrouvons par exemple parmi eux, Alexis de Gourgues ; le discret archéologue ; le baron Jules de Verneilh (1823-1899) ; dessinateur,

⁴⁶⁹ BSHAP, t. I, 1874, p.30-37.

⁴⁷⁰ VIEL Guillaume, *Sociabilité et érudition locale : les sociétés savantes du département de la Manche, du milieu du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de Michel Boivin, Caen, Université Caen Normandie, 2017, p. 66.

⁴⁷¹ Sa mère Suzanne, Thérèse, Henriette, Isabelle Wlgrin de Taillefer est la fille du celtomane périgourdin.

PENAUD Guy, *op. cit.*, p. 600.

aquarelliste et inspecteur divisionnaire de la Société française pour la Haute-Vienne, la Creuse, et la Dordogne, il a largement contribué à faire connaître les monuments périgourdins par des dessins remarquables⁴⁷², Alfred de Froidefond de Boulazac (183-1893) ; passionné de musique de dessins, il est le président d'honneur du conseil héraldique de France⁴⁷³ ; M. Pierre Bardi de Fourtou (1821-1891) ; juge de paix de Ribérac⁴⁷⁴ ; Philippe de Bosredon (1827-1906) ; directeur de la Compagnie d'Assurances générales sur la vie, historien spécialiste de la philatélie, de la sigillographie et de la bibliographie⁴⁷⁵. Ces cinq vice-présidents exercent une grande influence à l'échelle de leur arrondissement, du département mais également nationalement. La SHAP a pensé nécessaire de séparer l'emploi trésorier-archiviste. En effet, c'est régulièrement le cas, dans les sociétés savantes, de voir un seul homme s'employer à présenter les comptes chaque année, tout en étant chargé de former un catalogue des objets de la société⁴⁷⁶. Les attributions dépendent du besoin et des activités de la société. Ce sont deux emplois cruciaux pour le bon déroulement de la vie érudite. C'est Ferdinand Villepelet, l'archiviste du département, la personne la plus amène à connaître et à organiser les nouvelles archives de la société. Par ailleurs, les présidents d'honneur permettent de placer la société sous un patronage de haute tenue. Ici, il s'agit de trois personnalités politique de haut-rang et un haut-responsable religieux : Pierre Magne (1806-1879), alors ministre des Finances⁴⁷⁷,

⁴⁷² « Habile dessinateur qui a enrichi les ouvrages de son frère de gravures si remarquables par l'élégance et la fidélité », Jules de Verneilh a dessiné principalement les monuments de la Dordogne, du Limousin et de la Gironde. Il anime ses dessins de petits personnages afin de saisir la représentation et les activités quotidiennes. Il devient inspecteur divisionnaire pour la SFA à la mort de son frère. Ses travaux, à la différence de ceux son frère, sont des études locales et ponctuelles sous forme de « promenades ». Son frère, Felix de Verneilh (1820-1864) est l'une des figures emblématiques de l'archéologie du milieu du XIX^e siècle. Inspecteur divisionnaire pour la SFA, il s'intéresse particulièrement à l'architecture byzantine et gothique. Ses premières recherches portent sur la cathédrale Saint-Front, où il souligne une parenté avec Saint-Marc de Venise. Il est le contemporain et l'acteur des premières mises en place des institutions de l'archéologie française. Il publie en 1852, *L'Architecture byzantine en France. Saint-Front de Périgueux et les églises à coupoles de l'Aquitaine*, œuvre fondamentale de sa recherche. La première partie est une étude monographique sur Saint-Front et la deuxième est une étude statistique des églises à coupoles sur pendentif. Il a tenté de définir le « style byzantin » dans un contextes de profusions des débat sur l'art médiéval et ses sources. Il entretient de grandes relations avec Arcisse de Caumont ou encore Adolphe-Napoléon Didron (1806-1867), avec lequel il collabore pour les *Annales archéologiques*.

ETCHECHOURY Maïté, « Portraits d'archéologues périgourdins au XIX^e siècle », ETCHÉCHOURY Maïté (dir.), *Dessiner le patrimoine. Archéologues en Périgord du XVIII^e siècle à nos jours*, Périgueux, Conseil départemental de la Dordogne, 2017, p. 66-71.

PÉNAUD Guy, *op. cit.*, p. 922-923.

⁴⁷³ Il publie en 1853 *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, une série de portraits et d'armoiries. *Ibid.*, p. 409-410.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 72.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 142-143.

⁴⁷⁶ VIEL Guillaume, *op. cit.*, p. 68-71.

⁴⁷⁷ Né à Périgueux, il débute sa carrière comme commis expéditionnaire de la préfecture de la Dordogne en 1825. Il va alors accumuler de grandes responsabilités politiques dans différents ministères. Il a

Oscar de Fourtou (1836-1897), ministre de l'Intérieur⁴⁷⁸, Émile Lorois (1831-1899), préfet de la Dordogne⁴⁷⁹, et Monseigneur Joseph Dabert (1811-1901), évêque de Périgueux et de Sarlat⁴⁸⁰. Ainsi, la SHAP se place sous un mentorat politique et sous une protection religieuse.

III.1.2.2. Les membres titulaires

Dans son introduction, Eugène Massoubre indique que cent-cinquante-cinq personnes ont adhéré à la société. Or, à la suite de notre étude détaillée des membres titulaires, listée dans le premier bulletin de la SHAP⁴⁸¹ se sont cent-soixante-trois personnes qui ont rejoint l'organisation. Mais qui est l'homme des sociétés savantes ? Tout d'abord, ce n'est pas une femme. Aucune n'est présente parmi les membres titulaires, correspondants ou encore parmi les membres honoraires. Jean-Pierre Chaline n'en a repéré quelques-unes jusqu'à la fin du second Empire, ce sont des cas rarissimes. « *Bien que non formellement inscrite dans les statuts, tant elle semblait sans douter aller de soi, l'exclusion des femmes est restée longtemps une réalité dans les sociétés savantes, leur volonté de sérieux et leurs prétentions scientifiques et érudites n'étant pas jugées compatibles avec la présence d'un sexe jugé futile et à l'instruction généralement limitée* »⁴⁸². Ce sont généralement des dames de la haute société qui réussissent à forcer les portes de ces groupements d'hommes⁴⁸³.

contribué grâce à ses fonctions locales et nationales à développer le département de la Dordogne, notamment avec de nombreux travaux à Périgueux (construction de ligne de chemin de fer, installation des ateliers de réparation de la Compagnie de chemin de fer du Paris-Orléans, autorisation de la culture de tabac, etc.). Il a notamment rendu possible la reconstruction de Saint-Front par des subventions conséquentes.

PENAUD Guy, *op. cit.*, p. 626.

⁴⁷⁸ À l'image de Pierre Magne, Oscar de Fourtou a été un servent artisan de l'État français, sous différentes fonctions. Conservateur chevronné, il est un acteur de la mise en valeur de la vallée de la Dronne, lors de sa présidence au comice agricole d'Échourgnac, en Dordogne.

Ibid., p. 72.

⁴⁷⁹ Préfet de plusieurs départements successifs (Aude, Loir-et-Cher, Dordogne, Lozère, Creuse et Aveyron), il est en poste en Dordogne de 1873 à août 1874. Il a seulement assisté à la naissance de la SHAP.

Ibid., p. 609.

⁴⁸⁰ Né dans le Cher. Il est d'abord vicaire général de Viviers puis évêque de Périgueux et de Sarlat de 1863 à 1901. Évêque ultramontain, il écrit une quarantaine d'ouvrages. Il permet la création de l'Institution Saint-Joseph de Périgueux en 1879, encore présente. Il se confronte aux grands débats de la fin du XIX^e siècle, qui agitent l'Église et la société dans son ensemble. M^{gr} Dabert rejette en bloc toute idée nouvelle. A la tête de l'Église du Périgord, il l'a défendu son domaine contre les mesures anticléricale.

Ibid., p. 281.

⁴⁸¹ « Liste de MM. les membres de la société », *BSHAP*, t. 1, 1874, p. 7-14.

⁴⁸² CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 202.

⁴⁸³ Les femmes entrent très tard dans les sociétés savantes, à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Celles présentes dans les sociétés du XIX^e siècle sont régulièrement les épouses, les veuves ou les filles d'adhérents.

CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 202-205.

Ainsi, les membres de la SHAP sont tous des hommes, de moins favorisés à fortunés. Si nous regardons attentivement les catégories socioprofessionnelles des membres titulaires, nous pouvons y voir une hétérogénéité⁴⁸⁴ des adhérents. L'appartenance sociale des membres est suggérée par l'indication de l'ordre professionnel après leurs noms⁴⁸⁵. Sur les cent-soixante-six membres, la grande majorité fait partie de la fonction publique (27 %)⁴⁸⁶ et de la profession juridique (14,7 %)⁴⁸⁷, et des propriétaires (15,3 %)⁴⁸⁸. Les propriétaires ont des dénominations imprécises, mais nous comprenons toute l'importance qu'ils représentent, « *ses éléments oisifs et retraités* »⁴⁸⁹. Il est intéressant de voir que la majorité vient de la fonction publique. Ce sont des professions moins directement concernées par l'érudition, la recherche ou la collection. Cependant, Chaline tient à le préciser « *les fonctionnaires stricto sensu ne manquent pourtant jamais dans les sociétés savantes.* »⁴⁹⁰ Régulièrement, ce sont eux les membres fondateurs, les quelques chefs des Préfectures ou encore des receveurs de l'Enregistrement. Chaline les appelle les « *ronds de cuir* », ceux qui par l'ennui des tâches professionnelles suscitent un besoin d'évasion. Ils aspirent à fréquenter les quelques habitants de leurs villes provinciales, d'un niveau culturel équivalent au leur. Nous pouvons appliquer la même remarque pour les professions juridiques. Elles représentent nationalement un effectif restreint mais leur présence est constante. Pour ce qui est des militaires, quatre pour la SHAP, ce sont très souvent des hommes à la retraite. Ils ne participent, globalement, que très peu aux activités savantes. L'instruction est majoritaire. Les professions culturelles sont très présentes. Elles sont représentatives de ces milieux et son pratiquement jamais absente. Nous retrouvons les archivistes, les conservateurs, les fonctionnaires culturels. Ce sont les éléments de base pour tout groupement à caractère érudit, historique ou littéraire. La SHAP compte

⁴⁸⁴ Tableau des membres titulaires de la SHAP en 1874 (Cf. *Annexe 2.1*)

⁴⁸⁵ L'établissement des différentes catégories est basé sur le travail de Jean-Pierre Chaline, repris dans TEILLIER Olivier, *op. cit.*, p. 40.

Les catégories de Chaline sont : fonction publique, fonction publique culturelle, magistrat, enseignement, clergé, milieu des affaires, propriétaires, profession médicale et profession juridique.

Nous avons réalisé deux graphiques pour présenter les différentes données et un graphique en secteurs pour présenter les différentes catégories socio-professionnelles, en reprenant le même découpages que Chaline (et un rajout : Hommes de Lettres, Artisans). (Cf. *Annexe 2.2*)

⁴⁸⁶ Ce sont des politiciens, des militaires, des employés de la Préfecture, des membres du conseil général, des adjoints de mairie, des maires, des agents des ponts et chaussés, des conseillers d'arrondissements, etc.

⁴⁸⁷ Ce sont des juges de paix, des avocats, des conseillers à la cour de cassation, des procureurs de la République, etc.

⁴⁸⁸ Nous avons uniquement recensés ceux pour lesquels il est simplement indiqué leur lieu de résidence (château), où il est inscrit « propriétaire » et des comtes ou baron où il est indiqué leur ville d'attache. Ces dénominations sont imprécises et ambiguës.

⁴⁸⁹ CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 184.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 181.

10,40 % de personnes ayant une fonction publique culturelle⁴⁹¹. Pour faire partie d'une société, il est nécessaire d'avoir un capital culturel. Il y a 10,40 % d'ecclésiastique au sein de la SHAP. Les membres du Clergé, ont un statut concordataire incitant à se rapprocher de la fonction publique. Ce sont pour la plupart des curés ou des chanoines. Chaline a remarqué que les clercs présents dans les sociétés savantes sont ceux qui dépendent d'une activité enseignante, qu'ils soient prêtres séculiers ou membres d'une congrégation. Le milieu d'affaire représente 7,4 % pour la SHAP. Ce sont des notaires, des négociants, des comptables. Leur situation intellectuelle et professionnelle correspondent à celles des « ronds de cuir ». Face à une nouvelle richesse, certains pensent utile et avantageux de participer aux travaux des sociétés savantes. Le milieu enseignant est assez faiblement représenté (6,1 %), la plupart de ces derniers sont chevronnés et implantés depuis de longues dates au sein de la société périgourdine. La présence des membres du monde médical est automatique d'après les propos rapportés par Chaline⁴⁹². Même si les sociétés sont encyclopédiques ou spécialisées, de curiosité scientifiques ou littéraires, ils sont en permanence présents. Pour la SHAP, c'est un pourcentage de 3,7 %. Il y a de multiples groupements professionnels chez certains membres. Tous ont une polyvalence intellectuelle. Outre le corps médical, les professions libérales, les fonctionnaires, d'autres personnes aux métiers plus manuels sont présents. Les artisans représentent 3,1 % des membres. Il s'agit d'un peintre verrier et émailleur, d'un photographe, d'un imprimeur, d'un dessinateur lithographe et d'un tonnelier. Le succès des sociétés savantes existe aussi en raison de ce qu'elles proposent : une sociabilité d'intégration⁴⁹³. En intégrant des érudits amateurs et des professionnels, c'est une cohabitation d'émulation. Ce sont des lieux d'intégration, avec des formations différentes, des origines et des âges hétérogènes⁴⁹⁴. Les « aristocrates » représentent un quart des membres. Ce sont eux ; pour la plupart ; qui financent mais également qui voient en l'archéologie un loisir de week-end, ou une solution pour agrandir leurs collections. Ce sont les professions qui se retrouvent invariablement dans toutes les sociétés de France.

En effet, dans son étude, Jean-Pierre Chaline, stipule qu'en 1846, nationalement les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont la fonction publique (20 %), le clergé (14 %) et les professions médicales (14 %)⁴⁹⁵, en comparaison à la SHAP. En

⁴⁹¹ Ce sont des inspecteurs, des officiers d'Académie, des officiers de l'Instruction publique, des architectes, etc.

⁴⁹² CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 183.

⁴⁹³ BARRERA Caroline, « Les sociétés savantes au XIX^e siècle, une sociabilité exceptionnelle », *Midi-Pyrénées patrimoine*, Édition Midi-Pyrénéennes, 2004, p. 39.

⁴⁹⁴ Nous n'avons pas d'informations sur l'âge des membres de la SHAP.

⁴⁹⁵ TEILLIER Olivier, *op. cit.*, p. 40.

Pour les autres catégories : Magistrat : 10% ; Enseignement : 10% ; Milieu des affaires : 10% ; Propriétaire : 10% ; Profession juridique : 12%.

conséquence, les sociétés savantes représentent des microcosmes semblable à la proportion de l'échelle nationale. Ce travail de « *l'entre-soi* » est cultivé et confirmé. La grande majorité sont des hommes originaires, travaillants ou habitants la Dordogne. Cela représente 93,25 % des membres. Même si la Société se veut actrice de l'histoire locale, l'ouverture sur l'extérieur est un facteur essentiel pour sa pérennité. Pour ces personnes extérieures à la Dordogne (Lot, Seine, Gironde, Charente, Bouches-du-Rhône, Loire, Angleterre), ce sont des individus principalement insérés dans la vie professionnelle et donc la société civile.

Si nous regardons dans le détail, ce sont des personnalités importantes de la Dordogne qui participent à ce projet, nombreux sont ceux qui œuvrent politiquement et nationalement pour le Périgord. Comme vu précédemment, sont notables Pierre Magne ; le docteur Bardy-Delisle, le maire de Périgueux, et plusieurs maires de villes aux alentours. Il faut le signaler, quelques hommes d'Église faisant partie de ce projet⁴⁹⁶. Sont membres, également, des figures de l'archéologie périgourdine : Alexis de Gourgues, l'abbé Audierne, Anatole de Rouméjoux, Jules de Verneilh, etc. Par ailleurs, nous retrouvons, un homme, Justin Landès, qui avait cédé un casque au musée (1839), pour qu'il y soit exposé. Nous voyons ainsi que ces dispositions, prises lors du legs, se retrouvent lors de sa titularisation comme membre. Il avait souligné son attrait à vouloir participer à la conservation de l'histoire de sa région, en offrant un objet précieux de sa famille. En faisant partie de cette société, il exécute son souhait en devenant lui-même acteur essentiel à la conservation. Cela montre que la soif de la recherche, de

⁴⁹⁶ La religion et l'archéologie préhistorique est une grande problématique qui ne peut être soulevée en détail ici. Nous pouvons simplement expliquer que la préhistoire est une discipline complexe car elle doit se saisir du passé antérieur à l'écriture et c'est ici que la rupture se forge. Plus que le terme en lui-même c'est la réalité qui est rejetée par la pensée académique. Ainsi, elle n'a cessé d'être confrontée à sa légitimation, d'autant plus que sa jeunesse est l'un des arguments sans cesse utilisé par ses opposants. Une donnée qui peut troubler est la présence en son sein de prêtres et croyants qui œuvrent à sa reconnaissance. Pendant longtemps, le cadre temporel biblique persiste : l'ancienneté de l'homme se place alors quelque part du côté du Déluge (cinq mille à six mille ans avant notre ère). Les justifications religieuses autour de cette ancienneté se place dans une conformité face aux Écritures : l'absence d'écriture s'explique par les catastrophes. Or, dans un premier temps, la préhistoire s'est placée dans cette chronologie. Boucher de Perthes va appeler d'abord l'homme préhistorique, l'homme antédiluvien, donc avant le déluge. C'est un impact profond de la religion dans la recherche, fondée sur un distance résolument frondeuse. La base de la religion va être rompu en raison de la maturation des recherches. C'est surtout la fragilité des preuves et leurs caractères hypothétiques qui sont remis en cause par les religieux : le refus d'une acceptation du flou, des hypothèses. Le terrain des sciences est mouvant, et il est au XIX^e siècle. parsemé de lectures contradictoires, de fragments divers, d'arguments opposées et de controverses. Ses hommes d'Église et de Préhistoire vont être les instigateurs d'une tentative réconciliation. En effet, l'abbé Breuil (1877-1961) impose la dimension de l'*homo religiosus*, c'est-à-dire un homme dont l'esprit est soumis à un attitude magico-religieuse. Cette tentative est infructueuse. Il tente, malgré cela, de défendre la position catholique tout en se passionnant pour la préhistoire. Ainsi, il va recevoir illusoirement le titre de pape de la préhistoire, provoquant des remous dans la théologie de la première moitié du XX^e s..

COYE Noël, HUREL Arnaud (dirs.), *Dans l'épaisseur du temps : Archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2011, p. 278-339.

l'histoire et de l'archéologie touche toute la société. Il s'agit néanmoins des couches les plus instruites et aisées, la représentation des catégories populaires est rare et exceptionnelle.

III.1.2.3. Les membres correspondants

Il s'agit de membres non-résidents qui ont une affinité avec la société et la mettent en valeur. Ce sont souvent des hommes de Lettres, des savants, des « *célébrités françaises ou étrangères dont on s'honorera de voir figurer le nom sur sa liste* »⁴⁹⁷. Les rapports sont souvent épistolaires. Pour la SHAP, trois conservateurs de musée sont nommés comme membres correspondants⁴⁹⁸. Nous pouvons y voir, qu'au-delà de la société, les liens se nouent entre les musées. Édouard Lartet fait partie, également, de la société, comme membre correspondant, signifiant l'installation dès lors d'un réseau de connaissances et de partage national. La formation de ces cadres est dépourvue de reconnaissances académiques, ce sont presque exclusivement des initiatives privées qui les amènent à se confronter à des découvertes ou des expériences professionnelles nouvelles. C'est ainsi que nous voyons que certains font partie de plusieurs associations à la fois. C'est n'est pas interdit, cela souligne soit une envie d'avoir une présence à plusieurs endroits pour agrandir ses connaissances et son réseau, soit établir un certain palmarès.⁴⁹⁹ Nous retrouvons parmi eux des membres de diverses sociétés savantes, des académiciens, des bibliothécaire, en somme un large nombre de personnes érudites et savantes. Les membres correspondants, alimentent le contenu scientifique des séances, ce sont des gages d'ouverture et de diffusion.

III.1.2.4. Les membres honoraires

Enfin, les membres honoraires sont des personnalités publiques auxquelles les sociétés souhaitent être rattachées, sous forme de parrainage. Ils n'ont pas de rôle actif, servant en grande majorité à accroître la renommée de la société⁵⁰⁰. Il s'agit régulièrement du maire, de l'évêque, ou encore du préfet⁵⁰¹. Ce sont M. Léon Dessalles, ancien archiviste de la Dordogne et M. le comte de Mellet, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, dans la Marne. Nous voyons que cette marque de considération se place dans l'objectif d'un lien moral avec deux acteurs de la science historique et de la science archéologique, deux pôles que la SHAP souhaite travailler.

⁴⁹⁷ CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 116.

⁴⁹⁸ Émile Lafon, conservateur du Musée de Tours, A. de Longpérier, conservateur du Musée des antiques au Louvre, Martin-Daussigny conservateur du Musée de Lyon.

BSHAP, t. I, 1874, p. 14.

⁴⁹⁹ BARRERA Caroline, « Les sociétés savantes au XIX^e siècle, une sociabilité exceptionnelle », *Midi-Pyrénées patrimoine*, Édition Midi-Pyrénéennes, 2004, p. 39.

⁵⁰⁰ TEILLIER Olivier, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁰¹ CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 117.

III.1.3. Statuts et organisation

Faire partie d'une société engage un financement plus ou moins conséquent. Les procédures d'admission de certaines sociétés sont peu ou prou longues et strictes. Les critères reposent sur un âge minimum d'entrée, un diplôme, le statut social, la moralité, etc. Il faut également s'acquitter d'une cotisation. Le coût relatif des cotisations ne peut être accessible à tout le monde. Le travail à produire implique une réelle participation et assiduité aux séances. Le prix moyen des cotisations sur le territoire français est difficile à fournir. Pour pouvoir être admis à la SHAP, la cotisation annuelle est de 10 Francs⁵⁰². Parmi les fonds d'archives de la Bibliothèque de recherche de la SHAP, ont été conservées les premières lettres concernant les cotisations. Il en ressort que tous sont « *empressés* » de pouvoir envoyer leur cotisation afin de faire partie de cette nouvelle société. Certains rentrent dans la société grâce à grâce à des parrains, d'autres en rapport à leur palmarès et à la reconnaissance porté par les membres fondateurs de la société :

« Je me trouvais ces jours-ci en congé chez mon père et j'ai vu les statuts de votre société historique et archéologique

J'espère, parce que j'arrive un peu tard, que vous voudrez bien me comprendre comme membre titulaire fondateur. Je ne serai certainement pas d'un grand secours pour le bien que vous nous préparez, mais je suis heureux de penser que je serai associé de nom et de cour avec les gens de mérite qui se disposent à faire apprécier à leur valeur les hommes et les choses du vieux temps si injustement décrié bien souvent.

Un de mes frères, qui se trouvait à Doyssac, en même temps que moi, m'a chargé de vous demander son inscription en même temps que la mienne. Je vous envoie nos deux cotisations annuelles et le droit de nos diplômes. Veuillez les faire inscrire l'un au nom de M. Bernard de Boysson, capitaine de Cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, l'autre au nom de Richard de Boysson, receveur particulier à Gourdon (Lot) [...] 3 juin 1874. »⁵⁰³

Nous comprenons que la création de la société rencontre le succès. Les fondateurs souhaitent avec le concours des personnes qui partagent la même passion, pouvoir étudier l'histoire du département et s'intéresser à la conservation des anciens monuments. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une organisation précise. Au-delà des raisons légales, il est nécessaire de donner une claire définition des droits et des devoirs de chacun. C'est une forme culturelle de sociabilité très structurée et organisée.

⁵⁰² « Article 4 », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 15.

En comparaison, la Société des études du Lot, créée en 1872, demande une cotisation de douze francs pour les sociétaires résidants, six francs pour les membres correspondants. (Article 12)

⁵⁰³ *Biblio. SHAP* : Lettre du 3 juin 1874 de Bernard de Boysson

« Article premier.

La Société historique et archéologique du Périgord a pour but : la recherche, l'étude et la conservation des documents et des monuments anciens, de tous les âges, qui intéressent l'histoire de notre province. Elle fera tous ses efforts pour développer, dans le Département de la Dordogne, le goût, l'amour de l'étude du passé, en publiant le résultat de ses travaux sur les hommes et les choses des vieux temps, et en décernant, chaque année, des encouragements consistant en médailles, livres, œuvres d'art et mentions honorables, aux auteurs des meilleures dissertations qui lui auront été envoyées, et aux personnes qui, dans notre pays, auront entrepris des fouilles dirigées avec savoir ou qui auront sauvé de la destruction quelque monument antique d'une importance constatée.

ART. 2.

Le siège de la Société est fixé à Périgueux. (...)

ART. 5.

La Société se réunit dans une des salles du Musée archéologique départemental : 1° en Séance mensuelle, tous les premiers jeudis du mois ; 2° en Assemblée générale, le 27 mai, le lendemain de la fête dite de la Saint-Mémoire ; 3° en Séance publique, à l'occasion de la Distribution des récompenses.

ART. 6.

Tous les deux mois, la Société publiera ses principaux travaux et des documents inédits, sous le titre de BULLETIN de la Société historique et archéologique du Périgord.

Tous les Membres Titulaires de la Société recevront le Bulletin. Il sera échangé avec les Sociétés Savantes de la France et de l'Étranger qui nous honoreront de l'envoi de leurs publications. (...)

ART. 13.

L'Archiviste conserve la collection du Bulletin et le recueil de tous les actes de la Société, les livres, les journaux, les manuscrits, les titres originaux, les antiquités, les œuvres d'art, en un mot tout ce qu'elle publie, achète ou reçoit en don. En cas de dissolution de la Société, l'Archiviste déposera les manuscrits et les titres originaux aux Archives départementales, les livres et journaux à la Bibliothèque publique de Périgueux, les antiquités et œuvres d'art au Musée archéologique du Département de la Dordogne. (...)

ART. 19.

Toute discussion religieuse ou politique est formellement interdite. (...)

Périgueux, le 1er mars 1874.

Ces Statuts ont été autorisés par arrêté du préfet de la Dordogne, en date du 18 avril 1874. »⁵⁰⁴

⁵⁰⁴ « Statuts », BSHAP, t. I, 1874, p. 14-18.

Nous n'avons pas retranscrit l'article 3 (les membres), l'article 4 (les cotisations), l'article 7 (le Bureau), l'article 8, (nomination annuelle du Bureau), l'article 9 (votes des séances), l'article 10 (le rôle du Secrétaire-Général), l'article 11 (commissions d'examens), l'article 12 (organisation des commissions), l'article 14 (le rôle du Trésorier), l'article 15 (le budget), l'article 16 (les nouvelles admissions), l'article 17 (les nominations des membres honoraires et correspondants), l'article 18 (les mémoires manuscrits).

La vie de la société est extrêmement codifiée. Ces statuts montrent l'intérêt de la société pour l'histoire de la Dordogne. L'article premier insiste sur le but de la société, celui de concourir à la recherche et à la conservation de l'histoire et des monuments périgourdin, entre autres. Les statuts mettent en place également un système de médailles, cadeaux, pour le travail produit. C'est un fait général des sociétés savantes⁵⁰⁵. Des concours sont souvent organisés, dans une optique d'émulation envers les membres et les productions intellectuelles. Chaline parle d'une « *incitation culturelle* »⁵⁰⁶, illustrant l'activité des sociétés savantes. En outre, chaque organisation fixe ses propres priorités, lesquelles sont l'archéologie et l'histoire du Périgord et proposent des thèmes assez vagues, donnant une grande liberté aux individus. Cette souplesse est un principe important, même si des orientations peuvent être fixées. Chacun cultive un sujet qui lui convient. Le seul risque possible est celui de l'incompréhension des autres membres. Les thèmes de communications sont donnés lors des séances. Écrire une histoire locale renvoie à travailler sur des mémoires, un personnage, une localité, un édifice, un événement, etc. Elle peut-être en opposition avec l'histoire nationale, l'érudition provinciale s'attachant à l'étude du particulier, du réel⁵⁰⁷.

Par ailleurs, le musée prend une place prépondérante dans l'établissement de la société. L'article 5 nous informe que c'est le lieu choisi pour les réunions, dans l'une des salles dédiée à l'archéologie. Toutefois, il est aussi le légataire de toutes les collections, ou mémoire de la SHAP, si elle venait à se dissoudre. Il y a un triptyque avec les trois lieux réservés à l'érudition : la Bibliothèque, les Archives et le Musée. Nous voyons les liens qui unissent la SHAP et le musée du Périgord. C'est un élément à la fois indépendant et concomitant de l'institution muséale.

Les réunions sont mensuelles comme souvent, en Assemblée générale et en séance publique. Quel que soit le lieu où elles se déroulent, les réunions suivent la même organisation. Les variantes tiennent à l'effectif du groupe. Le début de séance est consacré à l'information interne du groupe, une installation solennelle : le président ou le secrétaire, après avoir excusé les absents, font état des correspondances reçues, des lettres envoyées, des démarches accomplies. Ils présentent également les différents ouvrages adressés à la Société, bulletins d'autres sociétés échangeant avec elle leurs publications ou mémoires. Ils peuvent également faire le rapport de commissions spécialisées, une nécrologie, ou encore l'élection d'un

⁵⁰⁵ Par exemple, la *Société des sciences, arts, belles lettres et agriculture de Saint-Quentin* crée un « *concours annuel de littérature, consacré alternativement à la poésie et à l'éloquence* » et « *des concours de mémoire sur les questions qui intéressent l'économie agricole* ». L'académie de Dijon décerne des prix "à un boulanger et à un fabricant de pâtes pour de nouveaux perfectionnements apportés à leur industrie ». CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 298-299.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 297-316.

⁵⁰⁷ PLOUX François, « Une émulation à usage local. Les concours d'histoire des sociétés savantes de province au XIXe siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2017/1, n° 64-1

nouveau sociétaire⁵⁰⁸. Après l'activité proprement « *savante* » peut débuter. Il s'agit de plusieurs communications de membres titulaires, de lectures de mémoires envoyés par un membre correspondant. La séance se termine par un temps de discussion, de débat -parfois animé. Cette « *vie de groupe* »⁵⁰⁹ participe à ce que Caroline Barrera appelle la construction d'un « *homo academicus* »⁵¹⁰. C'est-à-dire que la codification des étapes de la réunion va de pair avec une codification des comportements de sociétaires lors des séances et en dehors. Les sociétés sont socialement identifiées.

Cette volonté d'exemplarité morale doit se transmettre à l'extérieur, présentant la société comme un foyer d'érudition, particulièrement à l'occasion de la diffusion du bulletin⁵¹¹. Ce livre représente le « *désir de faire connaître le groupe et ses travaux au-delà des murs de la cité ou du cercle restreint de ses adhérents* »⁵¹² est-il écrit chez Jean-Pierre Chaline. Les productions de la société peuvent aussi être transmises aux Commissions des monuments historiques, afin d'obtenir des subventions. Le bulletin est en principe destiné aux sociétaires, avec un tirage très limité. Nous y retrouvons les comptes-rendus des réunions, les rapports des concours, les discours, des nécrologies, la liste des membres et le rappel des statuts. La publication ne se fait pas toujours après-coup, nous constatons des retards sérieux, ce qui amoindrit la diffusion de l'information et entâche l'image de la société. Cependant, toutes les sociétés ne publient pas, souvent trop jeunes ou trop fragiles financièrement⁵¹³.

Enfin, les sociétés doivent de gérer au mieux les relations avec les autorités. Il s'agit d'inclure dans leurs membres d'honneur, des grands noms des institutions politiques et religieuses. Tout est une question de choix d'appréciation représentant également une facilité pour se développer. Il faut des autorisations légales pour fonctionner et donc bénéficier de la tolérance de celles-ci⁵¹⁴. L'article 19 est également général aux sociétés, elles ne doivent pas se mêler ouvertement de politique ou de religion. Leurs discussions doivent tourner qu'autour du monde scientifique.

III.1.4. Un sceau riche de sens

L'Assemblée a adopté dès son origine et à l'unanimité le sceau de la société. C'est en sa qualité de président de la SHAP que Galy donne une description dans son discours inaugural :

⁵⁰⁸ CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 278.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 279

⁵¹⁰ BARRERA Caroline, *Les sociétés savantes de Toulouse au XIX^e siècle*, Paris, CTHS, 2003, p. 200.

⁵¹¹ Ils peuvent aussi s'appeler « *compte-rendu* », ou encore « *mémoire* ».

⁵¹² CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 289-290.

⁵¹³ BARRERA Caroline, *Les sociétés savantes de Toulouse au XIX^e siècle*, Paris, CTHS, 2003, p. 300.

⁵¹⁴ BARRERA Caroline, « *Les sociétés savantes au XIX^e siècle, une sociabilité exceptionnelle* », *Midi-Pyrénées patrimoine*, Édition Midi-Pyrénéennes, 2004, p. 39.

« La forme est ovoïde. (...) La légende placée dans le champ : Acta majorum serva, dit le but de la Société : garde le souvenir des actions de tes pères. Au-dessous est allumée une lampe à tige de suspension, c'est le chaley, la lampe du travailleur de nos campagnes : Lumine caleat veritas, que la vérité que nous cherchons soit échauffée par sa douce lumière. Le chaley suffira à nos veilles, à nos recherches, à nos fouilles pareilles à celles du mineur ; au lieu de métaux précieux, nous retirerons de la terre cette foule d'objets si utiles à l'histoire et à l'archéologie. (...) Il occupe une place importante dans nos meilleurs souvenirs ; c'était lui qui, dans notre enfance, éclairait les longues veillées d'hiver pendant lesquelles nous écoutions raconter par les vieux parents et les vieux serviteurs, les bons contes, les légendes chevaleresques, qui nous faisaient palpiter tour à tour de plaisir et de terreur. (...) Cette lampe est celle que les historiens, les poètes, les sculpteurs et les peintres. (...) L'homme ne saurait aller impunément au-delà de certaines limites de la science : nous ne pouvons tout expliquer ; soyons discrets, même comme antiquaires. »⁵¹⁵

Ce cachet a une signification porteuse de sens. Le rappel est donné aux précurseurs. Il est important pour eux de ne pas les oublier et de ne pas mettre de côté leurs œuvres même si elles ont pu être remises en cause par les avancées scientifiques. La lampe est le point crucial. C'est l'élément rassembleur. C'est par sa lumière que la découverte peut se faire, qu'elle s'observe, qu'elle se commente. Utile depuis la nuit des temps, c'est une source intemporelle de la connaissance. Les fouilles ont réveillé un passé plus ancien que les cadres préétablis. De nouveaux repères se forment et commencent à être pleinement assimilés.

III.2. Se créer une légitimité scientifique pour définir une Histoire périgourdine

De cette manière, après la mise à l'écrit de leurs statuts, la séance d'installation commence. Elle se déroule dans l'une des salles du musée, le 27 mai 1874. Eugène Massoubre s'emploie à prononcer le discours d'introduction.

« MESSIEURS,

La solennité de ce jour aura, dans les annales du Périgord une page de prédilection. L'histoire locale constatera avec satisfaction qu'en l'année 1874, il se produisit dans le département de la Dordogne un grand mouvement scientifique à l'issue duquel prit naissance la Société que nous inaugurons en ce lieu. [...] Comment hésiterions-nous, lorsque dans nos rangs, qui se sont ouverts à l'élite des gens studieux du pays, nous remarquons et nous saluons avec respect cette pléiade d'érudits périgourdins, l'honneur du département, dont les patientes recherches et les consciencieux travaux élargissent chaque jour le cercle des connaissances historiques locales et facilitent aux chercheurs futurs la découverte de nouveaux horizons ? [...]

⁵¹⁵ GALY Édouard « Première allocution du président », BSHAP, t. I, 1874, p. p.32-33. (Cf. Annexe 2.3Annexe 2.3)

Il faut bien le reconnaître, malgré l'importance et la multiplicité des études historiques auxquelles on se livre depuis un demi-siècle, l'histoire du Périgord n'est pas encore dégagée de ses obscurités. La nuit s'est faite sur une foule d'événements tombés pour toujours dans le gouffre de l'oubli. Parviendrons-nous jamais à lever le voile qui nous dérobe quelques-unes des grandes lignes de ce passé, témoin des vicissitudes et des gloires de nos pères ? [...] L'histoire du Périgord est éparse dans les archives poudreuses des familles aussi bien que dans les dépôts publics. [...] concourront à l'éclat de la patrie périgourdine. [...]

Si nous remontons aux temps pré-historiques, les cavernes à ossements nous mettent en présence des premiers habitants du Périgord et nous initient à leur rude existence. Tout n'est pas dit assurément sur ces populations primitives. Beaucoup de grottes sont encore à explorer nous étudierons avec intérêt ces sauvages retraites qui furent les habitations de nos aïeux. [...]

En honorant la mémoire de M. Wlgrin de Taillefer, nous ne devons pas oublier celle des Périgourdins qui, comme lui, se sont consacrés à l'histoire du Périgord et de ses monuments. Inscrivons donc en ce jour, au frontispice de notre œuvre, les noms de [...], de Jouannet, de Mourcin [...]. Nous les confondons tous dans un même sentiment de reconnaissance, car ils ont été les précurseurs de la science historique locale, et nous leur devons d'avoir développé le goût des études de la saine archéologie.

Et maintenant, Messieurs, mettons-nous à l'œuvre, et justifions par nos recherches et nos travaux la double devise que nous avons adoptée : Acta majorum serva. Lumine caleat veritas. »⁵¹⁶

Ce discours d'introduction est très important, car il nous permet de saisir la démarche dans laquelle ces individus veulent s'inscrire et la nécessité absolue pour eux de faire subsister les travaux de leurs prédécesseurs. La mise en valeur des travaux déjà effectués, par ceux qui ont permis de faire connaître le Périgord, est à concevoir dans l'action et la conservation de la mémoire contemporaine et passée. La « *patrie périgourdine* » est le cœur de leur sujet. Nous pouvons parler d'une conscience régionale. Le rôle même de la société est, pour l'essentiel, de promouvoir son patrimoine local, celui de son *pays*. Olivier Teillier parle des sociétés savantes comme des « *artisans du triomphe du localisme* »⁵¹⁷, reprenant les termes de Jean-Pierre Chaline : « *provincialisme* »⁵¹⁸. Nous observons une mise en évidence du sentiment patriotique de ces hommes, de la petite et de la grande patrie. C'est une démonstration d'émulation, rappelant les anciens érudits périgourdins et leurs ancêtres. Avec la naissance de la Préhistoire, des nouveaux aïeux plus anciens sont mis au jour. Cela provoque un besoin de reconnaissance et d'affiliation avec des pères communs qui ont peuplé le Périgord dans les temps « *obscur* » de l'Histoire. C'est la construction d'un schéma de référence, avec les premiers représentants français, périgourdins, qui n'ont pas laissé d'écrits. Nous avons la construction d'une identité périgourdine subordonnée à l'idée d'une Nation. Le but ultime est

⁵¹⁶ Massoubre Eugène, « Discours d'ouverture », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 21-27.

⁵¹⁷ TEILLIER Olivier, *op. cit.*, p. 56.

⁵¹⁸ CHALINE Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 347-387.

de démontrer, grâce aux richesses périgourdines, que ce *pays* est un des fondements de la Nation. D'autant plus que le Périgord commence à prendre une place prépondérante dans la science archéologique grâce en particulier aux travaux de Gabriel de Mortillet, en 1872, qui reprend, pour la première chronologie des temps préhistoriques, les toponymes de plusieurs sites périgourdins⁵¹⁹. C'est une seconde reconnaissance du monde scientifique, après les découvertes de Lartet et Christy. Nous voyons la consécration de ce long travail scientifique d'amateurs, pour lequel les questions de préservations, conservation et de mise en lumière de ce passé sont primordiales.

Enfin, le docteur Galy élu président de la société, pour un total de soixante-quatre voix⁵²⁰, sur les cent-cinquante membres présents, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers collègues,

Je vous suis reconnaissant de l'honneur que vous voulez bien me confier la présidence de la Société historique et archéologique du Périgord. Il vous était facile de trouver parmi nous un membre plus méritant et plus digne de cette preuve de haute estime ; mais vous avez pensé, peut-être, que nul que moi n'avait le cœur ardemment périgourdin, que nul plus que moi n'avait l'enthousiasme du progrès intellectuel de notre cher pays et vous ne vous êtes pas trompés ; à ce titre j'accepte, et je me sens rassuré, en songeant que c'est à votre savante et sympathique collaboration que je devrai un appui durable et ma véritable force.

[...] Nous voici réunis, Messieurs, pour la première fois, dans ce Musée archéologique, que Wlgrin de Taillefer a fondé et dont s'honore le département de la Dordogne, hommage le plus touchant que nous ayons pu rendre à la mémoire de l'auteur des Antiquités de Vésone. »⁵²¹ 338

Son allocution fait écho à son travail de conservateur du musée. Il a prouvé qu'il était capable de préserver, d'assurer la conservation et la restauration d'une importante collection et l'achat, à ses frais des bâtiments du musée. Il est également question de traiter du concept de patrie périgourdine, où « *seuls de vrais Périgourdins peuvent accéder à de telles vocations* ». Ne peut protéger un patrimoine que celui qui en est le descendant. Comme conservateur, il offre son musée à la recherche. Aucune politique d'acquisition, de restauration ou autre ne peut exister sans des recherches préalables : faire rentrer la Société au sein du Musée revient à installer un nouveau laboratoire de recherche. Les membres du musée du Périgord vont pouvoir mettre à disposition, à des amateurs chercheurs, des outils de recherche liés aux collections du musée, et effectuer des études propres sur ces mêmes sujets. C'est déjà le cas avant la création de la société, le musée sert de laboratoire, mais l'institution d'un nouvel

⁵¹⁹ GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 158-162.

⁵²⁰ Seuls les membres titulaires votent pour l'élection du Bureau. Nous ne savons pas qui sont les autres personnes qui se sont présentées.

⁵²¹ GALY Édouard « Première allocution du président », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 30-31.

organisme savant permet de démocratiser ce principe. C'est la première fois, grâce à nos sources, que nous observons la prise de conscience d'un « patrimoine » préhistorique conséquent, face aux antiquités gauloises et romaines, lesquelles pullulent depuis des centaines d'années sur les étagères des collectionneurs.

« Aucun pays n'a été plus favorisé que le Périgord pour y retrouver les traces du génie humain. Dès l'époque quaternaire, de puissants et intelligents chasseurs s'établissent dans nos vallées, et leurs exploits contre les innombrables troupeaux de bêtes fauves qui infestent la contrée justifient ce que racontent les poètes du demi-dieu qui délivra la Gaule des monstres qui l'habitaient. C'est à cette race, dont le front est large et l'ossature herculéenne, que nos contrées doivent leur première civilisation. Ils constituent notre première station dans l'histoire locale il semble même, en examinant leurs merveilleux ouvrages, qu'ils aient eu, à défaut de la connaissance, de caractères spéciaux, en un mot d'une écriture, des moyens de fixer le souvenir des jours qui s'écoulaient ou du nombre d'animaux qui succombaient sous leurs coups ; des stries ou encoches qu'on voit sur quelques-uns de leurs instruments nous portent à croire que ce sont là, avec les premiers dessins, les premiers essais de calligraphie. »⁵²²

De cette manière, cet ancêtre, dont ses érudits ne connaissent que quelques fragments de son histoire, devient une énigme insaisissable dans leurs esprits. Ce nouveau pan d'une histoire qu'ils pensaient connaître en grande partie jette les fondements d'une nouvelle conscience d'un temps extrêmement long⁵²³. Il est intéressant de voir la description faite de l'homme fossile par Galy. « *L'image de l'homme préhistorique est prisonnière des contextes d'une époque, de la situation des acteurs, de leurs convictions philosophiques ou religieuses, quand il ne s'agit pas de leur position personnelle, de leurs rivalités, de leur sexe, voire de leur nationalité* »⁵²⁴. La sensibilité à la recherche préhistorique se construit en même temps que la discipline et la méthode scientifique.

Deux institutions se forment à Périgueux, en parallèle des découvertes, qui soulèvent une vague d'ampleurs conséquente. Les institutions ont besoin d'avoir des appuis pour la reconnaissance et la préservation. « *Le souci de la protection et de la continuité ne suffit pas à établir l'existence d'une science du patrimoine mais il atteste d'une conscience du passé qui est un pas nécessaire à l'émergence d'une pratique de défense dudit patrimoine* »⁵²⁵. Les

⁵²² GALY Édouard « Première allocution du président », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 33-34.

⁵²³ Il n'est pas question du concept institué par Fernand Braudel en 1949 La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. Cet emploi sera anachronique. Ici, nous faisons référence à la remise en cause du temps biblique, qui se compte en quelques centaines d'années, contre des milliers, millions d'années pour ces préhistoriens.

⁵²⁴ DUCROS Albert, DUCROS Jacqueline (dirs.), *L'homme préhistorique. Images et imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 200p, p. 5.

⁵²⁵ SCHNAPP Alain, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris, La Découverte, 1993, p. 73-81.

actions de la SHAP et du musée du Périgord se placent dans cette perspective et témoignent de cette prise de conscience.

En définitive, la formation de la Société Historique et Archéologique du Périgord résume ce besoin impérieux de créer une identité locale pour protéger et préserver leur patrimoine -récent et ancien. Ces sociétés savantes sont, avec les musées, les acteurs d'une conservation d'un patrimoine et de sa mise en histoire. Avec la naissance de la Préhistoire, une nouvelle ère scientifique commence. La France devient un vaste chantier de fouilles archéologiques. En 1879, la Commission des monuments historiques se subdivise, faisant naître un nouveau champ : « *Sous-commission des monuments mégalithiques et des blocs erratiques de la France et de l'Algérie* »⁵²⁶. C'est un renouveau dans le monde savant mais également dans la sphère sociétale. L'ancienneté de l'homme change également les conditions du Musée du Périgord. Se trouvant dans la région renommée pour ses sites préhistoriques, le musée rentre dans une nouvelle dynamique, l'amenant à se modifier. Une reconnaissance par des pairs savants et amateurs est perçue avec gratitude.

⁵²⁶ HUREL Arnaud, *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 82-86.

Partie IV. Squelettes et pierres taillées : Le Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, le patrimoine périgourdin local reconnu (1874-1905)

La seconde moitié du XIX^e siècle marque l'essor de l'archéologie et des sociétés savantes. Des amateurs locaux et savants forment les nouveaux préhistoriens scientifiques. Cependant, malgré les nouvelles découvertes et les thèses sur l'archéologie préhistorique, la nouvelle discipline n'est que très peu présente sur les bancs des universités. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le préhistorien a uniquement recours à l'autoformation par la lecture de périodiques, et la confrontation au sein de sociétés savantes ou de congrès.⁵²⁷ Il manque à la préhistoire française une institution suffisamment structurée et hiérarchisée pour imposer une cohésion. Les sociétés savantes et les musées sont les premiers éléments de la promotion culturelle et patrimoniale des découvertes. Or, l'Exposition universelle de 1867, du 1^{er} avril au 31 octobre, accueille une exposition particulière « *Galerie de l'Histoire du Travail* ». Dans un contexte propice aux identités nationales et des débats autour de l'ancienneté de l'homme, différentes nations exposent les premiers vestiges d'occupation de leur territoire⁵²⁸. Il s'agit alors de la première exposition préhistorique. La visite de la Galerie débute par une salle consacrée aux « *œuvres des temps antéhistoriques* », avec une première section « *la Gaule avant les métaux* ». Édouard Lartet et Gabriel de Mortillet organisent, également une « *promenade préhistorique* », en défilant devant différentes vitrines où sont exposés de nombreux outils lithiques et osseux. Des éléments périgourdins sont présents, issus des découvertes de Lartet et Christy. Mortillet conclut la visite de la salle avec cette citation : « *L'homme était donc bien incontestablement le contemporain de ces animaux, dont il utilisait diverses parties et qu'il figurait si exactement. Il ne peut pas y avoir de démonstration plus convaincante !* »⁵²⁹ L'objectif est de convaincre le plus grand nombre de la grande antiquité de l'Homme. Au-delà de l'instrumentalisation de l'archéologie, l'exposition sert de lieu de rencontre et d'expression de différentes thèses scientifiques. Lors de sa visite dans un musée, le spectateur est amené à faire la rencontre de son nouveau et très ancien passé. Il faut pour cela rendre le musée accessible pour tous, et que sa conservation soit la plus adaptée aux collections.

⁵²⁷ HUREL Arnaud, « L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 15, 2006.

⁵²⁸ QUIBLIER Charlotte, « L'exposition préhistorique de la Galerie de l'Histoire du travail en 1867. Organisation, réception et impacts », *Les Cahiers de l'École du Louvre* n° 5, octobre 2014, p.68.

⁵²⁹ MORTILLET Gabriel (de), *Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle*, Paris, C. Reinwald, 1867, note 20, p. 32.

IV.1. Le musée du Périgord, un « véritable palais »⁵³⁰ nécessitant une modernisation en son cœur (1880-1905)

IV.1.1. Un mauvais état du musée malgré de nombreux dons

Au début des années 1880, le musée du Périgord est dans un état de délabrement total. L'ancienne prison n'est pas l'endroit adapté à la préservation des objets. Les collections archéologiques se situent alors dans l'aile Ouest des nouveaux bâtiments, avec la collection du musée des tableaux au premier étage. Une Commission, nommée par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, effectuée en 1884, une tournée d'inspection des musées pour la prochaine répartition d'œuvres d'art dans les différentes institutions de France.⁵³¹ C'est durant cette seconde moitié du XIX^e siècle que l'attention de l'État pour les musées se renforce avec de nombreux dépôts d'œuvres. Il fait don de pièces archéologiques, de tableaux, etc. Ces pièces incorporées dans les collections sont mises au service des musées de province dans le but d'en assurer la conservation et de les utiliser à bon escient. Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts lance des enquêtes pour étudier les questions relatives à l'organisation des musées et l'organisation de leurs collections. Il y a une volonté de fédérer un réseau muséal français, en raison de la grande difficulté des musées de province à se maintenir⁵³². C'est ainsi que le préfet de la Dordogne Louis Bargeton (1841-1917)⁵³³ reçoit le 20 décembre 1884 une missive sur l'état de son musée, étudiée par le ministère :

« À l'examen du dossier du Musée de Périgueux m'a suggéré quelques observations que je crois utile de vous communiquer.

(...) J'appellerai votre attention sur une autre question qui mérite un examen attentif aux tenues d'un rapport transmis à mon administration à la date du 18 octobre 1881, le local occupé par le Musée de Périgueux (ancien couvent des Augustins) n'appartient pas à la ville qui en paye la location à un particulier, et l'emplacement où sont réunies les collections est devenu complètement insuffisant par suite de l'accroissement de celles-ci. Il y aurait-là si cette situation n'a pas été améliorée une lacune fâcheuse mais mon administration s'est émue à juste titre d'un

⁵³⁰ CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Compte-rendu de la première session, Périgueux*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1906, p. 469.

⁵³¹ Nous n'avons que peu d'informations, nationalement, sur cette Commission, mais c'est un fait de plus en plus courant sous la Troisième République (1870-1940). Cette quête d'identité nationale est assuivie sous la III^e République avec la notion de patrimoine et l'essor des cultures régionales. DUCLERT Vincent *La République imaginée : 1870-1914*, Paris, Belin, 2010, p. 56.

⁵³² MASSON Géraldine « Le conservateur de musée de province de la III^e République : vers une professionnalisation ? », *In Situ*, n° 30, 2016.

⁵³³ https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_001514

état de choses bien autrement sérieux et donc la gravité ne vous échappera pas. Le rapport précité établit en effet, qu'à cette époque, le musée se trouvait placé dans une aile d'un bâtiment occupé d'autre côté par une imprimerie à vapeur et par un magasin de vins et spiritueux. Les choses se sont-elles modifiées depuis ? Votre administration a-t-elle reconnu que la présence des établissements dont il s'agit dans le voisinage du musée accumulait les dangers de toute nature pour les collections de la ville de Périgueux ? Tout en l'espérant vivement, je vous rappelle, Monsieur le Préfet que cette situation n'est pas conforme aux prescriptions de la loi de Brumaire, an VIII et qui si rien n'avait encore été fait pour remédier à cet état de choses dont les conséquences pourraient être si désastreuses, il vous appartient, Monsieur le Préfet, de le faire cesser immédiatement. Et, à cet effet, il me semble qu'un prompt déplacement du musée serait la meilleure solution à trouver à cette affaire. Je n'ignore pas que la municipalité peut être liée par un bail envers le propriétaire du local dont il s'agit. Néanmoins, l'État qui conserve sur les œuvres d'art attribuées aux Musées de Province un droit de surveillance, a pour mission de s'inquiéter des conditions dans lesquelles elles sont installées et exposées. Vous comprendrez donc que mon administration est intéressé dans une large part à ce que ces œuvres d'art soient à l'abri de tout danger d'incendie. Il me semble donc opportun pour la municipalité de Périgueux, d'examiner les moyens de transporter les collections du musée dans un local plus vaste, bien éclairé et à l'abri de tout danger d'humidité et d'incendie, conforme, en un mot, aux prescriptions de la législation afférentes à cette matière.

(...) Vous ne lui laisserez pas ignorer que mon administration se verra obligée, pour la prochaine répartition des œuvres d'art, de réserver les libéralités de l'État aux musées pour l'organisation et la bonne installation desquels les municipalités se seront imposé quelques sacrifices. »⁵³⁴

Ainsi, l'état du musée est vivement critiqué par la Commission. Il doit être réorganisé. Le musée départemental appartient à une autre identité que le Conseil général ou la Ville, dérangeant le Ministère. Il faut que les collections soient installées dans un endroit appartenant directement au département et particulièrement dans un lieu stable pour les collections et pour leur direction. En effet, déjà signalé auparavant par Galy, le bâtiment, certes plus vaste que le précédent, n'en reste pas moins insalubre. Le but même de la conservation est dans son sens restreint « *l'ensemble des actions et des soins nécessaire à la gestion et à la préservation des collections [...] mis en œuvre par le musée pour assurer la pérennité des objets, œuvres, documents exposés ou mis en réserve* »⁵³⁵. Il faut impérativement revoir l'état du musée afin de limiter les dégradations et les altérations. Pour Dominique Poulot, les caractéristiques fondamentales de l'institution muséale sont de fournir un cadre intellectuel, esthétique ou thématique, avec des ambitions muséales⁵³⁶. Ensuite, la structure administrative et

⁵³⁴ Arch. Dép Dordogne : 1 T 331 – Lettre du 20 décembre 1884

⁵³⁵ GOB André, DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 220-222.

⁵³⁶ POULOT Dominique, *Musées et muséologie*, Paris, La découverte, 2005, p.20.

professionnelle du musée doit avoir une organisation précise. Les collections permanentes doivent témoigner des valeurs de l'institution et le bâtiment doit les refléter. Son architecture doit imposer une certaine disposition pour manifester les desseins initiaux.

Au regard du constat fait par le ministère. Le musée du Périgord ne répond nullement aux exigences posées par le ministère. L'environnement aux alentours est néfaste, à cause des effluves des magasins attenants. Un tonnelier occupe l'ancienne chapelle des Augustins, alors perpendiculaires aux deux ailes et dans la lignée des bâtiments conservant les collections⁵³⁷. Et l'imprimeur est situé dans l'aile est. Le cas qui nous occupe n'est pas isolé pour les musées de la fin du XIX^e siècle⁵³⁸. Les conditions de conservations sont préoccupantes : vols, insalubrités, incendie, dépotoirs, etc. L'historien et inspecteur des musées, Henry Houssaye (1848-1911)⁵³⁹, interpelle dès 1879 sur l'état des musées de province accueillant des œuvres d'art de l'État : « *Sur ces cent trente musées, il en est certainement la moitié qui appelle l'attention vigilante de la direction des Beaux-Arts. Dans certains musées, le catalogue n'existe pas, l'inventaire est incomplet, les tableaux mal classés et mal placés* »⁵⁴⁰. Le rapport de Henry Houssaye suggère d'imposer un contrôle total de l'État sur les musées de province par des inspections régulières. En 1881, la circulaire Turquet stipule que « *lorsque les inspecteurs attestent d'un défaut de gardiennage dans les musées, d'une faute dans la conservation d'une œuvre ou bien de l'absence d'un dépôt sur les cimaises, l'État doit intervenir au nom du non-respect du devoir de service public qui lui incombe ainsi qu'aux musées départementaux.* »⁵⁴¹ L'État se donne un droit de surveillance, puisqu'il est le propriétaire de ces œuvres et qu'il ne souhaite pas les voir disparaître. Si aucune mesure n'est adoptée pour protéger ce patrimoine, l'État doit cesser les dons au musée. La mise en concurrence avec les autres musées renvoie à l'émulation qui se produit entre eux, au nom du prestige, gagé sur les collections⁵⁴².

Ces exigences font écho à cette volonté d'authenticité, de qualité et de propriété publique demandées, pour maintenir la mémoire culturelle. Or, nous le savons, par une précédente lettre, que le ministère de l'Instruction publique prend très à cœur l'état du musée, du fait des

⁵³⁷ COLLECTIF, *Guide du musée du Périgord. Musée d'archéologie, des beaux-arts et des arts premiers de la ville de Périgueux (1835-2004)*, Périgueux, Musée du Périgord, 2004, p. 14.

⁵³⁸ MASSON Géraldine, *op. cit.*

⁵³⁹ <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/item/5644-henry-houssaye?offset=4>

⁵⁴⁰ HOUSSAYE Henry, « Les musées de province, leurs origines et leur organisation », *Revue des Deux mondes*, 1^{er} avril 1880, p. 546-566.

⁵⁴¹ MASSON Géraldine, *op. cit.*, p. 3.

⁵⁴² Nous pensons qu'il est nécessaire de nuancer le propos. Les musées échangent des collections et des connaissances entre eux. Par exemple, le 5 janvier 1898, le musée reçoit une lettre du conservateur du musée de Bordeaux, E Vallet. Concernant l'organisation des collections dans son musée (matériaux, la taille des vitrines, comment accrochés les tableaux, etc.) *Doc. MAAP : Musée (1898)* POULOT Dominique, *Musées et muséologie*, Paris, La découverte, 2005, p. 43.

trésors recelés. S'il prend le temps de rappeler à l'ordre les différentes institutions politiques de Dordogne, nous pouvons penser qu'il tient en affection ce musée.

« Grâce à l'impulsion de M. le docteur Galy, le Musée de la Dordogne est devenu un des plus intéressants parmi les Musées de province ; il est visité fréquemment par des savants distingués ; il acquiert une importance de plus en plus grande. Nous avons la confiance que grâce à cette habile direction, grâce aux allocations allouées par le Conseil général, grâce enfin aux dons généreusement consentis par nos compatriotes, les brillants résultats des dernières années seront nuées de nouveau progrès »⁵⁴³

La direction menée par Galy convient à la Commission. Ce n'est plus un simple musée de province où sont exposés quelques objets, en lien avec l'histoire locale. Le musée départemental devient un haut-lieu, lié aux découvertes locales. Il illustre un projet savant où la valeur des dépôts compte.

Pour les musées, la nature des collections est capitale : retracer une histoire locale complète et pertinente. C'est pourquoi, avec la révélation de la contemporanéité de l'Homme et de toutes les fouilles qui en découlent, le Musée d'archéologie du Périgord recense une augmentation du nombre d'acquisitions ou d'actes de générosité des concitoyens. La vente spontanée au musée témoigne d'une confiance accordée envers le musée en matière de patrimoine. Il devient le lieu charnière pour la préservation des biens culturels.

« Doit le Musée d'archéologie de la Dordogne à Mr. Bleyne pour achat d'une défense d'Éléphant fossile trouvé à Pontbonne près de Bergerac (...) total 36.20. »⁵⁴⁴

« Mémoire. Le Musée départemental d'archéologie de la Dordogne doit à M. l'abbé Landesque, pour la collection préhistorique et paléontologique à lui acheté par M. le docteur Galy, conservateur du Musée, la somme de trois mille cinq francs (...) »⁵⁴⁵

« Doit le Musée départemental de la Dordogne à M. Pierre Moulinier : (...) quarante-six haches en silex provenant des alluvions quaternaires de la Vallée de la Somme : 106 f. »⁵⁴⁶

Ce regroupement de mémoire d'achat nous montre comment s'étoffent les collections. Ces mémoires d'achats soulignent le nombre de personnes, venant y vendre leurs découvertes, voire des objets poussiéreux, contre des sommes plutôt modestes. Le don est irrévocable. Il se concrétise par *« un courrier, un acte notarié ou une simple déclaration manuscrite »⁵⁴⁷*, ce qui est le cas pour le Musée d'archéologie du Périgord. Cette mention, par écrit, permet d'éviter

⁵⁴³ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 – Commission de surveillance 1879.

⁵⁴⁴ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 – Mémoire d'achat du 2 juillet 1884. Le lieu « Pontbonne » est écrit normalement « Pombonne ».

⁵⁴⁵ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 – Mémoire d'achat du 1^{er} décembre 1885.

⁵⁴⁶ Arch. Dép. Dordogne : 1 T 331 – Mémoire d'achat du 1^{er} décembre 1887

⁵⁴⁷ GOB André, DROUGUET Noémie, *op. cit.*, p. 230.

toute contestation postérieure possible. Le prix de ces éléments est la résultant de nombreux facteurs : la qualité de celui-ci et la demande, c'est-à-dire si ce sont des objets à la « *mode* ».

Pour les objets préhistoriques, il est davantage question de la station et de sa « *célébrité* ». Nous voyons le changement de statut que prennent ces objets. Certes, une grande partie des individus donnent pour y voir un morceau de leur patrimoine être exposé, mais d'autres se placent dans une démarche spéculative. Fouiller étant une pratique en vogue, les transactions sont de plus en plus importantes. La pièce, l'objet, est au cœur de l'activité de la communauté des préhistoriens. Ils ne sont pas rémunérés pour leurs fouilles, il est souvent nécessaire pour eux d'avoir des fonds pour les financier. Nous pouvons alors parler d'une « *marchandisation des pièces archéologiques* »⁵⁴⁸. C'est indissociable à l'activité, les amateurs archéologues la rentabilisent. L'archéologie préhistorique est une aventure individuelle, où les frais sont à la charge du fouilleur (sauf s'il s'agit de travaux pour une société ou par une demande de l'État). Par exemple, le musée reçoit en 1899 une annonce pour la vente d'une collection préhistorique, de la part d'un Agent général d'assurances de Royan :

« À VENDRE

UNE BELLE ET IMPORTANTE COLLECTION PRÉHISTORIQUE

Cette collection est le résultat de quarante années de recherches incessantes et multipliées, à la surface des plateaux des départements de l'Ouest et du Sud-Ouest, où existaient des Ateliers mégalithiques, ainsi que des fouilles exécutées dans des grottes. [...]

*Par son importance et la diversité des objets, cette collection pourrait convenir à un musée de ville dont elle augmenterait beaucoup le préhistorique [...]*⁵⁴⁹

C'est un parfait exemple de marchandisation des objets préhistoriques. Cette annonce est distribuée dans plusieurs musées de la région, à la recherche du plus offrant. Par ailleurs, dans les mémoires d'achats, ce sont les mêmes noms reviennent continuellement, pouvant laisser penser que l'action de ses hommes sur le terrain est régulière. L'archéologie préhistorique est en partie conçue comme objet de science, mais l'appropriation de ce patrimoine met en jeu la pratique du chercheur. En soit, le partage des intérêts personnelles des collectionneurs et des amateurs se lit au sein du mouvement collectif dédié au patrimoine. Chacun vit sa propre patrimonialité : des personnes voulant pleinement s'insérer dans la patrimonialisation publique et les autres qui par, ce que Dominique Poulot appelle leur « *idiosyncrasie* »⁵⁵⁰ ont pu faire évoluer leurs positions. Cette prolifération d'objets,

⁵⁴⁸ DEMOULE Jean-Paul, LANDES Christian (dirs.), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La découverte, 2009, p. 71.

⁵⁴⁹ *Doc. MAAP : Lettres et notes (Préhistoires, Minerva, petit buffet ...)* (1898)

⁵⁵⁰ POULOT Dominique, « Musées et collections : pour une histoire de la patrimonialité », *Histoire de l'art*, n° 62, avril 2008, p. 6..

bénéficiant au musée, amène à ce questionnement autour de l'adhésion à l'intérêt commun pour l'histoire locale. Dominique Poulot s'emploie à parler de « *moralité du patrimoine* »⁵⁵¹. Nous pouvons parler de commerce de « *souvenirs* » : payer pour donner à voir et payer pour voir. Ainsi, un morceau de l'histoire peut rapporter des sommes considérables, ou non. Le marché de l'art ou des antiquités est avant tout un « *instrument financier* »⁵⁵². Dès lors, le but lucratif et la mise en valeur patrimoniale ne font pas affaire⁵⁵³.

Ainsi, sous la III^e République, le musée devient l'un des principaux lieux de formations du public. La nécessité d'éducation vient bouleverser le droit constitutionnel, avec les travaux de Jules Ferry (1832-1893)⁵⁵⁴. Il est ainsi nécessaire d'organiser au mieux l'accès au patrimoine. Si l'enrichissement des collections est un des fondements des missions des musées, il ne doit pas être sa mission prédominante⁵⁵⁵.

Le musée doit d'agencer ses espaces et ses collections pour exposer ou archiver de nouveaux mobiliers. Pour les musées d'art et d'archéologie, la principale priorité est la préservation et conservation. Assurer la pérennité des objets renvoie à les exposer dans les meilleures conditions. Le musée doit alors passer par l'achat de mobiliers servant aux espaces d'exposition ou de réserve⁵⁵⁶, ainsi que par l'achat de vitrines. De nombreuses factures et des mémoires de travaux donnent à lire les travaux entrepris au musée du Périgord. Ce sont des menuisiers de Périgueux qui réalisent les travaux. Le 22 novembre 1887, il est question de « *20 étagères ensemble 7 mètres, 10 carrés d'étagères, (...), une transformation d'une vitrine – 4 portes à vitre (...)* »⁵⁵⁷. De même pour le mandat du 2 février 1887, deux vitrines plates sont demandées pour un prix global de deux-cents francs⁵⁵⁸. Nous entrevoyons

⁵⁵¹ *Ibid.*

⁵⁵² GOB André, DROUGUET Noémie, *op. cit.*, p. 228.

⁵⁵³ Grâce au principe d'inaliénabilité, les collections sont protégées et maintenues en conservations. Un musée ne peut pas vendre tout ou seulement une partie de ses collections. Apparue sous l'Ancien régime pour protéger les domaines et les biens de la Couronne, ces mesures conservatrices se manifestent pour promouvoir la culture française, particulièrement à partir de Louis XIV. Elles sont abandonnées sous la Révolution puis rétablies en 1846 et en 1896. Durant l'année 2020, avec l'épidémie mondiale du Covid19, ce principe a été remis en cause afin de pouvoir rémunérer le personnel de la culture. Aux États-Unis, l'AAMD, l'Association des directeurs de musées d'arts, a décidé d'alléger ce cadre du « *deaccessionning* » pour répondre à la crise.

<https://www.franceculture.fr/societe/covid-19-comment-vont-les-musees>

⁵⁵⁴ Homme politique français, c'est l'instigateur des lois autour de l'École, la rendant obligatoire, gratuite et laïque. GAILLARD Jean-Michel, *Jules Ferry*, Paris, Fayard, 1989.

⁵⁵⁵ MONNIER Gérard, *L'art et ses institutions en France. De la Révolution à nos jours*, Paris, Folio, 1995, p.218.

⁵⁵⁶ Toutes les collections ne peuvent être exposées. Il est nécessaire et primordial pour le musée d'avoir des réserves (qu'il ne faut pas confondre avec une cave ou un grenier). Ces lieux sont tout aussi importants que les lieux d'expositions. Elles sont là pour assurer leur stockage et leur préservation.

⁵⁵⁷ *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 331 – Mémoire de travaux du 22 novembre 1887

⁵⁵⁸ *Arch. Dép. Dordogne* : 1 T 331 – Mémoire de travaux du 2 février 1887

l'aménagement du musée. Selon Georges Henri Rivière, l'exhibition est « *le moyen par excellence du musée, l'instrument de son langage particulier (...) c'est l'action de mettre en valeur à destination de tout public, un ensemble de biens mobiliers, immobiliers ou fongibles, selon un programme précis et dans un espace déterminé.* »⁵⁵⁹. L'objet est directement mis au contact du visiteur, lequel a fait la démarche de venir le voir. Par conséquent, cette conception relève de l'action du conservateur, qui peut s'entourer d'expertises internes et externes pour assurer une validité scientifique de son propos.

Dans le cas du musée du Périgord, Galy, acteur de la première modernisation du musée, sans compter l'achat du bâti, décède brutalement en 1887. Michel Hardy (1840-1893)⁵⁶⁰ le remplace. Né à Dieppe, il officie d'abord dans l'Administration des tabacs, où il est nommé vérificateur en Dordogne. Il quitte ses fonctions pour être attaché à la bibliothèque et au musée de Dieppe. Sa formation en archéologie est due à l'un de ses professeurs l'abbé Cochet (1812-1875)⁵⁶¹, lequel l'a parfaitement éduqué aux fouilles des abri-sous-roche. Il est nommé, le 25 août 1879, archiviste de la ville de Périgueux, tant pour sa qualité de correspondant du Ministère de l'Instruction publique que pour ses travaux historiques et archéologiques. Alors, il est alors appelé à remplacer Galy à la conservation du Musée départemental mais également à la présidence de la SHAP. Par son travail, il entame la seconde modernisation du musée et plus particulièrement de la section préhistoire. Il estime que l'accroissement des collections ne doit plus seulement passer par des acquisitions judicieuses mais également par le produit d'actions menées par les administrateurs sur le terrain⁵⁶². Nous avons ici l'archétype du lettré de province qui se nourrit de ses fouilles. Il débute le classement des diverses collections, commençant par la préhistoire avec son adjoint à la conservation, Maurice Féaux (1851-1934)⁵⁶³. Cependant, il meurt en mai 1893. Sa fille, Mme Ussel, fait don d'une partie de sa collection au musée, suivant les dernières volontés de son père. Il s'agit là d'un don d'environ 2 500 pièces provenant de quatre-vingts sites⁵⁶⁴. Une grande partie est issue de fouilles en Dordogne, mais des bifaces de la Somme sont présents également. À la SHAP, sa fille donne toute sa bibliothèque d'histoire et d'archéologie, soit 2 000 volumes⁵⁶⁵.

⁵⁵⁹ WEIS Hélène (dir.), *La muséologie selon Georges Henri Rivière*, Paris, Dunod, 1989, p.265.

⁵⁶⁰ *BSHAP*, n° XX, 1993, p. 265-279.

⁵⁶¹ Archéologue, préhistorien et abbé, il est inspecteur des monuments historiques pour la Seine-Inférieure en 1849 et conservateur du musée des antiquités de Rouen. Il est reconnu comme l'un des fondateurs de la préhistoire, en France, et notamment en région parisienne.

AUBÉ Pierre, « Un dialogue de précurseurs : l'abbé Jean-Benoît Cochet et Jacques Boucher de Perthes à travers leur correspondance », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, t. XXIV, 1979.

⁵⁶² SOUBEYRAN Michel, « A Périgueux, le Musée du Périgord », *Paléo, hors-série*, n° 1, 1990, p. 97.

⁵⁶³ Nous traitons de la personnalité majeure de Féaux, dans le détail, dans la sous-partie suivante.

⁵⁶⁴ SOUBEYRAN Michel, *op. cit.*, p.98.

⁵⁶⁵ *Doc. MAAP : Documents Mme Ussel (Don collection de son père Hardy) (1905)*

À la suite de ce décès, la modernisation des lieux est le travail du Marquis Marie Félix Gérard de Fayolle (1851-1933)⁵⁶⁶. D'abord conservateur du musée municipal de peinture en 1891, il est nommé conservateur du musée départemental et directeur de la SHAP en remplacement de Hardy. Sociétaire à la SHAP depuis 1878, il est l'un des correspondants de la Commission des Monuments historiques pour le mobilier dans le cadre du département de la Dordogne. Dès son arrivée, il reprend les volontés de Galy et du ministère, celles de reformer un musée plus apte à conserver les riches collections du Périgord :

« Le public sera heureux de posséder un musée digne d'une ville comme Périgueux. Enfin, les salles actuelles ont un jour déplorable bien fait pour décourager les personnes assez nombreuses cependant qui sont venues des trouvailles cette année. Si nous ajoutons à toutes ces raisons, les chances de destruction que de récents incendies tout du côté du musée, que celui de la rue du Calvaire reculent redoutables, il nous semble que nous ne saurions trop près Monsieur le Maire et le Conseil municipal de hâter la construction d'un musée qui s'impose absolument. »⁵⁶⁷

Le marquis de Fayolle prévient à nouveau l'administration de Périgueux et le Département. Cette déclaration s'ajoute aux recommandations répétées de l'État sur les représentants locaux.

IV.1.2. Concours pour les nouveaux bâtiments

Ainsi, une première délibération, en amont de la note du Marquis de Fayolle, en 1891, propose de donner environ 200 000 Francs pour la réalisation du musée. Cette somme provient du legs de Jean Plumancy (1788-1860), chef de bataillon et sous-intendant français⁵⁶⁸. Officier de la Légion d'honneur, il confie l'entièreté de sa fortune à sa mort à la ville de Périgueux⁵⁶⁹. Ainsi, la ville décide de joindre ces deux musées, et la Bibliothèque, encore dans les locaux du sud du cloître Saint-Front, afin « *d'embellir notre belle promenade* »⁵⁷⁰. C'est ainsi que la Ville de Périgueux rachète le couvent des Augustins et les maisons environnantes⁵⁷¹ pour en faire une propriété municipale. Les administrateurs locaux donnent une subvention de 80 000 francs pour construire, uniquement le musée municipal. Pour s'adjoindre à ce dynamisme de renouveau, un concours d'architecture est lancé en 1893. L'époque connaît un bouillonnement architectural avec les travaux du baron Haussmann dans tout Paris. Dans la Capitale, la notion d'architecture publique est prise fermement en main par

⁵⁶⁶ BSHAP, t. LX, 1933, p. 287-306

⁵⁶⁷ Doc MAAP : Rapport sur l'exercice 1893

⁵⁶⁸ PENAUD Guy, *op. cit.*, p. 752.

⁵⁶⁹ Sa fortune est estimée entre 150 000 Francs et 200 000 Francs.

⁵⁷⁰ COLLECTIF, *Guide du musée du Périgord. Musée d'archéologie, des beaux-arts et des arts premiers de la ville de Périgueux (1835-2004)*, Périgueux, Musée du Périgord, 2004, p. 15.

⁵⁷¹ Ce rachat des maisons aux alentours n'est pas une coïncidence. Le rapport de 1884 les avait informé de la dangerosité des magasins à proximité du musée.

l'Etat, dès la Révolution. Le décret du 27 avril 1791 attribue au ministère de l'Intérieur une mission nouvelle celle de la « *direction des objets relatifs aux bâtiments et édifices publics* »⁵⁷². Cette large définition peut supposer que tous les bâtiments subissent l'intervention de l'Etat mais il n'en va pas ainsi. Pour ce qui est des musées, les bâtiments sont généralement à la charge des communes. Ils répondent au développement de la ville et de ses activités de loisirs, ou de sciences. Par ailleurs, les musées sont à la charge financière des départements. Ils en assument le financement, l'entretien ou la reconstruction. Ils peuvent faire appel à l'Etat pour des aides de subventions⁵⁷³. Pour le musée municipal, l'institution est administrée par le département et la ville. Le concours est lancé par voie de presse. Les dossiers sont attendus le 20 mars 1894, et jugés le 5 avril 1894. Le but est de choisir le meilleur projet de rénovation pour le musée :

« VILLE DE PÉRIGUEUX
CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE ET D'UNE BIBLIOTHÈQUE
PROGRAMME

La Ville de Périgueux met au Concours construction d'un musée d'une bibliothèque. Ces bâtiments seront construits sur un terrain appartenant à la Ville, situé près des Allées de Tourny. Sur ce terrain, qui va de la rue des Augustins à la rue Saint-Front, se trouvent des constructions qui pourront être utilisées en totalité ou en partie. La rue Judaïque et le groupe de maisons compris entre cette rue et la rue Saint-Front devront être masqués.

Un plan coté du terrain et des construction qui le couvrent, ainsi que des coupes et des élévation de ces dernières, sera adressé, par les soins de l'Administration municipale, sur leur demande, aux personnes qui désireront prendre part au Concours.

Les nouveaux bâtiments n'auront qu'un rez-de-chaussée, élevé sur sous-sol voûté. Ils seront éclairés par le plafond.

La partie affectée au Musée comprendra, outre les galeries ou salles d'Archéologie, de Peinture, de Sculpture, de Zoologie, etc., un cabinet pour le Conservateur et un logement pour le Gardien. L'ensemble des galeries aura au minimum une surface plane utile de 1,000 mètre carré et une surface murale de 1,600 mètre carré environ.

La partie affectée à la Bibliothèque comprendra les salles destinées aux livres, plus une salle de lecture, un vestibule, un logement pour le Gardien. Les salles destinées aux livres seront éclairées par le plafond ; elles devront présenter une surface murale suffisante pour loger 60,000 volumes environ, à raison de 18 mètres carrés par 1,000 volumes.

Il n'est pas nécessaire que le Musée et la Bibliothèque soient isolés l'un de l'autre ; ils pourront être contigus, mais sans communication intérieure.

⁵⁷² http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/ESV_F13.pdf

⁵⁷³ GASTALDI Nadine, « L'architecture publique au XIX^e siècle, richesse et variété des sources des Archives nationales », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n° 21, 2011, p. 9-36.

Une partie du terrain qui ne sera pas couvert par les constructions pourra être aménagée en jardin et clos par une grille.

Le devis ne devra pas dépasser 200,000 fr., y compris une somme à valoir pour cas imprévus et honoraires de l'Architecte. [...] »⁵⁷⁴

Le lauréat est l'architecte Charles Planckaert (1861-1933)⁵⁷⁵. Originaire de Tourcoing, c'est un architecte en vogue à la fin du XIX^e siècle. Il réalise ainsi le musée Bonnat-Helleu de Bayonne⁵⁷⁶ et la Chambre de commerce de Limoges⁵⁷⁷. Ses réalisations ont pour caractéristique d'être solennelles et imposantes par leurs volumes mais également par leurs décors sur les façades extérieures, ainsi qu'à l'intérieur. Formé à l'École des Beaux-Arts au style éclectique⁵⁷⁸, il s'inspire de palais, des pavillons d'angles avec des entrées monumentales, une large circulation à l'intérieur et des éclairages directs -des points cruciaux pour les déambulations et la préservation dans les musées. Il gagne à la majorité avec Jules Godeffroy (1823-1928)⁵⁷⁹ le concours. Ainsi, le jury, présidé par le maire de Périgueux et composé de onze membres -dont le Marquis de Fayolle- se prononce au vu de vingt-deux projets déposés⁵⁸⁰. Les attentes des commanditaires, le Conseil général, la Ville de Périgueux et le directeur de Fayolle sont nombreuses. Selon eux, la partie *est* du musée doit être destinée à présenter l'ensemble des collections : archéologiques, minéralogiques, zoologiques, les beaux-arts. La partie *ouest* est destinée à accueillir la Bibliothèque municipale. Un tout nouveau musée prend forme : d'une ancienne chapelle vétuste à un futur palais pour le patrimoine local.

Construire un édifice d'une telle ampleur est une tâche difficile, mais Planckaert a su cibler les besoins et a concilié le caractère esthétique et fonctionnel du musée. Il réalise plusieurs avant-

⁵⁷⁴ *Doc. MAAP : Historique du musée (1894)*

⁵⁷⁵ <https://bnl-bfm.limoges.fr/s/bibliotheque-virtuelle/item/841>

⁵⁷⁶ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/museo/M0094>

⁵⁷⁷ <https://bnl-bfm.limoges.fr/s/bibliotheque-virtuelle/item/841>

⁵⁷⁸ L'éclectisme architectural est une nouvelle tendance qui consiste à mêler des éléments architecturaux de différents styles, empruntant aux époques du passé l'inspiration d'un nouveau genre. C'est un contre-courant du néo-classicisme, il n'est plus question de concevoir des bâtiments homogènes d'inspiration unique. C'est un réemploi des styles historiques. Les architectes s'inspirent pour la réalisation des bâtiments publics de pavillons d'angles, d'entrées monumentales ... L'Opéra de Paris, construit par Charles Garnier est l'un des exemples les plus représentatifs. Retenue à la suite d'un concours en 1861, il est proclamé vainqueur grâce à sa proposition esthétique et sa grande technicité.

EPRON Jean-Pierre, *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Norma édition, 1997.

⁵⁷⁹ COLLECTIF, *10 ans AMAAP*, Périgueux, Association des Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux, 2019, p. 6

⁵⁸⁰ Nous disposons des remarques du marquis de Fayolle sur le déroulé du concours (*Doc. MAAP : Historique 1893*). Les seules informations à notre disposition sont les planches de dessin du vainqueur. Nous ne connaissons pas les autres projets proposés.

projets de 1894 à 1895⁵⁸¹. Pour la façade sur les allées Tourny, il décide de réaliser un parvis allant d'un pavillon à l'autre, orné de balustres. Cette façade est entièrement décorée pour donner ce caractère grandiloquent au bâtiment, avec une inscription taillée dans la pierre « *Musée du Périgord* » au-dessus des trois immenses portes, d'entrée, et habillées de fer forgé⁵⁸². Au milieu des voûtes des trois portes, trois sculptures à tête d'homme sont réalisées pour représenter l'archéologie, la peinture et la sculpture. C'est une entrée monumentale, accessible par un parvis. Initialement, il n'y a que des grilles et une grande esplanade. À l'extérieur, un projet sculptural s'organise autour de bas-relief, de décors-ornées et des sculptures. Le décor est inspiré de l'art français du XVII^e siècle. Pour le Musée, il est prévu de créer trois grandes salles, comme celles situées au musée du Louvre, avec une hauteur sous plafond de 7 mètres, perpendiculaires aux allées Tourny. Via la coupe longitudinale de la partie réservée au musée, nous voyons, dans son avant-projet que le jardin est devenu un cloître modernisé, desservant l'ensemble des bâtiments⁵⁸³. Un système de déambulation est créé et permet d'observer différentes sculptures. Le cloître, au sein d'un musée, est original. Sa présence ralle la Chapelle des Augustins conservée⁵⁸⁴. À l'est et à l'ouest, le musée accueille les galeries de peinture, avec un éclairage zénithal⁵⁸⁵. La galerie du Louvre est une référence absolue. Pour la coupe transversale, nous voyons l'intérieur de l'entrée monumentale⁵⁸⁶. Le bureau du conservateur est défini dans le pavillon débordant sur les allées Tourny. La Chapelle des Augustins est conservée afin d'accueillir les collections de zoologie, selon le projet initial. Plusieurs plans sont proposés. L'un des plans se rapproche du musée actuel, mais aucune aile n'est destinée à accueillir l'archéologie⁵⁸⁷. La bibliothèque prend place dans le prolongement du bâtiment à l'ouest, à l'angle de la rue Saint-Front⁵⁸⁸. Elle aussi est constituée d'une entrée monumentale, sous dôme, avec les armes de la Ville inscrite au-dessus⁵⁸⁹.

⁵⁸¹ Le MAAP a fait l'acquisition récemment des avant-projets sommaire de la construction du musée de Planckaert. (Cf. *Annexe 3*Annexe 3.1)

⁵⁸² Avant-projet et photographie de la façade (Cf. *Annexe 3.1* & *Annexe 4.2*)

⁵⁸³ Avant-projet du musée en coupe longitudinale (Cf. *Annexe 3.2*)

⁵⁸⁴ Photographie du cloître (Cf. *Annexe 4.3*)

⁵⁸⁵ Photographie de la salle des peintures avant 1956. (Cf. *Annexe 4.4*)

⁵⁸⁶ Avant-projet du musée en coupe transversale (Cf. *Annexe 3.3*)

⁵⁸⁷ Voir plan du musée datant de 1971. Il nous semble plus intéressant, car il se rapproche davantage à la disposition du musée au début du XX^e siècle. Aujourd'hui, l'aile est du musée sert de réserve. (Cf. *Annexe 1.3*Annexe 1.3)

⁵⁸⁸ Avant-projet de la façade de la bibliothèque (Cf. *Annexe 3.4*). Cette rue s'ouvre sur la Cathédrale Saint-Front. Elle est également restaurée de 1852 à 1895, date de début des travaux du musée. Nous pouvons peut-être y voir une coïncidence. La ville de Périgueux connaît des chantiers ininterrompus : deux chantiers d'une envergure absolue et de refonte totale pour deux institutions périgourdines. Elles marquent le paysage urbain de Périgueux ainsi que les esprits.

⁵⁸⁹ Dès 1988, la Bibliothèque municipale quitte ces lieux pour un autre établissement, plus grand et neuf, au 12 avenue Georges Pompidou, à Périgueux (à 400 mètres du musée).

Par son architecture, le musée devient lui-même un objet à exposer. Noémie Drouguet et André Gob parlent « *immodestie de l'architecture de musée* »⁵⁹⁰. En effet, dans l'esprit des architectes de la fin du XIX^e siècle, le musée doit être perçu comme une œuvre d'art, digne des objets qu'il recèle. La qualité et l'aspect esthétique du bâtiment sont des atouts majeurs renforçant son attractivité et incitant le visiteur à la contemplation⁵⁹¹.

À travers les différentes lettres de Charles Planckaert, nous comprenons que son projet se rapproche de la muséologie du XX^e siècle. Il souhaite rendre les bâtiments les plus adéquats :

« Au moment d'attaquer les travaux, je serais fort heureux d'avoir votre avis sur diverses dispositions relatives au Musée de Périgueux.

1° Vous vous rappelez sans doute que sous l'aile droite du Musée j'ai prévu un atelier de moulage réparation et un atelier de déballage avec accès des voitures par la rue de Verdun.

Mon intention, pour éviter des transports toujours coûteux et dangereux, est, de laisser dans une encoignure dissimulée de la salle, une trappe de façon à pouvoir hisser directement du sous-sol les statues ou fragments archéologiques. Approuvez-vous cette idée ?

2° Dans les grands nus de façade j'ai ménagé des niches de façon à pouvoir y encastrer des fragments de sculpture, ainsi que cela s'est fait dans bien des musées et notamment à l'École des Beaux-Arts. Approuvez-vous aussi cette idée ?

*Si oui, pourriez-vous me communiquer le catalogue des divers fragments du musée ou bien pourrions-nous faire ensemble un choix à mon prochain voyage à Périgueux. »*⁵⁹²

Cette lettre, datée du 21 janvier 1895, signée par Planckaert, témoigne de son engagement dans la réalisation du musée. Il semble s'être mis à la place du conservateur, afin de trouver la meilleure articulation des salles possibles. Il a donc prévu un endroit pour la réception des objets à l'arrière du bâtiment, également une salle de moulage, qui n'est pas réalisée, faute de moyens. Les travaux durent de 1895 à 1898⁵⁹³. Les collections archéologiques et préhistoriques ne sont intégrées au plan en juillet 1895, avec l'ajout d'un escalier monumental pour y accéder. En effet, dans ce premier programme, ces collections n'étaient pas intégrées au projet, puisqu'elles ne dépendent pas de la municipalité. En 1895, le Conseil général décide de la cession de toutes les collections départementales, donc archéologiques, à la ville de Périgueux, tout en se réservant un droit de contrôle. Pour compléter la cession, le Département

⁵⁹⁰ GOB André, DROUGUET Noémie, *op. cit.*, p. 325.

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 326. Pour eux, une architecture trop marquée peut provoquer un effet inverse, de rejet.

⁵⁹² *Doc. MAAP : Historique musée 1895*

⁵⁹³ Durant les travaux, les collections des Beaux-Arts, les collections archéologiques et les sculptures sont placés dans différents hôtels particuliers acquis par la Ville, notamment en 1891, l'Hôtel de Ladouze est le lieu de stockage du musée municipal.

octroie la somme de 80 000 F. pour l'agrandissement de l'établissement⁵⁹⁴. Ce choix s'explique par une raison de cohérence et d'une histoire commune des deux musées. Leurs collections respectives sont stockées dans les mêmes ailes des bâtiments de l'ancienne prison. Ainsi, face à l'ampleur des collections départementales, toute l'aile est repensée : grandes salles, étage, escalier monumental, bureau du conservateur-adjoint, etc. La Bibliothèque reste placée le long de la rue Saint-Front. Les travaux commencent alors durant l'année 1895.

Le nouveau musée est consacré par la visite du sixième président de la III^e République Française, Félix Faure (1841-1899)⁵⁹⁵. Ce dernier vient à Périgueux dans le cadre de la fête fédérale, le samedi 1^{er} juin 1895. Cette journée est dédiée à la rencontre d'une grande partie des corps de métiers de Périgueux et de la Dordogne (les militaires, les ouvriers, les maîtres et maîtresses, les inspecteurs ...)

« Après la réception des délégations, le Président de la République est allé poser la première pierre du Musée du Périgord, accompagné des ministres, des représentants et des autorités. Il a été reçu au Musée, dont les constructions s'élèvent déjà à plus d'un mètre au-dessus du sol, par M. Plankaert, architecte, qui lui a présenté la truelle. La pierre a été ensuite renversée, et selon la tradition, le Président l'a frappé d'un maillet »⁵⁹⁶.

La dédicace des bâtiments par l'ajout de la première pierre est une tradition qui remonte à la fin du X^e siècle avec la construction des édifices religieux. L'action de Félix Faure marque le début des travaux. C'est une action monumentale. La reconnaissance du premier représentant de l'État français est importante. Certes, son action se place dans l'organisation stricte de la journée, prévue pour sa venue. Il n'en reste pas moins que tous les musées ne peuvent pas revendiquer cela. Le musée de Bayonne, construit également par l'architecte Charles Planckaert, a vu sa première pierre posée par le maire. La coïncidence de la venue de Félix Faure et la mise en travaux du musée est fortuite cependant, elle marque une des premières reconnaissances du musée du Périgord.

Ainsi, le Musée du Périgord prend de l'ampleur grâce aux découvertes préhistoriques. Avec la reconstruction qui est de fait une construction, le musée renaît véritablement et il se voit confier des tâches plus importantes, lui donnant une place plus ambitieuse dans le monde muséale.

« UN NOUVEAU MUSÉE

⁵⁹⁴ COLLECTIF, *Guide du musée du Périgord. Musée d'archéologie, des beaux-arts et des arts premiers de la ville de Périgueux (1835-2004)*, Périgueux, Musée du Périgord, 2004, p. 16.

⁵⁹⁵ BILLARD Thierry, *Félix Faure*, Paris, Éditions Julliard, 1995.

⁵⁹⁶ *Arch. Dép Dordogne : PRE 1 – L'Avenir de la Dordogne (1895_06) Mercredi 5 juin 1895.*

L'Avenir de la Dordogne annonce, pour le mois d'octobre prochain, l'ouverture du musée de Périgueux, qui se trouve fermé depuis une huitaine d'années.

Les travaux d'installation de nos collections artistiques, archéologique, etc., dit le journal périgourdin, se poursuivent en ce moment, de manière à faire espérer que le public ne tardera pas à bénéficier afin de la vue de tant de merveilles accumulées.

M. le marquis de Fayolle, conservateur du musée, a remarquablement fait grouper dans les cloîtres de l'ancien couvent des Augustins nos riches lapidaires depuis l'époque féconde de l'époque gallo-romaine. Elles viennent de s'augmenter récemment de curieux tombeaux en pierre sculptés provenant de Coulaures.

Il y a à faire à travers ces précieux débris des siècles passés, une promenade aussi instructive qu'agréable.

M. Maurice Féaux, conservateur-adjoint du musée, s'est chargé, avec une égale compétence, de disposer, dans les vitrines, les collections de l'âge préhistorique, et il s'est acquitté de cette tâche avec le zèle qu'on lui connaît pour la préhistoire. Le profane vulgaire passera rapidement devant ses longues séries de cailloux, plus ou moins taillés ou polis, mais les hommes spéciaux faisant autorité dans la matière ne s'y sont pas trompés. Il n'existe peut-être pas de collections semblables dans aucun musée d'Europe, même à Saint-Germain-en-Laye.

Des notabilités scientifiques, qui ont été admises, à visiter notre nouveau musée, ont été littéralement émerveillées. Il est difficile de rencontrer ailleurs aussi importante série d'os gravés. Ce qui caractérise cette précieuse collection préhistorique, c'est qu'elle est presque entièrement formée d'objets trouvés en Périgord : ce qui en double le prix à nos yeux.

Contentons-nous, pour le moment, de signaler ces curiosités archéologiques, qui, seules, sont de nature à assurer au musée de Périgueux une des premières places parmi les musées français et étrangers. »⁵⁹⁷

Cet article du journal *La Fronde*, daté du 10 septembre 1902, nous montre l'importance du musée dans le paysage périgourdin. Ses propos exagèrent quelque peu la grandeur du musée, comparé à des musées européens ou encore parisiens. Ces exagérations journalistiques nous permettent, néanmoins, de saisir les conséquences concrètes de l'essor de la Préhistoire dans la région. Ces collections sont au cœur de l'article. Dans ce contexte, la section de Préhistoire s'étant profondément agrandie et avec la rénovation de l'institution, une nouvelle réorganisation s'opère, en prenant en compte les développements scientifiques du moment autour de la discipline. Bien que les travaux soient finis en 1898⁵⁹⁸, c'est alors le début de la réorganisation des collections. Il faut également trouver des fonds pour restituer les dernières pièces, restaurer les cadres des tableaux. La réouverture officielle a pris du

⁵⁹⁷ Doc. MAAP : Musée article journal 1902

⁵⁹⁸ Il s'agit de la dernière grande mission architectural de la ville de Périgueux pour le XIX^e siècle : Théâtre, Cathédrale Saint-Front, Ateliers du Paris-Orléans, Préfecture, etc. Plan d'emplacement des collections de 1804 à 1895. (Cf. Annexe 1.2)

temps à cause de son long travail muséographique. Elle se fait le 14 juillet 1903⁵⁹⁹. Le Marquis de Fayolle est toujours aidé dans ses tâches par Maurice Féaux, à la tête de l'organisation des pièces préhistoriques et ethnographique non-européennes. Son rôle est souligné dans l'article pour son impressionnant travail d'inventorisation des collections préhistoriques. La personnalité marque un tournant décisif dans la professionnalisation du métier de préhistorien.

⁵⁹⁹ SOUBEYRAN Michel, *op. cit.*, p.97.

IV.2. Maurice Féaux, l'avènement de la professionnalisation d'un amateur préhistorien (1887-1905)

« Comme quelque lointaine religion, elle a ses seigneurs, ses servants, ses novices, tous des initiés, et la troupe dense de ses admirateurs qui en ignorent presque toujours les modalités compliquées, les exigences, les possibilités, les limites. »⁶⁰⁰ Cette citation de la préhistorienne française Annette Laming-Empereraire renvoie au préhistorien du XIX^e siècle : le curé, l'instituteur, le docteur, le riche propriétaire, etc., cet amateur par qui l'ancienneté de l'Homme est mise au jour. La fin de la seconde moitié du XIX^e siècle marque le début d'une évolution intellectuelle et institutionnelle de la Préhistoire. Les premières institutions créées après 1859 sont les étapes vers la constitution de la préhistoire comme une discipline autonome⁶⁰¹. Le personnel scientifique qui l'anime, peu à peu commencer à se professionnaliser, c'est aussi le cas en Dordogne. Nous pensons qu'il est primordial de revenir en détails sur la personnalité de Maurice Féaux, le véritable organisateur de la section Préhistorique du musée du Périgord.

IV.2.1. Un agent voyer de la Dordogne passionné par la Préhistoire

Né un 25 décembre 1851 à Périgueux, Maurice Féaux entre rapidement dans le service départemental de la Voirie, où échelon par échelon, il parvient à devenir Ingénieur principal en 1901, peu de temps avant sa demande de mise en retraite en 1905⁶⁰². Sa fonction d'agent voyer va de pair avec une de ses ardent passions : l'archéologie. « Son esprit curieux, un penchant marqué pour les choses du passé le firent s'adonner de très bonne heure à l'étude de l'archéologie, surtout de l'archéologie préhistorique, peu connue et peu pratiquée à cette époque, n'ayant pas, comme aujourd'hui, de fervents et nombreux adeptes. »⁶⁰³ En effet, comme nous l'avons entrevue plus haut, la Préhistoire est au début de la seconde moitié du XIX^e siècle, une affaire de quelques hommes « fous », à la recherche de l'homme fossile. C'est dans un second temps qu'elle devient une science à la mode. Il est encouragé dans le voie de l'archéologie par le Docteur Édouard Galy. Il devient rapidement son collaborateur, comme Galy l'avait été auprès de Mourcin. Ses premières missions sont la réalisation de petits travaux

⁶⁰⁰LAMING-EMPERAIRE Annette, *op. cit.*, p. 242.

⁶⁰¹ RICHARD Nathalie, « L'institutionnalisation de la préhistoire », *Communications*, n°54, 1992, p. 189-207.

⁶⁰² « Agent-Voyer cantonal de 5^{ème} classe à Périgueux le 1^{er} juin 1869, 4^{ème} classe le 1^{er} mai 1875, 3^{ème} classe le 1^{er} janvier 1879, 2^{ème} classe le 1^{er} juillet 1881, 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1886, Hors classe le 1^{er} janvier 1896. Agent-Voyer principal le 1^{er} mai 1901. Mis à la retraite à sa demande le 31 décembre 1905 et nommé Agent-Voyer principal honoraire, le premier des agents-voyers de la Dordogne auquel ait été conféré l'honorariat. »

<https://gw.geneanet.org/kiki69006?n=feaux&oc=&p=jean+maurice>

⁶⁰³ BSHAP, t. LXI, 1834, p. 241.

et d'enquêtes sur les collections du musée. À la création de la SHAP par Galy, Massoubre et bien d'autres, Féaux n'entre pas tout de suite dans la société. Il devient membre le 3 décembre 1875⁶⁰⁴. Son parcours rejoint celui de nombreux amateurs dans une volonté de s'unir autour d'une communauté : « *La préhistoire restait une discipline scientifique où tout amateur autodidacte pouvait tenter d'accéder au statut de spécialiste, rivaliser avec les élites traditionnelles de la capitale et espérer une reconnaissance officielle de ses capacités.* »⁶⁰⁵ Ce chercheur infatigable est un de ces ouvriers de la préhistoire, travaillant sans relâche.

IV.2.2. Découverte de l'Homme de Chancelade

En 1875, Féaux découvre la grotte de Raymonden, au nord de Chancelade⁶⁰⁶, dont il fait l'écho de sa découverte à la SHAP :

« Sur le cité gauche de la vallée de la Beauronne et aux environs du hameau de Raymonden (commune de Chancelade), existe sous des rochers d'une faible élévation, une suite d'abris qui sont aujourd'hui en grande partie comblées. À l'extrémité 0. de cette muraille rocheuse est creusée une grotte dans laquelle se retrouve aisément la trace des âges préhistoriques. Une famille est venue s'établir à cet endroit, elle y a vécu et il semble qu'elle ait été assez nombreuse, si l'on considère la multiplicité des fragments d'outils, d'armes qui se voient à la surface du sol. [...]

Enfin deux petits instruments de silex dont l'un surtout, long à peine de 25 millimètres et large de 6, est taillé avec une grande délicatesse, pour travailler ainsi un aussi petit morceau de pierre il a fallu une habileté qui "avait d'égale que la patience de l'ouvrier et c'est à bon droit que l'on est étonné des résultats obtenus par les hommes de ces temps, quand on songe à l'imperfection des moyens qu'ils avaient à leur portées.

La grotte du Raymonden a été habitée à l'époque du Renne, les objets qui y ont été trouvés l'indiquent suffisamment ; les abris voisins ont dû également servir de refuge, mais, comme je l'ai déjà dit, ils sont presque comblés, néanmoins, je pense que quelques fouilles amèneraient la découverte de restes peut-être précieux, car tout fait supposer que nous sommes en présence d'une importante station qui mériterait alors d'être classée parmi les richesses préhistoriques des vallées de la Drone et de la Vézère. »⁶⁰⁷

Cette description faite de ce nouvel abri nous montre sa sensibilité. Il est impressionné de la technique et du savoir-faire des hommes préhistoriques. Nous ressentons une admiration pour eux. S'amorce alors le changement d'attitude entre les premiers « *préhistoriens* » en quête du

⁶⁰⁴ BSHAP, t. LXI, 1834, p. 93.

Il devient en 1903 le trésorier. À sa mort, en 1936, il est alors l'un des plus anciens membres de la SHAP, presque 60 ans d'activité.

⁶⁰⁵ RICHARD Nathalie, *op. cit.*, p. 197.

⁶⁰⁶ Village du département de la Dordogne, à six kilomètres à l'est de Périgueux.

⁶⁰⁷ *Biblio. SHAP* : A 4-25 : La grotte du Raymonden par Maurice Féaux (1875).

plus bel objet et d'accroître leur collection et l'attitude de Féaux. Plus méticuleux, il a une ambition scientifique. Il parvient à dater les objets retrouvés, il a donc pris soin de lire et d'étudier les différentes propositions de chronologies. Il s'est formé auprès d'une communauté régie par des rapports d'émulations. En effet, ce compte-rendu de sa fouille nous permet de voir qu'il est au fait des dernières thèses préhistoriques. Il se réfère au travail de Gabriel de Mortillet pour baser, dans les temps préhistoriques, sa découverte. La chronologie de Mortillet repose sur une « *uniformité du progrès industriel* »⁶⁰⁸. Il propose une première chronologie fondée sur l'étude typologique des outils, tout en reprenant les noms des sites où ils sont découverts : le Chelléen, l'Acheuléen, le Moustérien, le Solutréen, l'Aurignacien, le Magdalénien, le Tourassien, le Robenhausien, le Morgien, le Larnaudien et le Launacien⁶⁰⁹.

C'est donc par ce site qu'il commence à entreprendre des campagnes de fouilles. C'est avec le nouveau conservateur du musée, après la mort de Galy, Michel Hardy que les fouilles deviennent systématiques. À partir de 1887, les fouilles reprennent à la suite de dégâts occasionnés par des ouvriers à la recherche de ballast pour la construction du chemin de fer entre Périgueux et Brantôme. En 1888, ils trouvent dans l'abri supérieur du Raymondien, près de cinq-cents pièces d'outillages lithiques et osseux, dont la pendeloque dite du « *défilé au bison* »⁶¹⁰. Néanmoins, l'objet le plus important et décisif est le squelette de l'Homme de Chancelade, découvert le 1^{er} octobre 1888. Inhumé en position fœtale forcée, sans mobilier funéraire, il est découvert en présence également de l'ouvrier carrier Breton⁶¹¹. Léo Testut (1849-1925)⁶¹², médecin anatomiste, réalise une étude sur cet homme⁶¹³.

⁶⁰⁸ COYE Noël, « Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques (1850-1950) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 4, 2005, p. 704.

⁶⁰⁹ Certains de ses termes sont toujours utilisés aujourd'hui.

GROENEN Marc, *Pour une histoire de la préhistoire*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 1994, p. 158-162.

⁶¹⁰ C'est l'une des pièces les plus connues dans l'art mobilier préhistorique internationale. Toujours conservée au Musée du Périgord. Il s'agirait d'un *ovibos* (un bœuf musqué), caractérisé par son front bombé et ses longs poils pendant. Des silhouettes humaines sont présentes, portant des bâtons et arcs. SOUBEYRAN Françoise, « Un reportage en direct : Le défilé au bison. Historique de la pièce », *BSHAP*, t. CXXI, 1994, p. 171-188.

⁶¹¹ COLLECTIF, Guide du musée du Périgord. Musée d'archéologie, des beaux-arts et des arts premiers de la ville de Périgueux (1835-2004), Périgueux, Musée du Périgord, 2004, p. 49.

⁶¹² LATARJET André, « Le docteur Testut, anatomiste », *BSHAP*, t. LII, 1925, p. 175-182.

⁶¹³ Il le décrit avec les caractéristiques des Inuits, théorie selon laquelle les peuples du Nord de l'Europe et de l'Amérique sont les descendants de la « race de Chancelade ». Aujourd'hui réfutée, la thèse est tout de même soutenue jusqu'à la fin des années 1920. Les recherches ultérieures vont montrer qu'il souffrait en réalité de graves handicaps, prouvés par de nombreuses lésions pathologiques.

TESTUT Léo, « Recherches anthropologiques sur le squelette quaternaire de Chancelade », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, t. 8, 1889, p. 131-246.

<https://www.hominides.com/html/lieux/musee-archeologie-perigord.php>

Dès lors, il est décidé de l'exposer au sein du musée, comme étant l'un des documents majeurs, avec la nomination dans l'inventaire « *Fouilles Hardy et Féaux 1888* ». Cette initiative locale conditionne le développement du musée, au-delà même de la volonté de la III^e République. Ces érudits, à l'origine de simples curieux, sont les épines dorsales de la Préhistoire⁶¹⁴. Ces actions s'articulent autour de la sauvegarde et de la connaissance du patrimoine local. Pour donner suite à cette découverte, Michel Hardy, le fait nommer, officiellement l'année suivante, attaché à la conservation du Musée. Tous deux se sont entendus pour enrichir le Musée du Périgord de leurs propres collections préhistoriques.

IV.2.3. L'écriture d'un catalogue : consécration de son travail de préhistorien

Michel Hardy décède soudainement d'une pneumonie en mai 1893. L'érudite marquis de Fayolle le remplace, et il conserve comme adjoint Maurice Féaux. Pour donner suite au nouvel aménagement du musée et donc des collections, Féaux décide de s'occuper de la réalisation d'un catalogue pour la section préhistorique. Ce long travail d'inventaire est terminé en 1903, et publié en 1905 : *Catalogue de la série A : Collections préhistoriques*⁶¹⁵. L'ouvrage est précédé par une introduction en hommage au marquis de Fayolle. Féaux exprime ses remerciements et explicite sa démarche. La rédaction des notices est un travail de longue haleine au travers duquel il a tenté de donner toutes les indications possibles et connues sur les mobiliers archéologiques et de procéder à un développement quand il en avait l'occasion⁶¹⁶. C'est lui qui a procédé au rangement de l'entièreté des collections préhistoriques, de façon rationnelle pour aider les futures recherches et études, mais également pour les non-initiés. Tous les objets de la même station et même époque sont rangés ensemble⁶¹⁷. Nous voyons qu'il y a une réflexion savante autour de son projet. Son implication est totale.

*« Tels sont, Monsieur le Conservateur, les principes qui m'ont guidé dans l'exécution de mon double travail. Je ne pense pas que mon œuvre soit à l'abri de justes critiques ; je ne saurais avoir la prétention d'avoir fait plus ni mieux que quiconque, mais si j'ai réussi à mettre en lumière nos richesses, à en faire apprécier la valeur scientifique et à en rendre l'étude facile, j'aurai pleinement atteint le but que je m'étais proposé. »*⁶¹⁸

⁶¹⁴ BADET Claude, COUTANCIER Benoît, MAY Roland (dirs.), *Musées et patrimoine*, Paris, CNFPT, 1999, p. 28.

⁶¹⁵ FÉAUX Maurice, *Musée du Périgord : catalogue de la série A, collections préhistoriques*, Périgueux, Imprimerie D. Joucla, 1905.

⁶¹⁶ Dans la documentation du MAAP, il reste quelques notes de Féaux, des listes des objets qu'ils doit encore étiqueter et déterminer leurs origines.

⁶¹⁷ Comme précisé précédemment, la provenance et le nom du donateur sont essentiels pour pouvoir exposer l'objet. Maurice Féaux a dû supprimer certaines œuvres qui n'étaient pas utiles à cause de leurs dégradations, de leurs mauvaises rénovation ou en raison de provenance inconnue.

⁶¹⁸ FÉAUX Maurice, *op. cit.*, p. III.

Son dévouement est effectif et incontestable. Cet ouvrage de valorisation scientifique et didactique des collections est capital. Sa réalisation permet de vérifier l'état des collections et de s'assurer de leur stabilité juridique. Il sert à réaliser l'exposition. Cette voie vers une professionnalisation du métier de conservateur à partir de la III^e République se justifie par la mission d'enseignement que doivent donner les musées et donc la nécessité d'un classement. Féaux, en rédigeant cet état des lieux, montre l'ampleur des collections du musée⁶¹⁹. Les anciens catalogues ne sont plus à jour. Le dernier datait de 1875, rédigé par Galy, et regroupait toutes les collections du musée, ce n'est pas un ouvrage spécifique. La réalisation et la mise en page des deux catalogues reflètent l'évolution. L'évaluation quantitative des œuvres est aussi une évaluation qualitative de leur rareté et de leur valeur. « *Il cristallise, en outre, l'ensemble des activités du conservateur de musée dont il est à la fois l'élément fédérateur et l'aboutissement.* »⁶²⁰ Et en ce point, le travail de Féaux, selon nous, est le signe d'une volonté de transmission des savoirs et de son implication. Le catalogue apparaît comme un témoin administratif et scientifique des collections, un instrument de gestion et un exposé de la connaissance restituée au public.

Après ce préambule pour de Fayolle, Féaux rédige une introduction plus globale, destinée à donner des éclaircissements aux lecteurs. C'est dans cette partie que nous pouvons remarquer que son investissement dépasse le travail d'un amateur. Il n'a pas de formation spécifique à l'archéologie mais il est scrupuleux et passionné. Maurice Féaux s'attache à rédiger un ouvrage le plus juste face au contexte de classification des périodes antéhistoriques. En effet, son mode de classification repose sur celui de Gabriel de Mortillet. Or, cette périodisation est mise à mal depuis la mort du conservateur de Saint-Germain-en-Laye.

« *Ayant à choisir entre plusieurs modes de classification, je me suis arrêté, en principe, à celui de feu G. de Mortillet, professeur à l'école d'anthropologie, sous-directeur du Musée National de Saint-Germain, qui a divisé les temps préhistoriques en une suite d'époques, dont la distinction est basée sur les caractères principaux des objets travaillés par l'homme, et a donné à chacune d'elles le nom d'une station type où ces caractères se sont montrés avec le plus de netteté* »⁶²¹

« *L'ère Mortillet* »⁶²² est remise en cause dès son décès. De nombreux préhistoriens pointent cette linéarité qui doit être réexaminée. Elle ne se voit qu'à travers le prisme français, si nous tendons de l'appliquer avec les découvertes d'autres pays, les périodes ne sont plus

⁶¹⁹ MASSON Géraldine, *op. cit.*

⁶²⁰ MASSON Géraldine *op. cit.*

⁶²¹ FÉAUX Maurice, *op. cit.*, p. V.

⁶²² COYE Noël, « Une discipline en reconstruction : la préhistoire française de la première moitié du XX^e siècle », *Le Genre humain*, n° 50, 2011/1, p. 205.

concordantes. En accordant une chronologie universelle, c'est-à-dire que les sociétés humaines ont pu évoluer dans le monde de manière différente, n'est pas induit. Féaux reconnaît de possibles erreurs. Il sait que la chronologie laisse entrevoir des zones d'ombre qui peuvent être bouleversées par des nouvelles découvertes, comme ce fut le cas en 1859. Sans formation archéologique, Féaux apparaît comme un fin connaisseur et érudit de la discipline. Il est impliqué dans ce travail par ses lectures mais aussi par ses relations. Les détails scientifiques donnés dans son ouvrage sont des preuves que la Préhistoire, à son échelle, a pris un tournant professionnel chez de nombreuses personnes. Ce n'est plus l'histoire d'une passion, celle des temps-libres occupés par les fouilles. Avec Michel Hardy, ils ont impulsé cette nouvelle dynamique.

« 3000 ans nous séparent du Celte qui, tondeur, pasteur ou guerrier, parcourait nos campagnes dont il se croyait sans doute le premier maître, ignorant, comme nous-mêmes l'ignorions il y a moins de cent ans, que bien des milliers d'années avant lui, sur les bords de ces ruisseaux qui, autrefois, étaient des rivières, de ces rivières qui, jadis, furent des fleuves, passait, chargé des dépouilles d'un mammoth ou d'un rhinocéros, un sauvage demi-nu, n'ayant pour attaquer ou se défendre qu'un bâton et une pierre, mais portant au front cette auréole d'intelligence et de raison qui devaient en faire le maître du monde. »⁶²³

Cette citation renforce ce mouvement vers une nouvelle préhistoire en début du XX^e siècle. Pendant longtemps, les Celtes étaient leurs plus anciens ancêtres, mais contre toute attente, d'autres leur ont préexisté, ces aïeux fossiles. Cette construction de la discipline à travers le musée montre le chemin intellectuel pris par ces protagonistes et les tâtonnements engagés par l'ensemble de la communauté des préhistoriens. Se manifeste une volonté forte de refondation de la démarche scientifique, impliquant de fait une toute nouvelle génération de préhistoriens, souvent à la recherche de l'inattendu et de l'extraordinaire. Par son catalogue, Féaux a rédigé une somme à la fois scientifique et pouvant être comprise par un « non-initié », comme en témoigne des articles de presse portant sur la rédaction du catalogue :

« Catalogue – M. le Dr Galy avait dressé autrefois un catalogue du musée archéologique du département, où se trouvaient énumérées toutes les richesses réunies dans cet établissement depuis sa fondation, qui remonte à 1836. Ce travail édité par la maison Dupont, en 1862 aura besoin d'être revu et complété au moment où les collections et les curieux spécimens de ce précieux dépôt seront de nouveau soumis au public dans les galeries du cours Tourny. Il y a notamment une très riche collection préhistorique et ethnologique qui reste à classer et à inventorier. Nous croyons savoir que M. Maurice Féaux, le dévoué conservateur, adjoint du musée, a, depuis quelques années et sans en attendre l'ordre, commencé ce travail que lui seul

⁶²³ FÉAUX Maurice, *op. cit.*, p. XIX.

grâce à ses connaissances spéciales, est apte à mener à bonne fin. Il a déjà catalogué 1,700 pièces, sur 5 à 6,000. C'est, comme on le voit, une œuvre de bénédictin.

Espérons que la municipalité actuelle se fera un devoir d'encourager la confection de ce catalogue qui devra paraître avec l'inauguration du nouveau musée et dont la vente couvrirait largement les frais d'impression. »⁶²⁴

Nous comprenons que le travail de Féaux est attendu sur son seul nom et sa renommée. Le catalogue est achevé en 1903, mais est publié en 1905. Le premier envoi du catalogue consiste en « 200 exemplaires sur papier ordinaire, destinés à la vente, à raison de 1f 25 l'un ; 75 exemplaires sur papier ordinaire, à l'usage du Conservateur ; 24 exemplaires sur papier Hollande à l'usage du Conservateur (le 25^e exemplaire ayant été prélevé par M. Féaux.) »⁶²⁵
La société périgourdine a une entière confiance en son travail :

« Il y a quelques années, alors que tant de pièces préhistoriques de toutes sortes étaient passées sous ses yeux attentifs, il me disait qu'il se sentait capable de les reconnaître toutes, et chacune même mélangées à bien d'autres. Et en effet, une certaine hache lui fut un jour présentée pour qu'il l'apprécie et, bien longtemps après, il la reconnut dans une collection particulière, alors qu'il ne l'avait vue qu'une fois, et en passant.

C'est cette compétence hors pair qui, ajoutée à ses services personnels, lui mérita d'ailleurs la croix de la Légion d'honneur, et le titre de correspondant du Ministère de l'Instruction Publique. »⁶²⁶

Ces cadres, dépourvus de reconnaissances académiques, se retrouvent et se forment mutuellement dans les congrès, les cours libres, les sociétés, les lettres, à l'image de Féaux. Les relations amicales et professionnelles comptent pour beaucoup. Ainsi, c'est auprès d'Émile de Cartailhac (1845-1921)⁶²⁷ que Féaux semble avoir trouvé un second mentor. Formé à l'archéologie préhistorique par Gabriel de Mortillet, il se détache de son professeur à cause, entre autres, de son désaccord avec sa chronologie⁶²⁸. Il enseigne la préhistoire à la faculté

⁶²⁴ Doc MAAP : extrait d'un journal (1898 ?) [aucune informations supplémentaires]

⁶²⁵ Doc MAAP : Catalogue des collections (1905)

⁶²⁶ BSHAP, t. LXI, 1834, p. 94.

Féaux est nommé : Officier d'académie le 12 juillet 1888, Officier de l'instruction publique le 8 juin 1900, Correspondant du ministère de l'Instruction publique le 18 juillet 1907, et Chevalier de la Légion d'honneur le 9 juillet 1921.

PENAUD Guy, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1999, p. 383.

⁶²⁷ En 1867, il est désigné pour aménager la section de préhistoire de l'Exposition universelle de Paris. Personnalité centrale de l'école préhistorique toulousaine, il permet l'aménagement du musée de Saint-Raymond à Saint-Sernin de Toulouse, dont il deviendra le directeur. Il participe également à l'institutionnalisation de la préhistoire à l'Université.

GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 425.

⁶²⁸ Leurs désaccords sont constants, notamment sur la place des fouilleurs amateurs. Cartailhac est catégorique sur la non-nécessité de leur travail, qui sabre les recherches des préhistoriens. Mortillet prend leurs défenses, ce sont eux qui ont permis la naissance de la discipline.

des Lettres de Toulouse. Son implication dans le monde scientifique est considérable. Leur relation épistolaire⁶²⁹, nous montre que le travail de Féaux bascule à son contact de l'amateur au préhistorien. Dans une lettre du 4 novembre 1900⁶³⁰, Féaux l'appelle « *maître* ». Nous sommes face à un échange de connaissances : Féaux lui apporte des descriptions d'ossements taillés, tout en lui demandant des précisions sur les hypothèses avancées lors de ses fouilles à Chancelade. L'une des reconnaissances de son travail est la venue de Cartailhac au musée, où il s'inscrit ses mots sur le livre d'or du musée :

*« En grande majorité, les musées archéologiques des départements sont de simples magasins trop souvent délaissés où l'on ne prend aucun soin, de noter les origines des objets. C'est avec une réelle satisfaction que j'ai constaté à Périgueux l'ordre, la méthode, la science qui ont présidé au classement des collections. Les directeurs ont servi les intérêts de la science dans une large mesure et d'autre part, ils ont contribué à doter leur belle ville d'un établissement qui lui fait grand honneur. Mars 1905 »*⁶³¹

Signé Émile Cartailhac, cette reconnaissance est la consécration du travail de Féaux. Son parcours permet d'observer le basculement vers la professionnalisation d'un préhistorien reconnu par ses pairs. La reconnaissance par autrui est l'une des données majeures pour l'avancement de la Préhistoire.

⁶²⁹ Vingt-cinq lettres sont disponibles en ligne sur le site internet de l'université de Toulouse. Ce sont des mines d'informations. Nous apprenons que leur relation est constante et purement sincère. <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/corpus/archives-prehistoriens/cartailhac/correspondance-recue?page=2>

⁶³⁰ *Arch. Mun. Toulouse* : 92 Z 288/3 – Lettre du 4 novembre 1900 de Maurice Féaux à Émile Cartailhac.

⁶³¹ *Doc. MAAP* : livre d'or du Musée du Périgord (1905-1907)

IV.3. Le premier Congrès de la Société Préhistorique de France à Périgueux : le couronnement du Périgord comme capitale de la Préhistoire (26 septembre – 1^{er} octobre 1905)

La Société historique et Archéologique du Périgord a développé un réseau important d'historiens locaux amateurs « *travaillant pour le plaisir* »⁶³². En exploitant des richesses inexploitées, ils montrent à leur échelle, la richesse du Périgord. Son rôle est fondamental sur le territoire périgourdin : ils connaissent les lieux et les hommes. De leur point de vue, les savants parisiens ne peuvent réussir à comprendre leurs fonds régionaux d'archives⁶³³. Parallèlement, la Préhistoire, connaît un renouveau après l'ère Mortillet. Dès sa mort en 1898, c'est la disparition immédiate de son influence dans la recherche⁶³⁴. Son style très polémique lui a valu de nombreux ennemis et des divergences scientifiques profondes. Sa mort coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle génération. Les nouveaux piliers de la jeune science archéologique veulent opérer une rénovation institutionnelle. Dès les débuts du XX^e siècle, un nouveau mouvement s'opère. Certains ont amorcé une nouvelle façon de travailler en remodelant leurs champs de savoir, leurs institutions et leurs pratiques. Cette refondation, qui s'opère dès le début du XX^e siècle, prend des allures d'un retour au fondement même de la discipline⁶³⁵. Ce n'est plus une méthode dominante mais une lutte d'influence entre différents groupes qui s'établissent, pour le contrôle des institutions - non académiques - : revues, congrès, sociétés, musées, etc. Ce sont les institutions muséales qui ont structuré la première communauté de préhistoriens. Ces lieux sont privilégiés pour l'exercice de la discipline en raison du refus d'affiliation dans le milieu académique.

IV.3.1. La création de la Société Préhistorique de France

La rivalité autour du contrôle de la préhistoire amène à la création le 8 novembre 1903 de la Société préhistorique de France⁶³⁶. L'élaboration de la SPdF apparaît, à ce titre, symptomatique de ces conflits. Elle a pour volonté de « *grouper les palethnologues et, d'une façon plus générale, tous ceux qui s'intéressent à l'étude des époques les plus reculées de*

⁶³² THUILLIER Guy, TULARD Jean, *Histoire locale et régionale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 33.

⁶³³ *Ibid.*, p. 34.

⁶³⁴ Il ne faut pas y voir une disparition brutale de son travail, mais une disqualification de ses théories. Son cadre chronologique est encore employé, à l'image de Maurice Féaux. Il sert de fil rouge.

⁶³⁵ COYE Noël, « Une discipline en reconstruction : la préhistoire française de la première moitié du XX^e siècle », *Le Genre humain*, n° 50, 2011/1, p. 206.

⁶³⁶ Elle devient en 1910, la Société préhistorique française (SPF).

SOULIER Philippe, « Aux origines de la Société préhistorique française : la Société préhistorique de France (1904-1910) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n° 1-2, 1993, p. 95.

l'histoire de la France et de ces colonies »⁶³⁷. Pour Philippe Soulier, la création de la société a provoqué des conflits internes et externes, entre acteurs, davantage préoccupés par la reconnaissance institutionnelle que par des qualités scientifiques⁶³⁸. La SPdF est créée par les docteurs et préhistoriens Paul Raymond (1859-1944)⁶³⁹ et Émile Rivière (1835-1922)⁶⁴⁰. Le 6 janvier 1904 se tient la première séance de la nouvelle société ; Paul Raymond est nommé secrétaire et Émile Rivière président. Quatre-vingts paléontologues ont répondu favorable à la création de la société. Les statuts établis ressemblent à ceux de la SHAP et aux autres sociétés françaises.

« Article premier – La Société préhistorique de France a pour but :

(...) 2° De réunir les documents qui permettront de reconstituer cette histoire ;

3° De s'intéresser à la conservation des monuments mégalithiques ;

4° D'encourager les fouilles relatives à la préhistoire ;

5° D'organiser des conférences à Paris ou en province, et des réunions soit auprès des paléontologues eux-mêmes, soit dans les parties les plus intéressantes de la France ;

6° De faciliter les échanges entre collectionneurs.

ART. 2. - La Société s'interdit toute matière étrangère à son objet et notamment toute discussion politique ou religieuse.

ART. 3. — Son siège est à Paris.

ART. 4. — La Société se compose de membres titulaires, de membres à vie, et de membres donateurs.

Les membres titulaires acquittent une cotisation annuelle de 12 francs. (...) »⁶⁴¹

La SPdF veut être d'utilité publique, dans le but de s'unir pour faire avancer grandement la science préhistorique, vue comme trop jeune et immature. Elle formalise « *une solidarité humaine et scientifique entre les préhistoriens amateurs par nature isolés, géographiquement et intellectuellement.* »⁶⁴² Au regard de sa première séance, nous pouvons dire qu'elle se veut créatrice de relations entre les membres et souhaite élucider des questions centrales de la Préhistoire, lesquelles sont de plus en plus nombreuses. Les grands thèmes abordés dès les

⁶³⁷ BSPdF, t. I, 1904, p. 1.

⁶³⁸ SOULIER Philippe, *op. cit.*, p. 95.

⁶³⁹ BOCCACCIO Guillaume, « Sur les traces de Paul Raymond, médecin parisien et préhistorien gardois », *Bulletin de la Société d'Études des Sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, n° 65, 2005, p. 114-125.

⁶⁴⁰ GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 470.

C'est le créateur du terme « spéléologie » en 1890. Il a permis la découverte de plusieurs grottes périgourdines, notamment la grotte de la Mouthe, en 1894 et la grotte des Combarelles en 1892, aux Eyzies. (Il n'en découvre qu'une partie, ce sont Henri Breuil, Denis Peyrony et Louis Capitan, en 1901, qui l'explorent davantage.)

⁶⁴¹ BSPdF, t. I, 1904, p. 1.

⁶⁴² HUREL Arnaud, *La France préhistorienne de 1789 à 1945*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 155.

premières séances sont les mégalithes⁶⁴³ et les industries pré-chelléennes⁶⁴⁴. Le sujet épineux dans le milieu savant est celui de l'art pariétal. La plupart des préhistoriens comme Gabriel de Mortillet ou Émile Cartailhac rejettent les théories d'un art préhistorique. Dès les découvertes de 1875-76 dans la grotte d'Altamira, en Espagne⁶⁴⁵, ils en appellent à l'hypocrisie et à la contemporanéité des dessins. En effet, l'archéologue espagnol Marcelino Sanz de Sautuola (1831-1888)⁶⁴⁶ fouille cette grotte et y remarque quelques éléments graphiques, sans les relier à une action humaine. C'est en 1879, lors d'une visite de la grotte avec sa fille, qu'elle remarque des animaux dessinés au plafond. Il est alors le premier à soutenir l'authenticité des peintures pariétales de cette grotte. Ce sont les découvertes des différentes grottes ornées des Eyzies et notamment la grotte de Font-de-Gaume, en 1901 qui provoquent un *mea-culpa* d'une grande majorité du monde scientifique⁶⁴⁷.

Pour l'adhésion à la Société, Philippe Soulier souligne une montée en puissance de ce nombre : « *tout au moins en chiffres absolus : la création de la SPdF correspondait réellement à une nécessité* »⁶⁴⁸. En janvier 1904, la Société compte soixante-douze membres, dont près de 50 % sont Parisiens. Les autres membres sont dispersés sur l'ensemble de la France avec au moins un adhérent par département⁶⁴⁹. Philippe Soulier remarque que la Dordogne a peu de membres inscrits, ce qui ne correspond pas aux activités qui s'y déroulent. Pouvons-nous y voir un besoin de se mettre en marge de la société savante parisienne ? Au début du XX^e siècle, il n'est pas raisonnable de faire réellement de la Préhistoire sans parler de la Dordogne.⁶⁵⁰ Ce décalage entre le nombre de Parisiens est à prendre en compte face à la volonté de la Société d'établir chaque année, des congrès en Province, dans les lieux les plus prolifiques pour la recherche préhistorique.

⁶⁴³ « *Monument du Néolithique ou du début de l'époque du bronze, constitué par un ou plusieurs gros blocs de pierre bruts ou peu dégrossis et qui servait notamment de tombeau ou de sanctuaire* » <https://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9galithe>

⁶⁴⁴ Les éléments caractéristiques de cette industrie sont les bifaces irréguliers et grossiers. SOULIER Philippe, *op. cit.* p.97-101.

⁶⁴⁵ Il s'agit du premier site identifié de l'art préhistorique. <https://www.hominides.com/html/lieux/grotte-altamira.php>

⁶⁴⁶ GROENEN Marc, *op. cit.*, p. 472.

⁶⁴⁷ CARTAILHAC Émile, « *Mea culpa d'un sceptique* » *L'Anthropologie*, vol. 13. 1902, p. 348-354.

Cette polémique contribue à une révolution dans le monde de l'archéologie préhistorique. Notre sujet ne nous amène pas à traiter de l'art pariétal, même si par les bornes chronologiques nous nous plaçons dans la période d'émergence. Le musée n'a pas de liens relatifs avec de telles peintures, mais davantage avec des mobiliers d'art préhistorique lithiques ou osseux.

ROUSSOT Alain, « Les premières découvertes d'art pariétal », *Paléo, hors-série*, n°1, 1990, p. 34-35. https://www.hominides.com/html/art/art_parietal.php

⁶⁴⁸ SOULIER Philippe, *op. cit.* p. 101.

⁶⁴⁹ *Ibid.* Les départements avec le plus d'adhérents sont : le Gard, l'Oise et la Seine-Inférieure avec trois membres respectivement ; le Vaucluse avec quatre.

⁶⁵⁰ C'est déjà le cas au XIX^e siècle et encore actuellement.

IV.3.2. La première session du SPdF du mardi 26 septembre au dimanche 1^{er} octobre en Périgord

Les sociétaires ont pris donc la décision de réunir chaque année un congrès préhistorique dans une région de France où les études préhistoriques sont d'une importance de plus en plus grande, augmentant chaque jour de haut intérêt scientifique. La séance du 9 novembre 1904 nous informe que la Société a arrêté son choix sur un territoire particulier, le Périgord⁶⁵¹. En accord avec la municipalité de Périgueux et le département de la Dordogne, le comité d'organisation, constitué sous la présidence d'Émile Rivière, décide que les assises du Congrès se tiennent du mardi 26 septembre au dimanche 1^{er} octobre 1905 sur :

« la terre classique par excellence des gisements préhistoriques les plus intéressants, la terre célèbre aussi par la découverte, en ces dernières années, de grottes à gravures et peintures, connues aujourd'hui dans le monde entier »⁶⁵²

Lieu choisi, la société organise précisément des journées de présentations, de communications et de discussions scientifiques et des visites archéologiques. Elle rédige une lettre, datée du 1^{er} février 1905, au préfet de la Dordogne pour le tenir informé du déroulement du Congrès.

« Dans sa séance du premier juin dernier, la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE a décidé, sur la proposition de son président, M. Émile Rivière [...] et de M. le Dr. Marcel Baudoin, [...], de fonder un CONGRES NATIONAL PRÉHISTORIQUE, annuel, dont la première session aurait lieu en 1905.

Elle a, de plus, projeté sur la demande de M. E. Rivière, de tenir cette première session en PERIGORD, estimant que la DORDOGNE est la région classique par excellence de la Préhistoire et à la fois la plus riche en gisements quaternaires, en grottes et en abris-sous-roche, habités par l'homme primitif, et l'une des plus intéressantes, tout au moins par les découvertes faites en ces dernières années de grottes à gravures sur roches, notamment la grotte de la Mouthe, la première en date, dans la commune de Tayac.

Comme suite à cette décision, la Société Préhistorique de France a délégué son Président, M. E. Rivière, auprès de la Municipalité de Périgueux pour s'entretenir avec son Représentant des conditions dudit Congrès de 1905.

⁶⁵¹ « M. LE VICE-PRÉSIDENT annonce qu'il vient de recevoir de M. Émile Rivière une dépêche l'informant que la Municipalité de Périgueux a accepté le principe de la réunion dans cette ville du Congrès préhistorique de 1905 organisé sous les auspices de la S.P.d.F. Ce Congrès se tiendra pendant les vacances de 1905 et la date en sera ultérieurement fixée. »

« Séance du 9 novembre 1904 », BSPdF, t. I, 1904, p. 20.

⁶⁵² BAUDOIN Marcel, RIVIÈRE Émile, « Circulaire I. Décembre 1904 – Congrès préhistorique de France. Première session. Périgueux, 1905 », CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Compte-rendu de la première session, Périgueux*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1906, p. 13.

M. le Maire de Périgueux, au cours de cette visite, a remercié la Société Préhistorique de France d'avoir choisi cette ville pour ses premières assises et a accepté en principe, la tenue de ce Congrès et la réception de ses membres par la Municipalité.

(...) Dans ces conditions, nous venons vous demander Monsieur, de faire partie du COMITE D'ORGANISATION du Premier CONGRES PREHISTORIQUE NATIONAL, qui aura lieu à Périgueux dans la seconde quinzaine de Septembre 1905.

Nous croyons devoir vous faire savoir que la Société Préhistorique de France a pris en outre, les décisions suivantes, sauf modifications ultérieures s'il y a eu lieu :

1° La durée du Congrès sera de trois ou quatre jours à Périgueux même ;

2° La session sera suivie de deux grandes excursions ; la première très probablement, à Raymonden (Grottes de Chancelade), à Bourdeilles et à Brantôme, avec retour à Périgueux ; la seconde aux Eyzies, à Liveyre (Tursac), à la Madeleine, et au Moustier, dont les gisements classiques appartenant à trois grandes périodes des temps primitifs de l'humanité, sont de la plus haute importance.

Je serais heureux, Monsieur le Préfet, de recevoir, votre acceptation le plus tôt possible, et vous prie d'agréer l'assurance de nos sentiments de haute considération. »⁶⁵³

Cette missive nous informe du programme du Congrès. Le choix du Périgord est fait par bienveillance. C'est un fait notable et international que la Dordogne est devenu l'épicentre de la Préhistoire, et particulièrement les Eyzies en ce début du XX^e siècle. Ce village, surplombant la vallée de la Vézère, a dévoilé aux amateurs préhistoriens du XIX^e siècle, un nouvel ancêtre, Cro-Magnon, de nouvelles périodes pré-historiques. Elle est riche en témoignages. Les abris-sous-roche sont des « spécialités » de la région. La création de la SHAP est, d'ores et déjà, un symbole local, de la prise de conscience prise autour des richesses du Périgord, comme peut l'être le musée avec ses collections. Toutefois, la décision du SPdF exprime l'écho dans la communauté scientifique et dans la société, de cette « ruée vers l'or » dans la région des Eyzies.⁶⁵⁴ La fièvre de la découverte se mêle aux intérêts scientifiques et financiers.⁶⁵⁵ Nous pouvons nous interroger : pourquoi ne pas établir le premier Congrès dans la Somme, sur les terres de Boucher de Perthes ? Il est l'homme qui est parvenu à faire reconnaître la Préhistoire, après les travaux des précurseurs. Une réponse qui ne peut qu'être laissée en suspens. La présence d'Émile Rivière à la tête de la SPdF peut fournir des éléments d'explications sur le choix de la Dordogne. Il a fouillé à de nombreuses reprises le territoire sarladais. Il connaît les hommes influents du monde préhistorique périgourdin. Son poids est décisif dans la décision finale.

⁶⁵³ Arch. Dép. Dordogne : 1 M 110 - Lettre du 1^{er} février 1905.

⁶⁵⁴ MAN-ESTIER Elena, PAILLET Patrick, *La préhistoire du Périgord*, Luçon, Gisserot, 2016, p. 9.

⁶⁵⁵ LACHAISE Bernard (dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 2000, p. 30.

En outre, en choisissant le Périgord, la Société demande la constitution d'un comité d'organisation local, plus apte par leurs connaissances personnelles à préparer le séminaire scientifique. En faisant appel à des individus périgourds, nous voyons que le comité veut peut-être dépasser la lutte entre Province et Paris. Comme dit précédemment, les archéologues de Dordogne et des autres départements voient d'un mauvais œil les « savants officiels » ceux qui sont à la tête des grandes institutions parisiennes⁶⁵⁶. « *La centralisation se généralise ; sous prétexte de tout sauver, on voudrait diriger sur les capitales toute l'Archéologie transportable et encombrer, sans profit, des musées, déjà trop petits. [...] La Préhistoire doit rester régionale, avec l'autonomie la plus large, pour ses musées et ses sociétés. Les moulages suffiront pour la centralisation* »⁶⁵⁷. À travers cette citation, nous pouvons mesurer l'ampleur de l'amertume de préhistoriens de province par rapport à la mainmise de Paris. Nous l'avons déjà démontré avec l'affaire de l'abri Cro-Magnon. L'apport des amateurs n'est pas à négliger, il est fondamental dans la genèse et le développement de l'archéologie nationale⁶⁵⁸. La SPdF les encourage. Ainsi, Maurice Féaux est choisi pour être le président du Comité. Le conservateur-adjoint a la responsabilité de définir les excursions, les lieux d'études et de contemplations. Le projet avançant, une nouvelle circulaire est produite dans le but de détailler les prochaines mesures prises par le Congrès :

« Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'organisation du Congrès Préhistorique de France, qui doit avoir lieu à Périgueux du 26 septembre au 1^{er} octobre 1905, a déjà reçu un nombre considérable d'adhésions, venant des différentes parties de la France et même de l'Étranger (Amérique, Angleterre, Belgique, Italie, Portugal, Russie, etc.)

[...] Nous nous exprimons de vous faire savoir que M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dans le ressort duquel se trouvent la conservation des Monuments historiques et la sous-commission des Monuments mégalithiques, a bien voulu accepter la Présidence d'honneur de la session de Périgueux.

[...] Les autorités locales, la ville de Périgueux et le Conseil général de la Dordogne, ont tenu aussi à témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils lui portent, en lui votant des subventions importantes. [...]

Un Comité local, [...], a été formé à Périgueux sous la présidence de M. Féaux, Conservateur-adjoint du Musée du Périgord ; il fonctionne régulièrement depuis le mois de mai dernier et s'occupe dès maintenant des réceptions et des excursions, qui auront lieu pendant la session.

[...] Deux grandes questions, plus spécialement inhérentes à la région périgourdine où le Congrès va tenir ses assises :

1° Age des gravures et peintures des grottes paléolithiques,

⁶⁵⁶ HUREL Arnaud, *op. cit.*, p. 75.

⁶⁵⁷ HENRI-MARTIN Léon, « Allocution de M. le président sortant », *BSPF*, t. VIII, 1911, p. 44-46.

⁶⁵⁸ DEMOULE Jean-Paul, LANDES Christian (dirs), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La découverte, 2009, p. 63.

2° Inventaire et études des stations et ateliers néolithiques de la région

Ont été mises à l'ordre du jour.

Nous croyons devoir inviter tous nos Confrères français et étrangers et, tout particulièrement, les Préhistoriens de la Dordogne à prendre part aux discussions scientifiques qu'elles soulèveront certainement, et, par la suite, à nous faire connaître à l'avance les points qu'ils désirent surtout traiter. (...) »⁶⁵⁹

Cette circulaire montre que l'événement est considérable pour le monde scientifique préhistorique en France et à l'étranger. C'est la première organisation française dédiée uniquement aux travaux préhistoriques. Il est question d'adhérents français mais également étrangers. La reconnaissance par les autorités pèse dans ce texte. Le sous-secrétaire d'État au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts doit venir en tant que président d'honneur au Congrès⁶⁶⁰. Sa venue marque une reconnaissance capitale pour la société, et le papier s'en justifie. Il souligne spécifiquement la place prépondérante de l'attaché de l'État et des sous-commissions et commissions qu'il dirige. Dès sa création, la SPdF a été approuvée par le Recteur de l'Académie de Paris, l'autorisant à disposer d'une salle à la Sorbonne pour les réunions. Au-delà d'une reconnaissance nationale, en région, le Conseil général de la Dordogne octroie une somme importante⁶⁶¹ et des locaux pour la tenue du Congrès. Le Comité local regorge de suggestions et de plans pour les conférences et excursions. Il y a véritablement un appel lancé aux « *Préhistoriens de la Dordogne* » à venir compléter les rangs du Congrès. Nous le savons, le choix du Périgord est établi pour le prestige de ses sites, mais une autre donnée rentre en compte et qui se dévoile dans cette circulaire. Le choix pris pour élargir l'audience de la SPdF de venir dans le sud-ouest se comprend également parce que c'est un « *lieu d'activités des préhistoriens avec qui elle a maille à partir !* »⁶⁶² Cette distance entre Province et Paris, déjà abordée, fait surface intelligiblement. Tous sont au courant que les relations ne sont qu'exacerbées avec leur venue en campagne périgourdine :

⁶⁵⁹ BAUDOIN Marcel, RIVIÈRE Émile, « Circulaire II. Mai 1905 – Congrès préhistorique de France. Première session. Périgueux, 26 septembre - 1^{er} octobre 1905 », CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Compte-rendu de la première session, Périgueux*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1906, p. 15-16.

Aussi présente dans le fonds Arch. Dép. Dordogne : 1 M 110

⁶⁶⁰ Or par une lettre du 20 septembre 1905, nous apprenons que le sous-secrétaire ne peut finalement, plus se rendre au Congrès. Cette annulation de la venue du représentant du ministère ne permet pas la légitimation de la société par l'État. Il faut attendre le 23 novembre 1910 pour que cette reconnaissance soit accordée, entraînant un changement des règlements et statuts de la société. Elle devient la Société Préhistorique Française. Sa lutte est davantage tournée vers les réglementations autour de la « liberté des fouilles » et sa reconnaissance dans le monde scientifique.

Arch. Dép. Dordogne : 1 M 110 – Lettre du 20 septembre 1905

⁶⁶¹ Le montant donné pour subventionner le Congrès nous est inconnu.

⁶⁶² SOULIER Philippe, *op. cit.*, p. 102.

« C'est ainsi que certaines personnalités s'efforcent – heureusement en vain – d'empêcher la réalisation de notre premier Congrès national, le Congrès de Périgueux. C'est ainsi qu'elles s'efforcent aussi de nous ignorer et surtout de nous faire ignorer d'autrui ou bien encore de nous citer comme une simple réunion d'amateurs, de collectionneurs et non comme la Société scientifique que nous avons, la prétention d'être et que, nous sommes, prétention justifiée d'ailleurs par le nombre et le nom de nos membres, par l'intérêt et la multiplicité de nos travaux. Ce bon renom, l'avenir, j'en suis certain, ne fera que le confirmer. »⁶⁶³

Nous ne connaissons pas plus de détails sur les personnalités opposées à la venue des savants parisiens. Néanmoins, pour qu'une telle tension soit divulguée, nous pouvons penser qu'il s'agit d'une opposition forte et sollicitée. L'archéologie du début du XX^e siècle est un moment d'équilibre fragile entre différents camps. Nous voyons ce décalage qui s'opère et les craintes de dédain ou de complaisance. « *Ce monsieur en habit noir, notaire, instituteur, curé du bourg, ou riche propriétaire campagnard* »⁶⁶⁴ a indubitablement peur d'une dispersion des objets (même si eux-mêmes y contribuent grandement). Cependant, le préhistorien amateur, Maurice Féaux, contribue à créer un lien engageant. Le comité local a décidé d'exploiter au maximum les institutions périgourdines et les sites préhistoriques. Et en ce point, le nombre d'adhérents au Congrès ne cesse d'augmenter grâce aux différentes circulaires émises - janvier et mai 1905- et par la publicité occasionnée par le Comité local et par le bureau de la SPdF.

Le règlement du Congrès est produit et définit codes et règles à suivre. La liste des membres nous indique que des membres de la SHAP participent activement, comme membres du Comité. De nombreux Périgourdins ont répondu aux demandes d'adhésions. Cette longue liste, détaillée dans le compte-rendu de la session⁶⁶⁵, n'est pas perturbante au regard des différentes professions inscrites⁶⁶⁶. De nombreuses personnalités extérieures à la France ont fait le déplacement, comme le Prince Paul-Arsenievitch Poutiatin de Saint-Pétersbourg, des professeurs américains, anglais, irlandais, italiens, ou encore le conservateur du Musée national de Copenhague. C'est un monde hétéroclite qui se retrouve à Périgueux pour célébrer la Préhistoire. Comme science nouvelle, les adeptes de la préhistoire ont compris qu'il fallait s'organiser internationalement et regarder les découvertes des pays voisins pour comprendre sa propre préhistoire.

⁶⁶³ MORTILLET Adrien (de), « Discours introductif de la séance du 12 janvier 1905 », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. 2, n° 1, 1905, p. 10.

⁶⁶⁴ LAMING-EMPERAIRE Annette, « Chapitre 7. Dans la poussière des millénaires », COLLECTIF, *La France au temps des mammoths*, Paris, Hachette, 1967, p. 242-243.

⁶⁶⁵ CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Compte-rendu de la première session, Périgueux*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1906, p. 21-34.

⁶⁶⁶ Ce sont les mêmes catégories socio-professionnelles que la majorité des sociétés du XIX^e et du XX^e siècle.

IV.3.1. Regard sur le musée et sur le Périgord

Ainsi, le 26 septembre 1905 à Périgueux, au théâtre de la Ville⁶⁶⁷, débute le Premier Congrès préhistorique de France⁶⁶⁸. Au regard du programme général, la séance la plus intéressante à traiter -dans notre prisme de recherche- est l'après-midi du 26 septembre. En effet, il s'agit de la journée où les congressistes sont invités à visiter le tout nouveau musée du Périgord : « 4 heures après-midi. – Visite, à la fin de la séance, du Musée du Périgord : Collections préhistoriques très importantes. »⁶⁶⁹ Nous comprenons alors l'implication de Maurice Féaux dans cette visite, en effet « donner à voir les œuvres dans leur meilleur état possible est une préoccupation majeure pour tout responsable de collection, qui implique qu'elles soient constamment nettoyées ou restaurées. »⁶⁷⁰ C'est une coïncidence fortuite et heureuse, avec la réouverture du musée, en juillet 1903 et la parution du catalogue de Féaux, pour la collection préhistorique en 1905. Tout le travail investi pour rendre les salles d'expositions d'archéologie préhistorique est couronné par la visite des éminents chercheurs de ce début du XX^e siècle. Comme première visite du séjour, le musée est la première vitrine du patrimoine périgourdin. Ils vont d'abord observer les mobiliers préhistoriques découverts et présentés dans l'institution muséale. Cet étalage de l'histoire et donc du patrimoine périgourdin doit prouver à la Capitale la richesse régionale. Ce sont des objets qui peuvent susciter des convoitises motivées. Le Musée est une voie d'accès différenciée de la fouille pour ces nouveaux visiteurs. Par son rôle de conservatoire, il assemble le matériel original. Le Musée du Périgord dispose des personnes et de moyens nécessaires pour diriger ses propres recherches, mais en ouvrant à des personnalités extérieures, le personnel peut obtenir, par eux, une documentation adéquate sur les collections. La SHAP se sert du musée comme laboratoire, d'exposition et pour ces entretiens. De plus, la mise en réseau avec d'autres sociétés et préhistoriens permet de mieux remplir les missions scientifiques. La collaboration est au cœur du musée et des sociétés.

Au-delà de l'attrait pour la recherche scientifique, des conservateurs de musée nationaux, européens, américains, et même français sont présents. Cela donne à voir comment cette orchestration scientifique et pédagogique se déroule en Périgord. Des relations et des

⁶⁶⁷ En 1835, le conseil municipal choisi comme lieu pour le nouveau théâtre la place actuelle André-Maurois. Aux dimensions modestes, il accueille cinq-cents onze places.

PENAUD Guy, *Le Grand Livre de Périgueux*, Périgueux, Éditions la Lauze, 2003, p. 550-551

⁶⁶⁸ Photographie du groupe pour le premier Congrès préhistorique de France. (Cf. *Annexe 4.7*)

⁶⁶⁹ CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *op. cit.*, p. 17.

⁶⁷⁰ GEORGEL Chantal, « Les conservateurs des musées des départements au XIX^e siècle : qui sont-ils ? Une enquête en cours », POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Édition La Documentation française, 2002, p. 249.

échanges se forment. Le musée est une institution de recherche. La description faite de la visite du musée était notre propos.

« Dès que la première séance des travaux a été levée, à 4h. ½ de l'après-midi, les Membres du Congrès se sont rendus au Musée de la Ville, le Musée du Périgord, installé dans un véritable palais, récemment construit aux allées de Tourny.

Là, sous l'aimable et savante direction du marquis de Fayolle, Conservateur du Musée, Président de la Société historique et archéologique du Périgord, Vice-président du Congrès, qui leur en a fait les honneurs, ils en ont parcouru les vastes salles, émerveillés des véritables trésors archéologiques et artistiques qu'elles renferment.

Puis M. Maurice Féaux, Conservateur-adjoint du Musée, Président du Comité local du Congrès, plus spécialement chargé de la partie préhistorique, en a fait admirer, en vrai préhistorien, les belles collections, très bien aménagées par lui dans leurs vitrines, et dont les remarquables séries sont une des gloires de la Dordogne.

La visite terminée, le Président, M. Émile Rivière, a félicité vivement, au nom du Congrès, MM. De Fayolle et Féaux de la réinstallation du Musée du Périgord, à laquelle ils se sont consacrés pendant de longs mois avec le plus grand dévouement et un zèle digne d'éloges, et les a remerciés, en termes chaleureux, de leur cordial accueil et des instructives explications, dont ils se sont plu à accompagner la présentation de leurs belles collections de tout genre, pour le plus grand profit de tous. »⁶⁷¹

Cette présentation offre un point de repère sur la renommée du musée et de ses collections en 1905. Des éloges sont adressés à de Fayolle et à Féaux pour leur travail de conservation. Parti d'une petite collection nichée dans les ruines des arènes de Périgueux, le musée s'est réinventé par les découvertes et la mise en patrimoine de celles-ci. Les salles sont décrites comme parfaitement aménagées et respectant au mieux la chronologie. Le musée est célébré comme étant l'institution permanente au service de la société et des savants. Il acquiert, conserve, expose, étudie et transmet le patrimoine matériel et immatériel, de l'histoire local et internationale à des fins d'éducatives, études et de contemplation.⁶⁷² Le musée marque l'émergence d'un intérêt commun servant une cause commune : c'est une réflexion collective autour du patrimoine et de sa mise en histoire. Sans reconnaissance étatique ou académique, le musée est le lieu de naissance et de développement de l'institution préhistorique ; au-delà des sociétés. La consécration de voir ces nombreux préhistoriens visiter le musée afin d'en étudier ses collections, est un signe de renaissance du lieu, dans son but premier : retracer l'histoire du Périgord, aussi ancienne soit elle, afin d'en faire bénéficier les non-spécialistes et les coutumiers. Nous pouvons cependant nuancer notre propos au travers d'une lettre

⁶⁷¹ CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Compte-rendu de la première session, Périgueux*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1906, p. 469.

⁶⁷² POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2005, p. 8.

envoyée à Émile Cartailhac par Maurice Féaux, au lendemain du Congrès -auquel Cartailhac n'assiste pas. Pour Féaux, le Congrès s'est mieux passé qu'il n'avait pu l'imaginer : « *on pourrait dire que tout s'est passé très correctement* »⁶⁷³. Nous pouvons y déceler que l'absence de Cartailhac est signe d'opposition à ce Congrès.

De cette manière, les six jours de la session sont rythmés par des conférences et des excursions aux quatre coins de la Dordogne. C'est, pour les organisateurs, un succès sans nom, spécialement pour une première session, « *et pour une science aussi spéciale et relativement jeune encore* »⁶⁷⁴. Les chiffres des adhérents sont revus à la hausse : plus de trois cents adhésions venues de toute la France et de l'international. Fait marquant et notable, puisque nous n'avons jusqu'alors jamais parlé d'elles : les femmes préhistoriennes ou les dames, filles des congressistes sont présentes, en grand nombre. Elles assistent aux séances mais également aux excursions⁶⁷⁵. L'homme fossile peut être aussi une femme, comme le préhistorien peut être une préhistorienne⁶⁷⁶. Malgré tout, même si notre sujet ne permet pas d'aborder des femmes, il est intéressant de voir que la Préhistoire passionne et fascine toutes les branches de la population⁶⁷⁷. D'un côté, de vibrants hommages sont rendus aux pères de la préhistoire et l'archéologie périgourdine : Jouannet, de Gourgues, Christy, Lartet, Galy, Michel Hardy, et l'instituteur de Beauregard, Tabanou, décédé à cause d'un éboulement⁶⁷⁸.

Malgré tout, les hostilités lors de la tenue du Congrès sont à nouveau signalées. Elles restent isolées mais elles parviennent à nuire fatalement au déroulement de la journée du dimanche 1^{er} octobre. La grotte de Liveyre, à Tursac, fouillée par Émile Rivière est victime de vandalisme :

⁶⁷³ Association Louis Begouën : FBC.302.14 – Lettre du 7 octobre 1905.

⁶⁷⁴ *BSPdF*, t. II, 1905, p. 304.

⁶⁷⁵ « *Une trentaine de dames, femmes ou filles de nos collègues, qui s'étaient fait inscrire comme membres adhérents [...] Après leur avoir respectueusement souhaité la bienvenue, les avoir remerciées du charme de leur présence appelée à rendre plus attrayantes encore les excursions projetées, le Président a retracé en quelques pages, [...] tandis que des gerbes de fleurs, cravatées aux couleurs nationales et surmontées de l'écusson de la ville de Périgueux, étaient gracieusement offertes aux darnes, à leur entrée.* » *BSPdF*, t. II, 1905, p. 305.

⁶⁷⁶ PATOU-MATHIS Marylène, *L'homme préhistorique est aussi une femme. Une histoire de l'invisibilité des femmes*, Paris, Allary Éditions, 2020. Cette préhistorienne, s'emploie à défaire l'image préconçue de la femme préhistorique, balayant la grotte en attendant le retour des hommes. Elles chassent, fabriquent leurs outils et parures, également. Il n'y a aucune preuve archéologique qui prouve que ces activités leur étaient interdites.

⁶⁷⁷ Des enfants sont également présents lors des conférences ou des excursions.

⁶⁷⁸ « *M. Tabanou et le sieur Fauré, qui avaient pioché de la terre sous un rocher, étaient occupés à faire le triage des silex, lorsqu'une masse énorme de terre et de roche s'abattit brusquement sur le dos du pauvre instituteur. [...] après de grands efforts, on ne retira qu'un cadavre. La mort avait été instantanée* ». *Doc. MAAP - La Dépêche*, 14 juin 1902.

« la veille même du jour où le Congrès devait la visiter »⁶⁷⁹, « la clôture en planches qui protégeait l'entrée de la frotte a même été arrachée. [...] c'est loin d'être le premier attentat de ce genre qui se produise dans cette région ! D'où peuvent venir de pareils méfaits, ont la bêtise le dispute à la méchanceté ? ».⁶⁸⁰

À nouveau, l'affrontement avec les savants parisiens est notable, mais cette fois-ci par des actes commis impunément par des locaux⁶⁸¹. Nous voyons alors le processus de mise en protection des fouilles. Ce ne sont que des planches de bois qui protègent un site capital. Bien évidemment, les techniques dispensées au début du XX^e s., sont faibles et résultent du travail des ministères de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, peu enclins, à produire des textes de lois sur ces protections. En effet, le point crucial du Congrès tourne autour des lois de protection et de légitimation. La pratique de la fouille archéologique doit être pour être soumise à des droits et à des devoirs. Avec l'avancement de la discipline dans les musées et dans les sociétés savantes, les réglementations liées à la fouille sont primordiales et voulues sans la mainmise de l'État. Le Périgord est confirmé comme un des lieux majeurs de la Préhistoire.

Ainsi, la compréhension de ces nouveaux vestiges passe par la conversion à une nouvelle vision de l'homme primitif⁶⁸², possible par l'exposition dans les musées. Le Périgord, avec le déroulement du premier Congrès préhistorique de France en son territoire, acquiert ses lettres de noblesse préhistoriques. Cette reconnaissance du milieu scientifique met en relief l'importance du département dans la naissance, la pérennisation et les avancées pour la jeune discipline. La visite du musée, « un véritable palais (...) de ses belles collections de tout genre, préhistoriques notamment »⁶⁸³, s'associe à la reconnaissance du Périgord.

« En résumé, si le premier des Congrès préhistoriques de France a eu un succès aussi grand au point de vue scientifique, par le nombre et le nom de ses membres français et étrangers, ainsi que par l'importance de ses travaux, il sut aussi bien organisé, rendre à tous sa session aussi agréable que possible.

La Société préhistorique de France ne peut donc que se réjouir d'un pareil résultat et se féliciter grandement de la création d'un congrès préhistorique national. »⁶⁸⁴

⁶⁷⁹ BSPdF, t. II, 1905, p. 307.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 489-490.

⁶⁸¹ Nous n'avons pas d'autres exemples précis. La SPdF est profondément sensibilisé à tous les actes de vandalismes, jusqu'à prendre en 1909, la décision d'acquérir des Monuments mégalithiques et des gisements préhistoriques, à sa charge, s'ils en sont dignes, avec la création d'une « Caisse d'acquisition des monuments et gisements préhistoriques ». SOULIER Philippe, *op. cit.*, p. 96.

⁶⁸² RICHARD Nathalie, « L'institutionnalisation de la préhistoire », *Communications. Les débuts des sciences de l'homme*, n° 54, 1992, p. 203.

⁶⁸³ BSPdF, t. 2, 1905, p. 307.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 308.

Conclusion

Pour conclure, les bouleversements induits par les découvertes préhistoriques conduisent notamment en Périgord à une nécessité de mise en patrimoine. La place d'amateurs préhistoriens est prépondérante dans la création de nouvelles institutions muséales et savantes en région.

En dépit de l'échec des premières demandes de subvention, de 1828, afin d'arriver à la création d'un musée archéologique à Périgueux, Wlgrin de Tailler et Joseph de Mourcin ont continuellement porté le projet dans les plus hautes sphères. Le travail de celtomanes et d'archéologues périgourdins est patent. Leur autorité intellectuelle incontestée montre l'intérêt à la mise en commun des collections, ainsi naît une réflexion collective autour du patrimoine local. La création du Musée de Périgueux en 1834-1835 est le fruit d'un travail acharné de la part des amateurs et des autorités locales. Le Périgord commence à être reconnu comme étant un territoire riche d'histoire de l'antiquité de l'homme. C'est l'aboutissement de la tradition de la curiosité, en quête d'objets savants. La tâche de conservateur de Mourcin se relève ambiguë, en raison de ses intérêts personnels. La vitalité du musée s'émousse par manque de dons et du fait des locaux de plus en plus vétustes, à l'inverse des préconisations pour la conservation des collections. À l'échelle nationale, l'intérêt de l'État pour la préservation se renforce avec les mesures de François Guizot, dès 1830. Pour lui, ses actions patrimoniales sont davantage tournées vers les monuments de France et leurs protections. Il met en place de nombreuses commissions de surveillance et de recensement, ainsi le « *monument historique* » est politisé. L'implication de Guizot pose les premiers jalons d'actions pour la protection du patrimoine. Les travaux scientifiques de la fin de la décennie 1850 témoignent d'une volonté de réfléchir aux premières hypothèses autour d'un ancêtre plus ancien.

En effet, la Préhistoire se fonde en 1859, à partir d'une évolution intellectuelle et institutionnelle. L'émergence de cette nouvelle science est permise grâce aux hypothèses des précurseurs comme Schmerling, Jouannet ou encore Picard, qui ont jeté ses bases. Désormais, inventée, la Préhistoire s'organise et se développe en discipline non sans heurt entre personnes et courants. Ce sont de nouvelles découvertes préhistoriques, considérées comme majeures qui permettent progressivement la reconnaissance de la Préhistoire. Or, explorer la complexité des origines repose également sur les musées afin d'exposer, d'étudier et de transmettre ce nouveau savoir. C'est un lieu qui doit devenir accessible au public. À Périgueux, le docteur Édouard Galy, actif au sein du musée et de la sphère savante périgourdine depuis son jeune âge, parvient à être promu conservateur de l'institution muséale, en 1856. Perturbé par l'état des collections et des locaux, il met tout en œuvre pour valoriser le musée, avec la rédaction d'un catalogue, ainsi que des mesures pour les déplacer.

Cet amateur généreux jouit d'une reconnaissance pour son travail, encore peu structuré au XIX^e siècle. Ce statut d'amateur pèse face au poids de l'État dans les découvertes. En effet, ce sont également les découvertes préhistoriques majeures qui permettent la reconnaissance de la Préhistoire. Les fouilles entreprises par Lartet et Christy dès 1863 sont fondamentales à la fabrication de la discipline préhistoire et la mise en lumière du territoire périgourdin. La découverte fortuite des vestiges Cro-Magnon est un exemple célèbre d'une volonté de mise en patrimoine et de conservation d'un patrimoine dans un musée, légitimité par le lieu de découverte. Cette affaire permet de voir à l'œuvre la politique centralisatrice de la Capitale face à des découvertes jugées majeures. En réaction aux critiques des conditions locales de conservation, la générosité du docteur Galy donne au musée un nouvel emplacement plus conséquent pour les collections, à partir de 1869. Le flou de la discipline a permis à l'émergence de nouveaux différents acteurs amateurs -ou non- et de nouvelles institutions.

Ainsi, la création de la Société Historique et Archéologique du Périgord en 1874 répond à un besoin d'avoir en Périgord une structure autonome pouvant légitimer le travail des amateurs et leurs découvertes. Cette nécessité d'affirmer une identité locale se comprend dans un contexte soumis à un certain localisme et régionalisme ambiant en France. Nous pouvons l'interpréter comme une marque de résistance face à une politique centralisatrice. La fondation d'un nouveau réseau scientifique régional basé sur des patronages et des affiliations permet de mettre en lumière un patrimoine périgourdin, reposant principalement sur des monuments. Le patrimoine antéhistorique demeure toujours un peu à l'écart.

Acteur de la SHAP, le musée du Périgord profite de ce nouveau rayonnement intérieur et extérieur, grâce à une nouvelle structure architecturale. Monument monumental dans le paysage de Périgueux, le musée donne à voir et à être visité. Ses collections sont mises en valeur par une toute nouvelle structuration et réorganisation. La (ré)ouverture, le 14 juillet 1903, marque un renouveau pour ce projet commencé plus de quatre-vingts ans plus tôt. Il est à nouveau le fruit d'amateurs passionnés par leurs responsabilités. Parmi eux, un parvient à se démarquer : Maurice Féaux. Il est représentatif du basculement de l'amateur préhistorien au scientifique reconnu. Par son auto-formation, ses relations avec d'autres savants et son enthousiasme, Maurice Féaux est reconnu par ses pairs. En ce début du XX^e siècle, la Préhistoire devient une réalité sociale où l'absence d'encadrements officiels manque. L'acceptation et la conversion des scientifiques, de la société et des autorités à l'homme primitif aboutit à la création de la Société préhistorique de France, en 1904. Le déroulement du premier Congrès préhistorique en Périgueux, en septembre 1905, parachève le département d'un titre de noblesse, celui de Capitale de la Préhistoire. Le musée devient alors une des vitrines nationales voir internationales de la Préhistoire. Ce lieu d'exposition du patrimoine périgourdin marque le travail acharné d'amateurs périgourdins, et plus

généralement de nombreux habitants du Périgord, lesquels n'ont pas cessé d'œuvrer, tout au long du XIX^e siècle.

La perception de la fouille évolue tout au long du XX^e siècle. En effet, selon Arnaud Hurel⁶⁸⁵, les nouveaux préhistoriens défendent le droit de fouiller, tout en étant soumis à des responsabilités. L'absence de mesures politiques sérieuses fragilise le patrimoine préhistorique national comme périgourdin. L'exploitation « *anarchique* » et mercantile de ces gisements est dénoncée, à la fois par la communauté scientifique nationale mais aussi locale. Il est alors judicieux de parler de « *commerce de souvenirs* ». Ces agissements s'incarnent notamment grâce à l'affaire de l'abri du Poisson, aux Eyzies. Comme nous l'avons vu, ce village accueille des esprits curieux à la recherche de richesses préhistoriques. En 1897, Otto Hauser⁶⁸⁶ s'installe dans la vallée de la Vézère et commence à fouiller ses sites les plus remarquables. S'ensuit un véritable commerce d'objets issus de ses découvertes. Très tôt, ses activités agacent le milieu scientifique périgourdin, qui voit d'un mauvais œil la présence d'un Allemand dans sa région. En 1912, ces derniers incriminent Hauser. Ils lui reprochent de vouloir enlever et vendre le bas-relief de l'abri du Poisson -représentant un saumon- dans la capitale allemande. Cette affaire exacerbe le climat de tensions patriotiques qui règne en Europe depuis la défaite française de 1870. En effet, aidés par une presse teintée de xénophobie et de germanophobie, ces préhistoriens sont motivés à chasser Hauser dans le but de sauvegarder leur patrimoine local. En réalité, cette affaire sert les intérêts des érudits locaux. En effet, ces derniers participent eux-mêmes à la vente d'objets préhistoriques vers l'étranger, moyennant des sommes considérables. L'ouvrage de Randall White permet de mettre en lumière les véritables motivations des scientifiques périgourdins⁶⁸⁷. Ainsi, le projet de vente du bas-relief reproché à Hauser est en vérité mené par l'adjoint au maire et un membre du Conseil municipal des Eyzies. Longtemps utilisée pour mettre en exergue la commercialisation des objets préhistoriques et la nécessité de produire des lois autour de leurs protections et conservations, cette affaire a permis d'impulser un nouveau souffle dans la discipline préhistorique. C'est la création du Musée national de la Préhistoire aux Eyzies-de-Tayac en 1918.

⁶⁸⁵ HUREL Arnaud, « Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique », *Histoire, économie & société*, vol. 29, 2010, p. 74-76.

⁶⁸⁶ Otto Hauser (1874-1932) est un archéologue préhistorien et vendeur d'art suisse alémanique.

⁶⁸⁷ WHITE Randall, *L'affaire de l'abri du poisson. Patrie et préhistoire*, Périgueux, Fanlac, 2006.

Références bibliographiques

1. Ouvrages méthodologiques

DESVALLÉES André, MAIRESSE François (dirs.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011.

COLLECTIF, *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, Encyclopædia Universalis, Albin Michel, 1999.

COLLECTIF, *Guide du musée du Périgord. Musée d'archéologie, des beaux-arts et des arts premiers de la ville de Périgueux (1835-2004)*, Périgueux, Musée du Périgord, 2004.

COLLECTIF, *10 ans AMAAP*, Périgueux, Association des Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux, 2019.

PENAUD Guy, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1999.

SOUBEYRAN Michel, *Le musée du Périgord. Guide du visiteur*, Périgueux, Fanlac, 1971.

THUILLIER Guy, TULARD Jean, *Histoire locale et régionale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

VIALOU Denis (dir.), *La Préhistoire. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2014.

2. Ouvrages de contextualisation

BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVÉ André, *La France au XIX^e siècle. 1814-1914*, Paris, Presses Universitaire de France, 2014 (3^e éd.) [1995].

CHARLE Christophe, LAURENT Jean-Pierre (dirs.), *La vie intellectuelle en France. I. Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil, 2016.

DEMIER Francis, *La France du XIX^e siècle. 1814-1914*, Paris, Points, 2014.

ENCREVÉ André, *Le Second Empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

GARRIGUES Jean, LACOMBRADÉ Philippe, *La France au XIX^e siècle. 1814-1914*, Paris, Armand Colin, 2019.

POUTRIN Isabelle (dir.), *Le XIX^e siècle : science, politique et tradition*, Paris, Berger-Levrault, 1995.

3. Ouvrages de contextualisation sur le Périgord

AUDRERIE Dominique, *Connaître le Périgord*, Luçon, Sud-Ouest, 2001.

CLEYET-MERLE Jean-Jacques, MARINO-THIAULT Marie-Hélène, MÉMOIRE Nathalie, COCULA-VAILLIERES Anne-Marie, *Histoire du Périgord*, Quintin, Gisserot, 2019.

COCULA Anne-Marie, COMBET Michel, ELOI Jean-Serge, GENESTE Jean-Michel, GENTY Michel, GIRARDY-CAILLAT Claudine, GOLFIER Michel, LACHAISE Bernard, MARQUETTE Jean-Bernard, *Histoire de Périgueux*, Périgueux, Fanlac, 2011.

HIGOUNET-NADAL Arlette, *Histoire du Périgord*, Toulouse, Privat, 1983.

LACHAISE Bernard (dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 2000.

PENAUD Guy, *Petite histoire de Périgueux*, La Crèche, Geste éditions, 2013.

SECRET Jean, *L'art en Périgord*, Périgueux, Nouvelles Éditions Latines, 1976.

4. Ouvrages concernant la Préhistoire

Ouvrages généraux utilisés dans ce mémoire

BON François, *Préhistoire. La fabrique de l'homme*, Paris, Seuil, 2009.

CAMPS Gabriel, *Introduction à la préhistoire*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1982.

COLLECTIF, *La France au temps des mammouths*, Paris, Hachette, 1967.

COLLECTIF, *La France préhistorique. Premiers hommes. Objets quotidiens. Art pariétal. Villages néolithiques. Cairns, dolmens, menhirs*, Paris, Gallimard, 2012.

FRITZ Carole (dir.), *L'art de la Préhistoire*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2017.

GARANGER José, *La préhistoire dans le monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

GROENEN Marc, *Pour une histoire de la préhistoire*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 1994.

HUREL Arnaud, *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

LEHOËRFF Anne, *Préhistoires d'Europe. De Néandertal à Vercingétorix. - 40 000 – 52 avant notre ère*, Paris, Belin, 2016.

LEROI-GOURHAN André, *La préhistoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1966.

RICHARD Nathalie, « Nouvelles perspectives de l'histoire de la préhistoire », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n°1, 1993, p. 11-12.

RICHARD Nathalie, *L'invention de la préhistoire : Anthologie*, Paris, Presses Pocket, 1992.

VIALOU Denis, *La préhistoire*, Paris, Gallimard, 1991.

L'institutionnalisation de la Préhistoire

COYE Noël, *La Préhistoire en parole et en acte. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

COYE Noël, « Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques (1850-1950) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 4, 2005, p. 701-707.

COYE Noël, « Une discipline en reconstruction : la préhistoire française de la première moitié du XX^e siècle », *Le Genre humain*, 2011, n° 50, p. 199-220.

DOSSE François, « À l'école des Annales, une règle : l'ouverture disciplinaire », *Hermès, La Revue*, 2013/3, n° 67, p. 106-112.

GUILLOMET-MALMASSARI Virginie, « Le développement de la Préhistoire au XIX^e siècle : un approvisionnement du temps », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 4, 2005, p. 709-714.

HUREL Arnaud, « L'institutionnalisation de l'archéologie préhistorique en France métropolitaine (1852-1941) et l'Institut de paléontologie humaine Fondation Prince Albert I^{er} de Monaco », Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de Jean-Paul BLED, Paris 4, 2004.

HUREL Arnaud, « L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 15, 2006.

HUREL Arnaud, « Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique », *Histoire, économie & société*, vol. 29, 2010, p. 65-79.

QUERTELET Sylvain, « Une histoire de la Préhistoire pour une nouvelle lecture des collections archéologiques », *La lettre de l'OCIM*, n° 124, 2009, p. 40-43.

QUERTELET Sylvain, « Reconstituer la Préhistoire ? », *La lettre de l'OCIM*, n° 127, 2010, p. 30-35.

RICHARD Nathalie, « L'institutionnalisation de la préhistoire », *Communications. Les débuts des sciences de l'homme*, n° 54, 1992, p. 189-207.

SEMONSUT Pascal, « La représentation de la Préhistoire en France dans la seconde moitié du XX^e siècle (1940-2000) », Thèse de doctorat en Histoire, sous la direction de Jean-Noël LUC, Paris, École doctorale Histoire moderne et contemporaine, 2009.

Les protagonistes de la Préhistoire

BLANC Claude, « Séverin Blanc, préhistorien (1893-1970) », *Paléo*, n° 4, 1992, p. 5-8.

CHEYNIER André, *Jouannet grand-père de la préhistoire : Rennes, Paris, Périgueux, Bordeaux, Brive, Chastrusse Praudel et Cie*, 1936.

COHEN Claudine, HUBLIN Jean-Jacques, *Boucher de Perthes. Les origines romantiques de la préhistoire*, Paris, Belin, 2017 [1989].

DELLUC Brigitte, DELLUC Gilles, *La vie des hommes de la Préhistoire*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2003.

DUCROS Albert, DUCROS Jacqueline (dirs.), *L'homme préhistorique. Images et imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2000.

GAUCHER Gilles, *Comment travaillent les préhistoriens*, Paris, Vuibert, 2005.

GOBERT Matthis, « Adrien Thieullen, collectionneur et préhistorien amateur (1833-1913) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 121, 2014, p. 115-128.

GOULVEN Lauren, « Édouard Lartet (1801-1871) et la paléontologie humaine », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, n° 1, 1993, p. 22-30.

LEHOËRFF Anne, « Dire sans les mots », *La nouvelle revue française*, n° 622, janvier 2017, p.125-129.

RICHARD Nathalie, « La revue *L'Homme* de Gabriel de Mortillet. Anthropologie et politique au début de la Troisième république », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, Nouvelle série*, t. 1, 1989, p. 231-255.

RICHARD Nathalie, « Entre matérialisme et spiritualisme : les préhistoriens et la culture dans la seconde moitié du XIX^e siècle », DUCROS Albert, Ducros Jacqueline, JOULIAN Frédéric (dirs.), *La culture est-elle naturelle ? Histoire, épistémologie et applications récentes du concept de culture*, Paris, Éditions Errance, 1999, p. 25-40.

ROUQUEROL Nathalie, LAJOUX Jacques, *L'origine de l'Homme. Edouard Lartet (1801-1871) de la révolution du singe à Cro-Magnon*, Carbonne, Éditions Loubatières, 2021.

THIEBAULT Stéphanie « Écrire les milieux sans les mots », *La nouvelle revue française*, n° 622, janvier 2017, 141-146.

La Préhistoire en Périgord

AUBARDIER Jean-Luc, FELIC Thierry, *Préhistoire en Périgord, Quercy, Charentes et Poitou*, Rennes, Ouest-France, 2011.

AUJOULAT Norbert, GENESTE Jean-Michel, RIGAUD Jean-Philippe, ROUSSOT Alain, *La Vézère des origines. Sites préhistoriques, grottes ornées et musées. Guides archéologiques de la France*, Paris, Éditions Imprimerie nationale, 1991.

CLEYET-MERLE Jean-Jacques, *La province préhistorique des Eyzies. 400 000 ans d'implantation humaines*, Paris, CNRS Éditions, 1995.

CLEYET-MERLE Jean-Jacques, *Musée national de Préhistoire. Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2007.

DELLUC Brigitte, DELLUC Gilles, ROUSSOT Alain, ROUSSOT-LAROQUE Jacques, *Connaître la préhistoire en Périgord*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest, 2009.

DELLUC Brigitte, DELLUC Gilles (dirs.), *Le Périgord préhistorique*, Cognac, Reflets du Périgord, 1993.

MAN-ESTIER Elena, PAILLET Patrick, *La préhistoire du Périgord*, Luçon, Gisserot, 2016.

MERLIN-ANGLADE Véronique, « Vous avez-dit Cro-Magnon ? », *Mémoire de la Dordogne, Revue des Archives départementales de la Dordogne*, n° 30, décembre 2018, p. 4-17.

PEYRONY Elie, *Notions de préhistoire*, Périgueux, Imprimerie M. Bousquet et fils, 1972.

SOUBEYRAN Françoise, « Un reportage en direct : le défilé du bison », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t. CXXI, 1994.

WHITE Randall, *L'affaire de l'abri du poisson. Patrie et préhistoire*, Périgueux, Fanlac, 2006.

RIGAUD Jean-Philippe, ROUSSOT Alain, SOUBEYRAN Michel, « Une histoire de la préhistoire en Aquitaine », *Paléo. Hors-série*, n° 1, 1990.

« Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964) », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, supplément t. XCI, 1964.

5. Ouvrages concernant l'Archéologie

AUFRÈRE Marie-Françoise, « Histoire de l'archéologie préhistorique comme patrimoine : Léon Aufrère et Jacques Boucher de Perthes », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°129, 2012.

BEYNEIX Alain, *Préhistoire & Archéologie. Regards en noir et blanc*, Paris, Éditions Sutton, 2020.

CASSON Loïc, « Pratiquer la Préhistoire en province à la fin du XIX^e siècle. L'univers des préhistoriens vu et vécu par Charles Janet dans l'Oise entre 1880 et 1910 », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 111, n° 3, 2014, p. 397-412.

CENTRE JEAN-PALERNE, *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001.

CLERMONT Norman, SMITH Philip, "Prehistoric, prehistory, prehistorian ... who invented the terms?", *Antiquity*, n° 63, 1990, p. 97-102.

COYE Noël, HUREL Arnaud (dirs.), *Dans l'épaisseur du temps : Archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2011.

DÉCIMO Marc, « La celtomanie au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 93, 1998, p. 1-40.

DEMOULE Jean-Paul, LANDES Christian (dirs.), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La découverte, 2009.

DEMOULE Jean-Paul, *Aux origines, l'archéologie. Une science au cœur des grands débats de notre temps*, Paris, La Découverte, 2020.

ETCHECHOURY Maïté (dir.), *Dessiner le patrimoine. Archéologues en Périgord du XVIII^e siècle à nos jours*, Périgueux, Conseil départemental de la Dordogne, 2017.

GENDRY Suzanne, « Joseph de Mourcin. Homme curieux et curieux Homme. 1784-1856 », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t. C, 1973, p. 81-122.

GRAN-EYMERICH Ève, *Naissance de l'archéologie moderne, 1789-1945*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

GRAN-EYMERICH Ève, *Les chercheurs de passé, 1798-1941. Aux sources de l'archéologie*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

JOFFROY René, THENOT Andrée, *Initiation à l'archéologie de la France. Préhistoire et Protohistoire*, Paris, Tallandier, 1990.

LACOMBE Claude, « Wlgrin de Taillefer (1761-1833), architecte utopiste et pionnier de l'archéologie périgourdine », *Mémoire de la Dordogne*, n° 11, juin 1998, p. 8-19.

LÉONARD Alexis, « « Nos ancêtres les Gaulois » : la celtomanie en France », BURLE-ERRECADE Élodie, NAUDET Valérie (dirs.), *Fantasmagories du Moyen Âge : entre médiéval et moyenâgeux*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2010.

PHILIBERT Denise, *Préhistoire et archéologie*, Paris, Picard, 2000.

RIGAMBERT Catherine, *Le droit de l'archéologie française*, Paris, Picard, 1996, p.18-19.

6. Ouvrages concernant sur les musées

Histoire des musées

ALPERS Svetlana, "The museum as a way of seeing", KARP Ivan (dir.), *Exhibiting Cultures. The Poetics and Politics of Museum Display*, Washington, Smithsonian Institution Press, 1991.

GOB André, *De Rome à Paris. Retour sur l'origine du musée moderne*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2019.

LABOURDETTE Marie-Christine, *Les musées de France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

LACLOTTE Michel, *Histoires de musées. Souvenirs d'un conservateur*, Paris, Éditions Scala, 2003.

POMIAN Krzysztof, *Le musée une histoire mondiale. II. L'ancrage européen, 1789-1850*, Paris, Gallimard, 2021.

POMMIER Édouard, « La naissance des musées de Province », NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoires. La Nation*, t. II, vol. 2 « Le territoire, l'État, la patrimoine », Paris, Gallimard, 1984, p. 451-496.

POULOT Dominique, « Le XIX^e siècle ou le triomphe du musée », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°6, 1993. p. 1648-1657.

POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France XVIII^e – XX^e siècle*, Paris, La Découverte, Paris, 2008.

POULOT Dominique, « Musées et collections : pour une histoire de la patrimonialité », *Histoire de l'art*, n°62, avril 2008, p. 3-9.

POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2009.

SCHAER Roland, *L'Invention des musées*, Paris, Gallimard, 1993.

Les cabinets de curiosité et les collectionneurs

MAURIÈS Patrick, *Cabinets de curiosité*, Paris, Gallimard, 2002.

PETY Dominique « Le personnage du collectionneur au XIX^e siècle : de l'excentrique à l'amateur distingué », *Romantisme*, n° 112, 2001, p. 71-81.

RIVALLAIN Josette, « Cabinets de curiosité, aux origines des musées », *Outre-mers*, t. 88, n°332-333, 2^e semestre 2001, p. 17-35.

La Muséologie

DESVALLÉE André, MAIRESSE François, « Sur la muséologie », *Culture et Musées*, n° 6, 2005, p. 131-155.

GOB André, DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2021 [2007].

Les acteurs des musées

CHAVANNE Blandine, *Diriger un musée : collections publics et territoires*, Paris, Voiron, 2013.

LE MAREC Joëlle, *Publics et musées*, Paris, L'Harmattan, 2007.

MASSON Géraldine « Le conservateur de musée de province de la III^e République : vers une professionnalisation ? », *In Situ*, n° 30, 2016.

POULARD Frédéric, TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Les conservateurs de musées : atouts et faiblesses d'une profession*, Paris, La Documentation française, 2014.

POULOT Dominique, « Quelle place pour la « question du public » dans le domaine des musées ? », DONNAT Olivier, TOLILA Paul (dirs.), *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 103-121.

TOBELEM Jean-Michel, *La gestion des institutions culturelles. Musées, patrimoine, centres d'art*, Paris, Armand Colin, 2017.

Musées préhistoriques et archéologiques

NIVART Anne, « De la fouille au musée : les musées de préhistoire : nouveaux lieux, nouvelles fonctions », Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Muséologie, sous la direction de Jacques MAIGRET, Paris, Muséum national d'Histoire Naturelle, École doctorale Sciences de la nature et de l'Homme – Évolution et écologie, 2004.

COLARDELLE Michel, « Le rôle des musées dans l'archéologie d'aujourd'hui », *Le Genre humain*, n° 50, 2011, p. 135-152.

7. Ouvrages sur la notion de patrimoine

Sur la notion de patrimoine

AUDRERIE Dominique, *Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel*, Bordeaux, Confluences, 2003.

AUDRERIE Dominique, *Questions sur le patrimoine*, Bordeaux, Confluences, 2003.

BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La notion de patrimoine*, Paris, Éditions Liana Levi, 1994.

BERCÉ Françoise, *Des monuments historiques au patrimoine du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000.

BOULAD-AYOUB Josiane, *L'abbé Grégoire et la naissance du patrimoine national suivi des trois rapports sur le vandalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

CHASTEL André, « La notion de patrimoine », NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoires. La Nation*, t. II, vol. 2 « Le territoire, l'État, la patrimoine », Paris, Gallimard, 1997 [1984], p. 1433-1468.

LE HÉGARAT Thibault, *Un historique de la notion de patrimoine*, 2015.

POMIAN Krzysztof, « Musée et patrimoine », JEUDY Henri Pierre (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 177-198.

POULOT Dominique (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998.

POULOT Dominique, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e – XXI^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

RIGAMBERT Catherine, *Le droit de l'archéologie française*, Paris, Picard, 1996.

SIRE Marie-Anne, *La France du Patrimoine. Les choix de la mémoire*, Paris, Gallimard, « Monum », 1996.

Patrimoine et Musées

BADET Claude, COUTANCIER Benoît, MAY Roland (dirs.), *Musées et patrimoine*, Paris, CNFPT, 1999.

POULOT Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2001.

Patrimoine et archéologie

LE ROUZIC Rose-Marie, « L'influence de la Révolution en France sur la notion de patrimoine et sur l'archéologie : rôle et pratiques (1790-1848) à travers quelques exemples », FILET Clara, HÖLTKEMEIER Svenja, PERRIOT Capucine, ROLLAND Joëlle (dirs.), *Révolutions : L'archéologie face aux renouvellements des sociétés*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017.

MAURY Serge, « Une sensibilisation du patrimoine archéologique et à sa protection », *Paléo*, n°1, 1989, p. 13-16.

Les acteurs du patrimoine

HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF-CHOPPIN Bernadette, « ROMIEU François Auguste », *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique. Dictionnaire biographique 1802-1914*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1986, p. 598-599.

PELLISSIER Pierre, *Prosper Mérimée*, Paris, Tallandier, 2009.

POULOT Dominique, « Quelques remarques sur la tradition et la rupture des entreprises savantes : antiquaires et historiens dans la France éclairée XVIII^{ème} – XIX^{ème} siècles », *Anais do museum Paulista*, v. 15, n° 2, juillet-décembre 2007, p. 49-59.

POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture : les formes de l'institutionnalisation, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Documentation française, 2002.

RECHT Roland, « Hommage à Prosper Mérimée. L'invention du monument historique », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 147^e année, n°4, 2003, p. 1573-1585.

THEIS Laurent, *François Guizot*, Paris, Arthème Fayard, 2008.

8. Ouvrages concernant sur la sociabilité du XIX^e siècle et les sociétés savantes

BARRERA Caroline, *Les sociétés savantes de Toulouse au XIX^e siècle*, Paris, CTHS, 2003.

BARRERA Caroline, « Les sociétés savantes au XIX^e siècle, une sociabilité exceptionnelle », *Midi-Pyrénées patrimoine*, Éd. Midi-Pyrénéennes, 2004, p.35-40.

BERCÉ Françoise, « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes », NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoires. La Nation*, t. II, vol. 2 « Le territoire, l'État, la patrimoine », Paris, Gallimard, 1984, p. 533-568.

CHALINE Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIX^e XX^e siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 1998.

FRANÇOIS Étienne, REICHARDT Rolf, « Les formes de sociabilité en France au milieu du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 34, n° 3, juillet-septembre 1987, p. 453-472.

HUREL Arnaud (dir.), *La France savante*, Paris, CTHS, 2017.

MARTIN FUGIER Anne, *Les salons de la III^e République*, Paris, Perrin, 2003.

NOIRAY Jacques, « La figure du savant », *Romantisme*, vol. 28, n° 100, 1998, p. 143-158.

SOULIER Philippe, « Aux origines de la Société préhistorique française : la Société préhistorique de France (1904-1910) », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. 9, n° 1, 1993, p. 95-103.

TEILLIER Olivier, « Les sociétés savantes en Limousin au XIX^e siècle (1795-1914) », Mémoire de Master, Limoges, Université de Limoges, 2009.

VAN DAMME Stéphane, « La sociabilité intellectuelle, les usages historiographiques d'une notion », *Hypothèses*, vol. 1, n° 1, p. 121-132.

VIEL Guillaume, *Sociabilité et érudition locale : les sociétés savantes du département de la Manche, du milieu du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction de Michel BOIVIN, Caen, Université Caen Normandie, 2017.

9. Ouvrages concernant l'architecture du XIX^e siècle

EPRON Jean-Pierre, *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Norma édition, 1997.

GASTALDI Nadine, « L'architecture publique au XIX^e siècle, richesse et variété des sources des Archives nationales », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n° 21, 2011, p. 9-36.

LOYER François, *Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès, t. 3, 2014.

RENAULT Christophe, *Les styles de l'architecture. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2011.

THOMINE Alice, « L'histoire de l'architecture du XIX^e siècle en France, regard sur la création d'un champ de recherche et son renouvellement », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n°21, 2011, p.79-88.

WATKIN David, MIDDLETON Robin, *Architecture du XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993.

Ressources digitales

- Sitographie

hominidés.com [en ligne]. CNIL, 2002.

Disponible sur : <https://www.hominides.com/index.php>

INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel [en ligne]. MNHN & OFB, 2003.

Disponible sur : <https://inpn.mnhn.fr/>

Geneanet [en ligne]. CNIL, 1996.

Disponible sur : <https://www.geneanet.org/>

périgieux-maap [en ligne]. Aliénor.net, 2012.

Disponible sur : <https://www.perigueux-maap.fr/>

POP : la plateforme ouverte du patrimoine [en ligne]. Culture.gouv.fr.

Disponible sur : <https://www.pop.culture.gouv.fr/>

Société Historique et Archéologique du Périgord [en ligne]. Joomla!, 2007.

Disponible sur : <https://www.shap.fr/>

- Podcasts

BRUNIE Nathanaël, *Sur les traces de la Préhistoire*, France Bleu Périgord. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/emissions/sur-les-traces-de-la-prehistoire/perigord>

FONTS Élodie, *Voyage dans la Préhistoire avec Marylène Patou-Mathis*, France Inter, vendredi 14 août 2020, 38 minutes. Disponible sur :

<https://www.franceinter.fr/emissions/chacun-sa-route/chacun-sa-route-14-aout-2020-0>

LAURENTIN Emmanuel, *Quoi de neuf à la Préhistoire ?* [podcast en ligne], France Culture, janvier 2017, 4 épisodes. Disponible sur :

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/quoi-de-neuf-la-prehistoire>

MAUDUIT Xavier, *Des nouvelles de la Préhistoire ?* [podcast en ligne], France Culture, juin-juillet 2021, 4 épisodes. Disponible sur :

<https://www.franceculture.fr/emissions/series/des-nouvelles-de-la-prehistoire>

Corpus de sources

Archives départementales de la Dordogne

- Série J (Documents divers, entrés par voie extraordinaire)

2 J 15 : Abbé Audierne – Correspondances 1829-1857.

2 J 402 : Papiers du docteur Jean-Baptiste Édouard Galy : diplômes, correspondances, fonctions officielles (1831-1888).

2 J 628 : Papiers de Joseph-Théophile de Mourcin : exemption de service militaire, diplômes et titres scientifiques, correspondance, fêtes publiques à Périgueux (an XI-1845).

2 J 778 : Correspondance d'intérêt historique et archéologique (cf. Lettre de M. le Comte de Clermont-Toucheboeuf à M. le comte W. de Taillefer, t. IV, p. 445 ; Lettres de M. l'abbé Lespine à M. le comte Wlgrin de Taillefer, t. V p. 363)

2 J 1099 : Lucien Lussus, *Comme je vins à l'archéologie préhistorique*, 30 octobre 1934.

- Série M (Administration générales et économie)

1 M 110 : Congrès préhistorique de France à Périgueux (1905).

2 M 3 : Préfets Dossiers individuels (1810-1940).

- Série N (Administration et comptabilité départementales)

4 N 30 : Prisons de Périgueux – Aménagement de l'ancien couvent des Augustins (An IX-1855).

4 N 31 : Anciennes prisons de Périgueux – Direction générale des Tabacs – Vente au Mr Galy.

- Série T (Enseignement général. Affaires culturelles. Sports)

1 T 293 : Instructions, listes récapitulatives, affaires générales (1807-1939).

1 T 296 : Monuments historiques, antiquités et objets d'art, fouilles – Arrêtés de classement ou de déclassement, travaux de restauration (dossiers par communes) : Chancelade à Périgueux (1818-1940).

1 T 310 : Travaux d'histoire départementale – Antiquités de Vésone Wlgrin – Dictionnaire topographique De Gourgues.

1 T 319 : Sociétés savantes : circulaires et affaires générales (1821-1937).

1 T 320 : Dossiers des sociétés savantes, littéraires et artistiques (1826-1938) : [...] Société historique et archéologique du Périgord à Périgueux (1895).

1 T 331 : Musée de Périgueux : création, personnel, acquisitions, divers. (1824-1938).

- Bibliothèque numérique du Périgord

PRE 1 – 1895-06-05 : Journal L’Avenir de la Dordogne (1895).

Archives municipales de Toulouse

- Série Z (Fonds privés)

92 Z 288/3 – Lettre du 4 novembre 1900 de Maurice Féaux à Émile Cartailhac.

Association Louis Begouën

FBC.302.14 – Lettre du 7 octobre 1905 de Maurice Féaux à Émile Cartailhac.

Bibliothèque de la Société Historique et Archéologique du Périgord

A 4-25 : La grotte du Raymondin par Maurice Féaux (1875).

A 6-7 : Maurice Féaux – Documents divers.

A 6-11 : Michel Hardy – Documents divers.

A 14-4 : Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne par Édouard Galy.

A 15-4 : Musée du Périgord / Catalogue de la série A : Collections préhistoriques par Maurice Féaux.

Lettres pour les cotisations annuelles (1874).

Dossiers sur la création (1874).

Documents sur les noces d’argent de la Société (1874-1899).

Documents privés de la SHAP (1878-1945).

Papiers sur les membres de la SHAP (1876).

Documentation du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord

Factures du musée (1886-1891)

Éléments comptables Hardy et Féaux (1887-1893) ; Notes entres Hardy et Féaux (1887-1893) ; Rapport sur l'exercice du musée de 1892

Historique du musée (1894) ; Historique du musée (1895) ; Rapports années 1894 et 1895 et factures

Rapport annuel du musée (1896)

Rapport annuel du musée (1897)

Lettres de préparation pour le catalogue des collections préhistoriques (1898) ; Lettres sur les fouilles Laugerie-Haute (1898) ; Affaires du musée (1898) ; Rapport annuel du musée (1898)

Lettre autour du guide Hachette (1899) ; Lettres et notes (photographie. Laugerie, M. Drouyn, minéralogie, Monnaie ...) (1899) ; Lettres et notes (Préhistoire, Minerva, petit buffet ...) (1899)

Documents autour de l'abri Raymond (1900) ; Documents sur l'achat Delmas (1900) ; Rapport annuel du musée (1900)

Documents sur les travaux du musée (1901)

Articles de journaux sur le musée (1902) ; Documents sur le décès de M. Tabanou (1902)

Lettres de M. Delmas (1904) ; Documents du musée (1904) ; Dossier sur le site des Jambes (1904)

Documents autour du catalogue des collections préhistoriques (1905) ; Documents autour du Congrès préhistorique de Périgueux (1905) ; Historique sommaire du musée par Maurice Féaux (1905) ; Documents Mme Ussel (Don collection de son père M. Hardy) (1905) ; Budget du musée (1905) ; Livre d'or du Musée du Périgord (1905-1907)

Documents liées au concours d'architecture (1895-1903)

Sources imprimées

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Compte-rendu de la première session, Périgueux*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1906.

FÉAUX Maurice, *Musée du Périgord : catalogue de la série A, collections préhistoriques*, Périgueux, Imprimerie D. Joucla, 1905.

GALY Édouard, *Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne*, Périgueux, Imprimerie Dupont et Cie, 1862.

GALY Édouard, *Catalogue des tableaux, dessins, statues, gravures et œuvres d'art du musée de la ville de Périgueux*, Périgueux, Dupont et Cie, 1875.

JOUANNET François (de), « Antiquités gauloises », *Calendrier des corps administratifs, juridiques et militaires du département de la Dordogne*, 1818.

JOUANNET François (de), « Notes sur quelques antiquités du département de la Dordogne, Grotte de Badegol », *Calendrier des corps administratifs, juridiques et militaires du département de la Dordogne*, 1834.

JOUANNET François (de), « Sur des armes et autres instruments en pierre et en bronze découverts en Aquitaine », *Musée d'Aquitaine*, t. II, 1824.

LARTET Édouard, CHRISTY Henry, « Cavernes du Périgord. Objets gravés et sculptés des temps pré-historiques dans l'Europe occidentale. Sur des figures d'animaux gravées ou sculptées et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine », *Revue archéologique*, Paris, Didier et Cie, 1864.

LYELL Chris, « De la présence d'objets fabriqués par l'homme dans des dépôts post-pliocène. Discours inaugural du Président », *Report to the Nineteenth Meeting for the British Association for the Advancement of Science, held at Aberdeen in September 1859*, Londres, J. Murray, 1860, p. 93-97.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, *Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à périgueux et à Cambrai en 1858, XXV^e session*, Paris, Derache, 1859.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, Périgueux, Imprimerie Dupont et Ce, t. 1, 1874-1905.

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1904-1905.

Annexes

Annexe 1. Carte et plans	179
Annexe 1.1. Carte des sites de la Préhistoire en Dordogne.....	179
Annexe 1.2. Plan de l'emplacement des collections du musée du Périgord entre 1804 et 1895, à Périgueux.....	180
Annexe 1.3. Plan du musée du Périgord (1871)	181
Annexe 2. Documents relatifs à la Société Historique et Archéologique du Périgord	182
Annexe 2.1. Tableau des membres titulaires de la SHAP en 1874.....	182
Annexe 2.2. Graphiques représentant les différentes catégories socioprofessionnelles des cent-soixante-trois membres de la SHAP en 1874	187
Annexe 2.3. Sceau de la Société Historique et Archéologique du Périgord	188
Annexe 3. Planches de Charles Planckaert pour le concours d'architecture (1894).....	189
Annexe 3.1. Avant-projet de la façade	189
Annexe 3.2. Avant-projet du musée en coupe longitudinale	189
Annexe 3.3. Avant-projet du musée en coupe transversale	190
Annexe 3.4. Avant-projet de la façade de la Bibliothèque municipale.....	190
Annexe 4. Photographies	191
Annexe 4.1. Photographies de l'ancienne maison carcérale sur les allées de Tourny. 191	
Annexe 4.2. Photographie de la façade du musée (avant 1956)	192
Annexe 4.3. Photographie du cloître (2022)	192
Annexe 4.4. Photographie de la salle des Peintures (début XX ^e siècle).....	193
Annexe 4.5. Photographie de la salle Préhistorique (début du XX ^e siècle).....	193
Annexe 4.6. Photographie de l'escalier (2022)	194
Annexe 4.7. Photographie du Premier Congrès préhistorique de France à Périgueux (1905).....	194

Annexe 1. Carte et plans

Annexe 1.1. Carte des sites de la Préhistoire en Dordogne

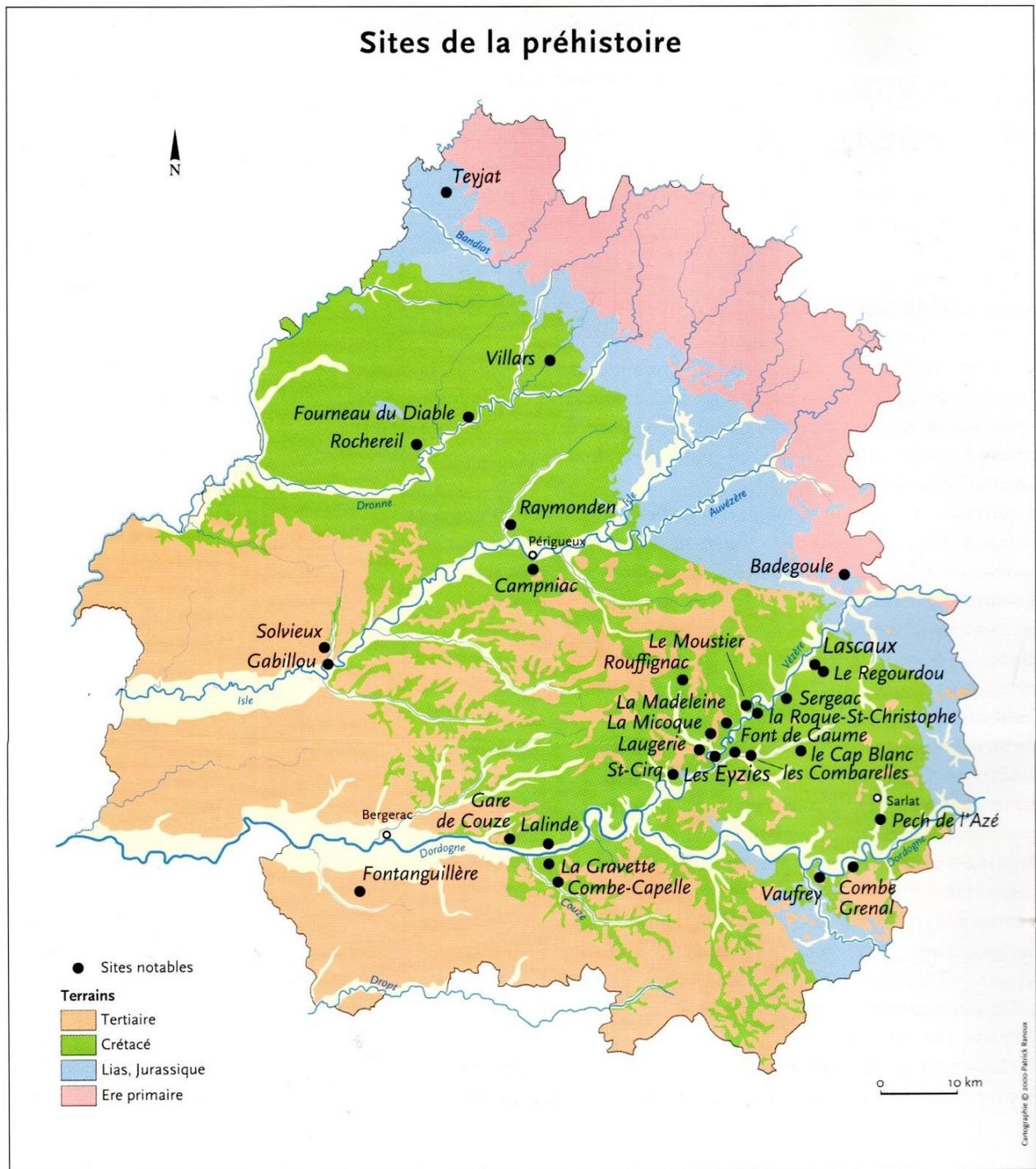


Figure 1 - Carte des sites de la Préhistoire en Dordogne
LACHAISE Bernard (dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 2000, p.22.

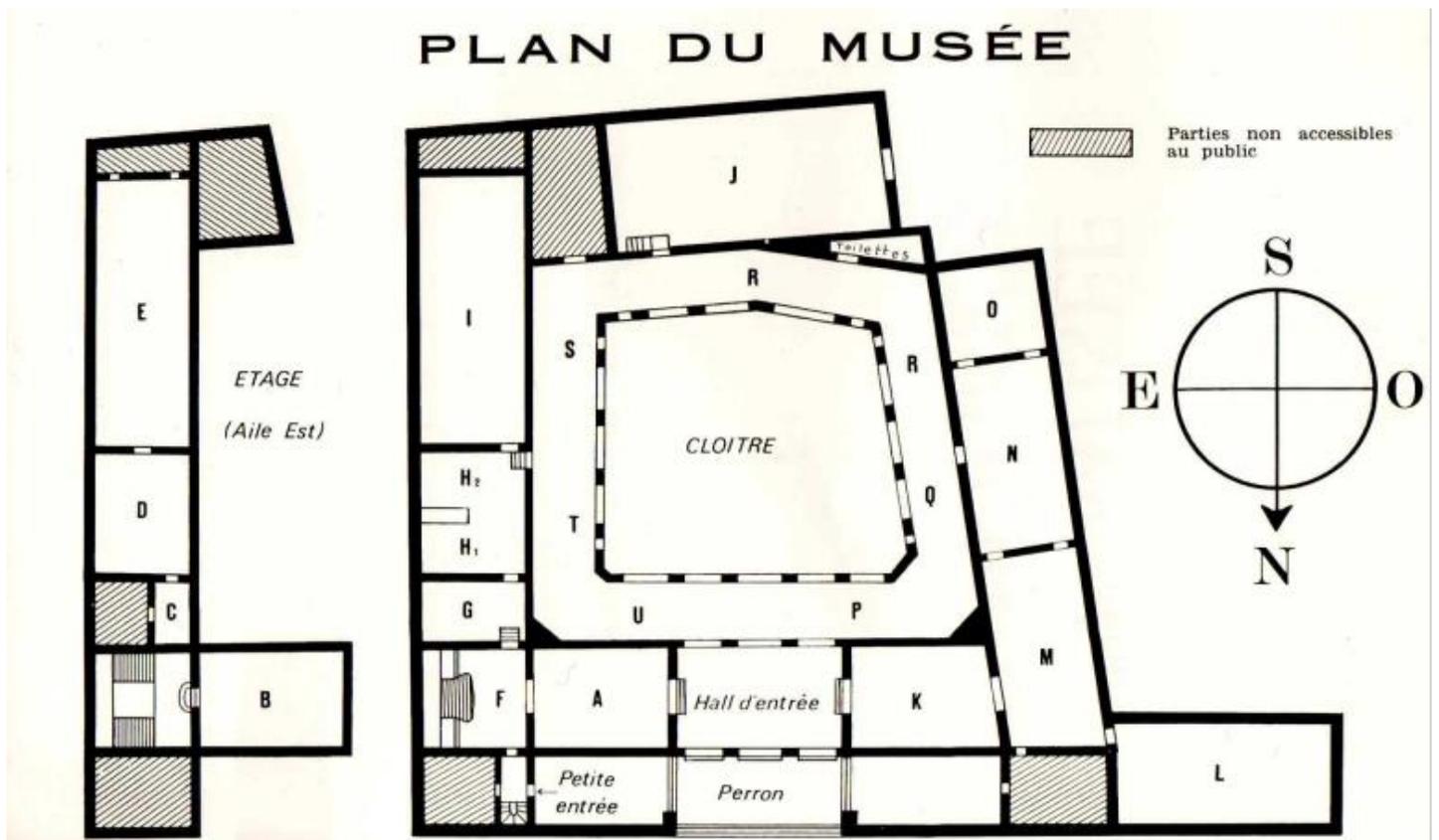
Annexe 1.2. Plan de l'emplacement des collections du musée du Périgord entre 1804 et 1895, à Périgueux



Figure 2 - Plan d'emplacement des collections du musée entre 1804 et 1895 à Périgueux
© Charlotte LEROY, 2022.

Fond de carte : DOMÈGE O., Plan de la ville de Périgueux, 1920, 41x31cm, Échelle 1/10 000

Annexe 1.3. Plan du musée du Périgord (1871)



Légende :

Aile Est – Sections d'Archéologies :

Salles A - F : Collections d'Ethnographie exotique ; **Salles B - C - D - E :** Préhistoires ; **Salles G - H1 :** Histoire Naturelle ; **Salles H2 - I, Galeries P - Q - R :** Antiquités ; **Salles J, Galeries S - T - U :** Moyen Âge et section Art et Traditions populaires.

(Salle Féaux (D), Salle Hardy (E), Salle Henri Breuil (B))

Aile Est – Sections d'Archéologies :

Salle K : Objet d'art ; **Salle L :** Arts en Périgord ; **Salles M-N-O :** Peintures

Figure 3 - Plan du musée du Périgord

SOUBEYRAN Michel, *Le musée du Périgord, I- Vue d'ensemble*, Périgueux, Fanlac, 1971, p. 4.

Annexe 2. Documents relatifs à la Société Historique et Archéologique du Périgord

Annexe 2.1. Tableau des membres titulaires de la SHAP en 1874

Nom / Prénom	Profession / Fonction	Département
Audierne (abbé)	Inspecteur des monuments historiques de la Dordogne, correspondant du ministère de l'Instruction publique	Dordogne
Audoynaud	Peintre-verrier et émailleur à Périgueux	Dordogne
Bardi de Fourtou (Oscar)	Ministre de l'intérieur / député de la Dordogne	Dordogne
Bardi de Fourtou (Paul)	Juge de paix à Ribérac	Dordogne
Bardy-Delisle (Le docteur)	Maire de Périgueux	Dordogne
Baron de Bastard	À Périgueux	Dordogne
Bernaret (Abbé)	Chanoine de la cathédrale, missionnaire apostolique à Périgueux	Dordogne
Bleynie (Aubin)	Pharmacien à Périgueux	Dordogne
Bonnet (Romain)	Ancien président du tribunal de commerce à Périgueux	Dordogne
Bosredon (Philippe de)	Ancien conseiller d'Etat, membre du Conseil général de la Dordogne, à Paris	Dordogne
Boulle	Photographe à Périgueux	Dordogne
Bourgade (Alban)	Président de chambre à la cour d'appel de Bordeaux	Gironde
Boyssou (Bernard de)	Capitaine de cavalerie instructeur à l'école de Saumur	Dordogne
Boyssou (Richard de)	Receveur particulier des finances à Gourdon	Lot
Brachet de la Menuze (De)	A la Côte, commune de Saint-Geyrac	Dordogne
Bréhant (Eugène)	Comptable à Périgueux	Dordogne
Bussière (Georges)	Avocat à Périgueux	Dordogne
Caccia (Joseph comte de)	Officier d'académie à Marseille	Bouches-du-Rhône
Campagne (Marquis de)	Au château de Campagne, par le Bugue	Dordogne
Cardenal (De)	Avocat à Razac-d'Eymet	Dordogne
Carrier (Abbé)	Curé de Saint-Amand-de-Coly	Dordogne
Chalaud (Abbé)	Curé de Boulazac	Dordogne
Charrière (Auguste)	Avocat, ancien juge de paix, à Périgueux	Dordogne
Chastenot-Ducastin	Avocat, membre du Conseil général de la Dordogne, secrétaire de la Commission départementale, à Périgueux	Dordogne
Cheyssac (Abbé)	Curé de Saint-Martial-de-Monsac, à Monsac	Dordogne
Clédat (Léon)	Élève pensionnaire à l'École des Chartes, à Paris	Dordogne
Combrouse (Abbé)	Curé doyen de Carlux	Dordogne
Constantin (Comte de)	A Beaumont-du-Périgord	Dordogne
Corneilhan	Secrétaire-général de la préfecture de la Dordogne à Périgueux.	Dordogne
Couderc-Monplaisir	Directeur des contributions directes à Périgueux	Dordogne
Courtesy (Léon)	Etudiant en droit à Bordeaux	Dordogne
Cros de Rochefort	Propriétaire à Vélignes	Dordogne
Crozals	Officier de l'Instruction publique, proviseur du lycée de Périgueux	Dordogne
Cumond (Comte de)	Au château de Cumond	Dordogne
Dabert (Monseigneur)	Évêque de Périgueux et de Sarlat	Dordogne
Dauriac	Percepteur à Périgueux	Dordogne

Debets de la Crousille (Le docteur Armand)	Directeur -adjoint de la vaccination à Périgueux	Dordogne
Debets de la Crousille (Marc)	Procureur de la République à Nontron	Dordogne
Decous de la Peyrière	Ancien procureur général à Périgueux	Dordogne
Delbourg (Abbé)	Curé de Saint-Jacques de Bergerac	Dordogne
Delpeyrat (Abbé)	Curé de Montcarret par Vélines	Dordogne
Delpit (Jules)	Membre de l'Académie de Bordeaux à Izon par Vayres (Gironde)	Gironde
Delpit (Martial)	Député de la Dordogne à l'Assemblée nationale	Dordogne
Demartial	Sous-intendant militaire à Périgueux	Dordogne
Dereix	Membre du Conseil général de la Dordogne, receveur particulier des finances à Jonzac (Charente-Inférieure)	Charente
Deschamps	Directeur de l'école primaire communale Saint-Martin à Périgueux	Dordogne
Deschamps (Romain)	Maire de Razac-sur-l'Isle	Dordogne
Dose	Professeur de dessin au lycée de Périgueux	Dordogne
Doursout (Edmond)	Négociant à Périgueux	Dordogne
Dubet	Architecte du département de la Dordogne à Périgueux	Dordogne
Dufour (Georges)	Avocat, officier d'académie, attaché au cabinet du ministre des finances à Paris	Île-de-France
Dujarric Descombes (Albert)	Licencié en Droit à Périgueux	Dordogne
Dupont (Paul, fils)	Imprimeur à Paris	Dordogne
Dupuy	Dessinateur-lithographe à Périgueux	Dordogne
Durand (Charles)	Agent des ponts et chaussées à Bergerac	Dordogne
Dussol	Trésorier-payeur général à Périgueux	Dordogne
Dussol (Maurice)	Avoué licencié à Périgueux	Dordogne
Fargaudie	Ingénieur en chef des ponts et chaussées à Périgueux	Dordogne
Fargis	Professeur de dessin au lycée de Périgueux	Dordogne
Fayolle (Marquis de)	Au château de Fayolle, commune de Tocane-Saint-Apre	Dordogne
Félix (Célestin)	Homme de lettres à Bergerac	Dordogne
Fleurieu (Henri comte de)	Au château de Marzac, près les Eyzies	Dordogne
Fontenay (Anselme vicomte de)	Ingénieur de la compagnie d'Orléans, au château de Puychenil, arrondissement de Nontron	Dordogne
Fraisse (Georges)	Bibliothécaire de la Société des bibliothèques populaires de la Dordogne à Périgueux	Dordogne
Frenet	Employé à la préfecture à Périgueux	Dordogne
Froidefond de Boulazac (Alfred de)	Propriétaire à Périgueux	Dordogne
Gaillard (Etienne-Charles)	Président de la chambre des notaires à Périgueux	Dordogne
Galy (Docteur)	Officier d'académie, directeur du Musée départemental à Périgueux	Dordogne
Garès (Emile)	Avocat à Périgueux	Dordogne
Gérard (Gaston de)	À Sarlat	Dordogne
Gérard (René de)	À Sarlat	Dordogne
Gilles-Lagrange (Fernand)	Notaire, adjoint au maire de Périgueux	Dordogne
Gisclard	Conseiller de préfecture de la Dordogne à Périgueux	Dordogne
Gontier Maine de Biran (Elie)	Rédacteur au ministère de l'Intérieur à Paris	Dordogne

Gourgues (vicomte de)	Correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques à Lanquais par Lalinde	Dordogne
Gouzot (Abbé)	Chanoine, curé-archiprêtre de la cathédrale Saint-Front de Périgueux	Dordogne
Goyhenèche (Abbé)	Docteur en théologie, curé de Bourgnac	Dordogne
Granger (Abbé)	Curé de Château-l'Évêque	Dordogne
Guilbert (docteur)	Ancien préfet, directeur de la vaccination à Périgueux	Dordogne
Guillier (Ernest)	Avocat à Périgueux	Dordogne
Hermann (Gustave)	Licencié en Droit à Excideuil	Dordogne
Jaubert (docteur)	Bibliothécaire de la Société médicale de la Dordogne à Périgueux	Dordogne
La Chapelle (comte de)	À Londres	Angleterre
Labat (abbé)	Chanoine de la cathédrale à Périgueux	Dordogne
Labonne-Laroche	Ancien payeur du Trésor à Toscane-Saint-Apre	Dordogne
Labrousse (docteur de)	Maire de Mussidan	Dordogne
Lacombe (Henri)	Capitaine de vaisseau à Périgueux	Dordogne
Lafosse	Greffier du tribunal civil de Bergerac	Dordogne
Lamothe-Pradelle	Notaire à Saint-Pierre-de-Chignac	Dordogne
Landes (Justin)	Professeur en retraite de l'instruction des sourds-muets de Paris à Sarlat	Dordogne
Langlade (Cyprien de)	Propriétaire à Périgueux	Dordogne
Lapeyre (Alexis)	Propriétaire à Périgueux	Dordogne
Larmandie (comte de)	Propriétaire à Périgueux	Dordogne
Laroche (Léo)	Au château de Labesse commune de Milhac-d'Auberoche	Dordogne
Lascoux	Conseiller à la cour de cassation à Paris	Île-de-France
Laurent (Frédéric)	Architecte, place Bugeaud à Périgueux	Dordogne
Lavy (François-Gustave)	Adjoint au maire à Brantôme	Dordogne
Lemblé	Ingénieur en chef de la traction à Périgueux	Dordogne
Lestrade de Conti (Marcel vicomte de)	Avocat au château de Barrière à Périgueux	Dordogne
Lorois (Emile)	Préfet de la Dordogne	Dordogne
Magne (Alfred)	Membre du Conseil général de la Dordogne, directeur du personnel au ministère des finances à Paris	Dordogne
Magne (Pierre)	Ministre des Finances, député de la Dordogne à l'Assemblée nationale	Dordogne
Maillard (Camille de)	Licencié en droit à Razac-sur-l'Isle	Dordogne
Malet (Marquis de)	Membre du Conseil général de la Dordogne au château de Puycharnaud près Nontron	Dordogne
Mandin (Jules)	Architecte à Périgueux	Dordogne
Maréchal	Membre du Conseil général de la Dordogne, maire de Saint-Astier	Dordogne
Marmier (Gaston)	Capitaine à l'état-major du génie, Versailles	Ile-de-France
Mas-Paysac (Henri-Mathieu du)	Maire de Creyssensac	Dordogne
Masson (Abbé)	Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, curé doyen de Vergt	Dordogne

Massoubre (Eugène)	Officier d'académie, inspecteur des monuments historiques, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rédacteur en chef de l'<i>Echo de la Dordogne</i>	Dordogne
Maureau (Télémaque-Charles)	Ecrivain à Villamblard	Dordogne
Maurice	Professeur au lycée de Périgueux	Dordogne
Menetrel	Inspecteur d'académie honoraire à Périgueux	Dordogne
Mercier-Lacombe	Contrôleur des lignes télégraphiques à Périgueux	Dordogne
Michel	Directeur de l'enregistrement et des domaines à Périgueux	Dordogne
Millet-Lacombe	Avocat, suppléant du juge de paix de Périgueux	Dordogne
Montauzet	Ancien magistrat à Périgueux	Dordogne
Montégut (Henri de)	Procureur de la République à Ribérac	Dordogne
Moreau (Albert)	Négociant à Périgueux	Dordogne
Moreau (Léon Docteur)	Membre du Conseil général	Dordogne
Mourié	Ancien conseiller de cour d'appel à Périgueux	Dordogne
Naboulet	Instituteur en retraite, officier de l'instruction publique à Périgueux	Dordogne
Nalet (Henri)	Architecte à Périgueux	Dordogne
Palut	Tonnelier à Bergerac	Dordogne
Parrot (Docteur)	Officier de l'instruction publique à Périgueux	Dordogne
Parrot (Ernest Abbé)	Curé doyen de Monpont à Monpont	Dordogne
Pergot (Abbé)	Chanoine honoraire, curé doyen de Terrasson	Dordogne
Plantier (Abbé du)	Curé doyen de Saint-Cyprien	Dordogne
Pourquery de Boisserin (de)	Négociant à Bergerac	Dordogne
Pouyau	Pharmacien, juge au tribunal de commerce de Périgueux	Dordogne
Presle (de)	Propriétaire à Cherveix	Dordogne
Raynaud	Avocat, membre du Conseil général de la Dordogne à Périgueux	Dordogne
Renaud (Louis)	Architecte en chef de la compagnie d'Orléans à Paris	Dordogne
Rey (Paul Docteur)	Juge de paix du Bugue	Dordogne
Ribault de Laugardière	Propriétaire à Nontron	Dordogne
Ribette	Chef de district de la compagnie d'Orléans à Paris	Dordogne
Riboulet (Abbé)	Premier vicaire de la cathédrale, aumônier de l'école normale à Périgueux	Dordogne
Rochon-du-Vigneaud (Albert)	Au château de La Rigaudie, commune d'Allemans	Dordogne
Roffignac (Ferdinand comte de)	Ancien sous-préfet au Castel-Fadèze à Périgueux	Dordogne
Roumejoux (Anatole de)	Maire de Chalagnac	Dordogne
Rousselot-Beaulieu (docteur)	Médecin du bureau de bienfaisance de Périgueux	Dordogne
Saint-Astier (Marquis de)	Propriétaire à Périgueux	Dordogne
Sainte-Aulaire (Comte de)	Sous-préfet de Saumur (Maine-et-Loire)	Dordogne
Sainte-Aulaire (Marquis de)	Ancien député, château de Siorac par Saint-Astier	Dordogne
Saint-Ours (de)	Adjoint au maire de Sarlat	Dordogne
Saint-Pulgent (de)	Officier de l'instruction publique, ancien préfet, au château de Combes (Loire)	Loire
Sarlande (Albert)	Au château de La Borie, canton de Champagnac-de-Belair	Dordogne
Sarlandie (Arthur)	Chef de division à la préfecture de la Dordogne	Dordogne

Sarlat (Ludovic)	Homme de lettres, greffier du tribunal civil de Sarlat	Dordogne
Simon (Achille docteur)	Membre du Conseil général de la Dordogne à Ribérac	Dordogne
Siorac (Armand de)	Inspecteur divisionnaire des lignes télégraphiques à Limoges	Haute-Vienne
Sorbier (Georges)	Etudiant à Montignac-le-Comte	Dordogne
Sorbier (Théodore)	Maire de Montignac-le-Comte	Dordogne
Taillefer (Oswald)	Membre du Conseil général de la Dordogne	Dordogne
Tatareau (général)	À Périgueux	Dordogne
Thirion-Montauban	Chef du cabinet du ministre des finances au château de Michel-Montaigne	Dordogne
Toucheboeuf-Beaumont (comte de)	Propriétaire à Périgueux	Dordogne
Ussel (docteur)	Médecin des épidémies au Coux	Dordogne
Valbrune (Ivan de)	Conseiller d'arrondissement à Saint-Astier	Dordogne
Verneilh-Puyrazeau (baron de)	Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, au château de Puyrazeau par Nontron	Dordogne
Viel-Castel (Ulric comte de)	À Périgueux	Dordogne
Vignaud (Colonel du)	À Nontron	Dordogne
Villepelet	Officier d'académie, archiviste de la Dordogne à Périgueux	Dordogne

Tableau 1 - Tableau des membres titulaires de la SHAP en 1874

En **gras**, sont indiqués les membres du bureau.

© Charlotte LEROY, 2022.

Annexe 2.2. Graphiques représentant les différentes catégories socioprofessionnelles des cent-soixante-trois membres de la SHAP en 1874

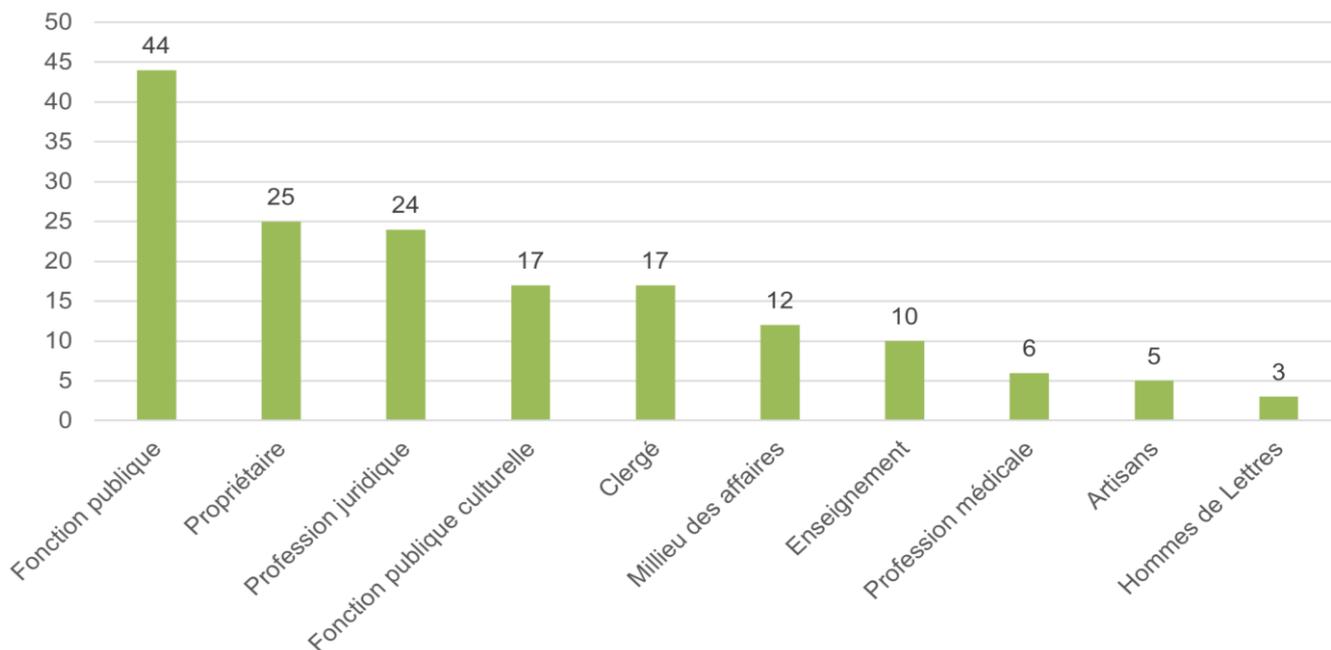


Figure 4 - Histogramme représentant les différentes catégories socioprofessionnelles des cent-soixante-trois membres titulaires de la Société Historique et Archéologique du Périgord en 1874
© Charlotte LEROY, 2022.

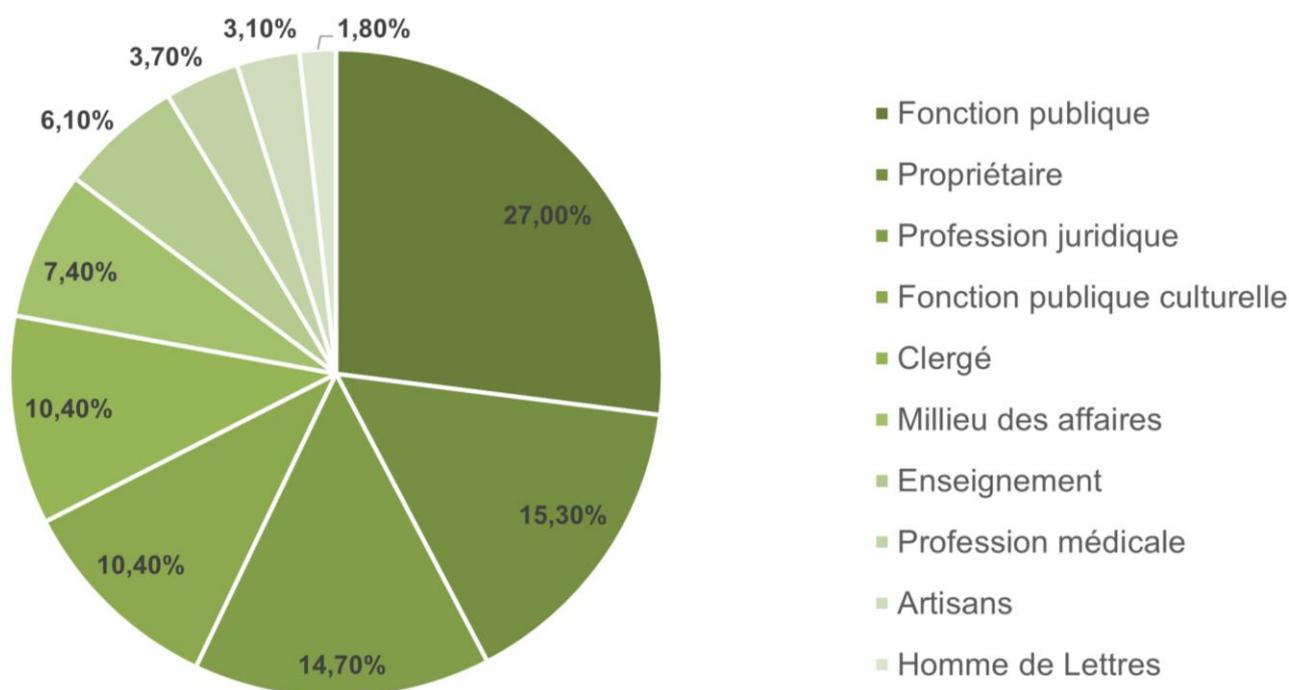


Figure 5 - Graphique en secteurs représentant les différentes catégories socioprofessionnelles des cent-soixante-trois membres titulaires de la Société Historique et Archéologique du Périgord en 1874 (en %)
© Charlotte LEROY, 2022.

Annexe 2.3. Sceau de la Société Historique et Archéologique du Périgord



Figure 6 - Sceau de la Société Historique et
Archéologique du Périgord
Acta maiorum serva lumine caleat veritas
shap.fr

Annexe 3. Planches de Charles Planckaert pour le concours d'architecture (1894)

Annexe 3.1. Avant-projet de la façade

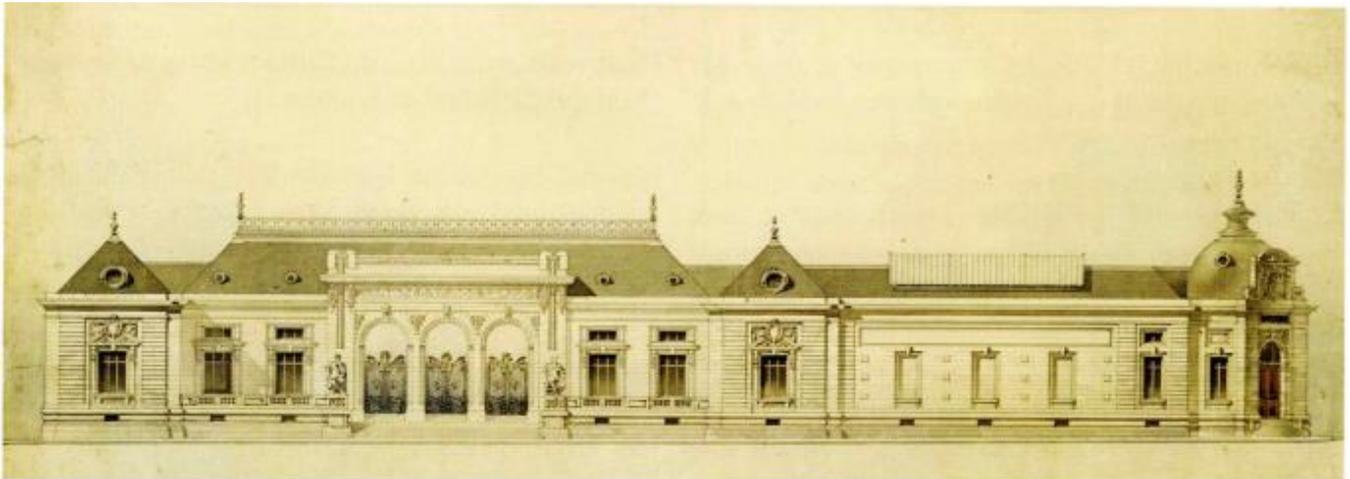


Figure 7 - Avant-projet de la façade par Charles Planckaert
Doc. MAAP

Annexe 3.2. Avant-projet du musée en coupe longitudinale

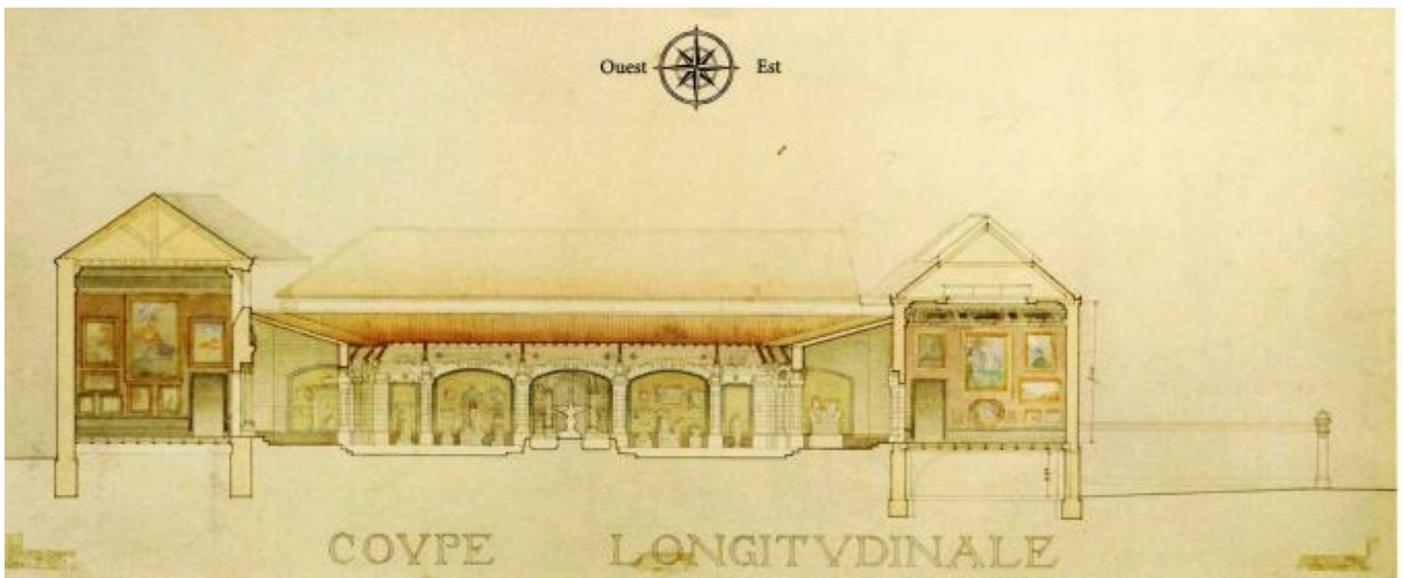


Figure 8 – Avant-projet du musée en coupe longitudinale par Charles Planckaert
Doc. MAAP

Annexe 3.3. Avant-projet du musée en coupe transversale

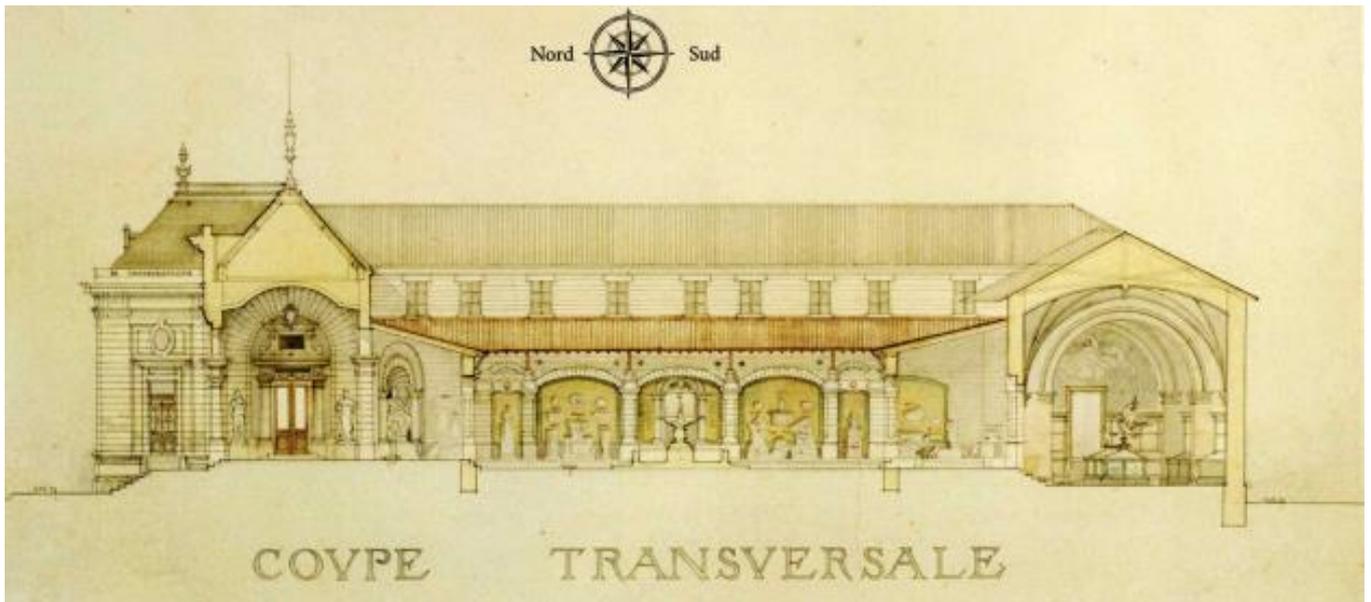


Figure 9 - Avant -projet du musée en coupe transversale par Charles Planckaert
Doc. MAAP

Annexe 3.4. Avant-projet de la façade de la Bibliothèque municipal

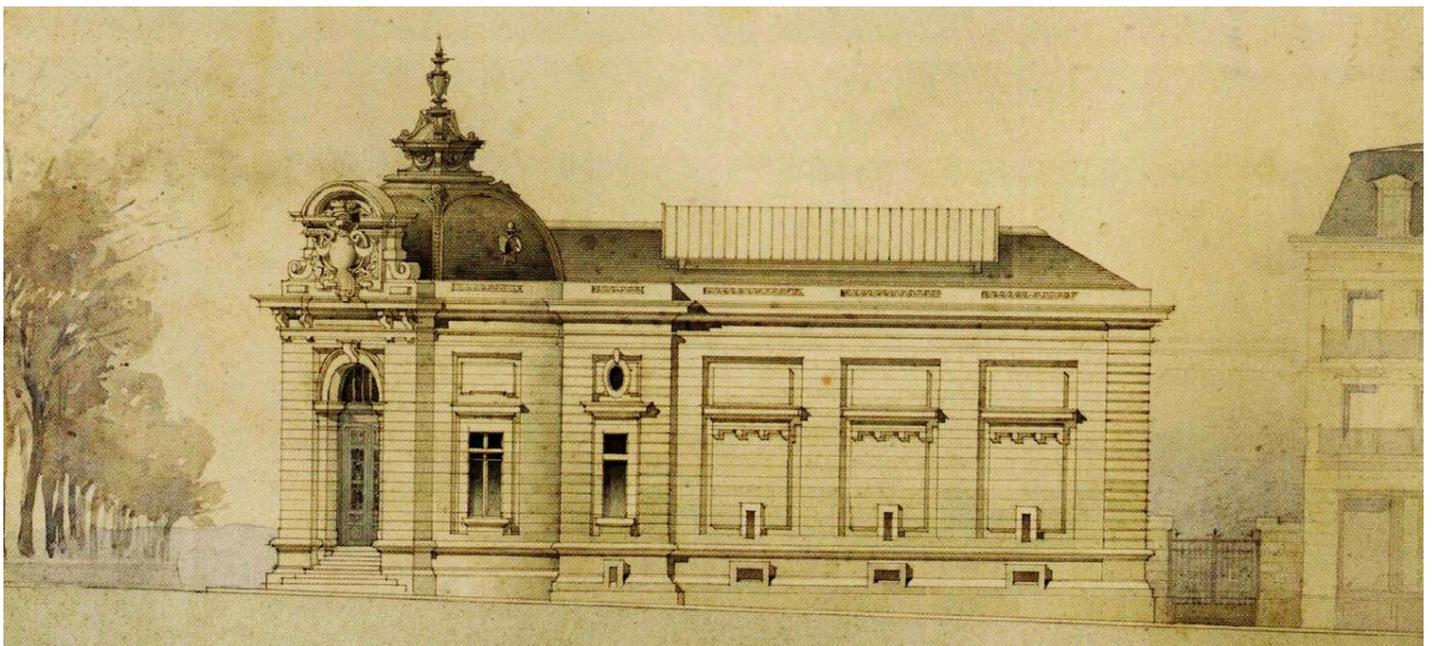


Figure 10 - Avant-projet de la façade de la bibliothèque par Charles Planckaert
Doc. MAAP

Annexe 4. Photographies

Annexe 4.1. Photographies de l'ancienne maison carcérale sur les allées de Tourny



Figure 11 - Vue de l'ancienne prison (avant 1891)
Doc. MAAP



Figure 12 - Photographie du musée (vers 1888)
Périgueux-maap.fr

Annexe 4.2. Photographie de la façade du musée (avant 1956)



Figure 13 - Photographie de la façade du musée (avant 1956)
Doc. MAAP

Annexe 4.3. Photographie du cloître (2022)



Figure 14 - Photographie du cloître du musée
© Charlotte LEROY, 2022

Annexe 4.4. Photographie de la salle des Peintures (début XX^e siècle)



Figure 15 - Photographie de la salle des Peintures (début XX^e siècle)
Doc. MAAP

Annexe 4.5. Photographie de la salle Préhistorique (début du XX^e siècle)



Figure 16 - Photographie de la salle Préhistorique (début XX^e siècle)
Doc. MAAP

Annexe 4.6. Photographie de l'escalier (2022)

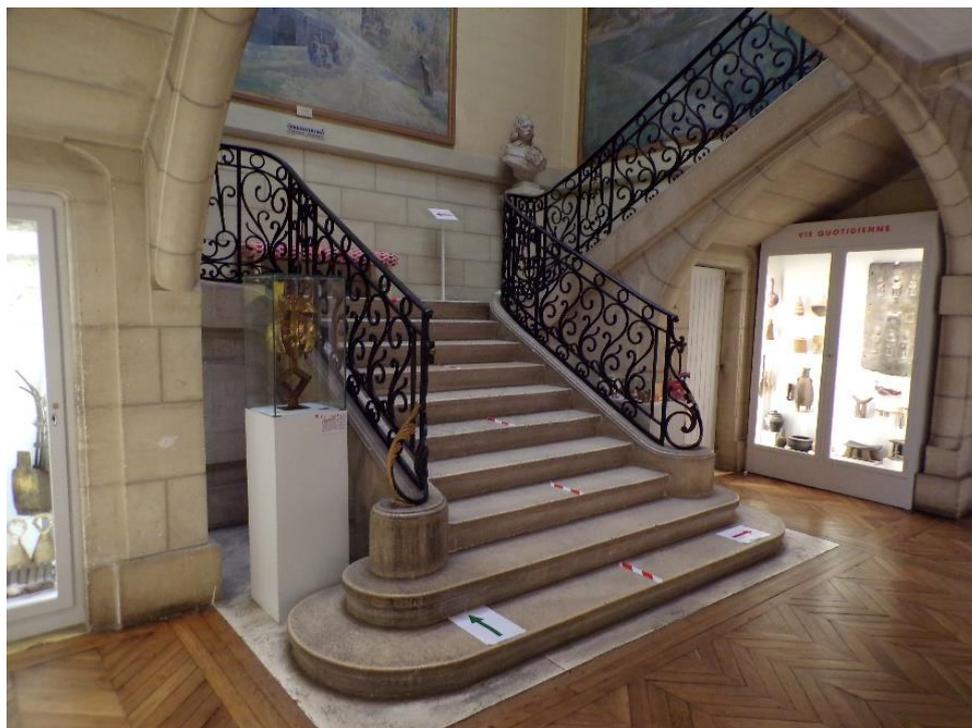


Figure 17 - Photographie de l'escalier
© Charlotte LEROY, 2022

Annexe 4.7. Photographie du Premier Congrès préhistorique de France à Périgueux (1905)

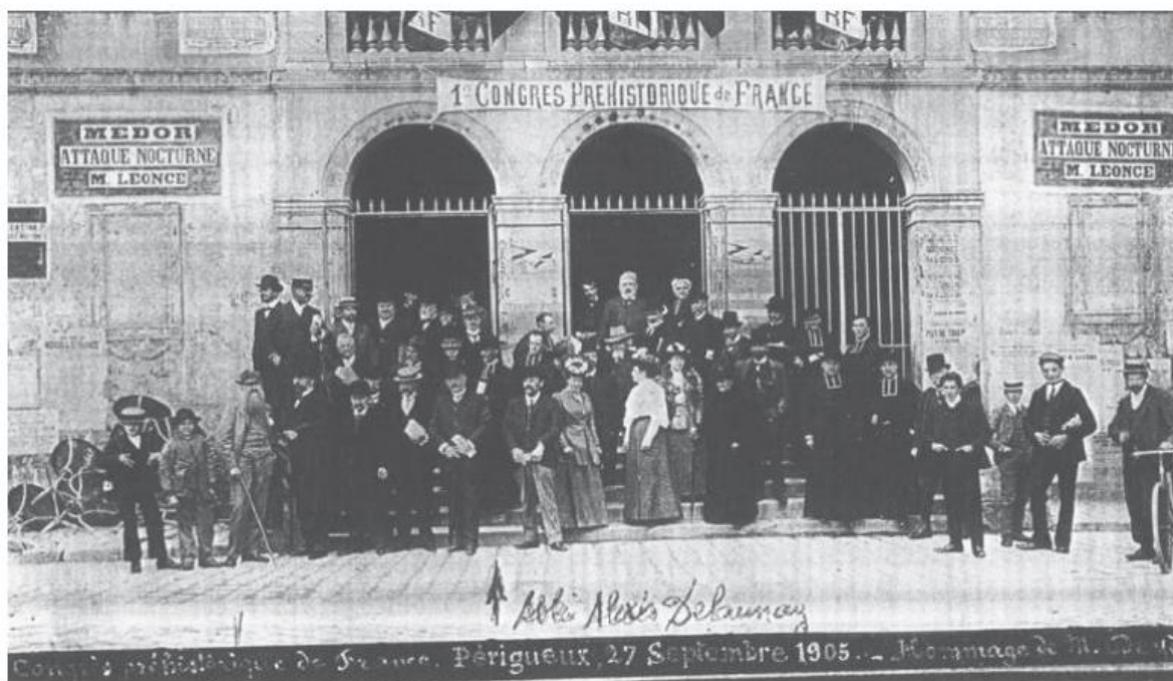


Figure 18 - Photographie de groupe du Premier Congrès préhistorique de France à Périgueux (26 septembre 1905)
© Marc DEYDIER, 1905

Le Périgord au temps des mammoths : mise en histoire et en patrimoine d'une nouvelle discipline (1828-1905)

Dans ce mémoire, je me suis attachée à montrer l'impact des découvertes préhistoriques en Périgord au travers du musée du Périgord et de la Société Historique et Archéologique du Périgord. Les étagères poussiéreuses des collectionneurs périgourdiens regorgent d'objets en tout genre. Devenus trop encombrants, il devient nécessaire de créer un musée pour exposer ces richesses. En parallèle, la ferveur donnée à l'archéologie s'intensifie. En 1859, Boucher de Perthes donne naissance à la Préhistoire. Ce remous dans le creuset des sciences et de la société donne une impulsion considérable au musée de Périgueux. Par le travail de ses conservateurs et des dons de fidèles Périgourdiens, le musée se modernise et ses collections s'accroissent. Squelettes, silex, pierres ou ossements décorés deviennent alors des faits coutumiers. Cette « ruée vers l'or » en Dordogne, pousse des amateurs à investir ces lieux. Le Musée et la Société progressent dans un contexte favorable jusqu'à la confirmation nationale de la Société préhistorique de France, sacrant le Périgord comme haut-lieu de la Préhistoire. Cette recherche nous permet d'aborder différentes questions : dans quelle mesure les bouleversements induits par les découvertes de la Préhistoire conduisent-ils à la nécessité de mise en patrimoine en Périgord ? Quelle place occupent ces amateurs préhistoriens dans la création d'une nouvelle institution muséale ?

Mots-clés : [musée, Périgord, Préhistoire, collectionneur, amateur, conservateur, société savante, patrimoine, fouilles, Dordogne, dix-neuvième siècle]

The Périgord at the times of the mammoths : history and heritage of a new discipline (1828-1905)

In this dissertation, I set out to show the impact of prehistoric discoveries in Périgord through the museum of Périgord and the *Société Historique et Archéologique du Périgord*. The dusty shelves of Périgordians collectors are full of all kinds of objects. Having to become too cumbersome, it becomes necessary to create a museum to display these treasures. At the same time, the fervour given to archaeology intensifies. In 1859, Boucher de Perthes gives birth to Prehistory. This stir in the melting pot of science and society gives a considerable boost to the Museum of Périgueux. Thanks to the work of its curators and donations from Périgordians, the museum is modernised and its collections increase. Skeletons, flints, stones or decorated bones became commonplace. This "gold rush" in the Dordogne encourages amateurs to invest in these places. The Museum and the Society progress in a favourable context until the national confirmation of the *Société préhistorique de France*, crowning the Périgord as a "Mecca" of prehistory. This research allows us to address different questions: to what extent do the upheavals induced by the discoveries of Prehistory lead to the need for a heritage preservation in Périgord? What role do these amateur prehistorians play in the creation of a new museum institution?

Keywords : [museum, Périgord, Prehistory, collector, amateur, curator, learned society, heritage, archaeology dig, Dordogne, nineteenth century]

